MESSAGER

DES

SCIENCES ET DES ARTS,

RECUEIL

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS
ET DES LETTRES,
ET PAR CELLE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE
DE GAND.

ANNÉE 1826.

A GAND,

CHEZ P. F. DE GOESIN-VERHAEGHE,
Imprimeur de l'Université et des deux Sociétés, rue Hautport.

ORDRE DES PLANCHES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pl.		*page*
1	Pont de fer, exécuté à la campagne de M. le comte Vilain XIIII, à Bazele, Flandre orientale.	18
2	Inscription d'un vase égyptien.	129
3	Le bon Samaritain. } Tableaux de M. J. Maes.	144
4	La Frascatane. }	
5	Médaille frappée à l'occasion de l'achèvement de l'ancienne maison provinciale de correction, aujourd'hui maison centrale de détention à Gand.	187
6 et 7	Verbascum bracteatum.	206
8	Antiquités romaines et gauloises déterrées dans le pays de Waes.	210
9	Statue antique, en bronze doré, découverte à Lillebonne.	221
10	Forum Hadriani, près de La Haye.	236
11 et 12	Ornithorhynque.	256
13	Dévouement de Thémistocle et des Athéniens à la liberté de la Grèce.	263
14	Fac-simile de quelques monogrammes recueillis sur les tableaux de Memling à Bruges.	299
15	Monnaie obsidionale frappée à Audenarde, pendant le siège que cette ville soutint, en 1582, contre le prince de Parma.	349
16	Antiquités romaines et gauloises déterrées dans le pays de Waes.	363
17	Plan du jardin de la société d'horticulture à Chiswick.	384

MESSAGER

DES

SCIENCES ET DES ARTS.

TRADUCTION D'UNE ÉLÉGIE GRECQUE,

Récemment trouvée dans la bibliothèque du Vatican, à Rome.

L'INFATIGABLE M. Angelo Mai, préfet de la bibliothèque du Vatican, à Rome, et membre de notre société royale des Beaux-arts, ne rallentit point le cours de ses doctes investigations. Il ne se passe pas d'année qu'il ne retrouve et ne dérobe à l'oubli des fragmens précieux ou même des ouvrages entiers, regardés comme perdus à jamais (1). Parmi les pièces d'un moindre intérêt, nouvellement rendues au monde littéraire par cet estimable philologue, se trouvent quelques poésies élégiaques. Un jeune Belge de mes amis, qui n'a pas cru pouvoir faire un plus noble usage de sa fortune, que d'en consacrer une partie à visiter la terre classique de l'Italie, vient de me communiquer une copie fidèle d'une de ces élégies que lui ont procurée ses relations avec les

(1) L'Europe savante doit encore à M. A. Mai les éditions Palimpsestes du livre de Cicéron *De republica* et des fragmens des œuvres de *Fronton* : il avait découvert ces derniers fragmens dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, et il les a augmentés dans une seconde édition dédiée à notre Saint Père, de nouvelles découvertes faites parmi les trésors du Vatican. Dans ces augmentations se trouvent plus de 100 lettres de *Marc-Aurèle*, de *Fronton*, etc.

savans de Rome. Je me suis décidé à en donner à mes compatriotes une traduction, ou plutôt une imitation. Puisse l'original, dans lequel on aime à retrouver quelques-unes de ces expressions touchantes que les modernes n'ont pas dédaigné d'emprunter à l'antiquité, ne point avoir trop perdu en passant sous ma plume. Par un sentiment de délicatesse qu'on appréciera facilement, je laisse à l'illustre bibliothécaire du Vatican, la gloire d'en publier le texte : ses vastes connaissances lui permettront de l'enrichir de notes savantes et d'éclaircissemens indispensables.

Sans m'enfoncer dans le champ immense des conjectures, où il est si facile de s'égarer, je dirai qu'on peut, avec quelque raison, attribuer cette élégie à Callimaque. Elle est écrite dans sa manière et elle a avec une hymne de cet auteur, intitulée *Délos*, plusieurs rapports qui m'engagent fortement à croire que ces deux morceaux sont du même écrivain.

Callimaque, de Cyrène, le plus célèbre des sept poétes connus sous le nom de Pléïade, fut chargé à Alexandrie du soin de cette bibliothèque célèbre, brûlée plus tard par la barbarie des Arabes. Profitant de cet heureux loisir, de ce *literatum otium*, que la munificence de Ptolémée-Philadelphe accordait aux savans qu'il avait attirés à sa cour, il composa ce grand nombre d'ouvrages en tout genre qui rappellent parfois les beaux jours de la littérature grecque.

Suidas fixe à quatre-vingt le nombre des ouvrages de Callimaque: mais la notice du savant Bentlei, insérée dans l'édition d'Ernesti, page 416, n'en contient que quarante-un, cités chez les anciens. Les ouvrages de poésie contenaient des tragédies, des comédies, des fables, des hymnes qui nous sont parvenues, et bon nombre d'élégies. Callimaque obtint des succès brillans

dans ce dernier genre (1) : le sévère Quintilien lui assignait le premier rang dans l'élégie chez les anciens, et Horace ne lui préférait que Mimnerne. — Tous les traducteurs ont l'habitude de louer avec complaisance l'auteur dont ils font passer les pensées dans une autre langue : pour moi, je laisserai à juger à mes lecteurs si Callimaque mérite les éloges que lui ont donnés Quintilien et Horace.

Polydore.

Muse des douleurs, salut ô Melpomène! inspire moi des vers pour Polydore; tes chants adouciront l'amertume de mes regrets.

Le sommeil, comme une douce rosée, ne se glisse

---

(1) Voici une petite élégie que Callimaque a composée sur la mort du poéte Héraclite d'Halicarnasse, chez lequel il avait été accueilli avec affection. Quoiqu'elle soit trop courte pour pouvoir faire juger du talent de son auteur, elle porte néanmoins l'empreinte d'une douce sensibilité que la rivalité de la gloire et l'absence n'avaient pu affaiblir.

Εἶπε τις, Ἡράκλειτε, τεὸν μόρον· ἐς δὲ με δάκρυ
Ἤγαγεν. Ἐμνήσθην δ' ὁσσάκις ἀμφότεροι
Ἥλιον ἐν λέσχῃ κατεδύσαμεν. Ἀλλὰ σὺ μέν που,
Ξεῖν' Ἁλικαρναστεῦ τετράπαλαι σποδιή.
Αἱ δὲ τεαὶ ζώουσιν ἀηδόνες, ἧσιν ὁ πάντων
Ἁρπακτὴρ ἀΐδης οὐκ ἐπὶ χεῖρα βαλεῖ.

M. *De la Porte du Theil*, qui a donné une fort bonne édition des hymnes de Callimaque avec des notes, a traduit ainsi ces six vers :

Héraclite n'est plus! Dieux, quel sujet de larmes!
Hélas! qu'est devenu ce tems si plein de charmes,
Où, de nos entretiens interrompant le cours,
La nuit seule avec lui me surprenait toujours?
Ainsi donc, loin de nous, ami fidèle et tendre,
Tu n'es, depuis long-tems, qu'une insensible cendre!
Mais tu vis dans tes vers, et du Dieu ténébreux
La main qui ravit tout, ne pourra rien sur eux.

plus dans mes membres épuisés. J'ai prévenu le lever de l'aurore, et j'ai égaré mes pas incertains dans un vallon paisible ombragé de myrtes et d'orangers dont le feuillage est éternel. Semblable au matin d'un jour délicieux, le printems répandait sur le ciel serein de l'antique Astérie (1) une lumière douce et pure: l'œil respirait partout le frais. Les oiseaux de passage recommençaient leurs courses, et les canards sauvages se plongeaient avec délices dans le sein des ondes. Sous les pas de l'amant de Flore, les lauriers-roses s'épanouissaient sur les bords fortunés de l'Inopus (2). A chaque instant, doublant les jouissances de la vie, la nature ajoutait un nouveau trait à ses beautés virginales: mais elle n'a plus de charmes pour moi; la brise matinale ne rafraîchit plus mes sens; mes larmes coulent au souvenir de mon ami.

Muse des douleurs, etc.

Depuis plusieurs années, à l'abri des rigueurs de la fortune qui avaient éprouvé nos premiers ans, nous jouissions d'une paix et d'une tranquillité profondes, sous les douces influences du ciel hospitalier de Délos, autour de laquelle les Cyclades sont groupées en chœur. La terre, fertilisée par nos mains, était couverte dans

(1) C'est le premier nom de l'île de Délos. Astérie était fille du ciel et de la terre; pour se dérober aux poursuites de Jupiter, elle se plongea dans la mer, où elle fut changée en une île flottante. Elle ne prit le nom de Délos qu'après être devenue stable. *V. Hyg. Fab.* 53; *cité par M. de la Porte du Theil.*

(2) Fleuve peu considérable et le seul qui arrose l'île de Délos. Dans son hymne en l'honneur de Diane, Callimaque l'appelle Αἰγυπτίος Ἴνωπος, *l'Egyptien*, parce que ce fleuve passait pour avoir les mêmes accroissemens et décroissemens que le Nil. Le vulgaire croyait que l'Inopus était le Nil lui-même, qui après avoir passé sous la mer, reparaissait dans l'île de Délos.

toutes les saisons de fleurs et de fruits. Le travail avait fixé la liberté dans nos champs, et des fêtes riantes, où j'étais toujours assis à côté de mon ami, nous délassaient des fatigues de la journée. Quand la plaine retentissait sous les pas cadencés des nymphes de Délos, sa voix légère se mêlait à celle des jeunes Déliens, chantant l'hymne (1) apportée des bords du Xanthus par le vieillard de Lycie, le célèbre Olen. Bientôt on se taisait pour l'entendre seul, et j'étais fier de cet hommage rendu à la beauté de sa voix. Mais notre bonheur devait être de courte durée; les Dieux sont jaloux de la félicité des malheureux mortels: leurs faveurs, auxquelles ils mêlent toujours quelque poison secret, ne sont souvent qu'un piége cruel qu'ils nous tendent, pour nous faire sentir plus vivement les amertumes de l'adversité.

Muse des douleurs, etc.

Tout-à-coup des jours si sereins se couvrirent d'un voile sombre et funèbre. ô trop cruel souvenir! ô image déchirante! celui que j'aimais le mieux et qui faisait ma joie et mon orgueil paraît renoncer à regret au bienfait de la vie. Ses beaux yeux noirs perdent insensiblement leur douce vivacité, et ne jettent plus que des regards incertains et languissans: ses membres, dotés autrefois d'une mâle vigueur, sont sans énergie, et une triste pâleur a couvert ses joues, sur lesquelles commençait à fleurir le duvet de la jeunesse. Déjà la mort, semblable au ver rongeur, qui s'attache à la racine d'une plante délicate, s'est emparée de sa victime, et va glacer son cœur aimant et sensible.

---

(1) On trouve dans l'hymne de Callimaque sur Délos deux vers qui nous rappellent ce passage :

Ὁ μὲν ὑπαείδουτι νόμον Λυκίοιο γεροντος,
Ὃν τοι ἀπὸ Ξανθοιο θεοπρόπος ἤγαγεν Ὠλήν.

Muses des douleurs, etc.

Ainsi qu'un jeune lys s'épanouit aux premières clartés de l'aurore, sa jeune âme, s'ouvrant au bonheur et à la vie, commençait à tressaillir au doux plaisir d'être. L'avenir souriait aux projets décevants de notre imagination. Notre félicité promettait d'être inaltérable, comme l'amitié qui nous unissait : un même toît devait un jour réunir nos vieux ans..... Il ne nous fallait que des jours pour en jouir, et nous en eussions joui, si la mort irrévocable dans ses décrets, savait épargner la jeunesse et les vertus. Polydore, il est vrai, ne devait apparaître qu'un matin parmi nous ; mais si sa carrière ne fut que d'un instant (1), elle fut du moins exempte de longues infortunes.

---

(1) L'auteur de cette élégie, quelqu'il soit, s'est servi ici d'une de ces belles épithètes qu'Homère a jetées à pleines mains dans ses immortels poèmes. Il appelle son ami *ἀκύμορος*, *qui n'a vécu* ou *ne doit vivre que peu de jours*. Le discours plein de tendresse que Thétis adresse à son fils Achille, dans l'Iliade l. I. v. 413, renferme les mêmes pensées.

Τὸν δ' ἠμείβετ' ἔπειτα Θέτις κατὰ δάκρυ χέουσα·
Ὤ μοι τέκνον ἐμόν, τί νύσ' ἔτρεφον αἰνὰ τεκοῦσα,
Αἰθ' ὄφελες παρά νηυσὶν ἀδάκρυτος, καὶ ἀπήμων
Ἧσθαι· ἐπεὶ νύτοι αἶσα μινυνθάπερ, οὔτι μάλα δήν·
Νῦν δ' ἅμα τ' ἀκύμορος, καὶ οἰζυρὸς περὶ πάντων
Ἔπλεο· τῷ σε κακῇ ἄισῃ τέκον ἐν μεγάροισι.

Le meilleur de nos traducteurs d'Homère, M. *J. van 's Gravenweert*, qui a voulu payer un tribut d'hommage aux modernes Hellènes, en composant un beau poème hollandais sur Marc Botzaris, mort, comme Epaminondas, enseveli dans son triomphe, a traduit ainsi ce passage touchant :

Nu antwoordt Thetis weêr, terwijl haar tranen stroomen:
» Ach! teêrgeliefde spruit, tot onheil voortgekomen!
» Wat kweekte ik u, zoo vroeg ten ondergang gewijd?
» O! waart ge in 't leven dan voor 't minst van leed bevrijd!
» Nu zijt ge op aard' verdrukt, rampzalig in dit leven,
» En voorbestemd om vroeg in 't krijgsrumoer te sneven."

Muses des douleurs, etc.

Dès le jour où l'on vit suspendues à sa porte des branches de laurier et d'acanthe (1), et que déjà l'espoir d'une guérison prochaine eut été remplacé par de noirs pressentimens, l'amitié fidèle vint veiller à son chevet, et entoura son lit funèbre de tendres consolations. En vain, le prenant dans mes bras, je le rapprochais des rayons du soleil: la chaleur de l'astre du jour était impuissante et ne ranimait plus ses membres affaiblis: semblable à l'olivier, qu'a coupé méchamment dans sa racine le soc tranchant de la charrue, il laissait pencher languissamment sur mes épaules sa tête mourante.

Muse des douleurs, etc.

Souvent quand le mal qui déchirait sa poitrine, et la douleur qui dévorait tous les liens de son corps lui laissaient quelqu'intervalle de repos: » Ecartez ce lin » qui me voile les clartés du soleil, disait-il, d'une voix » touchante, dont le son me cause encore un doux frémis- » sement au fond de l'âme; je veux contempler ses » rayons bienfaisans dont je n'ai point assez joui: ils » ne m'ont jamais paru si riants! Que l'air est parfumé! » Que le soleil est beau! Il me semble que ce soit le » dernier adieu d'un ami que je ne dois plus revoir"! Il m'attirait doucement vers lui, et je sentais battre plus vite son cœur contre lequel il me pressait.

Muse des douleurs, etc.

Un matin, nous avions célébré l'anniversaire de la naissance de Talaïre, sa mère chérie. La main de l'amitié, pour ranimer les restes d'une vie qui devait bientôt s'éteindre, avait orné de fleurs qui ne durent

(1) Chez les Grecs, pour annoncer que quelqu'un était malade et en danger de perdre la vie, on attachait à sa porte des branches d'acanthe et d'olivier.

qu'un jour, l'asyle où il souffrait, étendu sur un lit de douleur. Lui-même, surmontant ses souffrances, avait recueilli en son âme ses forces fugitives, et faisait briller à nos yeux des lueurs d'espérance, que son cœur ne partageait plus. » Laissez-moi, disait-il, laissez-moi » m'enivrer encore du parfum voluptueux et pur de ces » fleurs! Que leurs couleurs sont vives! Que la nature » est belle à son réveil! O trois fois heureux qui pourra » long-tems en jouir! O ma mère, compagne fidèle de » mon premier exil, ô mes amis, vous qui m'aimez d'un » attachement si vrai, puissé-je long-tems encore admi- » rer avec vous sa beauté sacrée! Je ne veux point » mourir: à peine ai-je salué le matin de la vie"! (1)

(1) Cette pensée touchante ne semble être que la paraphrase de celle qui se trouve exprimée avec tant de simplicité dans un livre dont on n'apprécie point assez généralement le mérite poétique, je veux parler du livre des Psaumes: *Dies mei sicut umbra declinaverunt: et ego sicut fœnum arui,* Dit David, ps. CI, *ne revoces me in dimidio dierum meorum.*

Le malheureux *André Chénier,* avait sans doute lu ce beau psaume, quand il composa, quelque tems avant sa mort, les strophes pleines de sentiment qu'il met dans la bouche *d'une jeune captive,* renfermée dans la même prison que lui:

Est-ce à moi de mourir! tranquille je m'endors,
Et tranquille je veille; et ma veille aux remors
Ni mon sommeil ne sont en proie.
Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux,
Sur des fronts abattus mon aspect dans ces lieux
Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printems, je veux voir la moisson,
Et comme le soleil, de saison en saison

Il disait et ses mains blanches et tremblantes pressaient avec transport, en aspirant leurs parfums, l'hyacinthe azurée, le laurier-rose de l'Inopus, et l'odoriférant narcisse, pâle comme la mort qui l'allait dévorer: il les pressait sur son cœur, et des larmes furtives s'échappaient de ses longues paupières.

Muse des douleurs, etc.

Chantre de Phébus, le cygne de Méonie fait entendre les accents les plus mélodieux au moment du trépas: ainsi, notre ami ne nous a révélé le trésor de ses vertus et la tendresse de son amour, qu'à l'instant où nous quittant éternellement, sa belle âme prenait son essor vers l'immortalité. Que n'ai-je l'heureux don du génie pour peindre l'expression de ses regards, en ce moment funèbre, la tendresse de ses adieux, son courage dans cette dernière lutte de la vie et de la mort, et enfin les derniers baisers de ces lèvres que la mort allait fermer à jamais! Alors seulement, je connus tout le prix de ce que je perdais: je ne pouvais me rassassier de le contempler, et je saisissais avec avidité les rapides instans que nous laissait la Parque impitoyable.

Muse des douleurs, etc.

Quand l'aurore vint dorer de ses gerbes lumineuses les rives orientales de Délos, ô souvenir cruel! ô qui pourrait m'écouter sans frémir! Polydore avait fermé

Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin;
Je veux achever ma journée.

O mort! tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.
Pour moi Palès encore a des asyles verts,
L'amitié des baisers, les muses des concerts;
Je ne veux pas mourir encore.

ses beaux yeux à la clarté du jour. Envain j'avais couvert son visage de mes larmes brûlantes: envain j'avais essayé d'arrêter le souffle de la vie errant sur ses lèvres décolorées et immobiles, sans douleur, sans murmurer contre les arrêts du ciel, il lui avait rendu son âme pure, émanation de la divinité, et s'était endormi paisiblement dans les bras de l'amitié (1). Doué de cette exquise sensibilité qui double momentanément toutes les jouissances et les peines, son cœur dont tous les battemens étaient pour les aimables vertus et l'amitié,

---

(1) Un poéte auquel on n'aurait que des éloges à accorder, s'il avait toujours laissé aux Grâces leur ceinture, et si la religion n'avait point à gémir des écarts de son beau talent, le chantre d'Eléonore, nous a laissé une élégie sur la mort d'une jeune fille de quatorze ans. Je ne puis résister au plaisir de la citer: on peut comparer avec ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait en ce genre, ce petit chef-d'œuvre de sentîment et de style. Il me paraît assez piquant de comparer à un poéte grec, qui écrivait, à ce que nous supposons, il y a deux mille ans, la production du Tibulle français au XIX^me^ siècle. Ils ont eu les mêmes sentimens à peindre; voyons lequel des deux aura été le plus heureux dans l'expression.

Son âge échappait à l'enfance :
Riante comme l'innocence
Elle avait les traits de l'amour.
Quelques mois, quelques jours encore,
Dans ce cœur pur et sans détour
Le sentiment allait éclore;
Mais le ciel avait au trépas
Condamné ses jeunes appas :
Au ciel elle a rendu sa vie,
Et doucement s'est endormie,
Sans murmurer contre ses lois.
Ainsi le sourire s'efface;
Ainsi meurt, sans laisser de trace,
Le chant d'un oiseau dans les bois.

la mort l'a glacé pour toujours. Ainsi tombe dans nos bois d'orangers, au milieu de ses chants interrompus, la tendre philomèle, qu'a percée une flèche inattendue.

Muse des douleurs, etc.

Je ne saurois pleurer sur toi, ô le meilleur de mes amis, ô mon frère, ô tendre moitié de moi-même! ton bonheur doit être pur comme l'était ta belle âme: pleurons sur nous, condamnés à trainer nos longs jours dans cette sombre vallée de larmes et de deuil. Le don de la vie sera désormais sans charmes pour nous: une seule idée soutient notre courage: c'est la pensée que tes mânes vertueux jouissent dans l'Elysée des récompenses promises aux justes, à ceux qui se montrèrent toujours fidèles aux lois de la divinité et de la nature. Reçois ici mon dernier adieu; tu es et tu seras l'objet de mes pensées, jusqu'à ce que je touche aussi à mon tour aux noirs confins de la vie. Avec quels transports d'amitié nous nous retrouverons alors dans un monde meilleur! Pardonne à la faiblesse de mes expressions: elles ne sauraient peindre ma tendresse pour toi. Trois fois j'ai commencé ces vers, et trois fois les pleurs, qui obscurcissaient mes yeux, les ont effacés. Le vulgaire ne garde son admiration que pour les faits extraordinaires, et les vertus obscures d'un simple citoyen n'intéressent guère que ses amis: néanmoins j'ai voulu que la postérité conservât ta mémoire: puisse-t-elle échapper aux naufrages de l'humanité!

Muse des douleurs, etc.

Après ce flux et ce reflux d'adversités que la fortune a roulées sur ma tête, Muses, qui me fûtes toujours si chères, vous, qui avez embelli les premiers instans de ma jeunesse, je me repose enfin dans votre sein, comme

un matelot, long-tems en butte aux tempêtes, se refugie dans le port, qu'appelaient ses vœux. Si mon imagination n'est point encore flétrie, si par le charme de votre commerce, elle a pu cueillir quelques-unes de ces fleurs immortelles, qui naissent sous les pas des Grâces, sur les côteaux de l'Hélicon; fidèle aux devoirs du cœur, fidèle à ces souvenirs sacrés, qui feront encore le charme du dernier de mes jours, et qui me sont plus précieux que les joies de ce monde, j'ai voulu en tresser une couronne. Je la dépose avec respect sur la pierre insensible qui couvre les restes inanimés de mon jeune ami.

Muse des douleurs, salut ô Melpomène! Tu m'as inspiré des vers pour Polydore; mais tes chants n'ont pas adouci l'amertume de mes regrets.

A. Voisin,
Professeur au Collège de Courtrai.

Botanique.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce, de 1800 à 1824.

1805.

Classe I.

			Floraison.
Lopezia coronata,	pl. t. ☉.	Pérou.	*avril, septembre.*
Boerhaavia viscosa,	s. ch. ♄.	——	*juillet.*

Classe II.

Justicia resupinata,	s. ch. ♃.	Pérou.	*juillet.*

Classe III.

Kyllinga incompleta,	s. ch. ♃.	Curaçao.	*juillet, août.*
Mariscus elatus,	s. ch. ♃.	Indes orientales.	*juillet.*
Saccharum munga,	s. ch. ♃.	——	
Setaria geniculata,	pl. t. ☉.		*juillet, août.*
Panicum brizoïdes,	pl. t. ☉.	Indes orientales.	*juillet, août.*
—— muricatum,	pl. t. ☉.	——	*juillet, septembre.*
—— costatum,	s. ch. ♃.	——	*juin, août.*
Festuca nutans,	pl. t. ♃.	Amérique septentrion.	*juin, juill.*
—— mexicana,	pl. t. ☉.	Mexique.	*juillet.*
Lechea minor,	pl. t. ♃.	Canada.	*juillet.*

Classe IV.

Isopogon formosus,	or. ♄.	Nouvelle hollande.	*mars, juin.*
Grevillea acuminata,	or. ♄.	——	*juin, septembre.*
Banksia pulchella,	or. ♄.	——	
—— paludosa,	or. ♄.	——	*janvier, mars.*
—— quercifolia,	or. ♄.	——	
—— speciosa,	or. ♄.	——	*mai, août.*
Dryandra longifolia,	or. ♄.	——	*janvier, décemb.*
Cruciancella ciliata,	pl. t. ☉.	Levant.	*juillet.*

Classe V.

Pulmonaria mollis, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *avril, mai.*
Lycopsis lutea, pl. t. ☉. *juin, juillet.*
Villarsia exaltata, or. ♃. Nouvelle Hollande. *mai, juin.*
Ipomœa stipulacea, s. ch. ♂. ——— *septembre.*
Campanula aspera, pl. t. ♂. Amérique septentrion. *juillet.*
Lobelia pallida, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance *juill., août.*
Scævola crassifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *août, octobre.*
Mussænda pubescens, or. ♄. Chine. *mai, septembre.*
Verbascum glabrum, pl. t. ♂. *août.*
Datura ceratocaulon, pl. t. ☉. Amérique méridion. *juill., sept.*
Pomaderris elliptica, or. ♄. Ile van Diemen. *mai, juillet.*
Brunia phylicoïdes, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *juin, juill.*
——— laxa, or. ♄. ——— *juin, août.*
Billardiera mutabilis, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, août.*
Viola altaïca, pl. t. ♃. Sibérie. *mars, septembre.*
——— sudetica, pl. t. ♃. *mai, août.*
Vitis blanda, pl. t. ♄. Amérique septentrionale.
Scandix pinnatifida, pl. t. ☉. Syrie. *mai, juin.*

Classe VI.

Dianella divaricata, or. ♃. Nouvelle Hollande. *juillet, août.*
Anigozanthus flavida or. ♃. ——— *juin, juillet.*
Curculigo recurvata, s. ch. ♃. Indes orientales. *juin, août.*
Ornithogalum unifolium, or. ♃. Gibraltar. *juin, juillet.*
Lachenalia flava, or. ♃. Cap de Bonne-Espérance. *mai, juin.*
Trillium pendulum, pl. t. ♃, Amérique septentrionale. *mai, juin.*

Classe VII.

.....

Classe VIII.

Erica moschata, or. ♄. Cap. de Bonne-Espérance. *mai, juill.*

Classe IX.

Laurus gracilis, s. ch. ♄. Indes orientales.
——— malabatrum, s. ch. ♄. ———

Classe X.

Oxylobium arborescens, or. ♄. Ile van Diemen. *avril, juin.*

——— ellipticum. or. ♄. ——— *avril, juillet.*
Pultenæa scabra, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juillet.*
Cassia discolor, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *juill., octob.*
Gærtnera racemosa, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe XI.

Euphorbia multicorymbosa, pl. t. ♃. *juillet.*

Classe XII.

Cactus pusillus, s. t. ♄. Amérique méridionale. *juin.*
Metrosideros glomulifera, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juin.*
Prunus depressa, pl. t. ♄. Amérique septentrionale. *mai.*
——— montana, pl. t. ♄. ——— *mai.*
Pyrus melanocarpa, pl. t. ♄. ——— *mai.*
Mesembryanthemum adscendens, or. ♃. C. de Bonne-Esp. *août, nov.*
——— ——— sarmentosum, or. ♄. Nouvelle Hollande. *avril.*
——— ——— inclaudens, or. ♄. C. de Bonne-Esp. *juin, sept.*
——— ——— falciforme, or. ♄. ——— *juillet, août.*
——— ——— confertum, or. ♄. ——— *sept., octob.*
Gillenia stipulacea, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *juin, juill.*
Rubus inermis, pl. t. ♄. ——— *juin, juillet.*
——— purpureus, pl. t. ♄. ———
Dalibarda fragarioïdes, pl. t. ♃. ——— *juin, juillet.*

Classe. XIII.

Delphinium azureum, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *juill., août.*
Annona glabra, pl. t. ♄. ——— *août.*
Atragene zeylanica, s. ch. ♄. Ceylan.
Trollius americanus, pl. t. ♃. Amérique. *juin.*

Classe XIV.

Teucrium laxmanni, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*
Stachys nepetifolia, pl. t. ♃. *juin, août.*
Plectranthus parviflorus, or. ♄. Amérique méridion. *juin, sept.*
Scutellaria hyssopifolia, pl. t. ♃. ——— septentrion. *juin, sept.*
——— pubescens, pl. t. ♃. ——— ——— *juillet, août.*
Scrophularia appendiculata, pl. t. ♃. Maroc. *juillet.*
Aphelandra cristata, s. ch. ♄. Indes occidentales.
Verbena stricta, pl. t. ♃. *juillet, août.*
——— salvifolia, pl. t. ♃. *juin, septembre.*
Clerodendron heterophyllum, s. ch. ♄. Ile Maurice. *août, sept.*

Classe XV.

.....

Classe XVI.

Passiflora serrata, s. ch. ♄. Martinique.
Sida montana, s. ch. ♂. *juillet, septembre.*
Brotera ovata, s. ch. ♄. Pérou. *juin, septembre.*
Malachra alcæfolia, s. ch. ☉. Caraccas. *août.*
Malva balsamica, or. ♄. Cap de Bonne-Espérance. *mai, septemb.*
Gossypium vitifolium, s, ch. ♄. Indes orientales.

Classe XVII.

Erythrina speciosa, s. ch. ♄. Indes occidentales. *septembre.*
Platylobium triangulare, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, juillet.*
Bossiæa sericea, or. ♄. Terre van Diemen. *mai, juillet.*
Hovea lanceolata, or. ♄. Nouvelle Hollande. *avril, mai.*
—— longifolia, or. ♄. —— *juillet, septemb.*
Phaseolus stipularis, pl. t. ☉. Pérou. *août.*
—— achoriensis, pl. t. ☉. *juin, juillet.*
Dolichos miamensis, pl. t. ☉. Amérique septentr. *juillet, août.*
Glycine sarmentosa, pl. t. ☉. —— *juin, août.*
Mullera moniliformis, s. ch. ♄. Surinam.
Ornithopus repandus, pl. t. ☉. Maroc. *juin, juillet.*
Hedysarum obtusum, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juillet, sept.*
—— glutinosum, pl. t. ♃. —— *juillet.*
Flemingia semialata, s. ch. ♄. Népaul. *juillet, septembre.*

Classe XVIII.

Melaleuca squamea, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, juillet.*
Tristania conferta, or. ♄. —— *juillet, septemb.*
Citrus nobilis, or. ♄. Chine. *mai, août.*

Classe XIX.

Scorzonera caricifolia, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, septembre.*
—— eriosperma, pl. t. ♃. —— *juin, août.*
Lactuca elongata, pl. t. ♂. Pensylvanie. *mai, juin.*
Picris asplenioïdes, pl. t. ♃. Barbarie. *juillet, août.*
Liatris odoratissima, or. ♃. Caroline. *août, octobre.*
Carduus alpestris, pl. t. ♃. Croatie. *juillet, août.*
—— crassifolius, pl. t. ♃. *juillet.*
Eupatorium hyssopifolium, pl. t. ♃. Amérique septentr. *août, sept.*
Artemisia repens, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, juillet.*
Solidago patula, pl. t. ♃. Amérique septentr. *août, sept.*

——— ulmifolia, pl. t. ♃. ——— *août, octobre.*
Anthemis nigricans, pl. t. ♃. Mont Caucase. *août, septembre.*
Achillea micrantha, pl. t. ♃. Cappadocie. *juin, octobre.*
Helianthus mollis, pl. t. ♃. Amérique septentr. *sept., octob.*
Centaurea glauca, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juin, juillet.*
——— trichocephala, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet, août.*
——— macrocephala, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet, août.*

Classe. XX.

Habenaria bracteata, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *mai, juin.*
Disa cornuta, or. ♃. Cap de Bonne-Espér. *juin, juill.*
—— spathulata, or. ♃. ——— *juin, juillet.*
Spiranthes picta, s. ch. ♃. Trinité. *juin.*
Stelis micrantha, s. ch. ♃. Jamaïque. *novembre, décemb.*

Classe XXI.

Carex lagopodioïdes, pl. t. ♃. Amérique septentrionale. *juin.*
——— plantaginea, pl. t. ♃. ——— *mai, juin.*
——— anceps, pl. t. ♃. ——— *juillet, août.*
Urtica ferocissima, s. ch. ☉. Indes orientales. *juillet, novemb.*
Franseria ambrosioïdes, or. ♄. Mexique.
Amaranthus deflexus, pl. t. ☉. *juillet, août.*
Pinus longifolia, or. ♄. Indes orientales.
——— dammara, s. ch. ♄. Amboine.
Ricinus inermis, pl. t. ☉. Indes orientales. *août.*
Phyllanthus polyphyllus, or. ♄. ——— *juillet, septemb.*
Cucumis maderaspatanus, s. ch. ☉. ——— *juillet, août.*

Classe XXII.

Pandanus spiralis, s. ch. ♄. Ile de Galles.

Classe XXIII.

Musa rosacea, s. ch. ♄. Ile Maurice. *mars, mai.*
Acacia sophoræ, or. ♄. Nouvelle Hollande.
Pisonia grandis, or. ♄. ———
Ficus repens, s. ch. ♄. Indes orientales.

Classe XXIV.

Osmunda barbata, or. ♃. Cap de Bonne-Espér. *mai, août.*
Todea africana, or. ♃. ——— *mai, septemb.*

PONT DE FER,

Executé à la campagne de M. le Comte Vilain XIIII, à Bazele, Flandre orientale.

Ce pont construit, en 1824, sur un lac du château de Bazele, est executé sur les dessins de M. Vifquin, ingénieur en chef du Brabant méridional.

Il est suspendu sur deux chaînes de fer, dont les chaînons sont de lames simples de la longueur de huit palmes huit pouces sur l'épaisseur d'un pouce et de deux pouces de largeur, mesure des Pays-Bas, alternés et attachés par d'autres chaînons de deux palmes trois pouces de longueur (1). Les extrémités de ces chaînes sont retenues par des fers dans la maçonnerie, à l'entrée du pont. Des barres légères soutenues par les chaînons, ont au bas des traverses horizontales, pour supporter le plancher, dont elles établissent le juste niveau par leur différence de longueur.

Ces chaînes sont à l'épreuve de 40,000 livres (kilo). Le pont est long de 28 aunes (mètres) et large de 2. Les colonnes, soutenant les deux chaînes, sont d'une belle fonte, dans le style gothique, et de la hauteur de deux aunes. Tout est en fer hormis le plancher, et les deux têtes qui sont en pierre de taille.

Nous croyons qu'on pourrait faire avec succès l'application de ce procédé pour les rivières et canaux flottables ; il joint à l'élégance une très-grande solidité,

(1) On pourrait comparer ces chaînes, pour la forme, à celles employées dans les montres

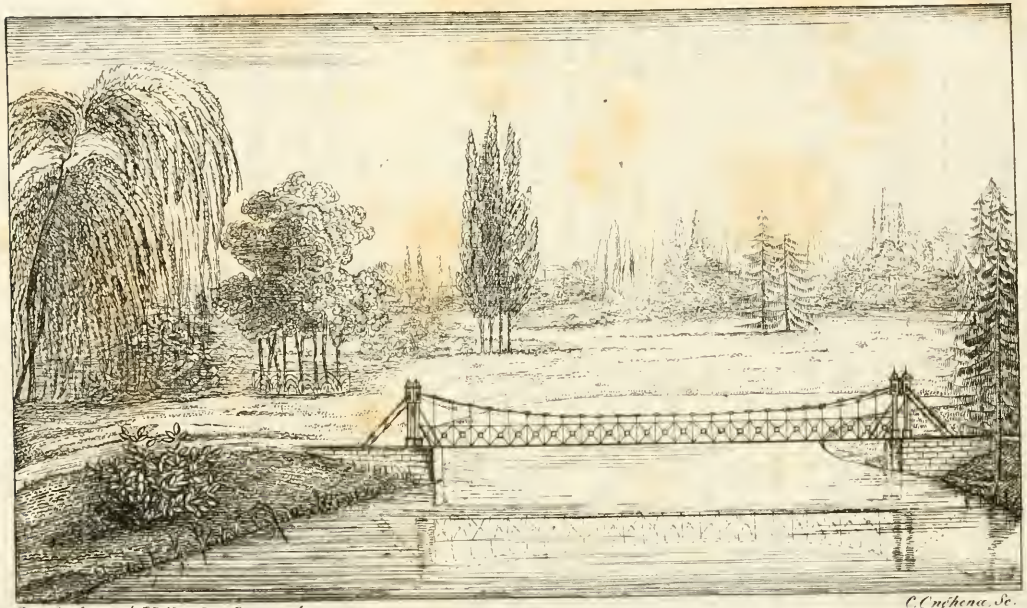

Dessiné par A.J.L. Van Den Bogaerde. C. Onghena Sc.

qu'on augmenterait encore en doublant, ou triplant le nombre des chaînes qui le supportent.

La gravure ci-jointe, donne la vue de ce pont prise du château; M. van den Bogarde, qui en a parlé dans sa *Statistique du pays de Waes*, a eu la complaisance de nous confier la planche, qu'il a fait graver sur ses propres dessins.

TABLEAU REPRÉSENTANT LA BATAILLE DE WATERLOO,

Exposé à la maison-de-ville à Gand, et peint par J. W. Pieneman, *chevalier de l'ordre du Lion Belgique, membre de la société royale de beaux-arts à Gand, etc. etc.*

Les troupes des Pays-Bas, conduites par S. A. R. le Prince d'Orange, se distinguèrent dès le 16 Juin, près de *Quatre-Bras*, par leur courage et leur bravoure; ce combat fut le prélude de l'éclatante victoire remportée deux jours après par les Puissances Alliées. Dès l'année 1818, le peintre avait déjà terminé le tableau représentant cette journée, si honorable pour les Belges (1). Ensuite, l'artiste conçut l'idée de représenter la *Bataille* livrée dans les plaines de *Waterloo*, et qui naturellement devait faire suite à l'événement représenté sur le tableau de *Quatre-Bras*. Ce sujet a donné l'occasion d'offrir un hommage au noble courage des Armées Alliées et d'élever en même tems un monument aux Chefs immortels qui ont tant contribué à la victoire.

---

(1) Ce tableau a été exposé à Gand en 1819, à la maison-de-ville dans la salle de la chapelle, au bénéfice des pauvres. Il est placé actuellement au palais de S. A. R. le Prince d'Orange, à Soestdyck.

Sans se laisser intimider par les nombreuses difficultés attachées ordinairement aux grandes entreprises, l'artiste n'a épargné ni peines, ni sacrifices, pour remplir dignement la tâche qu'il s'était imposée.

Il se rendit à Londres pour peindre les portraits du duc de Wellington et des généraux et officiers qui commandaient sous lui, et saisit cette occasion pour prendre les renseignemens historiques les plus authentiques. Le peintre a ponctuellement suivi l'histoire de cette journée : il a choisi le moment de sept heures et demie du soir, lorsque la victoire, encore douteuse, devint décisive par l'approche des Prussiens sur *Planchenois*.

La pluie avait tombé toute la journée, et l'horison était couvert de nuages épais ; cependant le soleil se montra un instant, ce qui donna occasion, au peintre, de donner de la poésie à sa composition en éclairant l'armée des Alliés par les rayons du soleil, tandis que des nuages épais se rassemblaient au-dessus de l'armée ennemie. A gauche, derrière la ferme *La belle alliance*, on voit les Prussiens, sous les ordres du prince Blucher et du prince Frédéric-Guillaume de Prusse, attaquant l'aîle droite de l'armée française, tandis que les corps conduits par le général Bülow s'avançent sur Planchenois. Un officier anglais donne connaissance de cette arrivée au duc de Wellington, qui commande l'attaque générale sur toute la ligne. Le duc représenté avec l'habillement qu'il portait ce jour, est monté sur son cheval favori, connu sous le nom de *Coppenhagen ;* à droite est le prince d'Orange, blessé grièvement par une balle de fusil qu'il reçut, vers ce moment, à l'épaule gauche. Quoique douloureusement blessé, sa physionomie conserve le calme et l'intrépidité ; dédai-

gnant les dangers c'est la gloire qui fait le seul objet de son ambition. Le comte de Rheede et lord March s'informent avec un vif intérêt de l'état du Prince. A la gauche de Wellington se trouvent plusieurs généraux et officiers-supérieurs.

Les marquis d'Uxbridge qui perdit peu après la jambe gauche, se trouve auprès de l'état-major du général. Sur le devant, du côté droit du spectateur, on voit le général anglais de Lancey, mortellement blessé. A la droite de Wellington est son adjudant Fitsroy Somerset. Plus en arrière, le général Edouard Somerset ordonne à quelques dragons de transporter les prisonniers français à Bruxelles; deux de ces dragons, montrent avec joie les aigles conquis sur les Français, dont l'un, encore tout neuf, avait été donné par Napoléon au 105me régiment d'infanterie de ligne, dans la flatteuse espérance de le voir bientôt planté sur les remparts de Bruxelles, tandis que l'autre, distingué par les mots d'*Austerlitz*, *Jéna* et *Wagram*, témoin des victoires passées, se déploye entre les mains des nouveaux vainqueurs. Parmi les prisonniers, on remarque principalement le général Cambronne.

Près la ferme la *Belle-Alliance*, on voit Napoléon commandant quelques batteries qu'il fait manœuvrer sur le centre des Alliés; il reçoit de son frère Jérôme-Napoléon connaissance de l'arrivée des Prussiens et ordonne au maréchal Ney une quatrième et dernière attaque. La cavalerie française dans le dessein de la seconder, descend la colline et s'engage dans un des combats les plus opiniâtres.

Le lieutenant-général français, comte d'Erlon, tâche de couper l'aîle gauche des Alliés: ce coup périlleux lui ayant manqué, il commande de faire halte.

Le général Trip, à la tête de la grosse cavalerie et des dragons Belges, après avoir fait plusieurs charges sur l'ennemi, s'avance pour appuyer la seconde division de l'infanterie Belge, à laquelle s'est joint le régiment de l'infanterie légère de Nassau, sur le lieu où le prince d'Orange avait été blessé. Une pièce de canon emportée par les Français, est reprise à la baïonnette. Le comte Lobau est fait prisonnier au centre de l'armée. Les adjudants du prince d'Orange, Wauthier, Ampt, Crocquenbourg, Constant de Rebecque, van Hoff et du Caylar se trouvent sur différens points pour exécuter les ordres donnés par le Prince.

Les hussards Belges, sous les ordres du lieutenant-colonel Borecl, chargent l'ennemi et s'avancent avec le général Chassé, à la tête de la troisième division d'infanterie, sur l'aîle gauche des Français; la première brigade est sous les ordres du colonel Detmers, tandis que le général d'Aubremé, commandant la seconde brigade, met en mouvement l'aîle droite et donne l'ordre au colonel Aberson d'emporter la hauteur avec l'aîle gauche de la brigade; cet ordre est reçu avec une satisfaction silencieuse, beaucoup y périssent, d'autres sont blessés. Au nombre des premiers, on distingue le général van Merlen, à la tête de la cavalerie légère Belge; le lieutenant colonel Tielen meurt à la tête du bataillon de milice nationale; le lieutenant colonel l'Honneux du troisième bataillon infanterie de ligne, est blessé, l'attaque est générale et décisive et le plus grand carnage règne dans toutes les lignes. Le général d'Aubrémé fait avancer le major van der Smissen avec une batterie d'artillerie à cheval Belge, qui s'étant placée sur la hauteur, réussit par un feu bien soutenu, a forcer au silence les derniers canons ennemis.

Ce tableau de 18 pieds de hauteur sur 26 pieds de largeur, a été exposé publiquement à Amsterdam et à Londres. L'artiste voulant témoigner à la société royale de Gand sa reconnaissance pour l'accueil favorable qu'on a fait à son tableau représentant le combat de *Quatre-Bras*, exposé en 1819, et au peintre lui-même lors de son dernier séjour à Gand, s'est empressé d'offrir à la société l'exposition publique, au profit des pauvres, de son grand tableau de *Waterloo*. Cette vaste peinture est une des belles productions de notre école moderne. La composition vraie et naturelle, est parfaitement ordonnée; les groupes sont bien distribués et l'ensemble produit un effet merveilleux; l'artiste n'a pas cru devoir, dans ce genre de sujet, porter l'attention sur un seul point; cependant le groupe principal domine sur les autres parties, mais ne ressort pas aussi visiblement que dans les tableaux qui ne rendent que l'épisode d'une grande action. Le peintre était chargé de représenter la bataille dans un devéloppement aussi vaste que possible et d'y introduire, autant que le cadre le permettait, les traits les plus marquans de cette journée. Les principaux personnages sont des portraits et leurs chevaux mêmes, tels que celui de Wellington, d'Uxbridge et d'autres, y sont peints d'après nature, ainsi que les costumes des officiers supérieurs; cela a empêché le peintre de choisir telle ou telle autre couleur, comme il aurait pu le faire s'il avait travaillé d'imagination et éviter par là une espèce d'uniformité de couleur qui cependant disparaît aussitôt que l'œil se répose un instant sur l'ensemble de la composition, dont l'effet devient magique et acquiert ce charme que toute peinture rendue avec art et vérité produit sur le spectateur. Le tableau est en général

hardiment peint; on y rencontre des tons d'une vérité et d'une finesse étonnante, qui rappellent les anciens maîtres de l'école hollandaise; les détails sont exécutés avec soin et avec force; les portraits sont d'une ressemblance frappante.

Sa Majesté le Roi des Pays-Bas a fait l'acquisition de ce tableau pour la somme de 40,000 florins. Il doit être placé dans le palais de S. A. R. le Prince d'Orange à Bruxelles. Nous ne connaissons dans ce palais, déjà assez avancé pour pouvoir en juger, aucune salle qui puisse donner à un tel tableau le jour qui lui serait favorable. L'habitation d'un Prince devrait cependant avoir des salles assez vastes et assez bien éclairées pour y placer des tableaux et des statues qui forment la plus grande richesse de l'ameublement d'un palais; il ne suffit pas qu'il contienne un de ces salons, connus sous le nom de cabinets ou galeries et dans lesquels pour la plupart on entasse tableaux sur tableaux, comme dans une salle de vente ou la boutique d'un fripier.

La société royale des beaux-arts de Gand, pour témoigner sa satisfaction au peintre de cette grande et belle composition, vient de décerner à M. Pieneman un médaillon en or, sur lequel sera gravée une inscription qui contiendra l'expression de sa gratitude pour la manière bienveillante avec laquelle il lui a offert l'exposition de son tableau, et qui sera en même tems un témoignage de la satisfaction qu'elle a éprouvée en voyant une production qui par son mérite fait tant d'honneur à l'école moderne des Pays-Bas.

Ce tableau ayant été exposé au profit des pauvres, le produit en sera distribué le jour de la distribution des prix du concours de peinture, de l'académie royale de Gand, le 21 Août 1826.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE A GAND.

Exposition d'hiver.

Dans la séance du 9 Janvier 1826, M. Ch. van Hulthem, président de la société, s'est fait donner lecture des différens programmes publiés en 1825.

M. le Président a exprimé le regret de la société, de n'avoir pu adjuger les médailles du concours annuel pour la collection de poires et de pommes de dessert, cultivées en cette Province; pour l'introduction dans les provinces méridionales de plantes potagères et d'arbres fruitiers de bonnes espèces, originaires d'un climat plus chaud et dont on pourrait s'assurer la jouissance annuelle en notre Royaume.

En remplacement des membres démissionnaires et décédés, ou qu'un défaut de correspondance, d'après les réglemens de la société, fait croire tels, après quatre années révolues; et pour compléter les différentes sections, le titre de membre correspondant a été déféré à M. le notaire *Verminck*, à Ipres, cultivateur-pépiniériste d'arbres forestiers; à M. le docteur *Alexandre Numan*, professeur à l'école vétérinaire à Utrecht; à M. *J. Kickx, fils*, botanographe à Bruxelles, et à M. *Taitbout de Marigny*, vice-consul de S. M. le Roi des Pays-Bas, à Theodosie, pour toutes les échelles de la Mer Noire.

La société a admis encore au nombre de ses membres associés régnicoles : M. *Edouard van de Poele* et M. *Eugène d'Hane*, amateurs-fleuristes à Gand.

Dans la séance du 23 Janvier, la société a ordonné l'exposition d'arbustes ou de fleurs pour les savantes institutions étrangères, qui l'honorent de leur correspondance ; ainsi que, pour les Sociétés Botaniques de Harlem, Utrecht, Tournay, Louvain, Bruxelles et Bruges. — Les mêmes motifs ont fait arrêter, que la société exposerait aussi des plantes pour M. *J. B. Huzard, père*, inspecteur-général des écoles vétérinaires, en France ; pour M. *Versturme*, inspecteur des hôpitaux britanniques ; pour M. *Arie Cornelis van Eeden*, cultivateur-fleuriste à Harlem ; pour M. *Ch. le Cocq*, conseiller de Régence à Tournay.

La société a terminé cette séance en ordonnant qu'un arbre funéraire serait exposé en mémoire de M. *Piers de Raveschoot*, bourguemaître de Gand, décédé à La Haye en Décembre 1825, et de M. le comte *D'Hane Steenhuyse*, chambellan de S. M., membre de la première chambre des Etats-Généraux, mort dans le courant de Janvier ; et qu'une inscription y jointe exprimerait les regrets de la société pour la perte de deux de ses membres.

Le jugement pour la plante à présenter en fleurs, épanouies au 6 Février prochain, à 9 heures du matin, est remis à ce jour (1).

Le 31 Janvier, la médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en belles plantes ou arbustes en fleurs, et remarquable par la culture et la diversité de ses individus, a été adjugée au cultivateur-fleuriste et pépiniériste M. *Josse Verleeuwen*, à Gand ; la collec-

(1) Cette plante n'a pas offert des fleurs épanouies.

tion qui lui a mérité cette honorable distinction, offrait un ensemble de quinze plantes, dont voici les noms, d'après l'ordre qu'elles tiennent dans la notice des plantes exposées au salon :

793 *Strelitzia reginæ.*
794 *Acacia laurifolia.*
795 —— *pubescens.*
796 *Pœonia moutan, rosea, odorata.*
797 —— *suffruticosa.*
798 *Cypripedium venustum.*
799 *Azalea indica, fl. purp. pl.*
800 *Kamellia japonica, fl. str. pl.*
801 *Zamia integrifolia.*
802 *Epacris attenuata.*
803 —— ——
804 —— *rosea.*
805 —— ——
806 —— *purpurascens.*
807 —— *pungens.*

Les collections exposées par M. *N. de Cock* et M. *van Tieghem-vander Meersch*, amateurs fleuristes, à Gand, ont obtenu la mention honorable.

Le prix de la Belle Culture a été adjugé au *Strelitzia rutilans*, n° 690, de la collection de M. *Auguste van de Woestyne*, à Wondelghem près de Gand. Le premier accessit au n° 796, *Pœonia moutan, rosea, odorata*, de la collection de M. *Josse Verleeuwen*, cultivateur-fleuriste à Gand. Le deuxième accessit, au n° 279, *Azalea indica*, de la collection de M. *Eugène d'Hane*, à Leeuwerghem.

Les plantes qui ont disputé les honneurs du prix de Belle Culture et ont mérité la mention honorable, sont :

N° 98 *Primula sertulosa*, de la collection de M. Burggraeve, à Gentbrugge.
168 *Dracœna terminalis*, de la collection de M. N. de Cock, à Loochristi.
173 *Amaryllis pulverulenta*, de la collection de M. J. de Cock, à Melle.

N° 287 *Anemone arborea*
288 *Pyrus japonica* } de la collection de M. l'avocat D'Hoop, fils, à Heusden.
289 *Neottia speciosa*

310 *Citrus aurantium, myrtifolium,* de la collection de M. le baron Du Bois d'Herdersem, à Nevele.

413 *Limodorum tankervilliæ*, exposé pour M. Jefferson, par M. N. de Cock.

424 *Kamellia japonica rubicaulis* } de la collection de M. Lanckman, cultivateur-fleuriste, à Gand.
429 *Azalea indica, fl. alb.*

639 *Azalea indica, fl. alb.* de la collection de M. van Cassel, cultivateur-botaniste, à Gand.

699 *Musa coccinea*, de la collection de M. Aug. van de Woestyne.

717 *Pœonia suffruticosa*, de la collection de M. van Geert, cultivateur-fleuriste, à Gand.

773 *Kamellia japonica, fl. alb. pl.*, de la collection de M. van Tieghem-van der Meersch, à Gentbrugge.

799 *Azalea indica, fl. purp. pl.*, de la collection de M. J. Verleeuwen, cultivateur-fleuriste, à Gand.

Le nombre de plantes ou arbustes, auxquels on accorde la mention honorable, étant déterminé par les arrêtés réglementaires, et MM. les Juges étonnés de voir tant de beautés réunies, demandent à l'unanimité, que M. le Président fasse les remercimens de la Société à tous les Membres dont les plantes embellissent le salon, et leur adresse indistinctement les expressions de sa reconnaissance.

La séance du 31 Janvier a été suivie du banquet d'usage. Les plus simples cultivateurs, assis à côté de nos premiers Magistrats et des citoyens les plus recommandables, reçurent dans cette fête si touchante, les médailles du concours des mains de M. le Président de la Société, de S. Ex. le Gouverneur, Comte de Leus, et de M. le Bourguemaître, Conseiller d'Etat, J. van Crombrugge.

Couplets chantés au banquet.

1.

Ma muse est un peu roturière
Et n'aime pas les airs altiers.
Le front orné d'un simple lierre,
Tous ses accords sont familiers.
Qu'un autre, en ses pompeuses rimes,
Chante les combats meurtriers,
Les grands Rois, les talens sublimes :
Moi, je chante les JARDINIERS.

2.

Au Mécène de la province
Nous devons pourtant un couplet.
Sage Ministre d'un bon Prince,
Au sein des Arts il se complait.
Il ne sort pas de son domaine,
En parcourant leurs ateliers;
Et c'est leur amour qui l'amène,
Au banquet de nos JARDINIERS.

3.

Par un décret, signé GUILLAUME,
Un Magistrat vient nous régir,
Qui fit des lois pour le Royaume,
Et qui nous les fera bénir.
Il protegera les sciences,
Soutiendra les arts et métiers,
Et, dans ses sages ordonnances,
N'oubliera pas nos JARDINIERS.

4.

Présentons aussi notre hommage
Au Président de ce banquet.
A ce savant, à ce vrai sage,
Chacun de nous doit un bouquet.
Jardin, tableaux, bibliothèque,
Il soutient tout de ses deniers,
Et Flore lui donne hypothèque
Sur les cœurs de nos JARDINIERS.

5.

Aux fêtes de la Botanique,
Mussche ne peut être oublié.
Les fleurs qui parent la Belgique,
Par lui seul ont fructifié.
Oui, je veux qu'un jour on l'honore
Dans nos savans calendriers,
Comme le Pontife de Flore
Et le patron des JARDINIERS.

6.

A nos Princes les fleurs sont chères,
Acacia, Myrte, Olivier,
A chaque pas, dans leurs parterres,
Croissent à l'ombre du Laurier.
Chacun admire un tel mélange,
Et Magistrats, Savans, Guerriers,
Pour cultiver la fleur d'Orange,
A l'envi se font JARDINIERS.

Observations sur les Salons de Fleurs.

L'année 1826 a commencé pour les Amis de Flore sous les meilleurs auspices : les expositions faites à Louvain, à Bruges, à Tournay et à Bruxelles, ont eu le plus grand succès. Nous regrettons de ne pouvoir parler des expositions de fleurs faites en d'autres lieux, et dont la notice n'est pas rendue publique.

Les expositions d'hiver ont malheureusement lieu à peu près le même jour, ce qui prive les Amateurs de la jouissance de pouvoir être présents à chacune d'elles.

Plusieurs raisons avaient fait remettre l'exposition de fleurs du salon de Gand au 31 Janvier, au lieu du 6 Février, jour fixé par le réglement; les Amateurs des villes voisines, ont eu par cette raison, la satisfaction de pouvoir se trouver aussi au salon de Gand,

où se trouvait réuni tout ce que Flore avait de plus riche et la Botanique de plus rare.

Près de 900 plantes ont été exposées : toutes étaient dignes d'être admises par leur soigneuse culture aux prix des concours. Les plantes exposées par la Société en témoignage d'estime particulière, pour les Membres de la Société, qui résident au-delà de quatre lieues de la ville de Gand ; ou pour les institutions étrangères et du Royaume, n'ont pas été exclues de tous ces concours, et le beau pied du *Limodorum tankervilliæ*, exposé pour M. Jefferson, ancien président des Etats-Unis, cultivateur à Monticello, par M. Nic. de Cock, y a obtenu entr'autres, les honneurs de la mention honorable.

Les expositions de fleurs sont toujours plus riches et plus brillantes en hiver qu'en été : on y voit la nature vaincue, et des fleurs s'épanouir dans un tems qui n'est pas celui de la floraison. On a remarqué cependant que depuis la première exposition, faite à Gand en Février 1809, jusqu'à ce jour, et quoique l'on ait donné à plusieurs plantes des soins tout particuliers pour en hâter la floraison, il s'en est trouvé dans toutes les classes ou dans toutes les familles qui se sont constamment refusées à embellir les expositions.

Il n'est pas rare cependant de voir dans les expositions à Gand un ensemble de fleurs dans toutes les classes du système Linnéen ; l'exposition de cet hiver, a donné cette aimable jouissance, à la cryptogamie près.

L'ami des Fleurs, et celui de la Botanique, font toujours des observations fructueuses en ces occasions : ils ont remarqué que la *pentandrie*, dans toutes les saisons, a primé sur toutes les fleurs exposées aux diffé-

rens salons qui ont eu lieu à Gand; qu'elle n'a pas eu de rivale plus marquante pour lui disputer les honneurs et les distinctions parmi les autres classes de fleurs, que la belle *décandrie*, laquelle, pendant les expositions d'été, a obtenu pour sa famille sept fois la couronne et cinq distinctions pareilles dans les salons d'hiver.

Ils ont remarqué encore, que quoique nous ayons le beau *Canna limbata*, le *Canna iridiflora*, et tant d'autres plantes, dont la floraison aux expositions d'hiver est presque naturelle, et nombre de beaux *Maranta*, la deuxième classe de plantes du système sexuel de Linnée ne s'est pas encore fait remarquer une seule fois dans nos trente-quatre expositions; que dans la 3me classe, à laquelle appartiennent la grande famille des *Iris*, celle des *Ixia*, ces jolies plantes du Cap, si variées par leurs couleurs, aucune ne s'est jamais fait remarquer. Plus justes envers la 7me classe, qui n'avait pas de fleurs brillantes à offrir, les botanistes, qui trouvent toutes les fleurs belles, auraient désiré au moins que des plantes de cette classe eussent disputé le prix de la belle culture et de la nouveauté; ils avaient le même reproche à faire à la 9me classe: mais il paraît qu'ils pouvaient l'adresser avec plus de raison à la 11me, qui aurait dû présenter la famille des *Joubarbes*, celle des *Euphorbes*, et nombre d'autres plantes recommandables pour leur culture et pour leur nouveauté.

On connaît les objections que les Amateurs de Fleurs feront à ce sujet; mais les Botanistes ne pourront pas les admettre, puisque le prix de la *belle culture*, est donné à Gand à des plantes peu communes, mais souvent aussi à d'autres, dont la végétation offre une culture bien entendue, et qu'en second lieu, la Société a indistinctement admis dans ses concours pour la col-

lection la plus riche en plantes nouvellement introduites, toutes les plantes sans en exclure aucune.

Qu'il ne soit pas facile de trouver des plantes pour les expositions dans les classes de petites familles, cela se conçoit: mais, que la 14me classe si riche en plantes, qui comprend les *Westringia*, les *Volkameria*, les *Clerodendrum*, les *Melianthus*, n'ait pas obtenu une seule distinction aux salons de Gand, cela ne se conçoit pas: du moins, les *Barleria* des Indes, les *Jacaranda*, le *Caldasia heterophylla*, pouvaient se mettre sur les rangs par leur nouveauté et recevoir à ce titre les honneurs des concours. Les *Draba*, les *Thlaspi*, les *Nasturtium*, les *Hesperis* et autres plantes de la 15me classe du système sexuel de Linnée ne devaient pas s'attendre à des palmes, c'est ce que disent les amateurs fleuristes, mais les *Cheiranthus*, les *Matthiola* et les *Cleome* auraient pu honorer cette classe.

A toutes les raisons que l'on avance pour prouver que la floraison des plantes ne dépend pas du cultivateur, mais de certaines causes qui se trouvent dans leur nature même, on croit pouvoir répondre que le contraire a été prouvé par plusieurs cultivateurs: l'on est d'accord, que plus le tems de la floraison d'une plante est éloigné de l'époque naturelle à laquelle on désire une plante en fleurs, et plus il est rare qu'on la voie fleurir dans une époque fixée: mais, lorsqu'on a vu en 1810, la *Rosa muscosa* en fleurs au salon d'hiver à Gand, le *Pœonia officinalis* à la même époque en 1813; les *Hydrangea hortensis*, les *Agapanthus umbellatus*, les *Lilium tigrinum* et autres plantes, fleurir en des tems, des saisons, qui n'étaient pas les leurs, il est permis de croire que les amateurs-fleuristes ne devraient pas connaître de fleurs, qui se refusent opiniâtrement à satisfaire à leurs soins et à nos désirs.

SOCIÉTÉ DE FLORE A BRUXELLES.

Le salon de la société a été ouvert au public les 19, 20 et 21 Février 1826. Dans sa séance du 18 Février, elle a adjugé le prix pour la plante la plus rare, dont l'introduction en Europe est très-récente : au *Crinum amabile*, présenté par M. de Caters, d'Anvers ; la mention honorable, au *Dracœna terminalis* et à un *Ardisia paniculata*, de M. Parmentier, à Enghien ; à un *Ixora incarnata* et *bonduca*, de M. van Donckelaer, à Louvain ; au *Cypripedium venustum*, de M. van Haelewyck, et au *Cunonia capensis*, de Mad. Meeus-Wouters, de Bruxelles.

Le prix pour la plante dont la floraison a offert le plus de difficulté, n'a pas été remis au *Lilium candidum*, ni à l'*Asclepias tuberosa*, que la société désirait couronner, elle a accordé ce prix au pied du *Rosa muscosa*, cultivé par M. Gielis, jardinier-fleuriste à Bruxelles.

Les plantes suivantes ont été mentionnées honorablement : le *Fritillaria imperialis*, de H. A. Overman ; le *Lilium concolor* et le *Pœonia sinensis*, de M. van Haelewyck ; le *Rosa damascena*, de M. Vandersande ; le *Rosa portlandica*, de M. Gielis, et le *Sophora tetraptera*, de M. le baron van Volden, de Bruxelles.

La médaille d'honneur pour la plante la plus remarquable par sa force, son éclat et sa beauté, a été décernée à un *Strelitzia reginæ*, exposé par M. van der Maelen.

Des mentions honorables ont été votées au *Mimosa decurrens*, de M. Audot, à Paris ; au *Mimosa latifolia*,

de M. Lambert de Roover, à Bruxelles; au *Neottia speciosa*, de M. d'Hoop, avocat; à un *Epacris attenuata*, de M. Buyck-van der Meersch; à un *Azalea indica* et *Kamellia sasanqua fl. pl.*, de M. Verleeuwen; à un *Elichrysum spectabile*, de M. van Geert; à un *Amaryllis johnsonia* et un *Musa coccinea*, de M. Lanckman, tous amateurs ou cultivateurs-fleuristes à Gand; au *Protea melaleuca*, de M. de Caters, à Anvers; au *Kamellia myrtifolia* et *Cunonia capensis*, de Mad. Meeus-Wouters, à Bruxelles; à un *Erythrina crista-galli*, de M. van Donckelaer, à Louvain; à un *Erica discolor*, de M. Connerade, à Enghien; à un *Azalea indica*, de M. van Haelewyck; au *Pœonia suffruticosa, fl. rosea*, de S. A. le duc d'Aremberg; au *Bryophyllum calycinum*, de M. le baron van Volden, et au *Musa rosacea*, de M. van der Maelen.

La médaille d'honneur pour la collection la plus riche en plantes rares et nouvelles, a été décernée à M. van Haelewyck, et mention honorable a été faite des collections de MM. van der Maelen, de M. le baron van Volden, de S. A. le duc d'Aremberg, de Mad. Meeus-Wouters, et de M. Huysman de Neufcourt.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE A LOUVAIN.

Le salon de la société a été ouvert au public les 6, 7, 8 et 9 Février 1826. Dans sa séance du 5 Février, elle a désigné le prix de la belle culture au n° 252, *Pœonia moutan, fl. rubro*, exposé par M. de Schrymakers de Dormael; le premier accessit au n° 93, *Kamellia japonica, fl. alb. pl.*, exposé par M. de Maugeer; le

deuxième, au n° 17, *Kamellia japonica, pœoniflora*, exposé par M. Staes, nég.

La mention honorable a été accordée aux plantes suivantes, d'après le rang qu'elles tiennent dans la notice des plantes de cette exposition.

N° 24 *Euphorbia punicœa*, exposé par M. Adelman.
26 *Limodorum tankervilliæ*, par M. Despitael.
30 *Goodyera discolor*, par M. le duc d'Aremberg.
75 *Azalea indica*, par M. Ferd. Dudekem.
82 *Kamellia japonica, fl. alb. pl.*, par M. Anchiau-Wouters.
83 ——— ——— *fl. incarnato*, par le même.
99 *Pyrus japonica, fl. alb.*, par M. Vermylen.
109 *Mimosa paradoxa*, par M. le vicomte de Spoelberch.
159 ——— ——— } par M. Deschrymakers.
161 *Amaryllis*, }
176 *Pœonia suffruticosa*, par M. Mertens, père.
181 *Rhododendrum ponticum*, par M. de Peuthy-Huldenberg.
213 *Kamellia japonica, pœoniſl. latifol.*, par M. van Donckelaer.
253 *Epacris rosea*, par M. Deschrymakers de Dormael.

La direction de la société n'a pas eu la satisfaction de pouvoir remettre tous ses prix de concours : elle a vu avec regret que le *Pœonia officinalis, fl. rub. pl.;* le *Lilium candidum* et le *tigrinum*, ne se sont pas encore présentés au concours : elle se permet de croire qu'elle sera plus heureuse pour l'exposition d'été de 1826, qu'elle aura la satisfaction de pouvoir couronner à cette époque, le *Chrysanthemum indicum*, ou l'une de ses variétés.

La société n'a également pas remis cette année la médaille de concours qu'elle avait proposée pour la collection la plus complète de pommes bien venues et bien conservées et riche en nombre de variétés nouvelles, les conditions de son programme n'étant pas remplies.

SOCIÉTÉ DE FLORE A BRUGES.

La société a ouvert le salon de fleurs au public les 6, 7 et 8 Février 1826. Le *Fritillaria imperialis*, cultivé par M. Brunon Drubbele, proposé en concours en 1825, a obtenu la première médaille d'honneur; celle, destinée à la plante la mieux cultivee, a été décernée au *Pœonia arborea*, de M. Bertram; la mention honorable a été accordée au *Kamellia striata*, de M. J. Jooris, amateurs-fleuristes à Bruges.

Les plantes que l'on a jugées pouvoir concourir pour le prix de la belle Culture, ont été : le *Hyacinthus orientalis*, cultivé par M. van den Bogaerde, de Merlebeke, président de la société; le *Magnolia discolor*, de M. Chantrell de Stappens; un *Epacris purpurascens*, et un *attenuata*, et un *Illicium floridanum*, de M. le vicomte Ed. de Nieulant; le *Ledum Palustris* et le *Azalea carnea*, de M. le Gillon Goemaringe; et un *Erica versicolor*, de M. de Schietere, de Lophem.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en plantes et en belle culture, a été adjugée à M. Chantrell de Stappens; et la mention honorable, au contingent de M. le vicomte Ed. de Nieulant.

L'exposition de fleurs à Bruges a offert un ensemble de 621 plantes.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE TOURNAY.

La 15me exposition publique a eu lieu les 5, 6, 7 et 8 Février 1826. La médaille d'honneur qu'elle accorde à tout particulier, sociétaire ou non, qui aurait gagné *une nouvelle espèce de poire fondante*, dans l'arrondissement de Tournay, n'a pas été remise, parce que les formalités voulues pour ce concours, n'ont pas été remplies. Celle destinée à celui qui présentera à l'exposition les plus belles poires et les plus belles pommes de dessert et de préférence de nouvelles espèces de poires fondantes, a été décernée à M. Dufour, jardinier de M. Rutteau-Camarte.

La société n'a pas eu la satisfaction de pouvoir remettre la médaille de concours à la Rose des Dames, (*Rosa centifolia pomponia*), proposée pour cette exposition.

Elle a remis le prix de la Belle Culture au *Daphne indica*, cultivé par M. Delbrouque, jurisconsulte à Tournay. Elle a accordé le premier accessit au *Correa speciosa*, cultivé par M. H. J. Oakes, et le second, au *Kamellia japonica, fl. st. pl.*, cultivé par M. Dehults, président de la société ; ainsi que la mention très-honorable pour la culture du *Bromelia ananas rubrifolia;* et la mention honorable aux plantes suivantes: *Pittosporum undulatum*, de M. A. Bonnart; *Tulipa gesneriana*, du même; *Convallaria majalis*, de M. J. F. Claes ; *Primula sertulosa*, de M. R. de Rasse ; *Jasminum hirsutum*, de M. Dumon-Dumortier; *Fritillaria imperialis*, de M. Herlaut; *Goodyera discolor* et *Azalea discolor*, de M. Oakes.

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE HARLEM.

La société a vu avec satisfaction le succès de ses expositions ; l'administration municipale de Harlem vient d'accorder un salon plus vaste à cette intéressante société, lui cédant à cet effet, la grande salle connue sous le nom de *groote zaal van den stads doelen.*

L'exposition des plantes et végétaux aura lieu les 9, 10, 11 et 12 Juin 1826; tous les amateurs de culture sont invités à vouloir orner ce salon par l'envoi des plantes qui y seront admises aux concours.

L'envoi en doit être fait franc de port à M. A. Bolleurs, cultivateur-fleuriste à Harlem, depuis le 3 Juin jusqu'au 5 à midi.

Les personnes qui se proposeraient d'y envoyer des plantes, sont invitées de vouloir faire connaître avant le premier Juin, à MM. les membres de la commission, par lettre affranchie, quels seront les noms des plantes qui lui seront adressées.

M. J. T. Siegel, secrétaire-perpétuel de la société, donnera à toutes personnes, qui le désireraient, les renseignemens nécessaires.

La troisième exposition de fleurs que la Société économique fera à Utrecht, aura lieu le 23, 24, 25, 26, 27 Juin 1826. On y admettra les plantes envoyées franc de port, depuis le 15 Juin jusqu'au 19, à midi, inclusivement.

M. P. van der Star, secrétaire de la société à Utrecht, est chargé de donner connaissance au public de tout ce qui est rélatif à cette exposition.

VARIÉTÉS.

Revue de la Flore de Spa, par A. L. S. Lejeune, *membre de la société royale d'agriculture et de botanique à Gand. Un vol. in*-8. *Liège.*

Les environs de Spa et le pays de Liège, bien que plusieurs fois visités par des botanistes célèbres, par Dodoens, par Lobel, par Ray, par Wulfen, etc. étaient totalement inconnus à la généralité des botanistes. Lors de la publication de la *Flore française*, par M. Decandolle, la végétation de cette contrée n'avait encore attiré les regards de qui que ce soit, et, comme le représente la carte annexée à cet ouvrage, le pays de Liège était un désert pour la botanique. Il est vrai que Rosin, élève de Linnée, avait publié un *Herbier portatif* des plantes des environs de Liège, mais le peu de mérite de cet ouvrage, l'avait fait tomber dans l'oubli.

A cette époque, deux botanistes très-instruits entreprirent la botanographie de l'ancien évêché. Lors de la publication de la statistique du département de l'Ourte, le préfet leur demanda une notice de leurs découvertes; elles furent remises et celle de M. Lejeune préférée. Alors, le savant et modeste M. Dossin, dégouté de la botanique, en négligea l'étude et se retira du tumulte du monde pour vivre dorénavant inconnu : tant il est vrai que le découragement se saisit presque toujours de ceux qui croient avoir été le sujet d'une injustice. MM. Lejeune et Dossin étaient deux botanistes très-instruits et qui auraient dû, pour le bien-être de la science, se communiquer leurs observations et travailler

ensemble à la flore de leur pays commun : par malheur, il en fut tout autrement. M. Lejeune, craignant d'être devancé, publia en 1811, la première partie de la *Flore de Spa*, et comme il très-naturel de le croire, l'ouvrage se ressentit de cette précipitation. La Flore de Spa est néanmoins un des ouvrages les plus importans auxquels la Flore Française ait donné naissance, et par là on peut connaître la végétation des Ardennes.

Peu de pays furent explorés avec autant de succès : M. Lejeune fut aidé par de puissans collaborateurs, par M^elle^ M. A. Libert, MM. Nyst, Michel, Haënen, Vittu ; etc., aussi son ouvrage laisse-t-il peu de chose à désirer sous le rapport des découvertes. On fut étonné d'y rencontrer un aussi grand nombre d'espèces de plantes. Les descriptions de la Flore de Spa sont généralement bonnes : celles de la 1^re^ partie sont imitées de la *Flora Gallica*, de Loiseleur-Deslongchamps, celles de la seconde, le sont de la *Flore Parisienne*, de Mérat. La seule chose que l'on pourrait reprocher à cet ouvrage, est, comme je l'ai dit, la précipitation qui avait produit plusieurs incorrections, sur-tout dans le 1^er^ vol. Le but de M. Lejeune en publiant aujourd'hui la revue de sa flore, est de rectifier ses incorrections et de faire connaître les espèces découvertes depuis sa publication.

L'auteur, soit dit en passant, critique dans sa préface M. Decandolle, dont la Flore Française, aidée des opérations militaires de Napoléon, menaçait, dit-il, d'envahir toute l'Europe. Cependant, cela n'a rien d'étonnant, puisque nous voyons, dans le même ouvrage, la flore du modeste village de Spa, envahir tout notre Royaume. Qui croirait, par exemple, que les plantes de Cologne, de Luxembourg, de Lille, de Tournay, d'Anvers, de Maseyck, soient du domaine de

la Flore de Spa? Ce n'est pas que l'auteur de la Revue ait eu tort de décrire les plantes de ces villes, mais alors il ne fallait pas critiquer M. Decandolle. A cette petite observation près, la Revue de la Flore de Spa répond parfaitement à son titre. M. Lejeune y passe en revue toutes les plantes de sa Flore, il fait l'appel nominal de celles auxquelles il n'a rien à reprocher, et présente ses observations sur les autres. Rien n'égale la franchise avec laquelle il redresse ses erreurs; ces rétractations peuvent être citées comme des modèles, car on sait qu'aujourd'hui peu de naturalistes sachent convenir de s'être trompés. Quand on sait rétracter ses fautes avec autant de franchise, c'est en quelque sorte un honneur d'en avoir commis.

La Revue de la Flore de Spa renferme un grand nombre d'espèces nouvelles et rares: le talent distingué de son auteur nous garantit leur exactitude; ainsi nous ne le suivrons pas dans toutes ses observations, puisqu'alors il faudrait citer tout l'ouvrage; nous nous bornerons à quelques remarques et à citer les espèces nouvelles: M. Lejeune verra dans ces remarques tout le prix que nous attachons à son livre.

La *Veronica limosa* Lej., ne nous paraît qu'une variété de la *V. beccabunga:* la longueur proportionnée des bractées dans les Véroniques, est un faible caractère lorsqu'il est isolé et d'après cela nous serions tentés de rapporter, aussi comme variété, la *V. laxiflora* Lej. à la *V. glabra* Ehrh.

D'après M. Lejeune, la *Valeriana vesicaria*, décrite par l'abbé Hocquart dans sa Flore de Jemmappes, n'est autre chose qu'une monstruosité de la *V. dentata.*

Le *Cyperus longus*, Fl. de Spa, nous paraît être une sous-espèce remarquable que nous proposons de

nommer *Cyperus thermalis* Nob. Cette plante croît en abondance à Borcette le long de l'étang-chaud, où elle nous a été montrée par le savant entomologiste Meigen.

L'*Alopecurus paludosus* M. et K., est certainement la même chose que l'*A. fulvus* Sm.

La réunion des Festuques proposée par M. Lejeune, ne sera adoptable que lorsqu'on pourra la fixer par des caractères certains: dans l'état actuel, le genre *Festuca* est d'une extrême difficulté.

Libertia arduennensis. Ce genre mérite une explication de notre part. En 1822, dans nos observations botaniques, nous avons dédié à Mlle Libert, un genre composé d'espèces distraites des Hemerocalis. Depuis lors, nous avons vu dans Heudel, que M. Thunberg avait précédemment formé pour ces espèces un genre *Hostia*, et M. Sprengel un genre *Funkia*; mais comme il existait déjà un genre *Hostia* formé par Jacquin, antérieurement à Thunberg, et un genre *Funkia* formé par Willdenow antérieurement à Sprengel, il se trouve que le nom de *Libertia* que nous lui avons imposé, doit nécessairement prévaloir. Quoiqu'il en soit, dans notre Agrostographie Belgique, nous avons dédié à M. Michel la plante que M. Lejeune dédie ici à Mlle Libert.

Triticum nardus. Il faut exclure les synonymes de Roemer et Schultes et de Schrader: les *Brachypodium tenellum*, *tenuiflorum* et *nardus*, sont trois espèces très-différentes.

Pulmonaria angustifolia. Cette plante ne croît pas à Dickirch, mais bien le *Lithospermum purpureo-cœruleum.*

Viola calaminaria Lej. Cette plante est tout-à-fait la *V. lutea* Smith. Nos herborisations dans les Ardennes nous en ont fourni trois variétés remarquables: la 1re a les fleurs très-petites, les tiges souvent couchées, c'est

notre *V. lutea calaminaria*; la 2de, *V. lutea macrantha*, a les fleurs très-grandes et souvent dressées; enfin la 3me, *V. lutea cœrulescens*, n'est qu'une modification de la précédente, à fleurs bleuâtres et c'est dans cet état qu'elle est figurée dans l'*English Botany*.

La *Viola intermedia* Lej. est très-répandue dans toutes les Ardennes, nous la croyons une variété de la *V. tricolor* ou de la *V. sudetica*.

Ornithogalum Belgicum. Cette plante est décrite et distinguée avec soin.

Saxifraga confusa. C'est la *S. palmata* Smith.

Saxifraga aggregata. Cette plante ne serait-elle pas la *S. sponhemica* Gmel. ?

Cerastium aquaticum. — Le *Larbrea aquatica* rapporté comme synonyme à cette plante, ne lui appartient pas, mais bien au *Stellaria aquatica* Lem. — *St. alsine* Hoffm. Cette erreur est répétée du Prodromus de M. Decandolle, où elle a été commise par M. Seringe; il est important de la rectifier, de crainte qu'elle ne s'introduise dans la botanique pratique. Au reste, le simple examen des caractères génériques, indiqués par M. Aug. St. Hilaire pour son genre *Larbrea*, la forme urcéolée du calice et la périgynie des étamines, suffit pour la rectifier.

Rosa resinosa Lej. — *R. rubiginosa resinosa* Wallr.

Rosa ambigua Lej., paraît être une var. du *R. canina*.

Rosa glauca Lej. C'est une légère modification du *R. rubrifolia* Vill., la *R. cinnamomea*, en est entièrement différente.

L'erreur dans laquelle est tombé M. Lejeune, provient de celle de M. Thory, qui s'est fortement trompé en séparant la *R. glauca* de la *R. rubrifolia*, et en rapportant la 1re à sa *R. canina*, et la 2me à sa *R. cinnamomea*. Au contraire, la *R. rubrifolia* a une telle ana-

logie avec la *R. canina*, qu'elle n'en est peut-être qu'une sous-espèce, mais elle n'a aucun rapport avec la *R. cinnamomea*, si ce n'est par la couleur de l'écorce.

Il est à regretter que M. Lejeune n'ait pas indiqué les caractères des nombreuses espèces du genre *Rubus*. Les espèces de ce genre nous paraissent trop multipliées et il est probable que l'on devra en retrancher un bon nombre.

Geum rubifolium Lej. C'est le *G. intermedium* Ehrh.

Thalictrum heterophyllum. — *Th. nigricans* Jacq.

Ajuga alpina. Cette plante diffère totalement de l'*A. alpina* de Linné, nous proposons de la nommer *A. arduenna*.

Mentha velutina. — *M. gratissima* Fl. de Spa.

Mentha nepetoïdes Lej., voisine de la *M. nemorosa*.

Mentha elegans. — *M. gentilis variegata* Sm.

Mentha diffusa Lej. — *M. agrestis* Sm.

Mentha elliptica Lej.

Thymus reflexus, voisin du *Th. sylvestris*.

Thymus inodorus Lej., voisin du *Th. angustifolius*.

Cardamine libertiana Lej. — *C. umbrosa*, Fl. de Spa.

Trifolium heterophyllum Lej. Cette plante serait-elle la même que celle indiquée sous ce nom par Trattinnick? les caractères indiqués paraissent assez bien concorder ensemble.

Sonchus parviflorus Lej.

Centaurea denticulata Lej., nous paraît une variété du *C. jucea*.

Sagina saxatilis Lej.

Verbascum ambiguum, est une variété du *V. nigrum*, plante très-variable.

Alsine neglecta. — *Stellaria neglecta* Weihe.

Crepis gracilis, c'est une variété du *C. fœtida*.

Pour ce qui est des plantes intéressantes et curieuses dont le nombre est trop grand pour être citées ici, nous renvoyons à la *Revue de la Flore de Spa.* Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui s'occupent de botanique indigène, et nous ne balançons pas de dire qu'il n'a été publié sur notre Flore aucun ouvrage plus riche en faits nouveaux, si ce n'est la Flore de Spa elle-même.

M. Lejeune annonce dans sa préface qu'il se propose d'étudier la végétation des Ardennes en général. Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'il réalise ce projet. On sait que les Flores des Pays de Montagnes offrent de grands avantages sur celles des pays de plaines; les Flores de Ligfoot et de Hooker sont presque toute la Flore Britannique, celle de Villars est presque toute la Flore Française. B. D.

Flora Belgii septentrionalis, auct. H. C. van Hall. *Vol.* 1. *plantas phanerogamas continens. Amst.,* 1825. *in*-8.

Les premiers fondemens de la Flore des Provinces septentrionales de notre Royaume furent jettés par P. Herman, en 1687, dans son *Catalogus horti Lugduno-Batavi;* il indiqua les plantes indigènes à peu près comme Boerhaave le fit par la suite. A la vérité, ces sortes d'annotations ne concourraient que bien peu à les faire connaître et il fallait pour cela un ouvrage qui y fût entièrement consacré; c'est ce qu'entreprit J. Commelin, dont le catalogue des plantes indigènes à la Hollande, est encore de nos jours consulté avec fruit.

Lorsque le génie prodigieux de Linné eut réformé l'histoire-naturelle, la Hollande qui était alors la patrie adoptive de ce grand homme, ne manqua pas de saisir avec empressement une aussi belle occasion de présenter ses richesses botaniques sous un point de vue neuf,

clair et précis. D. de Gorter, profitant des travaux de Commelin, publia d'abord une Flore de la Gueldre, ensuite une *Flora Belgica*, enfin la *Flora VII Provinciarum*, qui, jusqu'à ce jour a été en possession de faire connaître les végétaux indigènes. Ces ouvrages, et sur-tout le dernier, acquirent à leur auteur une juste réputation et dans leur respect, les botanistes Bataves n'osant y porter la main, se contentaient d'y faire des supplémens. Cependant on aurait dû voir que Gorter est tombé dès la première page dans une faute énorme pour un ouvrage usuel: les caractères génériques n'y sont pas indiqués, et comment analyser une espèce sans connaître le genre auquel elle appartient?

Pour remédier à cette faute, M. Steckhoven-Schuurman rassembla dans un petit volume, les découvertes de Gorter et de ses successeurs. Hors quelques espèces indiquées par le savant professeur Reinwardt, cet ouvrage offre peu d'observations nouvelles et les variétés sont souvent données pour des espèces; néanmoins il a été très-utile aux botanistes hollandais, dont il était le manuel (1).

La *Flora Belgii septentrionalis* ressemble assez, quant à la forme, au *Kruidkundig handboek* de M. Steckhoven; comme lui, elle présente les végétaux décrits vis-à-vis, en latin et en hollandais; mais c'est tout autre chose sous le rapport de l'exécution qui est très-soignée. M. van Hall n'a pas cru devoir suivre un auteur de préférence, il s'est attaché à celui qui lui paraissait le meilleur. Les sources où l'on voit qu'il a puisé le plus généralement, sont le *Systema vegetabilium* de Roemer

(1) Je dis ceci de la phanérogamie, car pour la cryptogamie, j'ai découvert qu'elle est littéralement copiée de la *Flora Halensis* de M. Sprengel.

et Schultes, le *Synopsis* de Persoon, et la *Flore française* de Decandolle. L'ouvrage est classé suivant le système Linnéen, nous eussions préféré le voir rangé suivant les familles naturelles, dont l'étude est, de nos jours, reconnue indispensable; mais cette étude est très-peu cultivée dans notre royaume, et avant tout, M. van Hall écrivait pour être compris. A l'entrée de chaque classe, un tableau analytique facilitera singulièrement l'analyse, et cette innovation nous paraît très-heureuse, quoique les caractères génériques soient parfois trop restreints; en un mot, cet ouvrage est rédigé avec le plus grand soin et fera beaucoup d'honneur à la sagacité de son auteur.

Parmi beaucoup de plantes intéressantes, nous avons observé les suivantes qui sont nouvelles pour la Flore Belgique, c'est-à-dire qui n'ont pas été publiées précédemment : *Salicornia procumbens, Elymus geniculatus, Potamogeton prælongus, P. acutifolius, P. zosteræfolius* qui serait mieux nommé *P. zosterophyllus, Ruppia rostellata, Viola mirabilis, Erythræa linariæfolia, Juncus tenuis, Thlaspi hirtum, Erodium malachoïdes, Aster punicеus, Pyrethrum maritimum, Carex aquatilis, Agrostis maritima, Scirpus pungens, S. tabernæmontani, Gentiana uliginosa, Polygala oxyptera.* En outre, on y propose deux espèces nouvelles, le *Draba Boerhaavii*, qui nous paraît être le *D. præcox* Stev. indic. syst., et l'*Hieracium dunense*, qui n'est peut-être qu'une variété de l'*H. umbellatum.* A travers une foule de plantes rares, nous avons encore remarqué les suivantes : *Scirpus uniglumis, Clenopodium hirsutum, Fritillaria meleagris, anemone apennina, Salsola tragus, Lamium incisum, Sisymbryum obtusangulum*, qui nous paraît être le *S. irio* de Gorter et de plusieurs

autres, *Geranium lucidum*, *Helmintia echioïdes*, *Medicago minima*, *Malaxis paludosa*, plusieurs *Carex*, *Amaranthus retroflexus*, *Bromus nitidus*, *Aira discolor*, *A. multiculmis*, *Viola sylvestris*, *Chenopodium ficifolium*, *Silene anglica*, *Monotropa hypoxya*, *Lactuca saligna*, etc. etc. Enfin, nous avons vu avec plaisir que M. van Hall rétablit le genre *Honkenya* d'Ehrhart, qui n'a ni le port, ni les caractères des *Armeria:* ce genre doit être necessairement adopté ; mais alors, l'*Honkenya* de Willdenow, devra prendre un nouveau nom, et nous proposons de le nommer *Hallia*, en l'honneur du savant auteur de la *Flora Belgii septentrionalis*, restaurateur du genre formé par Ehrhart. Après avoir cité ce que l'ouvrage offre de plus remarquable, nous sommes forcés de convenir que plusieurs plantes paraissent avoir été déterminées ou adoptées avec trop de précipitation ; telles sont par exemple : le *Blitum virgatum*, l'*Eriophorum gracile*, le *Scirpus multiculmis*, le *Trifolium scabrum*, le *Lepidium procumbens* et autres. Nous les indiquons afin que, dans une autre édition, M. van Hall puisse faire disparaître ces légères taches qui n'empêchent pas que son ouvrage ne soit un des mieux faits que la Hollande ait encore produits. Espérons que la cryptogamie que promet M. van den Ende, ne lui cédera en rien. B. D.

Plantes Cryptogames du Nord de la France, par H. Desmazieres, *fascicules* 2 *et* 3. *in*-4. *Lille*, 1826.

Dans les livraisons de Mars et Avril 1825, nous avons rendu compte du premier fascicule de cet ouvrage, nous avons fait voir ce qu'il était et ce qu'il promettait de devenir. Nous n'avons pas été trompés dans notre espérance ; les plantes cryptogames du nord de la France

offrent beaucoup d'intérêt, sur-tout par les notes savantes qui très-souvent accompagnent les plantes qui en sont l'objet. C'est là une innovation très-heureuse, mais il en est une autre qui ne l'est pas moins, je veux parler des figures microscopiques des oscillatoires et des conferves. Il serait à désirer que l'auteur étendît cette excellente méthode aux plantes intestines dont l'organisation est la moins bien connue dans tous les végétaux.

Nous ne citerons pas toutes les plantes rares renfermées dans ces deux fascicules, et nous nous bornerons à indiquer celles données comme nouvelles, qui sont, dans le 2^d^ fascicule, les *Polyporus cellarii* et *Puccinia junci*, et dans le 3^me^ fascicule, les *Mycoderma cerevisiæ*, *M. maltynniperini*, *Sporotrichum geochroum*, *Tolephora intermedia*, qui nous paraît être le premier état du *Th. alutacea* Pers., *Agaricus griseo-pallidus*, *Uredo Iridis* et *Æcidium statices*. Pour ce qui est de l'*Uredo statices*, cette plante n'est rien moins que nouvelle, comme le pense M. Desmazieres, elle a été décrite dans le 2^d^ vol. de la *Flora Berolinensis*, de Schlechtendal, pag. 126, sous le nom de *Caeoma armeriæ*, et comme ce nom spécifique est antérieur à celui des fascicules, cette plante devra se nommer *Uredo armeriæ*.

Le 3^me^ fascicule présente des remarques très-intéressantes sur le genre *Mycoderma*. Ces singulières productions, vulgairement nommées *fleurs* ou *mâtons*, se rencontrent fréquemment à la surface des substances fermentées exposées à l'air libre, sur le vin, sur la bière, où elles forment une espèce de pellicule qui surnage le liquide. Dans l'idée que s'en forme M. Desmazieres, cette pellicule, observée au microscope, est d'abord composée de corpuscules monadaires, très-simples, hyalins, gélatineux, prodigieusement petits, libres et doués

d'une locomobilité très-sensible dans la plupart des espèces. Mais bientôt, comme si ces petits êtres éprouvaient une sorte de besoin d'association, ils se réunissent bout-à-bout en séries linéaires. Par cette aggrégation, ils constituent des filamens hyalins très-nombreux, rameux, moniliformes ou cloisonnés et presque toujours couchés sur le liquide où ils s'entrecroisent et prennent l'aspect d'une pellicule. Telle est l'opinion de M. Desmazieres sur la structure des Mycodermes et nous sommes loin de la croire impossible, quoique n'étant pas à l'abri de toute objection. Cette opinion se rattache à l'animalité des nostocs et des oscillatoires, proclamée par Vaucher, Mertens, Agard, Bory, etc., mais alors, pourquoi placer parmi les végétaux des êtres *doués d'une locomobilité très-sensible ?* Pourquoi les faire figurer parmi les *plantes cryptogames* du nord de la France? Quoiqu'il en soit, il est à espérer que l'ardeur de messieurs les *Mycodermophiles* ne les portera pas à rapporter à ce genre les *fleurs* ou *mâtons*, voire même les crêmes ou les écumes de certaines substances, qui n'ont rien de commun avec la végétation.

Les plantes cryptogames du nord de la France se distinguent particulièrement par l'heureux mélange des plantes cryptogames terrestres et marines, et sur-tout par l'exactitude et les soins apportés à cet ouvrage. B. D.

Choix des Plantes de la Belgique, par A. L. S. Lejeune *et* R. Courtois, 1^er^ *fascicule. Liège,* 1826.

Donner un herbier naturel des plantes indigènes, tel est le but que se proposent MM. Lejeune et Courtois, dans l'ouvrage dont nous annonçons le 1^er^ fascicule. Les meilleures descriptions, les planches les plus exactes

laissent souvent quelque chose à désirer et les botanistes savent que parfois ils sont forcés de recourir aux herbiers, pour lever des doutes que l'inspection seule peut dissiper; ainsi on doit savoir gré à MM. Lejeune et Courtois de leur entreprise, et il est fort à désirer qu'elle soit heureusement conduite à son terme.

Chaque fascicule renferme 50 espèces, dont les échantillons sont libres et non-collés, ce qui offre à la vérité l'avantage de pouvoir examiner la plante sous toutes ses faces, mais il paraît que dans un ouvrage qui est destiné à suppléer aux gravures et à être cité comme tel, il serait préférable que les plantes et les étiquettes fussent attachées dans chaque feuille de papier, de crainte de désordre. Nous aurions encore désiré que l'on indiquât sur les étiquettes les localités des plantes, ou du moins celles où l'échantillon a été cueilli, ce qui est tout-à-fait de rigueur. Enfin, nous nous permettrons encore une petite observation, savoir: qu'il serait convenable qu'un tableau des espèces contenues dans chaque fascicule fût collé sur le titre, afin de faciliter les recherches.

Nous avons examiné attentivement les plantes qui forment le 1^er^ fascicule, et nous les avons trouvées désséchées et dénommées avec soin, aussi n'en devait-on pas moins attendre du zèle et du talent de MM. Lejeune et Courtois. Le premier est auteur de la *Flore de Spa* et de la *Revue de cette Flore*, dont nous avons rendu compte, et les plantes qui composeront les fascicules, pourront être considérées comme les types de la Flore de Spa. Ainsi le *Choix des plantes de la Belgique*, ne peut manquer d'être accueilli favorablement et deviendra très-précieux pour les universités, pour les botanistes et même pour les amis des sciences. Il est vrai que très-souvent on n'attache de prix à un herbier qu'autant

qu'on l'a formé soi-même, mais celui-ci sera commode pour ceux qui voudront, sans sortir de leur duvet, faire connaissance avec la flore indigène.

Les graminées et les cryptogames ne figureront pas dans le *Choix des plantes de la Belgique*, les premières étant déjà publiées avec succès par M. Michel, et les secondes par M. Desmazieres. On sait que dans un ouvrage de ce genre, il est important qu'aucune plante n'ait été cultivée, la culture dénaturant le plus souvent le port et l'aspect des espèces, et nous ne doutons pas que les auteurs ne sentent cette vérité et n'apportent le plus grand soin à bannir de leur ouvrage toute plante qui n'aurait pas été cueillie dans son lieu natal. B. D.

Dictionnaire portatif de chimie et de minéralogie, par M. Drapiez. *Bruxelles*, 1825.

Cette production, dont des circonstances indépendantes de notre volonté, ne nous ont pas permis de rendre compte jusqu'à ce jour, est une des plus importantes que notre pays ait vu éclore depuis plusieurs années sur les sciences naturelles. Il y a long-tems que M. Drapiez est connu par ses travaux scientifiques et par son ardeur à propager les connaissances utiles; le succès obtenu par la première édition de son dictionnaire est un sûr garant de celui qui attend la seconde. Ce livre doit d'ailleurs être distingué de tous ceux qu'on voit paraître depuis plusieurs années sous le nom de dictionnaire, et dont les auteurs inconnus, parmi ceux qui cultivent les sciences, n'ont d'autre mérite que d'avoir recueilli dans des ouvrages estimés, des lambeaux épars, auxquels, dans leur impuissance, ils n'ont

pu donner d'autre lieu que les pages qui les renferment. A ceux qui veulent s'assurer du soin avec lequel M. Drapiez a mis son livre au niveau de la science, nous recommandons la lecture des articles *chlore*, *combustion*, *sélénium*, *théorie atomistique*, etc., à ceux qui aiment les questions profondes, traitées d'un style à la fois concis et élégant, nous indiquerons l'article *changemens géologiques*, *surface de la terre*, etc. à ceux enfin qui désirent acquérir sans beaucoup de peine, des idées nettes sur les différentes parties de la chimie et de la minéralogie, nous recommanderons l'ouvrage entier. Cependant, pour faire la part de la critique, nous signalerons à l'attention de l'auteur, l'article *absorption*, où il est dit que de l'eau mise en contact avec du chlore s'empare de ce gaz et forme de l'acide hydrochlorique. Nous avons pensé jusqu'à présent que de l'absorption du chlore dans l'eau il ne résulte qu'une dissolution de chlore et que l'acide hydrochlorique se forme, lorsque l'action du chlore sur l'hydrogène de l'eau, favorisée par les rayons solaires ou par la chaleur rouge, donne lieu à la décomposition du liquide, à la combinaison de l'hydrogène avec le chlore et à un dégagement de gaz oxigène. Nous désirerions aussi plus de détails sur quelques points difficiles de théorie; par exemple, sur la distinction des *chlorures* et des *hydrochlorates*. L.

Bydragen tot de Natuurkundige Wetenschappen, verzameld door H. C. van Hall, N. Vrolik en G. Mulder. *Eerste deel, n°* 1.

Ce recueil périodique consacré aux sciences naturelles, est annoncé comme devant paraître tous les trois mois,

savoir, le 1^r^ de Mars, de Juin, de Septembre et de Décembre. Les quatre livraisons formeront un vol. in-8. divisé en deux parties, dont la première contiendra des mémoires originaux traitant 1° de la *physique*, 2° de la *chimie*, 3° de la *géologie* et de la *minéralogie*, 4° de la *botanique*, 5° de la *zoologie et de l'anatomie comparée*, le tout enrichi de mélanges et de notices historiques. La seconde partie contiendra la revue des ouvrages nouveaux et le recueil des nouvelles scientifiques les plus intéressantes. Nous avons sous les yeux la première livraison; elle commence par une préface très-bien écrite, due à la plume de M. le professeur Moll; nous avons été surpris de ne pas trouver dans cette espèce d'introduction, un seul mot sur la *Correspondance mathématique et physique*, que M. le professeur Garnier et M. Quetelet publient depuis un an, avec le plus grand succès. Il nous paraît difficile aussi de concilier les couleurs patriotiques des *Bydragen* avec le conseil donné par M. Moll à M. Overduin, de Breda, de soumettre son *élaine* (huile épurée à l'usage des horlogers), qui lui a valu une distinction honorable à l'exposition de Harlem, au jugement de la société anglaise pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce. Les articles principaux de la première section sont: une notice de M. *Alma*, d'Amsterdam, sur un phénomène observé pendant la préparation de l'acide nitroso-nitreux; une autre de M. *G. J. Mulder*, sur l'acide rosacique; un mémoire de M. *Dumortier*, de Tournay, sur le genre *salix* et la famille des *amentacées* en général; des observations de M. *Tinant*, de Luxembourg, sur le sol et les plantes de la province de Luxembourg; de M. *van Hall*, sur les espèces indigènes de *Rizomorphe*; de M. *Vrolik*, sur des

vers trouvés dans les veines pulmonaires, l'artère, les branches de la trachée-artère et la substance pulmonaire du Marsouin (*Delphinus phocæna*, L.); et de M. *Moll*, sur une découverte dans l'Océan pacifique. La section des analyses contient celle du mémoire de M. *Koning*, sur l'inflammation spontanée du phosphore; de celui de M. *van Dyk*, sur l'emploi du charbon végétal et animal; de la monographie de quelques genres de mammifères, par M. *Temminck;* de celle des *libellulinées*, par M. *Vanderlinden*, de Bruxelles. L.

PROSPECTUS.

De la Splendeur des Beaux-Arts en Italie, jusqu'à Raphaël, et de leur décadence progressive après sa mort, par J. Odevaere, *Peintre de Sa Majeste le Roi des Pays-Bas, Chevalier de l'Ordre du Lion Belgique, Membre de la Société des Beaux-Arts de Gand, etc. etc.*

> Faire entrer la considération des Beaux-Arts, dans l'art de gouverner les peuples, c'est leur donner une importance dont il faut que les productions se ressentent.
>
> Diderot, *Réflexions sur la peinture.*

Cet ouvrage est le fruit des études et des réflexions d'un artiste pendant un séjour de huit ans en Italie. M. Odevaere ayant remporté, en 1804, le grand prix de peinture à Paris, reçut du gouvernement français, le brevet de pensionnaire pour aller continuer ses études à Rome.

Tout occupé de son art, il fit, d'après les conseils

de son maître, M. David, une étude suivie des ouvrages des très-anciens maîtres, dans les différentes parties de l'Italie.

Ces zélés restaurateurs des arts, étaient élèves des artistes grecs, qui après la longue barbarie, occasionnée par les fréquentes invasions des peuples du nord et la chute de l'empire romain, ramenérent la peinture en Italie, et firent luire ce faible crépuscule, avant-coureur d'un jour si brillant.

L'auteur, en examinant par quelles causes les arts s'élevèrent à une si grande hauteur chez les Grecs anciens, les aperçoit de même en Italie, dans les siècles appelés de la renaissance, et en fait connaître aussi les résultats.

Les arts se perfectionnent par le zèle des premiers maîtres, par les encouragemens que toutes les classes de la société prodiguent aux talens naissans, et enfin par l'heureuse découverte des restes précieux de l'art chez les anciens.

Ces causes réunies amènent l'époque où Raphaël atteint un point de perfection, qu'on n'a point égalé jusqu'ici.

L'auteur donne sur la vie de ce grand homme, des aperçus neufs, et le venge, ainsi que quelques autres grands hommes, de tous ces contes absurdes que tant de livres ont répétés les uns après les autres.

Voulant aussi rendre un éclatant hommage à la mémoire de ce génie sublime, il a composé des dessins des principaux événemens de la vie de Raphaël et les a lui-même lithographiés avec le plus grand soin.

Ces estampes formeront un ensemble de dix-huit sujets différens, auxquels l'auteur en ajoutera plusieurs autres, tirés de quelques relations qu'il a placées dans

l'ouvrage, et qui concourent au développement de son plan. Il n'en détermine pas le nombre, mais, il ne sera pas au-dessous de trente, y compris ceux de la vie de Raphaël.

La mort prématurée de ce grand homme, la dispersion de ses principaux élèves, le sac de Rome par les troupes de Charles-Quint, le pontificat d'Adrien VI, et puis après, la mort de Michel-Ange, amenèrent une décadence qui alla en augmentant jusques vers les dernières années du siècle passé.

» Les efforts même de quelques hommes de génie qui » parurent de tems en tems dans la suite, dit l'auteur, » furent perdus, parce que malheureusement par excès » de zèle ils aggravèrent le mal, les uns en établissant, » d'autres en favorisant, en perpétuant les systèmes » académiques.

L'auteur développe ici les causes de la décadence, comme il a fait apercevoir celles du progrès des arts, et amène les détails et les exemples de cette chute, jusqu'aux dernières années de la monarchie française avant la révolution.

Il passe alors en revue toutes les écoles de peinture et désigne celles qui, comme l'école flamande, furent le moins infectées de mauvais goût et les raisons qui les en préservèrent.

On sent parfaitement combien de faits de l'histoire de ces siècles fameux, combien d'anecdotes, de recits pleins d'intérêt, en parlant de ces tems glorieux de la renaissance, ont dû trouver place dans cet essai; aussi, pensons nous que l'auteur ayant pour but principal, comme il le dit dans sa préface, » de dire des » vérités utiles aux arts et à ceux qui les professent, » et de faire sentir la noblesse et la dignité d'une telle

» profession à toutes les classes des lecteurs," l'auteur a dû, disons nous, rendre la lecture de son livre agréable pour tout le monde; c'était le vrai moyen d'atteindre ce même but.

Mais un autre intérêt vient se joindre ici à celui que nous avons fait apercevoir. M. Odevaere constamment l'ami de son illustre maître, M. David, lui soumettait toutes les idées qu'il jettait sur le papier. » Je voyais, » dit-il dans une note de sa préface, M. David le plus » souvent que je pouvais, et quand j'avais passé quel- » ques heures avec lui, je rapportais chaque fois de » ces entretiens de nouvelles lumières, et plusieurs » anecdotes qu'on retrouvera dans mon ouvrage, et qui » toutes, quand elles regardaient M. David, ont été » pour ainsi dire dictées par lui-même. Et comme il a » constamment honoré de son approbation les fragmens » que je lui ai lus, j'ose croire que ce que j'avance » en acquerra plus d'autorité."

L'auteur avait donc l'habitude d'écrire en sortant d'avec son maître, tout ce que celui-ci lui avait dit de remarquable. De plus, dans ses absences de Bruxelles, il correspondait avec M. David, et pourra ainsi donner un fac-simile de plusieurs de ses lettres, d'une entre autres fort intéressante, où il parle des expositions publiques moyennant une rétribution.

Nous terminerons ce Prospectus par une citation du fameux Lanzi, auteur de l'Histoire de la peinture en Italie. Elle prouve combien il serait utile, qu'à l'exemple des Léonard da Vinci, des Michel-Ange, des Rubens, des Raphaël, des Poussin et des David, les artistes en général fussent capables d'exprimer leur jugement et leurs pensées sur leur art.

» Il est certain, dit Lanzi, que si les artistes, aux

» connaissances et à l'intelligence qu'ils possèdent, » joignaient toujours l'habitude d'écrire, et qu'ils en » eussent le loisir nécessaire, tout autre écrivain de- » vrait leur céder la place. Le peintre aura sans con- » tredit plus d'aptitude à bien choisir les exemples » qu'il proposera, parlera avec plus de justesse du » talent des artistes, possédera plus la propriété des » termes de l'art, que l'amateur le plus versé dans » ces matières," etc.

L'ouvrage sera composé de trois volumes in 4°, imprimé sur beau papier, les lithographies sur papier chine. Il paraîtra par volume. Le prix de chacun sera de 16 fr. papier ordinaire, 24 fr. papier vélin. Le premier volume paraîtra aussitôt que la souscription sera remplie, et les deux autres suivront de 3 en 3 mois. Rien ne sera payé d'avance.

La société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand pour encourager la culture des Orangers et des Citronniers, a pris la résolution suivante :

Lors de l'exposition d'été de 1829, la médaille d'argent de la société sera remise à celui de ses Membres, qui aura cultivé la collection la plus belle et la plus riche en Orangers, Citronniers, Limonniers et autres espèces et variétés du genre *citrus*.

En cas de concurrence, seront préférées aux collections des sujets greffés en fente et à haute tige, celles des individus écussonnés à *œil-dormant*, à la hauteur de 2 à 3 pouces.

Ne seront pas admises à concourir, les collections comptant moins de *vingt-cinq* espèces ou variétés, ni

celles, qui se trouvent dans les communes distantes de plus d'un myriamètre et demi (trois lieues) de la ville de Gand.

Les concurrens sont tenus de s'annoncer par écrit au Secrétaire de la Société, avant le 1r Juin 1829, ce terme est de rigueur.

Signé J. VAN TOERS, *Vice-Président.*
J. B. DELBECQ, *Secrétaire.*

La société royale des beaux-arts a reçu de M. le docteur van den Bosch, médecin distingué à Rotterdam, la traduction qu'il a publiée de la seconde édition de l'ouvrage de M. de Kirckhoff, intitulé: *Observations médicales faites pendant les campagnes de Russie en* 1812 *et d'Allemagne en* 1813, *ou, histoire des maladies observées à la grande armée française, lors de ses mémorables campagnes.* Il suffit d'indiquer cet ouvrage pour le recommander; il prouve autant la philantropie que les connaissances et les profondes méditations de l'auteur.

— *Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer*, sous la direction M. le général G. de Vandoncourt, et ayant pour collaborateurs MM. le comte Daru, le baron Dupin, le général comte de Ségur, le colonel Bory de Saint-Vincent, le général le Couturier, le général comte Andreossy, le chevalier de Kirckhoff, Ferry, ancien professeur aux écoles d'artillerie et de génie, etc. Paris, 1826, paraît par livraison.

La publication de ce journal est un véritable service rendu à ceux qui parcourent l'honorable carrière des

armes, à ceux pour qui la guerre, s'il nous est permi de nous servir d'une expression du chevalier de Folard, n'est pas un métier, mais une science, c'est avec raison que d'augustes personnages l'encouragent, et que des généraux de différentes nations, célèbres par leurs lumières et leur expérience, apprécient son utilité, signalent son mérite et contribuent à assurer son succès. Aussi nous nous plaisons à annoncer ce recueil et à le recommander à tous les officiers de nos troupes de terre et de mer: les cahiers qui en ont paru sont tous curieux et intéressans, ils sont composés de plusieurs mémoires originaux sur des objets relatifs à l'art militaire; d'un grand nombre d'analyses raisonnées d'ouvrages nouveaux, etc., enfin tout ce qu'ils contiennent est digne de l'attention des militaires éclairés et propre à mériter leurs suffrages.

— *Revue encyclopédique*, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts, par une réunion de membres de l'institut et d'autres hommes de lettres, paraît par cahiers mensuels à Paris.

La réputation de cet ouvrage, indispensable pour les personnes qui désirent être au courant de toutes les nouveautés relatives aux lettres, sciences et beaux-arts, est assez faite pour que nous n'ayons pas besoin d'en faire l'éloge; il est répandu et apprécié dans tous les pays civilisés; l'histoire, l'éloquence, la poésie, la philosophie, la morale, les mathématiques, la jurisprudence, la législation, l'économie politique, l'art militaire, les sciences physiques et naturelles, la médecine, la navigation, le commerce, enfin le cercle entier des connaissances humaines est renfermé dans cet immense répertoire, et chaque objet est traité avec

autant de profondeur que de goût par des hommes versés spécialement dans la partie dont ils s'occupent. Cet ouvrage a des relations avec des savans des contrées les plus éloignées, il a dans notre royaume pour collaborateurs: MM. le baron de Stassart, le chevalier de Kirckhoff, le baron de Reiffenberg et le professeur Quetelet.

Lofrede op BALTHASAR-PAUL OMMEGANCK.

La perte que les amis des beaux-arts ont faite par la mort du célèbre paysagiste *Ommeganck*, a été vivement sentie dans tous les pays, mais sur-tout dans les Pays-Bas, où la peinture est cultivée avec tant de succès et où elle est pour ainsi dire innée. *Ommeganck* était un des principaux ornemens de l'académie d'Anvers, et il appartient à cette réunion de véritables artistes de rendre à la mémoire d'un compatriote distingué, l'honneur que ses talens lui avaient si bien mérité et de célébrer ses qualités éminentes, comme peintre et comme artiste.

Ce triste et honorable devoir était reservé à M. *Jan. Adr. Sneyers*, secrétaire de l'académie. L'éloge qu'il prononça en langue belge, le 13 Février 1826, est digne en tout point du grand peintre qu'il pleure et qui lui inspira de si touchants regrets. L'auteur n'oublie rien de ce qui peut contribuer à nous reveler le grand artiste; ajoutons y, que son style est sévère et correct, les expressions appropriées aux circonstances: personne enfin ne pouvait mieux que M. Sneyers s'acquitter de cette dette sacrée.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs du *Messager* en leur donnant quelques passages de cet éloge. Nous

ferons connaître par ce moyen le talent de M. Sneyers et le peintre qui est l'objet de nos regrets communs.

» *Balthazar-Paul Ommeganck*, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, correspondant du ci-devant institut de France, conseiller de l'académie royale de peinture d'Anvers, et membre des académies d'Amsterdam, de Vienne et de Munich, des sociétés royales des beaux-arts de Bruxelles et de Gand, vice-président de la société royale pour l'encouragement des beaux-arts, à Anvers, naquit dans les murs de cette ville, le 26 Décembre 1755. — Je n'ai pas à vous entretenir d'une longue suite d'ancêtres ou d'un nom illustre et connu : c'est le privilège des arts et des sciences d'ennoblir ceux qui obtiennent leurs faveurs, et de leur faire goûter la douce jouissance de jeter les fondemens d'une gloire qui doit réjaillir sur la postérité. Notre ami pouvait y prétendre non-seulement par son mérite éminent dans la peinture, mais aussi par ses vertus comme citoyen.

» Les premières années, même des plus grands hommes, offrent rarement d'autre intérêt que celui de l'attente. Je ne dois donc pas MM. vous y arrêter; mais je dirai seulement en passant, que dès lors, Ommeganck était ce qu'il a été pendant tout le cours de sa vie et jusqu'à son dernier jour, lorsque la mort le surprit, tenant encore, pour ainsi dire, le pinceau à la main.

» Une fois dans la carrière où son génie l'avait appelé, notre jeune artiste eut pour uniques guides son zèle et son application. Il était du petit nombre de ces élus pour qui chaque pas est un nouvel encouragement; qui ont sans cesse devant les yeux l'espace incommensurable de la science, et sont toujours en garde

contre la présomption et le découragement, ces deux pierres d'achoppement, où viennent marquer leur chûte tant de jeunes talens, qui donnaient les plus grandes espérances. Il était enfin de ceux qui ont du sentiment de leurs forces tout ce qu'il faut pour marcher avec courage et confiance.

» Il arriva ainsi jusqu'à l'année quatre-vingt-dix du siècle dernier, quand l'esprit déjà mûr et enrichi par les études, il eut la gloire de faire prendre racine dans notre école, à un genre qu'elle avait totalement négligé jusqu'alors, je parle du paysage, genre dans lequel les anciens maîtres hollandais se sont fait un nom si célèbre. On le vit marcher sur les traces de ces derniers; comme eux, étudier la nature; saisir, pour ainsi dire, avec les mains, ses images et ses effets; s'efforcer de la rendre plus vivante en *étoffant* ses suaves compositions de l'activité du campagnard, des jeux et des occupations paisibles des troupeaux paissant dans les prairies. Depuis lors, il donna la préférence à cet animal innocent et doux, qui nous couvre de sa laine, et que personne jusqu'ici n'a mieux réussi à représenter qu'Ommeganck.

L'auteur rend ensuite hommage au zèle infatigable de ce peintre, à qui la ville d'Anvers a dû en grande partie, l'institution de la société des Beaux-Arts, dont il fut élu vice-président.

Il passe ensuite à la révolution française, dont les calamités pesèrent également sur la Belgique. Ce fut à cette époque que le talent d'Ommeganck avança à grands pas à la hauteur où nous l'avons contemplé. Tout cependant dans ces tems malheureux, se donnait la main pour arrêter la science dans sa marche au milieu de sa gloire et pour la faire tomber de découra-

gement : mais une fois que le génie est enflammé du feu sacré ; une fois qu'il a le sentiment de sa force et de sa volonté, il ne voit plus d'entraves : il franchit tout ce qui s'oppose à sa marche, et il a toujours devant les yeux le temple de la gloire et de l'immortalité, qu'elle montre à ses favoris. En des jours plus heureux, quand la France et la Belgique qui en faisait alors partie, virent se rouvrir les temples des arts, et qu'une main puissante eut commencé à encourager tout ce qui embellit l'esprit et le cœur, ses ouvrages emportèrent l'admiration générale. Lors de la grande exposition à Paris, en 1809, un de ses tableaux fut couronné et regardé comme un des plus beaux ornemens du salon. Le gouvernement français en fit l'achat honorable pour l'auteur, et l'institut de France, rendant hommage à son mérite, le nomma un de ses membres correspondants.

Ce fut en grande partie par son zèle et par son amour pour les arts que l'on sollicita S. M. de réclamer du gouvernement des Tuileries les chefs-d'œuvre de notre école, que nous avait enlevés la victoire et qu'on regarde avec raison comme le trésor le plus précieux de notre belle patrie. A cette occasion, il plut à notre auguste Souverain, que nous avons toujours vu récompenser les services et honorer les talents, de le nommer chevalier de l'ordre du lion belgique.

Avant de terminer cette courte notice, nous ajouterons encore quelques lignes, touchant les qualités rares et naturelles qui distinguaient notre illustre peintre : mais nous craignons de ne pouvoir rendre que bien faiblement ce passage de l'éloge que la plume de M. Sneyers a tracé avec une élégance et une précision peu communes.

» Ommeganck était un de ces êtres privilégiés dont la main est en tout l'heureux et fidèle interprète de l'imagination. Quels charmes et quelle facilité ne trouve-t-on pas dans ses paysages, soit qu'il nous représente la nature majestueuse des Ardennes et du pays de Liège qu'il parcourut si souvent et dont il n'a oublié aucun sîte pittoresque ou poétique; soit qu'il offre à notre vue une campagne riante, qu'animent la chaumière paisible et les occupations du laboureur. Quelle vérité dans ses compositions, sur-tout quand il a su modérer cette charge d'ornemens qui le caractérise quelquefois! L'on ne reconnaît pas seulement la saison qu'il a choisie; les arbres et la verdure vous disent combien elle est avancée. L'on s'aperçoit également au premier coup-d'œil de la partie du jour qu'il a voulu représenter: la brillante rosée, qui couvre encore la terre, le brouillard blanchâtre que le soleil attire, et à travers lequel il lance de distance en distance quelque rayon doré, vous annonçent clairement le matin. — Les brouillards sont dissipés; le flambeau céleste dispense librement sa force et son éclat; les ombres se sont retirées et présentent des masses plus uniformes et plus agréables. A cette partie qui avait captivé sa prédilection, et dans laquelle on peut souvent le comparer à *Both*, *Dujardin*, *Berchem*, l'on reconnaît facilement l'approche ou la gradation d'un midi brillant d'été. Quelles grâces, quelle vie dans ces troupeaux dont il a *étoffé* ses paysages! Que ces chèvres et ces moutons sont animés! On les voit bondir et folâtrer, on les voit ruminer avec avidité le tendre gazon!

Notice biographique sur François-Balthazar Solvyns, *auteur des Hindous*,

Par Ph. L. membre de la société royale des beaux-arts à Gand.

François-Balthazar Solvyns, né à Anvers en 1760, avait connu de bonne-heure cette intime révélation du talent que l'on nomme d'ordinaire penchant ou disposition naturelle. Entraîné d'abord vers les arts d'imitation, il obtint, dès l'âge de douze ans, le prix de dessin à l'académie de cette ville. Ces succès précoces, en flattant l'amour-propre d'un enfant, ont quelquefois pour effet de rallentir ses efforts, et finissent par tromper les espérances qu'ils avaient fait concevoir: celui du jeune Solvyns ne fit qu'exciter en lui le désir d'en mériter de plus grands. De nouvelles études, suivies avec la volonté forte d'un esprit solide et sérieux, mûrirent et développèrent ses facultés, au point d'attirer sur lui les regards et l'intérêt des artistes les plus distingués que comptât la Belgique à cette époque. S'appliquant sans relâche à la culture des diverses branches de l'art dont il était épris, il parvint en peu de tems à manier avec une égale habileté le crayon, le pinceau et le burin, précieuse réunion de moyens qui devait plus tard lui procurer de si grands avantages. Le lieu qu'il habitait influa sans doute sur la première direction de son talent, comme les idées qui se rattachent à un semblable séjour furent vraisemblablement l'origine du goût qu'il manifesta par la suite pour les excursions lointaines: car ses travaux furent alors presqu'exclusivement consacrés à représenter des vues de mer, genre dans lequel il a excellé, comme l'attestent ses belles *marines*. Il peignit le port d'Ostende pour les

gouvernemens autrichiens des Pays-Bas, tableau qui se trouve aujourd'hui dans le palais impérial à Vienne, et depuis son retour des Indes, il a retracé l'entrée de Guillaume Ier sur son yacht dans le port d'Anvers. La réputation dont il jouissait dès-lors et l'estime qu'inspirait son caractère personnel, lui valurent une preuve marquée de la considération du gouvernement, qui le nomma, à l'âge de 16 ans, capitaine du fort Lillo; et bientôt après, l'archiduchesse Marie-Christine l'appela au poste de capitaine du château de Laeken, fonctions qui joignaient à ce qu'elles avaient d'honorable, les avantages d'une liberté presqu'entière et la faculté de consacrer, dans une délicieuse retraite, à ses études chéries, les nombreux loisirs que lui laissait l'exercice de son emploi. Il ne jouit pas long-tems des charmes de cette vie studieuse et solitaire: les événemens politiques forcèrent la gouvernante de quitter les Pays-Bas, et Solvyns, sacrifiant sans hésiter sa patrie, ses liens domestiques et les penchans les plus impérieux à des sentimens d'affection et de gratitude, la suivit à Vienne, où il resta jusqu'à la mort de cette princesse. Libre de disposer de lui-même après l'accomplissement de ce devoir, il songea à réaliser les plans que depuis long-tems il avait formés: il accompagna l'amiral sir Home Popham dans un voyage de long cours, pendant lequel il visita toutes les côtes de la mer Rouge, et en dressa des cartes remarquables pour leur exactitude. Les notions qu'il avait acquises dans cette excursion enflammèrent encore son avidité pour les explorations scientifiques: et ses regards se dirigèrent vers un pays où tout semblait de nature à satisfaire cette ardente et noble curiosité. Depuis long-tems, il avait conçu l'idée de parcourir l'Hindostan et de

connaître par lui-même le peuple antique et célèbre, qui au milieu des grandes révolutions de l'Orient, n'a point changé de physionomie, et présente encore aux regards de l'étranger le type des sociétés humaines, telles que les avait faites la civilisation primitive. Vainement cette terre fut sillonnée par les invasions des Tartares; vainement les sectateurs de l'islanisme y portèrent plus tard leur religion dévastatrice; vainement enfin les Européens sont venus y trafiquer et y combattre: le culte, les mœurs, les arts des peuples de ces contrées sont encore de nos jours ce qu'ils étaient dans les tems les plus reculés dont les annales du monde aient conservé le souvenir. De nombreux voyageurs avaient jusqu'alors traversé ces vastes régions et publié ce qu'ils avaient vu ou ce qu'ils avaient appris; mais dans leurs courses rapides, souvent distraits d'ailleurs par des soins d'une nature particulière (car la plupart d'entr'eux n'y étaient conduits que par des spéculations commerciales ou par quelque mission, soit administrative, soit militaire), ils n'avaient guères pu recueillir que des notions superficielles, et quelquefois inexactes, sur cet intéressant pays. Doué d'un esprit observateur et de cette indomptable patience qui est la première condition du succès, Solvyns résolut de s'établir dans l'Hindostan, et de ne pas s'en éloigner qu'il ne connût sous tous les rapports et ce sol antique et la race qui l'habite. Parvenu au bout d'un certain tems, par cette volonté constante et déterminée pour laquelle nul obstacle n'est insurmontable, à une connaissance suffisante de la langue indigène, il réussit à former avec les Brahmes et les Pundits, dépositaires des antiques secrets de la législation civile et religieuse de ces peuples, des relations assez intimes pour arra-

cher à leur taciturne réserve et à la défiance trop naturelle que tout étranger leur inspire, de précieuses informations dont il devait un jour enrichir l'Europe. Mais la relation la plus savante, la plus circonstanciée n'aurait rempli qu'imparfaitement son objet; il résolut d'offrir aux yeux tout ce qui en était susceptible, et retraça, avec la plus scrupuleuse fidélité, ce peuple dans toutes les habitudes de sa vie publique et privée. C'est ainsi qu'il composa son ouvrage sur les Hindous, l'un des monumens les plus vastes et les plus curieux qui aient été dans aucun tems élevés aux sciences, fruit de quinze années de travaux, de fatigues, et de dépenses qui étonnent l'imagination et auxquels il serait difficile d'ajouter foi, si l'on ne savait ce que peut opérer une détermination invariable, jointe à de puissantes facultés morales et physiques. Pour donner une idée de la flexibilité de moyens qu'il déploya dans l'exécution de cette grande entreprise, il suffira de dire qu'il fabriqua lui-même le papier destiné à recevoir ses dessins, qui furent également coloriés par lui seul. Cet esprit inventif et facile se manifesta dans d'autres circonstances qui ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs. De grands événemens politiques et militaires avaient eu lieu dans l'Hindostan : un des plus puissans empires de ces contrées s'était écroulé sous les armes britanniques. Solvyns, qui venait d'assister à la prise de Seringapatam, dernier boulevard du Mysore, fut chargé de l'embellissement des palanquins sur lesquels les enfans de Tipoo-Saëb furent conduits au camp des vainqueurs. L'immense ville de Calcutta, quoique peuplée en grande partie d'Européens, n'avait pu fournir un homme capable de diriger les apprêts des fêtes qui devaient célébrer ce grand triomphe : Solvyns présida aux illuminations, et traça le plan d'un combat d'éléphans.

Enfin, ayant terminé sa vaste entreprise, pour l'exécution de laquelle il trouva de puissans secours dans l'érudition du célèbre orientaliste sir William Jones, il s'apprêta à retourner dans sa patrie, à laquelle il voulait faire hommage du fruit de ses longs travaux. Après une navigation pénible, il revoyait l'Europe, lorsqu'il il fut accueilli par une tempête violente qui brisa sur les côtes d'Espagne le navire qu'il montait. Abandonnant tout ce qu'il possédait à bord du bâtiment, il ne songea qu'à mettre en sûreté ce qui l'intéressait le plus, et parvint à terre avec ses dessins et les notes qu'il avait recueillies. Tels, si cette comparaison nous est permise, Camoëns avait sauvé sa *Lusiade* et César ses *Commentaires*.

De retour dans ses foyers, il s'occupa du soin de mettre en ordre les nombreux matériaux recueillis par ses soins. Il grava lui-même les dessins, les accompagna d'un texte explicatif dans les langues française et anglaise; enfin il fit précéder le tout d'observations propres à jeter un grand jour sur le culte, les mœurs et les habitudes de l'Hindostan. Cependant ce n'était encore là qu'une partie de la tâche immense qu'il s'était imposée. Un pareil ouvrage réclamait toute la pompe de la typographie, et par conséquent exigeait des sacrifices pécuniaires faits pour épouvanter un particulier. Souvent entreprises de cette nature n'ont pu être dignement exécutées que par d'opulentes associations ou même par des gouvernemens : Solvyns voulut terminer seul ce que seul il avait commencé. Grâce à ses efforts persévérans, à son infatigable activité, *les Hindous* parurent de 1807 à 1812 avec une perfection matérielle proportionnée à l'importance de l'objet. Il dédia ce magnifique ouvrage à l'institut de France, corps digne d'un sem-

blable hommage, et qui déjà s'était fait rendre compte des premières livraisons par une commission nommée dans son sein : rapport dans lequel cette grande composition avait été justement appréciée. Dans un discours préliminaire, riche d'observations savantes et de précieuses révélations, l'auteur, après avoir rappelé ce qu'ont écrit, au sujet de ce peuple antique et célèbre, beaucoup d'historiens et de voyageurs tant anciens que modernes, fait remarquer le phénomène social qu'offrent les habitans des rives du Gange, demeurés constamment les mêmes pendant plus de vingt siècles, tandis que tout s'écroulait ou s'altérait autour d'eux : immutabilité dont la Chine elle-même, graduellement modifiée par la conquête des Tartares, n'offre pas un second exemple. Il dit ensuite que, grâce aux recherches de plusieurs savans Européens, et sur-tout de la société de Calcutta, le sol, les productions, l'histoire religieuse, politique, littéraire et commerciale de ces contrées sont assez bien connus de nos jours : mais que leurs habitans n'ont encore été ni observés, ni représentés avec toute l'exactitude nécessaire : et cependant, quand il s'agit d'une race contemporaine, que sont les autres notions sans cette étude vivante? Nous le laisserons parler ici, autant pour donner une idée générale de son style, que pour mieux faire connaître sous quel point de vue il avait envisagé son travail. Après avoir rendu pleinement justice aux lumières des écrivains qui l'ont précédé, en reconnaissant qu'ils ont laissé leur tâche imparfaite sous le rapport dont nous venons de parler : » Il est vrai", ajoute-t-il, » que pour la remplir il fallait un concours de circonstances qui sont rarement au pouvoir des voyageurs et qu'on n'a pas toujours le bonheur de réunir. D'abord, il était nécessaire de séjourner assez long-tems au milieu

de ce peuple pour pouvoir l'observer dans toutes les fonctions de la vie, dans ses mœurs domestiques, ses usages, ses occupations journalières, ses cérémonies civiles et religieuses, ses divertissemens, fêtes et jeux; car c'est par toutes ces choses que les Hindous sont vraiment un peuple original et essentiellement différent des autres..... Lorsqu'on sait que chez eux, tout, jusqu'à la forme des meubles et des outils, remonte à la plus haute antiquité, et que leur vie domestique est un exercice continuel de leur ancien culte, on conviendra sans peine que pour les connaître et les bien juger, il faut non-seulement avoir vécu long-tems avec eux, mais encore les avoir suivis dans toutes leurs actions, et être assez habile observateur pour distinguer les castes primitives et pures d'avec les tribus mélangées, aujourd'hui très-nombreuses dans une grande partie de l'Inde. C'est faute d'avoir rempli ces conditions nécessaires, que la plupart des voyageurs n'ont rapporté en Europe que des notions incomplètes ou fautives sur les Hindous, et qu'ils ont défiguré leurs relations par les idées les plus bizarres et les plus ridicules. Un autre obstacle qui jusqu'à ce moment a empêché ceux qui lisent pour s'instruire, de se procurer des idées nettes et exactes sur les objets dont il s'agit ici, c'est que les écrivains qui les avaient observés sur les lieux, ignorant l'art de manier le crayon, étaient obligés, pour les transmettre à la vue, de recourir à des artistes qui n'en avaient pas la moindre idée; ou bien, lorsqu'ils se croyaient eux-mêmes capables de retracer ces objets par le crayon ou le burin, ils le faisaient en amateurs plutôt qu'en artistes; d'ailleurs toutes les estampes qui accompagnent les récits des voyages dans ce pays sont faites d'après une échelle de proportion tellement raccourcie, que les

petits détails se confondent, et n'offrent à la vue que des objets indéterminés.

» D'après cet état incomplet et erroné de nos idées sur l'Inde et les Indiens", continue l'auteur, » j'ai dû me flatter qu'un ouvrage dans lequel je n'ai rien négligé pour rectifier toutes les erreurs accréditées, pour suppléer tout ce qui était omis sur ces objets intéressans, serait favorablement accueilli..... J'ai entièrement négligé l'autorité des auteurs qui, antérieurement à moi, ont écrit sur les matières que je traite, et je n'ai rapporté absolument que ce que j'appris de la bouche des nationaux mêmes les plus instruits et les plus capables de m'instruire des détails sur lesquels je les interrogeais. Sans doute il m'eût été facile d'alonger le texte qui accompagne mes estampes, à l'aide de cette multitude d'ouvrages qui jusqu'à ce jour ont paru sur l'Inde : mais je n'aurais pas été en état d'en garantir la vérité." (Cette remarque répond parfaitement à l'observation que nous avons entendu faire par des personnes qui auraient désiré plus de développemens dans la partie explicative des Hindous). » Vérité, clarté, précision, voilà le but où je n'ai cessé de tendre. Quant à la première de ces qualités, je ne crains point d'être démenti; sur les autres, c'est aux lecteurs impartiaux à me juger."

L'écrivain trace ensuite une esquisse générale des mœurs, des arts, du système politique et religieux de ces contrées. Nous ne pouvons le suivre dans cette seconde partie de son discours préliminaire, quelque intérêt qu'elle présente, dans la crainte d'excéder les limites d'une simple notice biographique. Nous nous bornerons à dire que cette belle et vaste composition obtint pleinement l'honorable suffrage du corps savant auquel elle était dédiée, suffrage qui fut bientôt con-

firmé par celui des orientalistes de toute l'Europe, des savans, des artistes, et même des gens du monde, frappés de l'étendue d'un semblable travail et de la beauté de son exécution. Mais dès-lors se préparaient les grands événemens qui devaient bientôt, en bouleversant des états entiers, entraîner dans leur chûte tant de fortunes particulières : et celle de Solvyns éprouva ce dernier sort, parce qu'il se trouva presqu'entièrement chargé des frais d'une entreprise immense.

Il serait trop long de retracer ici tous les embarras, toutes les anxiétés qui naquirent de cette entreprise, dont le seul fruit pour l'auteur semblait devoir être la gloire de l'avoir accomplie : nous dirons seulement que lorsque les Pays-Bas furent érigés en monarchie, Solvyns trouva quelque dédommagement de ses pertes dans l'auguste bienveillance du Souverain, qui le nomma capitaine du port d'Anvers; emploi par lequel, comme nous l'avons dit, il avait commencé sa carrière, ayant été quarante ans auparavant capitaine du fort Lillo, et qui, par le spectacle qu'il lui offrait d'un grand mouvement maritime, était le plus analogue à ses goûts. C'est dans l'exercice de ses fonctions que la mort est venue le surprendre le 10 Octobre 1824, à l'âge de 64 ans, époque à laquelle il était peut-être le plus ancien fonctionnaire de son pays : terminant ainsi une vie honorable et constamment remplie par des travaux utiles.

— La vente de la belle collection d'Antiquités Egyptiennes, arrivées récemment en ce pays et recueillie à Alexandrie par un ami zélé pour les arts, aura lieu à Anvers le 5 Juillet prochain ; cette collection se compose de trois manuscrits sur papyrus, dont un de 14 pieds de long et 9½ de hauteur, écrit en caractères alternes avec scènes et bandes hiéroglyphiés, peints en noir et rouge; de 105 scarabées en or, en jaspe, en serpentine, en émeraude, en cornaline, en agathe ; un nombre infinie d'amulettes en or, en racine d'émeraude, en ivoire, en lapis lazuli, fayence et des anneaux en or, en argent, en bronze et en fayence. Parmi les objets en pierre dure, on distingue une serpentine représentant Horus, en rélief, marchant sur deux crocodiles ; les bronzes, au nombre de 108 pièces; les idoles et lares en différentes matières ; des vases et des urnes en albatre avec hiéroglyphes ; des objets en bois de sycomore et beaucoup d'autres trop long à détailler. Cinq statues en pierre calcaire ; plusieurs monumens et pierres sépulchrales, parmi lesquels un grand sarcophage en pierre blanche dure, avec son couvercle, chargé d'hiéroglyphes ; les sculptures en creux, en dehors du sarcophage, sont recouvertes de peintures; de l'un côté et de l'autre sont représenté une longue procession de divinités à gaînes et têtes d'animaux ; le tout d'un beau style et également recouvertes de peintures.

Parmi les objets momisés, on remarque quatre momies humaines, un chat embaumé dans un étui en bois de sycomore, un poisson et un animal inconnu ; une momie de femme à deux caisses, la plus grande en bois de sycomore, la figure marquée en noir et le couvercle colorié ; la plus petite caisse renferme la momie non ouverte.

Les vases, cruches et lampes en terre cuite sont au nombre de 22 pièces ; objets en verre : un poisson, un scarabée et deux phioles. Parmi les morceaux les plus curieux : on compte une coudée en talc bleuâtre ; c'est le troisième étalon métrique trouvé en Egypte, avec nombre et divisions numériques et un Mendez en bois dur d'un travail fini, la tête dorée, de 2 ½ pouces de hauteur.

Cette vente beaucoup plus considérable que celle du cabinet de feu M. Denon, qui se fait à Paris, attirera l'attention des amateurs. C'est la première collection aussi conséquente qui se fait en vente publique.

Indépendamment des objets d'Antiquités Egyptiennes, on y vendra une riche et nombreuse collection de médailles, divisées en Médailles grecques de Villes et de Rois ; impériales d'Alexandrie ; de familles consulaires Romaines ; impériales Romaines. — On distribuera, lors de la vente, un catalogue détaillé de ces médailles.

— Pendant quelques jours on a exposé au salon de la société royale des beaux-arts, trois tableaux envoyés de Rome par M. Maes, peintre, de Gand, pensionné par le Gouvernement, l'un représente le bon *Samaritain*, l'autre une *Madelaine* et le troisième une jeune et belle *Frascatane ;* ce dernier tableau a été acquis par M. Vranken, à Lokeren, qui vient aussi d'enrichir son cabinet par un beau et superbe tableau de M. Brakeleer, d'Anvers, également ancien élève pensionné à Rome.

M. Vranken qui possède un des plus riches cabinets de tableaux d'anciens maîtres de l'école flamande et hollandaise, réunit aussi une collection des ouvrages des peintres de notre école moderne. Plusieurs tableaux appartenant à ce véritable protecteur de nos artistes, seront envoyés à l'exposition de Gand.

HORTICULTURE.

L'ART d'améliorer les fruits par le semis a pris naissance en Belgique et tandis que l'académie de Munich, en en faisant un sujet de question, mit en doute la possibilité de cette amélioration, que même elle couronna une réponse dans laquelle le négatif était soutenu, cet art avait déjà fait chez nous des progrès immenses.

Quand je dis que l'art du perfectionnement des fruits par le semis est d'origine belge, j'entends que c'est en premier lieu chez nous qu'il fut érigé en objet de recherches suivies et raisonnées. Le hazard avait bien de tems à autre fait obtenir des fruits de qualité, mais nulle part on n'avait fait les semis, trié ni laissé venir les sauvageons en rapport, dans la vue expresse de les obtenir. Nos premiers résultats ont pu n'être pas heureux, mais un manque de succès n'a jamais lassé notre patience; Mons a pris l'initiative et a obtenu ce que moralement on aurait pu regarder comme impossible, savoir quatre poires exquises, qui sont: la *passe-colmar*, la *beurré rance*, la *beurré d'hiver* et les *délices d'Hardenpont*, et ce dans un seul jardin, celui de M. le conseiller ecclésiastique d'Hardenpont; d'autres amateurs se sont livrés à la même recherche et ont obtenu plusieurs poires d'un vrai mérite: la *bonne de Mons*, la *doyenné de Mons*, et beaucoup d'autres; M. Siart nous a procuré la *Napoléon*, et M. l'abbé Duquesne, ce pomologue si instruit, si zélé et qui a l'œil si exercé, entr'autres, l'excellente *Marie-Louise*. M. Petit poursuit des recherches que M. Duquesne a abandonnées

lors de la destruction de ses jardins pour cause d'utilité publique, et en partie aussi par indisposition. En Flandre, on avait trouvé l'incomparable *fondante des bois* (*Boschpeir*); les capucins de Louvain avaient obtenu leur *pastorale*, et M. le comte de Coloma, à Malines, l'*Urbaniste*. Pendant ce tems, des milliers de pieds étaient procréés annuellement, à Bruxelles, dans la seule vue de les interroger sur la qualité de leurs fruits. Les résultats de ces recherches en ont été publiés (1), et ont depuis été continués avec succès. De nombreuses greffes sont sorties de cet établissement tant pour l'étranger que pour l'intérieur du pays.

Il est pénible de penser que le cours naturel des choses fera un jour mettre fin à ces recherches: que tant de sauvageons, dont chaque pied aurait donné un nouveau fruit exquis, seront vendus et couverts de la greffe d'une variété ignoble, vieille, décrépite; que, si ensuite l'intention revient de reprendre les expériences, ce sera à recommencer, à procéder avec le même zèle, à s'exercer pour avoir le même coup-d'œil pour le choix des pieds, la même méthode pour hâter la fructification et à persévérer pendant 35 ans, pour arriver de nouveau au point où l'on était déjà parvenu! L'autorité publique ne devrait-elle pas, je ne dis pas continuer l'établissement existant, mais en commencer un avec les matériaux qu'elle trouverait sous les mains?

---

(1) M. le professeur Van Mons a réuni dans un catalogue publié à Louvain, chez M. C. J. De Mat, une description abrégée d'une partie des arbres fruitiers qui, depuis 1798 jusqu'en 1825 ont formé sa collection. L'indication des variétés auxquelles se rapportent les greffes de ces arbres, qui ont été distribuées à différentes sociétés d'agriculture, d'horticulture et de Pomologie, ainsi qu'à un grand nombre de particuliers amateurs, rendent ce catalogue très-intéressant. *Note de l'éditeur.*

Combien il serait à désirer que l'on érigeat sur différens points du Royaume des établissemens, où l'on pourrait se procurer des pieds de bons arbres à fruits! ce serait le moyen de faire disparaître de nos marchés cette énorme quantité de fruits mauvais, indigestes, malsains, qui, en y paraissant, font la honte de notre horticulture.

En Hollande, il a toujours existé une loi de police contre la vente des denrées de mauvaise qualité; un arrêté qui aurait pour motif la salubrité publique paraîtrait, sans être taxé d'arbitraire, pouvoir proscrire la vente des mauvais fruits, et ferait peut-être, en faveur de l'amélioration des espèces de fruits, plus d'effet, que ne feraient tous les argumens des amis de l'horticulture.

En Allemagne, en Angleterre, les établissemens pour la multiplication des espèces de bons arbres à fruits se multiplient chaque jour; peut-être le prix que l'Institut d'Hollande vient de proposer, ouvrira les yeux sur nos richesses en variétés nouvelles de toutes sortes de fruits, et fera mieux apprécier et plus généralement rechercher les établissemens de bonnes espèces d'arbres à fruits en ce Royaume.

V. M.

ESSAIS PAR DES PAILLES INDIGÈNES.

On a fait en Angleterre des essais suivis, et qui ont été couronnés de succès, à l'effet de pouvoir remplacer pour la fabrication des chapeaux, nattes et autres objets, la paille de Livourne, dite d'Italie, par des pailles indigènes; on a reconnu que les pailles du *poa pratensis*, du *poa trivialis*, de l'*avena flavescens* et de l'*agrosta vulgaris*, étant préparées comme il va être dit, sont des surrogats satisfaisans de cette paille. On coupe les tiges avant leur maturité complète, on les assortit sous le rapport de la finesse et de la couleur et on les laisse tremper dans de l'eau bouillante, qu'on renouvelle aussi long-tems qu'elle se salit; alors on les sèche au soleil; puis on les place verticalement dans de l'eau de savon, aiguisée par un peu de potasse; après quelque tems de séjour dans cette eau, on les lave bien et on finit par les exposer, pendant deux heures et jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches, à la vapeur du soufre en combustion. Cette vapeur les blanchit parfaitement; leur exposition à de la vapeur de chlore, pendant qu'elles sont mouillées, foncerait leur couleur jaune, comme si la tige des graminées participait à la qualité animale dont leur graine est douée. V. M.

AMÉLIORATION DES ARBRES FRUITIERS.

L'incision annulaire.

L'OPÉRATION horticulturale qui porte ce nom, est pratiquée pour forcer un arbre à donner des fruits et même à en donner de plus savoureux ;

Pour empêcher la vigne de couler ;

Pour avancer de 15 à 20 jours la maturité des fruits.

En arrêtant la sève dans les parties supérieures des végétaux, elle en ralentit le cours et fait ainsi obtenir des boutons à fleurs pour les années suivantes, une floraison plus prompte, des fruits plus assurés, plus volumineux et plutôt mûrs ; elle produit ces effets sur un assez grand nombre de végétaux.

D'après les divers essais qui ont été faits et observés avec exactitude, il est devenu certain que l'emploi de la plaie annulaire empêche une partie des fruits de tomber en naissant et les fait parvenir à une entière maturité.

L'incision annulaire, si négligée jusqu'à nos jours, malgré les grands avantages qu'elle doit procurer, principalement dans les pays vignobles, a été connue et pratiquée dès la plus haute antiquité. Virgile en parle comme d'un procédé employé de son tems sur l'olivier et la vigne ; plus tard, Olivier de Serres, dans son théâtre d'agriculture, page 557, tome 5, en a recommandé l'usage pour ces mêmes végétaux.

Duhamel et Buffon ont rendu compte des résultats

et des avantages de cette pratique, dans les mémoires de l'académie française.

En 1790, Lancry a opéré sur des arbres à fruits à noyaux, et peu après, MM. Lambry-Vilmorin et Morel de Vindé, ont fait en grand des expériences sur la vigne.

M. Thouin a constaté le succès de l'opération sur des *paira* qui fleurissaient chaque année, mais dont les fruits ne venaient pas : » Ainsi donc, dit-il, » cette pratique connue de l'antiquité, retrouvée dans » le moyen âge, et dont les effets ont été constatés » par les modernes sur un grand nombre d'arbres dif- » férens, ne laisse plus aucun doute sur les avantages » de son emploi ; c'est particulièrement sur la vigne » qu'il devient important de la pratiquer en grand" (1).

Les propriétés de cette opération ont été ainsi décrites dès l'année 1818 : (2)

1° D'assurer la fécondation des germes des fleurs ;

2° De hâter la maturité des fruits de 8 à 15 jours ;

3° D'augmenter le volume des fruits d'un cinquième, d'un tiers et quelquefois même davantage, suivant les espèces d'arbres ;

4° De forcer des branches trop vigoureuses et même des individus éloignés de plusieurs années, de leur âge de fructification, à porter des fruits.

Enfin, de donner aux fruits un suc plus élaboré, plus abondant, plus parfumé et plus suave que celui qu'on retrouve dans les mêmes variétés, lorsqu'elles sont produites naturellement.

Il est probable que cette pratique a été abandonnée si long-tems, parce qu'en n'opérant qu'avec la serpette,

(1) Annales du Muséum, année 1805, tom. 6, page 437.
(2) Annales de chimie, Juin 1818.

elle était d'une exécution longue, difficile et souvent nuisible à l'existence des branches et rameaux qui la subissaient; ajoutez que le tems propre à faire cette opération, est trop court pour qu'on pût l'effectuer sur de grandes pièces de vignes. Ce tems est limité entre l'époque de l'épanouissement et celle de la floraison des grappes, ce qui, dans les années favorables à la croissance et au développement de la vigne, le réduit quelquefois à un espace de quinze jours ou moins.

D'après l'appel fait par la société centrale d'agriculture de Paris aux mécaniciens pour les engager à imaginer un outil, propre à faire l'opération d'un seul coup et très-rapidement, M. *Bettinger* lui en présenta un qu'elle approuva en adoptant le rapport qui lui fut fait le 6 Mars 1819 et en accordant à l'inventeur une récompense pécuniaire à titre d'encouragement (1).

Plusieurs propriétaires de vignobles ont fait, depuis, usage de ce procédé et ont été payés largement du peu de fraix qu'a nécessité l'opération, qui, au moyen de l'instrument de M. *Bettinger*, a cessé d'être longue et difficile.

Manière de faire la plaie annulaire pour mettre à fruit des arbres gourmands; par A. G. M. Surcray de la Prues (2).

1° Il faut choisir les premiers jours du printems où, la sève ayant commencé son mouvement, l'écorce n'est plus adhérente au bois.

2° On enlève un anneau d'écorce: ou sur le tronc au-dessous de la naissance des branches, si on veut

(1) Cet instrument précieux se trouve dans les ateliers de l'auteur, à Paris; le prix en est de 5 fr. 50 cent. avec un étui.

(2) Insérée dans la Bibliothèque physico-économ., 1803, page 62.

mettre à fruit l'arbre entier, ou à la bâse de la branche que l'on veut rendre productive. Il faut avoir l'attention de ne laisser sur le bois que couvrait cette écorce, aucune parcelle de ses couches intérieures, appellées *Liber*.

L'expérience m'a appris que, sur les arbres à pépins d'un décimètre de diamètre, il ne faut faire la plaie annulaire, pour qu'elle se cicatrise avant l'automne, que d'environ sept à huit millimètres de largeur.

Sur des branches de 4 à 5 centimètres de diamètre, il ne faut enlever qu'un anneau d'écorce de 3 ou 4 millimètres, et suivre cette proportion, soit pour les arbres à pépins, soit pour les arbres à noyaux; à grosseur égale, les pommiers demandent une plaie plus étroite que les coignassiers, même moins large que les poiriers.

5° Les branches de moins de deux décimètres de diamètre, auxquelles on a fait une telle plaie, peuvent être brisées par la moindre agitation ou flexion. Il sera utile de les fortifier par une baguette un peu forte, fixée en manière d'éclisse audessus et au-dessous de la plaie.

4° Si l'on a fait la plaie sur le tronc de l'arbre, il faut avoir soin d'ôter, à mesure qu'on les voit paraître, toutes les branches qui naîtront au-dessous de la plaie; autrement la tête de l'arbre tomberait en langueur.

5° Quelques jours après l'enlèvement de l'anneau cortical, il sort, d'entre le bois et l'écorce, sur tout le contour de la lèvre supérieure de la plaie, une production d'abord succulente, glutineuse, assez molle, qui se durcit progressivement, prend la couleur de l'écorce et s'étend autour de cette lèvre, sous la forme d'un bourrelet demi cylindrique exactement appliqué sur le bois.

Ce bourrelet continue à s'étendre sur la surface du bois dénudé sans néanmoins lui devenir adhérent; lorsque la plaie n'est pas trop large, il atteint le bord inférieur et la cicatrice est complète dans la première année. L'existence de l'arbre est alors assurée.

L'accroissement que prend le bourrelet après les deux ou trois premiers mois, est presqu'insensible; si la plaie a été faite trop large, le bourrelet ne se sera pas joint avec l'écorce du bois inférieur et n'aura point rétabli la circulation de la sève descendante; en ce cas, la plaie aura consommé avant la quatrième année, toute la sève du bois qui sera au-dessus d'elle; on n'aura pas cela à craindre si on enlève l'anneau d'écorce d'après les proportions que j'ai données plus haut.

6° Si, à la seconde année, l'arbre ou la branche qui ont subi l'opération, ne sont pas assez chargés de boutons à fruit, on fera au printems une nouvelle plaie annulaire, soit sur le même point de celle de l'année précédente, soit sur un autre endroit; en cas de nécessité, on la répétera au commencement de chaque printems suivant, jusqu'à ce que l'on trouve que l'arbre ou la branche soient assez en rapport. On aura rarement besoin de réitérer l'opération; ordinairement la première plaie est efficace et l'arbre est suffisamment chargé de fruits la seconde année.

7° Si l'on craint de faire, du premier coup, la plaie trop large et qu'elle ne puisse être fermée avant l'automne, on peut la faire très-étroite, et si le bourrelet atteignait le bord inférieur avant le mois de Juillet, on l'élargirait un peu, en se rappelant que l'accroissement du bourrelet est bien peu de chose, après les deux premiers mois qui suivent l'opération.

Ce procédé employé de la manière et avec les pré-

cautions que je viens d'indiquer, est immanquable, très-prompt dans ses effets et sans nul inconvénient.

8° Dans la taille des arbres fruitiers, il est inutile de retrancher les gourmands ou de chercher, par la taille, à y amuser la sève. On leur laissera faire la pousse d'un an; au printems suivant, on ôtera à la bâse de chacun de ces gourmands un anneau d'écorce; en arrêtant ainsi le cours de la sève descendante, on en maîtrisera la végétation et on obtiendra de ces gourmands, de très-bonnes branches et de beaux fruits plus précoces de quinze à vingt jours.

Observations sur les résultats obtenus à Fréloux, en 1819, par cette opération sur quelques arbres fruitiers.

Lorsqu'au printems de cette année, je fis le mémoire ci-dessus, je me proposais de le publier. Mon intention était de faire connaître aux cultivateurs-vignerons et aux propriétaires d'arbres fruitiers l'avantage qu'ils pourraient retirer de cette opération inconnue dans cette province, et de les engager à faire des essais. Mais mon mémoire n'ayant pas été publié à cette époque, j'y joins aujourd'hui le résultat de mes observations.

Je dois avant tout réclamer l'indulgence des cultivateurs pour qui j'écris ces observations.

Ire *Opération:* Sur trois branches de plus d'un pouce de diamètre d'un même pied de vigne, au moment où la fleur était dans son parfait épanouissement.

Résultat: Les raisins des trois branches opérées, étaient parvenus à parfaite maturité, lorsque ceux de la partie non opérée du même pied, étaient à peine parvenus à la moitié de leur grosseur.

La différence entre la parfaite maturité des uns et des autres, a été de 12 à 15 jours.

L'incision a été faite avec l'instrument de *Bettinger;* trois pieds de vigne, opérés par moitié, ont offert les mêmes résultats.

J'ai observé que les feuilles des branches opérées, sont plutôt dépourvues de vaisseaux sécrétoires que celles qui sont sur les parties non soumises à l'opération: on voyait au 15 Septembre, la moitié de chaque pied offrant des feuilles d'un rouge foncé, tandis qu'à la mi-Octobre, les feuilles des branches non opérées, étaient encore très-vertes.

Tous les arbres offrent la même particularité, mais elle est plus sensible sur la vigne.

II^me^ *Opération:* le 10 Avril 1819, sur un amandier à coque tendre, en plein vent.

1° Opéré sur une branche de la grosseur d'un pouce, chargée de fleurs bien épanouies; 2° sur une branche chargée de rameaux couverts de fleurs; 3° sur une branche chargée de fleurs bien épanouies, ayant au-dessous de l'incision, trois branches latérales aussi chargées de fleurs.

Résultat observé le 17 Juin:

Les plaies faites par l'opération ne se sont point cicatrisées.

Il ne s'est pas formé de bourrelets. Il n'y a pas eu d'écoulement de suc propre.

Les fleurs sont tombées par suite de gelées survenues en Avril, peu après l'opération.

Les plaies ne se sont pas cicatrisées avant l'automne. Il est probable que les branches périront l'année prochaine, si les plaies ne se recouvrent pas: cependant la partie de l'arbre qui a été opérée, ne paraît pas avoir souffert par l'opération, car elle a assez bien poussé.

III^me^ *Opération:* sur un cérisier en espalier; le

21 Avril 1819, incisé une branche dont les fleurs étaient épanouies.

Résultat: les mêmes que ceux de l'amandier, mais la branche a seché et, au 23 Août, elle avait péri.

IV^me^ *Opération:* pêchers, fleurs épanouies, 10 Avril 1819 ; l'arbre également chargé de fleurs bien épanouies.

J'ai opéré deux branches qui ont donné beaucoup de bons et beaux fruits. Ces deux branches, qui formaient à peine le tiers de l'arbre, en avaient à elles seules autant que les autres branches réunies ; cependant j'observerai que cette quantité a dû nécessairement nuire à la grosseur des fruits, car ceux de la partie non incisée étaient beaucoup plus gros.

J'ai jugé que cette quantité de fruits sur la partie opérée était une conséquence de l'opération ; les amateurs qui ont visité mes arbres, ont eu la même opinion.

Les pêches des branches opérées étaient à leur point de maturité au 10 Août, tandis que celles des parties non opérées ne commençaient à mûrir qu'au 23 du même mois.

L'écoulement du suc propre, mais en petite quantité, a eu lieu jusqu'au moment que la plaie fut cicatrisée ; au mois d'Août, toute solution de continuité avait cessé.

Aussitôt après la maturité des fruits, ainsi que je l'ai déjà observé, on s'aperçoit, à la couleur terne des feuilles, du ralentissement de la sève.

Six pêchers opérés ont donné les mêmes résultats et ne paraissent pas avoir souffert de l'opération. Je me propose d'opérer au printems les autres parties des mêmes arbres et même plusieurs des branches qui l'ont déjà été.

V^me^ *Opération:* poirier ramelier en espalier, planté

depuis quinze à dix-huit ans, et qui n'a encore produit ni fleurs ni fruits.

En opérant sur cet arbre, mon but était de le mettre à fruit; ainsi l'époque de l'opération ne pouvait être la même que lorsqu'on a pour but ou d'empêcher la coulure dans la vigne, ou d'avancer la maturité des fruits des autres arbres.

Ce poirier a deux fortes branches mères, d'où en partent huit latérales. Le 21 Avril, les feuilles ayant atteint la moitié de leur développement, j'ai opéré sur quatre branches latérales qui formaient l'aile droite de l'arbre.

L'incision a été faite avec la serpette, le plus exactement qu'il m'a été possible; l'écorce n'étant plus alors adhérente au bois, a été enlevée facilement; ainsi le bois a été parfaitement dénudé. Les plaies de chaque incision ont été près de trois semaines sans donner le moindre signe de cicatrisation. Vers le 18 Mai, j'ai cru remarquer que les bourrelets commençaient à se former dans la partie supérieure des plaies. Au 15 Juin, les bourrelets couvraient déjà plus de la moitié des parties dénudées.

Au mois d'Août, les solutions de continuité étaient rétablies: chaque bourrelet avait atteint et recouvert la partie inférieure de l'incision; la végétation de cet arbre a été, à peu de différence près, la même dans les deux ailes. On n'y voit de différence sensible que dans la forme des boutons. Dans la partie non opérée, les boutons sont allongés et en pointe, ce qui annonce des boutons à bois; tandis que dans la partie opérée ou aile droite, ils sont gros et plus arrondis, ce qui semble annoncer que l'arbre veut, dans cette partie, se mettre à fruit.

Je pourrais encore citer d'autres arbres qui ont subi

la même opération, mais ce serait abuser inutilement de la complaisance des personnes qui liront ce mémoire, déjà trop long et auquel cependant je dois ajouter quelques faits relatifs à cette opération.

J'ai dit que les bourrelets se forment à la partie supérieure de l'incision et descendent, en s'allongeant, vers la partie inférieure, *qui ne se cicatrise pas;* ce fait prouve que la sève ascendante ne monte pas entre le bois et l'écorce, comme le prétendent quelques physiciens, mais qu'au contraire, elle monte des racines aux branches par le tissu-médullaire. Il me paraît que si la sève montait entre le bois et l'écorce, elle devrait, lorsqu'elle arrive à la partie inférieure de la solution de continuité, s'y figer, s'y coaguler et y établir un bourrelet; qu'en un mot, elle devrait offrir les mêmes résultats que la sève descendante sur la lèvre supérieure.

Je crois aussi devoir faire connaître comment s'opèrent les changemens dans le mécanisme de la circulation de la sève.

1° La solution de continuité, si elle est exactement faite, empêche la sève descendante, qui est le produit de l'aspiration des fluides atmosphériques par les feuilles et les parties vertes des végétaux, de pénétrer jusqu'aux racines; se trouvant arrêtée à la partie absolument dénudée et n'y pouvant circuler, elle s'y amasse, s'y fige et forme cette production qu'on nomme bourrelet, qui descend à fur et à mesure que la masse de sève augmente; et finit ainsi par rétablir la solution de continuité et la circulation qui était interrompue.

2° Cette sève arrêtée dans la partie supérieure de l'arbre, y circule, s'y élabore, et en s'épurant, ralentit la fougue de la végétation, qui alors ne produit que des boutons à fruits.

3° De ce ralentissement et de cette diminution de sève, il arrive que, les fruits ne recevant leur nourriture que d'une sève bien épurée, les sucs y sont plus abondans, mieux faits et l'évaporation étant moindre, la maturité des fruits doit en être accélérée.

Tels sont les résultats que j'ai obtenus cette année; je me propose de répéter la même opération le printems prochain, mais plus en grand et toujours comparativement.

J'oublie d'observer que les bourrelets formés par l'incision circulaire, produisent sur les fruits les mêmes effets que la greffe sur greffes, c'est-à-dire, qu'ils établissent l'un et l'autre des filtres qui servent à arrêter la fougue de la sève, et ne la laissent circuler qu'après s'être épurée.

L'incision circulaire étant une opération bien simple et peu dangereuse pour l'existence des arbres, est bien supérieure aux moyens dangereux qu'employent les jardiniers pour forcer des arbres fougueux à se mettre à fruit; les propriétaires devraient donc l'employer, mais c'est principalement dans les vignobles qu'il deviendrait intéressant d'employer ce moyen pour empêcher la coulure de la vigne et avancer de 10 à 15 jours au moins, la maturité des raisins.

Les vignerons de la province de Liège qui désireront voir l'instrument inventé par *Bettinger*, peuvent s'adresser chez moi, je me ferai un devoir de le leur montrer.

Bellefroid van Hove,

Membre de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

NOTICE

Sur le Gisement du Calcaire Magnésien, dans la Province de Liège; par M. Engelspach-Larivière.

Depuis que la géognosie spéculative a fait place à la géognosie d'observation et que l'on a assigné à cette belle science le rang qu'elle doit tenir parmi les sciences naturelles, on voit de toutes parts, naître des géognostes, jaloux de marcher sur les traces des *Werner* et des *Saussure*, réunir d'immenses observations, recueillir de nombreux matériaux et, par une simultanéité de vues et d'efforts, jeter les bases d'une histoire générale du globe. Si quelques-uns d'entr'eux laissent à désirer sous quelques rapports, et n'approchent que de loin les deux illustres savans auxquels la géognosie doit, en partie, la nouvelle manière de l'étudier, du moins doit-on leur savoir gré du zèle qu'ils déploient dans le but de nous procurer des données positives sur l'enveloppe extérieure de notre planète. Cet esprit de recherche nous a conduit à découvrir un gisement remarquable de calcaire magnésien.

Les géognostes anglais ont les premiers fait connaître un calcaire magnésien (*magnesian-limestone*), dont l'analyse a fait découvrir comme partie constituante, une quantité considérable de *carbonate de magnésie;* la proportion s'élevait jusqu'à 55 + 100.

Caractères; couleur : *brun clair au jaunâtre, texture légèrement granuleuse passant à l'Oolithique, un peu bituminifère et renfermant des corps organisés fossiles.*

Un calcaire analogue sous plusieurs rapports à celui dont je viens de tracer le signalement, se montre en grande abondance dans la province de Liège où on le trouve en couches, alternant avec le calcaire compact, superposé quelquefois à ce dernier et quelquefois recouvert par lui. Sans allure régulière, il se contourne, prend la forme *de dos d'âne* ou de *fond de bâteau* et, irrégulier jusque dans ses couches, il offre sur quelques points une épaisseur de plusieurs mètres, tandis que sur d'autres, elle n'est que de quelques millimètres. La direction des couches est généralement de l'*est-sud-est* à l'*ouest-nord-ouest*, et son inclinaison, ainsi que je l'ai observée à *Angleur* près de Liège, est d'environ 60°. Ses caractères sont :

Pesanteur spécifique : 2912 ;

Dureté : *rayant la chaux sulfatée ;*

Couleur : *gris de fer au gris blanchâtre ;*

Phosphorescence : *sensible en répandant sa poussière sur des charbons ardents ;*

Solubilité : *se dissout en entier dans l'acide nitrique, en faisant une légère effervescence.*

Ce calcaire varie et diffère, suivant les localités, dans ses proportions chimiques. D'après plusieurs analyses, il renferme généralement :

Carbonate de magnésie : de 20 à 40 + 100 ;

Carbonate de chaux : de 55 à 54 + 100 ;

Fer, oxide de manganèse : une ;

Substance bitumineuse, rarement de la *silice* ou *de l'alumine.*

Ces singulières proportions et par dessus tout le *facies* et les caractères si différens de la *chaux carbonatée magnésifère, hauy* (1), m'ont engagé à l'examiner

(1) Bitterspath de Werner.

attentivement sous le double rapport minéralogique et géognostique et il donne lieu, considéré sous ce dernier point de vue, à relever une erreur assez grave, dans laquelle paraît être tombé un savant géognoste, qui a considéré les roches magnésiennes comme étant un produit volcanique. Nul doute que si ce savant avait eu lieu d'étudier le gisement de cette roche dans la province de Liège, s'il avait eu lieu d'observer sa manière d'être et son alternance avec la chaux carbonatée compacte, il ne la considérerait plus comme le résultat de l'ignition, malgré son voisinage avec les volcans éteints du l'Eifel.

Le calcaire magnésien est considéré en Angleterre par M. Smith, Conybeare et Buckland, comme devant être assimilé par ses relations de gisement au calcaire alpin. J'estime au contraire que celui de la province de Liège doit être rapporté à la formation calcaire qui recouvre immédiatement le gris rouge et qui constitue la formation calcaire la plus ancienne des terrains secondaires; la formation du *magnesian limestone* d'Angleterre doit être classée, sous le rapport de son âge relatif, comme postérieur à celui de nos contrées. Cette postériorité est suffisamment établie par la couche muriatifère qui la recouvre constamment; et, dans celui de la province de Liège, la différence de position, le contournement de ses couches et des coquilles fossiles en moindre quantité que dans le gisement Britannique, paraissent des indices plus que suffisants pour établir une différence due à des causes générales plutôt que locales, quelque tendance que l'on éprouve d'ailleurs à admettre des faits particuliers pour chercher à expliquer des formations équivalentes et à ne point charger la nomenclature des terrains.

Espérons qu'avant peu, la Belgique, ce pays où les arts et les sciences furent toujours cultivés avec tant d'ardeur, mais qui n'a cependant point suivi les progrès des sciences naturelles, verra remplir cette lacune importante et que de ses universités sortiront de jeunes savans qui, alliant les connaissances théoriques avec la pratique, sauront faire connaître à leurs concitoyens les richesses minérales qu'elle récèle et cherchent à remonter à ses époques diluviennes dont la tradition nous a, à peine, conservé de vagues souvenir; notre sol leur offrira plus d'un sujet de profonde méditation: les déplacemens que nos côtes et nos rivages ont subis dans la succession des siècles, et la présence de si nombreux débris de fossiles organiques leur fourniront bien des sujets d'études qui les enfonceront dans la profonde et ténébreuse antiquité qui récèle ces révolutions successives dont le sol de notre patrie fut le théâtre.

RECHERCHES SUR LE CROUP, DANS LES ANIMAUX DOMESTIQUES,

Par M. Hurtrel d'Arboval, *médecin vétérinaire amateur, membre de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand et de plusieurs sociétés savantes.*

Le croup est une affection très-grave et souvent funeste, presque particulière à l'enfance, qui consiste dans une inflammation aiguë de la membrane muqueuse du canal de la respiration, avec formation d'une fausse membrane. C'est une maladie du larynx, quelquefois étendue à la trachée-artère et aux bronches, qui se

developpe sous l'influence des causes ordinaires de l'inflammation des membranes muqueuses. Mais le phénomène qui lui donne en quelque sorte un caractère spécial, n'est point particulier à la membrane muqueuse dont il s'agit; c'est ce dont il n'est plus permis de douter, depuis qu'il a été démontré que l'inflammation est essentiellement identique dans tous les organes où elle se développe, qu'elle ne varie que dans ses phénomènes, en raison de la différence de structure des parties; dès lors le croup n'est plus une affection morbide *sui generis*, triste partage du jeune âge, il n'y a plus de spécial en lui que les particularités qui caractérisent l'organe où il se développe. Ce qui corrobore encore cette assertion, c'est que le croup se rencontre aussi dans les animaux; les exemples en sont fort rares à la vérité, et ne se montrent que de loin en loin, mais ils n'en existent pas moins, et peut-être les trouverait-on moins extraordinaires si l'on savait toujours les distinguer sur l'animal vivant; mais ce n'est souvent qu'à l'autopsie cadavérique qu'on peut les apprécier. Il est d'autant plus avantageux de s'attacher à recueillir les observations de ce genre, qu'elles sont moins communes, et qu'elles peuvent conduire à mieux connaître un état pathologique qui se termine si souvent par la mort. Rapporter ce qu'on a appris à cet égard, c'est donc avancer nos connaissances sur le croup, et même concourir aux progrès de la médecine vétérinaire. Nous voudrions, pour éclairer la matière, avoir beaucoup de faits a présenter, mais nous n'en connaissons malheureusement qu'un petit nombre, dont nous allons offrir l'analyse.

Des médecins américains, notamment *Potter* et *Rush*, ont assuré à *Valentin* avoir vu le croup sur des chiens

et sur des chevaux. *Buainva* a aussi reconnu cette affection dans ces animaux, et *Toggia* a adressé à la société royale et centrale d'agriculture, des observations sur le croup dans les animaux, comparé à celui de l'homme. Nous ne connaissons point les détails des observations de ces hommes éclairés, et nous le regrettons, car ils ne peuvent être sans doute que très-intéressans. *Double* a observé deux épizooties, l'une sur les chats, l'autre sur les agneaux, qui, si elles n'étaient pas précisément le croup, offraient au moins de grands traits de ressemblance avec lui. Dans la première, il y avait de la toux, des éternuemens, de l'assoupissement, un écoulement de bave écumeuse par la bouche, une grande gêne de la respiration, et une altération de la voix qui ressemblait au son croupal. L'animal périssait ordinairement du troisième au cinquième jour, et, à l'ouverture du cadavre, on trouvait les narines, la bouche, l'œsophage, la trachée-artère, les poumons, et même les intestins, remplis d'une matière muqueuse très-épaisse, quelquefois jaunâtre. Dans la seconde épizootie, l'agneau était triste, inquiet; il avait les yeux ternes et larmoyans; des mucosités visqueuses et blanchâtres découlaient de son museau, et remplissaient l'intérieur de la bouche, les narines et la trachée-artère; sa respiration était courte et pénible, sa voix rauque et criarde; la mort survenait ordinairement dans l'espace de quatre, cinq ou sept jours. L'ouverture des cadavres montrait l'arrière-bouche, la trachée-artère et les bronches, tapissées et engorgées de matières muqueuses presque concrètes, et ces mêmes matières se retrouvaient encore dans la cavité de l'estomac. Nous devons à *Vieillard* l'observation suivante: elle a été recueillie sur une vache, qui paraît avoir offert tous les

caractères du croup. Cette vache avait été attaquée tout-à-coup d'une oppression extrême ; l'inspiration ne se faisait qu'avec sifflement ; la déglutition était un peu gênée ; et, à trois différentes reprises, la bête avait expectoré des fragmens de fausse membrane d'environ deux décimètres (neuf à dix pouces) de longueur, et de quatre à cinq millimètres (deux lignes) à peu près d'épaisseur. Elle mourut dans un accès de suffocation, après quarante-huit heures de maladie, et, en l'ouvrant, on découvrit, dans le canal aérien, une concrétion membraneuse qui s'étendait depuis la glotte jusque dans les bronches, et qui recouvrait à peu près les deux tiers de la membrane muqueuse de cette cavité. *Bouin* a observé le croup dans une vache de neuf ans qui présentait les symptômes suivans : difficulté de respirer très-grande, une partie de la langue hors de la bouche, toux forte et pénible, comme si l'animal eût voulu chasser un corps étranger introduit dans la trachée-artère ; râlement à la plus légère pression du larynx ; rejet par les naseaux et par la bouche, quand la toux était violente, de portions de membranes celluleuses d'un rose pâle, d'environ trois centimètres (un pouce) de longueur ; inflammation assez forte de la membrane nasale ; douleur à la gorge. Cette bête guérit au bout de vingt jours de maladie ; les antiphlogistiques à l'intérieur, les émolliens et les dérivatifs à l'extérieur, furent les seuls moyens qu'on employa. *Gohier* nous offre une autre observation relative à la guérison d'une vache, âgée de quatorze ans, qui était affectée d'une angine membraneuse ayant tous les caractères du croup. Cette bête était faible, sa respiration râleuse ; la gorge et l'origine de la trachée-artère étaient douloureuses ; la bouche était entr'ouverte, et la langue, hors de cette cavité, laissait couler une

bave épaisse et verdâtre ; le cou était tendu, et le nez au vent ; le pouls était petit, serré, fréquent ; la toux quinteuse et suffocante ; à chaque mouvement pour l'effectuer, il sortait, tant par la bouche que par les naseaux, des débris ayant l'aspect membraneux, et sur lesquels on remarquait quelques traces de vaisseaux sanguins capillaires. Ces portions de membrane croupale étaient roulées sur elles-mêmes, assez résistantes et ressemblaient à des membranes muqueuses macérées dans l'eau pendant quelques jours. L'extrême faiblesse de la vache fit proscrire la saignée ; mais l'usage des adoucissans et des dérivatifs fut, en peu de jours, suivi d'une guérison complète. *Semiglia*, appelé pour visiter un veau de trois mois, qu'il crut affecté du croup, le trouva couché sur le fumier ; le muffle, très-froid, reposait sur les deux membres antérieurs ; le pouls était petit et vide, le poil hérissé, la bouche visqueuse, la respiration laborieuse ; les yeux étaient mornes, à demi-couverts par les paupières ; les narines pleines d'un mucus clair et fétide ; il y avait râlement, inappétence et impossibilité de marcher. Tout traitement fut inutile ; on trouva à l'ouverture ce qui suit : chairs blafardes et mollasses ; la trachée-artère pleine d'une matière inorganique, blanchâtre, assez consistante, disposée en ruban. *Gouzil* eut occasion d'observer la même maladie dans un veau de sept mois ; au moment de l'invasion, les symptômes étaient ceux-ci : difficulté de respirer, râlement continuel, air expiré chaud et d'une odeur aigre, pâleur des membranes apparentes, refus des alimens tant solides que liquides. Au bout de quelques jours ces symptômes augmentèrent ; l'animal tendait l'encolure, et ne pouvait la fléchir qu'avec beaucoup de peine ; lorsqu'on lui pressait le larynx, il éprouvait

une douleur considérable; il rendait par la bouche une écume blanchâtre, d'une saveur acide; il serrait les mâchoires, et les faisait mouvoir de droite à gauche, de manière à produire un bruit assez sensible et désagréable à l'oreille. Ce veau mourut, après douze jours de maladie, dans le marasme le plus complet. A l'ouverture, on trouva l'intérieur de la trachée-artère tapissé d'une espèce de membrane jaunâtre qui ressemblait beaucoup à de la gélatine concrétée; cette membrane inorganique occupait à peu près les deux tiers de la partie supérieure du canal; en outre, dans le larynx était logée une pelotte de crinons, de la grosseur d'une petite noix; les bronches renfermaient aussi quelques-uns de ces vers parasites. Cette complication d'une phlegmasie des voies aériennes avec des vers dans les mêmes voies, n'est pas d'ailleurs extrêmement rare chez les jeunes animaux monodactyles et didactyles.

Si les maladies qui font le sujet des observations précédentes ne sont pas de véritables croups, on ne peut disconvenir du moins qu'elles y ressemblent beaucoup, et que peut-être elles en sont des variétés. Il serait sans doute prématuré d'en tirer aucune conséquence positive; mais il n'en est pas moins utile de fixer sur ces faits l'attention des observateurs, et de les engager à en faire le sujet de recherches plus nombreuses et plus concluantes.

Ne pourrait-on pas aussi rapprocher certaines maladies des animaux qui paraissent avoir beaucoup d'analogie avec le croup, et ranger dans cette classe, par exemple, ce qu'on appelle la pépie des jeunes poulets? En effet, dans cette dernière affection, leur voix est changée, leur respiration gênée; après leur mort, on trouve l'intérieur de leur bec, leur langue et leur larynx

recouverts d'une sorte de couenne plus ou moins épaisse. On avait encore rapproché du croup la toux épidémique des cochons, si énergiquement décrite par *Virgile* dans ses Géorgiques; mais il est permis de douter de l'exactitude de ce rapprochement.

Non-seulement la nature peut bien quelquefois produire chez les animaux, soit le croup, soit des affections très-analogues au croup, mais l'art peut aussi faire naître ces mêmes affections, quoique cela ne soit pas toujours très-facile. *Saissy* dit être parvenu à faire développer la membrane qui forme le caractère spécial de cette maladie, en injectant, dans les voies aériennes de plusieurs volatiles, quelques gouttes d'eau acidulée avec l'acide sulfurique. *Valentin* a aussi tenté, mais inutilement, de faire développer le croup sur des chiens; et, d'après des expériences variées, on voit, dit ce médecin éclairé, 1° qu'il a été impossible de produire de fausses membranes dans les voies aériennes; 2° que le chlore, le plus puissant et le plus délétère des agens que j'ai employés, a toujours donné la mort aux animaux, quoiqu'ils l'eussent respiré par petites portions, à quelques jours d'intervalle, et que leur existence eût été ménagée et prolongée pendant sept, douze, dix-sept et vingt-deux jours; 3° que deux ou trois ont eu le timbre de la voix altéré, et quelques symptômes analogues au croup; mais qu'il ne s'est trouvé, dans la trachée-artère et dans les bronches, que des agglomérations mucoso-écumeuses; 4° que la membrane interne de ces conduits n'a même éprouvé presque aucun changement, et que, malgré le nouveau mode d'action excité à sa surface, le fluide sécrété n'en est pas devenu concrescible; 5° que tout l'effet du gaz s'est passé sur l'organe pulmonaire, et quelquefois sur la membrane conjonctive; 6° que le

gaz ammoniacal, inspiré et dirigé dans les voies aériennes, immédiatement après l'inhalation du chlore, n'y a point détruit l'effet délétère de ce dernier, et que l'action isolée du premier sur ces mêmes voies n'y a causé aucune altération sensible; 7° que le résultat de la dixième expérience est le seul qui ait une analogie frappante avec le croup, mais qu'il est susceptible de quelques objections, pouvant être considéré, non comme le produit de la vaccination par les fosses nasales, ou celui d'un certain degré d'irritation entretenue à leur surface, mais comme celui de la maladie particulière à cette espèce d'animaux, puisque des expériences réitérées, par le même procédé, n'ont pas déterminé les mêmes effets; 8° enfin, que d'autres fluides, dits virulens, ont prouvé à peu près leur innocuité, quoique appliqués sur la surface muqueuse des fosses nasales; je dis à peu près, parce qu'un jeune chien et un lapin ont eu un léger coriza, l'un par le contact prolongé de corps étrangers imprégnés de vaccin, et l'autre par celui de la matière variolique. Cependant, ajoute *Valentin*, n'a-t-on pas lieu d'être surpris du peu de succès de ces expériences, lorsqu'on leur oppose quelques exemples de personnes qui, après avoir été exposées au chlore dans l'état d'expansion, ont eu des symptômes plus ou moins analogues à ceux du croup, et qui ont même expectoré des concrétions membraniformes? Ces expériences et celles que *Gohier* y a ajoutées démontrent la difficulté de faire naître le croup dans les animaux par l'inspiration du chlore. *Gohier* exposa trois chevaux, un mulet, un âne, un mouton et quatre chiens, à une fumigation de chlore, et aucun de ces animaux ne montra le moindre signe de maladie. Le mouton avait été coupé la veille de l'expérience; il mourut le lendemain,

sans que l'ouverture offrit rien de particulier ni dans la trachée ni dans les viscères; seulement les cordons spermatiques étaient en partie gangrénés, ainsi que la face interne du scrotum, dans lequel il s'était amassé beaucoup de sang caillé. L'expérience fut répétée le surlendemain, et les doses des substances employées pour dégager le chlore furent doublées. Tous les chiens toussèrent un peu, mais les monodactyles ne parurent point en être fatigués. L'âne et le mulet mangèrent même pendant le tems de la fumigation, bien qu'elle fût tellement forte qu'on pouvait à peine les voir en entrant dans le local, où un homme ne pouvait rester qu'une minute au plus. Deux heures après, tous ces animaux parurent aussi tranquilles qu'avant l'expérience. L'âne ayant été tué le lendemain matin, la trachée-artère fut trouvée comme dans l'état naturel. Environ un mois après, *Gohier* injecta dans le larynx de chacun des quatre chiens dont il vient d'être question, environ une demi-verrée d'eau acidulée avec à peu près la quinzième partie d'acide sulfurique. Ils furent tous assez tourmentés immédiatement après cette injection, dont une petite partie pénétra sans doute dans le pharynx, quelques précautions que l'on prît: deux toussèrent beaucoup; il y en a eut un qui vomit un peu. Une heure après ils étaient assez tranquilles. On les examina pendant quatre heures, sans rien observer de particulier. Le soir ils parurent aussi gais et eurent aussi bon appetit qu'à l'ordinaire. Ils n'offrirent les jours suivans rien d'extraordinaire.

Mais, de tous les auteurs qui ont tenté sur les animaux des expériences relatives au croup, *Albers* est celui qui paraît en avoir fait de plus variées, les avoir dirigées avec le plus d'intelligence, et en avoir obtenu

le plus de succès. Il a soumis à ses essais des chevreaux d'âge différent, des chattes et des chiens; il a employé tour à tour et à différentes reprises, pour irriter la trachée-artère de ces animaux, de l'alcool très-fort, de l'huile de térébenthine, tantôt seule, tantôt mélangée avec du deutoxide de mercure, du deutochlorure de mercure, du nitrate d'argent fondu, du chlore gazeux, enfin, l'action galvanique d'une pile composée de cent disques métalliques, dont chacun avait près de onze décimètres (ou quatre pouces carrés) de surface. Dans plusieurs cas il n'a produit que des étonnemens et de la toux; mais, dans les autres, il s'est joint à ces premiers phénomènes une gêne extrême de la respiration, une voix rauque, une inspiration sonore et sifflante; l'animal a succombé, et, après sa mort, on a trouvé constamment des marques évidentes d'inflammation sur la membrane muqueuse du canal aérien, accompagnées tantôt d'un cylindre membraneux développé dans la trachée, tantôt d'une espèce de corde membraneuse suspendue dans la cavité de cet organe, tantôt enfin d'un corps opaque, épais et de forme irrégulière, qui adhérait à sa partie postérieure. Les irritans qui ont paru agir avec plus d'efficacité dans ces expériences, sont le deutoxide de mercure mêlé à l'huile de térébenthine, le deutochlorure de mercure et le nitrate d'argent fondu. L'alcool, le chlore et l'action galvanique n'ont produit que des effets momentanés, tels que des éternuemens, de la toux, de fortes convulsions, mais n'ont point amené la mort, ni même altéré profondement la santé.

Avant *Albers*, *Duval*, de Brest, avait déjà fait quelques expériences du même genre, et obtenu à peu près les mêmes résultats. L'acide sulfurique étendu d'eau,

injecté dans la trachée-artère, fut l'irritant dont il se servit : un jeune loup, une jeune poule et deux canards, furent les animaux sur lesquels il opéra. Tous périrent, le loup, après avoir éprouvé de l'agitation, de la toux, de l'altération dans la voix, et une gêne extrême de la respiration; la poule et les canards, à la suite de convulsions et d'un changement de voix qui leur faisait imiter parfaitement la voix croupale. On trouva, chez le loup et chez l'un des canards, une concrétion membraniforme et tubulée, qui tapissait l'intérieur du canal aérien ; la trachée-artère de la poule était seulement remplie de mucosités épaisses. Chez tous, la membrane muqueuse de la trachée-artère était gonflée et dans un état manifeste d'inflammation.

Ces expériences avec les injections acidulées ont été répétées en Allemagne, par *Horsch*, sur quatre petits cochons, un chien et une poule, et le résultat a été semblable aux précédens. La voix devint croupale dans l'un des cochons, qui expira au bout de quarante-huit heures environ. On trouva, depuis l'entrée du larynx jusqu'à la bifurcation bronchique, une fausse membrane tenace et adhérente sur-tout aux ligamens de la glotte, moins adhérente et plus muqueuse dans l'intérieur de la trachée. *Horsch* a déterminé le même effet, c'est-à-dire la production d'une pseudo-membrane, avec une injection alcaline.

Il nous semble que l'on peut conclure de ces faits, 1° que, s'il n'est pas positivement au pouvoir de l'art de produire le croup chez des animaux vivans, il est du moins en son pouvoir de provoquer, à l'aide d'une forte irritation, une partie des phénomènes qui lui appartiennent ; 2° que, chez les animaux comme chez l'homme, la formation d'une fausse membrane dans

l'intérieur de la trachée dépend toujours d'une inflammation préalable, observation qui confirme ce que nous avons avancé au commencement de cet article, du caractère inflammatoire du croup.

Il resterait à rechercher si le croup est plus facile à guérir dans les animaux que dans l'homme. Ce point ne saurait être décidé dans l'état actuel de la science vétérinaire. Le traitement même ne pourrait être proposé que d'après des principes théoriques, car les faits manquent pour les déduire de la pratique. Tout ce qu'on peut dire aujourd'hui sur ce sujet, c'est qu'il s'agit d'une inflammation très-aiguë, d'où dérivent des effets propres à causer la mort en fort peu de tems. Ce serait donc à combattre cette inflammation, dès le premier instant de son invasion, à la combattre rigoureusement et sans désemparer, qu'il conviendrait de s'attacher; on rechercherait ensuite quels seraient les moyens propres à expulser la fausse membrane, en supposant l'inflammation assez calmée pour qu'elle n'occasionnât plus la sécrétion de la matière qui forme cette production anomale. Nous laissons aux praticiens observateurs le soin de choisir les moyens thérapeutiques convenables, et celui de tracer le plan du traitement à suivre, car, nous le répétons, nous n'avons pas encore de faits qui puissent nous guider pour l'établir. Nous leur recommandons seulement les saignées locales, l'inspiration de la vapeur d'eau chaude, les boissons mucilagineuses miellées, dès les plus légers signes avant-coureurs du croup, et les dérivatifs dès que les symptômes diminuent d'intensité. On pourrait même administrer comme tels les purgatifs en breuvages et en lavemens, si rien n'indiquait une irritation gastrique ou gastro-intestinale. Lorsque la fausse membrane est formée, et qu'aucun des moyens ordi-

naires ne peut en procurer l'expulsion, *Gohier* a déjà eu l'idée de proposer l'opération de la trachéotomie, et de l'exécuter, en fendant même, s'il le fallait, plusieurs cerceaux de la trachée-artère, suivant la longueur de ce tube, afin de pouvoir saisir avec des pinces à anneaux, ou avec tout autre instrument analogue, la production anomale attachée à la face interne du larynx ou de la trachée; on ne pourrait parvenir à amener cette membrane au dehors qu'autant qu'elle ne serait pas trop intimément adhérente au tissu qu'elle recouvre. Quoique cette opération ait été déjà tentée plusieurs fois sans succès sur l'espèce humaine, ce n'est pas une raison suffisante pour la rejeter absolument chez les animaux. Quant à ceux de nos animaux dont la viande sert à alimenter l'homme, et qui se trouvent attaqués du croup bien caractérisé, nous pensons que, pour ne pas tout perdre, il peut être permis de les livrer au boucher. L'affection est toute locale; elle ne porte en général aucune atteinte ni au système musculaire, ni aux viscères, et rien ne peut faire présumer que la chair des bêtes qui en sont atteintes, puisse être nuisible à ceux qui s'en nourrissent.

THÉORIE DES DROITS DE L'HOMME EN SOCIÉTÉ.

1. La nature a soumis tous les hommes aux mêmes besoins et les a doués des mêmes facultés, mais à des degrés différens; cette parité dans la constitution de différens êtres de la même espèce, les rend égaux entr'eux.

2. Chaque homme ne tenant ses besoins que de la nature et ne devant ses facultés qu'à elle, peut, en la

prenant pour guide et sans l'assentiment d'autres êtres, exercer celles-ci et pourvoir à ceux-là; tous les hommes sont donc également libres.

3. Pour que cette liberté existe véritablement, il faut que chacun en puisse jouir sans crainte de rencontrer des empêchemens de la part des autres hommes; et par conséquent la liberté a pour compagne nécessaire la sûreté.

4. La nature n'a pas montré la même libéralité à l'égard de tous les pays; dans quelques-uns la pénurie de subsistances doit souvent avoir rendu inutiles les faibles efforts que pouvait faire l'homme isolé pour satisfaire ses besoins, et les autres hommes, de même que les hordes d'animaux sauvages, pressés comme lui par la faim et peut-être doués de plus de force, ont dans ces contrées malheureuses, mis sa sûreté et avec elle ses autres droits en péril. Le désir de pourvoir aux nécessités de la vie et de jouir de leurs droits avec plus de certitude et moins de peines, a poussé quelques hommes à se réunir. Ainsi le but des premières sociétés a été le bonheur de chacun des membres qui les formèrent, ou le bonheur de tous.

5. Mais cette fin ne pouvait être atteinte tant que chacun jouirait de sa liberté d'une manière illimitée; ce droit exercé de la part de l'un, aurait sans cesse été repoussé par le même exercice de la part des autres, et les désordres qui en seraient résultés, loin de favoriser l'esprit d'association, s'y seraient éternellement opposés; chaque membre dut donc consentir tacitement à y poser des bornes, qui assureraient la même jouissance aux autres membres, et c'est avec cette seule restriction des droits que les premières réunions subsistèrent. Les relations de ceux qui les composaient

n'avaient encore pu être réglées, car l'ignorance, qui à ces époques reculées couvrait le monde, ne leur ayant pas permis d'inventer les instrumens, qui auraient pu alléger leurs travaux, tous leurs momens devaient être employés à recueillir les objets propres à servir à la subsistance commune, et dès que la contrée où ils se trouvaient, n'en fournissait plus, ils étaient forcés de se rendre dans une autre.

6. Cette vie ne pouvait durer qu'autant que les réunions étaient peu nombreuses; l'accroissement des familles donnait lieu à une consommation plus forte et à plus de difficulté dans la transmigration d'un pays dans un autre: quand les hommes furent arrivés à ce point, ils se trouvèrent placés dans la nécessité alternative, ou de s'isoler de nouveau, ou de choisir des demeures fixes; les misères, dont la vie primitive est entourée, comparées avec les avantages qu'ils devaient avoir ressentis dans les réunions, ne pouvaient que les porter à continuer celles-ci; ils commencèrent en conséquence à habiter des lieux déterminés dans le même dessein et sous la même condition sous laquelle ils avaient formé les premières sociétés, c'est-à-dire, pour le bonheur commun et la conservation et l'exercice des droits naturels, en tant que dans chacun il ne serait point nuisible aux autres. C'est alors que commencèrent proprement les gouvernemens.

7. Dès que les sociétés fixes furent formées, on a dû, pour en assurer l'existence, imaginer les moyens propres à obtenir une plus grande quantité de subsistances et à forcer la nature d'en produire de nouvelles, quand les premières seraient épuisées; la terre seule pouvait les fournir: le besoin contraignit l'homme d'inventer les instrumens qui servent à l'agriculture, et comme

chaque membre de la société doit contribuer au bonheur commun, on assigna à chaque famille une portion de terre à cultiver. Les différentes portions ont dû être choisies près du siége de la société, afin que les possesseurs ne pussent être inquiétés, ou leurs demeures endommagées par les animaux sauvages, ou par des hommes menant encore une vie errante, pendant qu'ils seraient occupés dans les champs. L'invention des instrumens donna lieu à la propriété mobiliaire, et la division du terrain fixa la propriété immobiliaire.

8. Nous avons vu que les hommes sont égaux par la nature; que de cette égalité découle la liberté, laquelle ne peut avoir lieu sans la sûreté; que c'est pour jouir plus parfaitement de ces droits en concourant au bonheur commun, qu'ils ont formé des sociétés, et nous avons dit, que dans celles-ci ils ont acquis la propriété. Ainsi les droits de l'homme en société sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété. Comme la sûreté est aussi nécessaire pour la conservation de la propriété que pour celle des autres droits, nous n'en parlerons qu'après avoir dit quelques mots sur l'égalité, la liberté et la propriété.

9. Tous les hommes sont créés égaux en droits par la nature; en entrant en société chacun les conserve, et c'est dans l'exercice libre de ces droits que consiste la souveraineté: chaque homme a droit d'y prétendre une part égale; d'où il suit, que la souveraineté entière réside essentiellement dans l'universalité des citoyens.

10. Si tous les membres de la société doivent également participer à la souveraineté, il est évident que nul individu, nulle portion du peuple ne peut s'attribuer la puissance du peuple entier, et par conséquent que celui qui tente de le faire, se déclare l'ennemi de la société et doit être traité comme tel.

11. La liberté des hommes dérive nécessairement de leur égalité; elle ne peut recevoir dans l'état de société de limites par rapport à chacun, que celles qui assurent aux autres la jouissance de ce même droit: ainsi il est libre aux citoyens, en respectant ces bornes, de diriger leurs actions à leur gré et de penser et manifester leurs opinions, sur quelque sujet qu'elles roulent, et de quelle manière il leur plait: de là il suit, que la prohibition de s'assembler, celle d'engager ses services, l'intolérance religieuse, la censure littéraire sont diamétralement opposées à la liberté.

12. L'accroissement des familles forme les sociétés permanentes, et celles-ci donnent lieu à la propriété surtout immobiliaire, dont la fixation a pour but de forcer chaque individu à pourvoir lui-même à ses besoins en tant qu'il est en lui, la vie commune étant devenue impossible, à cause de l'augmentation du nombre des membres de la réunion; le tems développe son industrie, et celle-ci établit des relations entre les différens peuples et fait naître le commerce: la propriété s'étend donc sur la terre, sur les produits de celle-ci et sur ceux de l'industrie et du commerce. Comme tous ces objets deviennent d'une nécessité absolue, dès que les sociétés ont fait quelques progrès dans la civilisation, nous devons dire qu'aucun genre de culture, d'industrie ou de commerce ne peut être interdit aux hommes.

13. Afin que la liberté de s'y adonner ne devienne pas illusoire, il faut encore que tout citoyen puisse jouir des revenus qui en proviennent.

14. Si chacun doit jouir librement de sa propriété, il est évident que personne ne peut, sans son consentement, être privé de cette propriété entière, ni même de la moindre portion.

15. Cependant cette jouissance, de même que celle des autres droits, est subordonnée au bien-être commun; si elle y était contraire, si l'utilité publique exigeait le sacrifice de la propriété d'un particulier, il devrait l'accorder, pourvu qu'il fût constaté que la société en retirera réellement de l'avantage: mais d'un autre côté, l'homme devant y subsister de sa propriété, elle doit lui accorder une juste indemnité, et pour qu'il ne soit pas pendant quelque tems hors d'état de pourvoir à ses besoins, il faut qu'il la reçoive préalablement à sa cession, ou au même moment qu'il la fait. — Ce n'est que dans le cas d'utilité publique, que l'universalité peut exiger qu'un membre soit privé de sa propriété; il en est un autre, dans lequel la totalité est obligée de céder une portion de ses revenus à quelques hommes, lorsque ceux-ci n'ont pas de propriété foncière, (ce qui, par suite des malheurs auxquels nous sommes sujets, ne peut manquer d'arriver après que la société a subsisté quelque tems) et qu'ils sont hors d'état de travailler ou manquent d'ouvrage; la société en effet est garante des moyens d'existence de chacun de ses membres, vu que tous n'y sont entrés que dans la vue de les trouver plus sûrement. Cette dette est sacrée.

16. Chaque homme est entré dans la société pour jouir plus paisiblement de ses droits; ainsi tous doivent en assurer à chacun la jouissance et la conservation; c'est dans cette protection que consiste la sûreté sociale.

17. Les droits de l'homme sont gravés dans tous les cœurs; mais à mesure que le nombre des citoyens augmente, les conséquences de ces droits deviennent plus nombreuses, et la multitude des relations, qui résultent des progrès de l'industrie, les rend moins perceptibles à la généralité: il faut alors, pour éviter les dissentions,

qui naîtraient de cette ignorance et qui ne pourraient que tendre à la destruction de la réunion, en déterminer les principales par des lois, qui, en en assurant le libre exercice, ont essentiellement pour but le bonheur commun.

18. Tous les membres de l'état ayant le même intérêt à la formation des lois, et celles-ci ayant la même fin, il suit, que chacun a un droit égal de confection: cependant, les hommes étant constitués par la nature de telle manière qu'ils ne considèrent pas tous les mêmes objets sous le même point de vue, il peut arriver que les avis ne soient pas uniformes; ce dissentiment ne peut suffire pour laisser un doute continuel répandu sur la justice ou l'injustice de certains faits; le bonheur de la société dépend trop de la connaissance des droits de ceux qui la composent et, comme tous sont censés avoir pour but le bien public, il est raisonnable de croire que l'opinion du plus grand nombre est réellement la plus utile, et par conséquent elle devra être adoptée. La loi doit donc être la volonté générale exprimée par l'universalité ou la majorité des citoyens.

19. La loi est portée pour protéger la sûreté en déterminant les droits. Il est impossible qu'elle obtienne ce résultat, à moins qu'elle ne dispose uniquement pour l'avenir; l'effet rétroactif donné à une loi, ne pourrait être qu'un moyen subversif de tout ordre; des hommes qui auraient agi dans la persuasion de la justice de leurs actes, se verraient soudain privés des droits qu'ils croyaient avoir acquis, et souvent frustrés de leur unique moyen de subsistance.

20. Tous trouvant leur bien-être dans la loi et participant à sa formation, elle doit être la même pour tous, soit qu'elle ordonne, soit qu'elle défende. — De ce que la loi est égale pour tous, et qu'elle a pour objet le

bonheur public, il suit que tout citoyen lui doit obéissance, et que celui qui est appelé ou saisi par l'autorité de la loi, doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

21. La loi étant faite pour garantir la sûreté de tous, elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société, et ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

22. Pour que les actes défendus par la loi ne soient pas commis en dépit de ses dispositions, il est indispensable qu'elle prononce des peines contre leurs auteurs; elles doivent essentiellement avoir pour but de réparer le tort causé et d'empêcher, par l'exemple qu'elles donnent, que ces infractions ne se renouvellent dans la suite, et si la chose est impossible, de faire en sorte qu'elles deviennent moins fréquentes.

23. La société ne pouvant subsister sans ses droits, les peines repressives des actes qui y portent atteinte sont nécessaires, et de leur nécessité suit leur utilité; puisque tous les délits n'ébranlent pas la nation à un degré également élevé, ils ne doivent pas être réprimés avec la même force; les peines ne seront donc légitimes, qu'autant qu'elles seront graduées : il n'est en effet personne qui ne sente qu'il serait d'une injustice criante de punir une légère atteinte portée à la propriété, des mêmes peines qu'on applique à ceux qui ont mis le salut de l'état en danger.

24. Les lois sont portées pour garantir le bonheur public; le peuple est arbitre de ce bonheur, et de là il est évident qu'il peut, quand il le juge utile, revoir, réformer et changer ses lois. Il serait d'ailleurs absurde qu'une génération pût assujétir les générations futures.

25. Le caractère général des lois est de défendre et par conséquent de punir; il ne suffit pas qu'elles soient

portées et qu'elles prononcent des peines, il faut encore qu'elles soient mises à exécution. Le peuple les ayant faites, a également le droit de les exécuter. Mais quels sont les faits qui devront être punis? de ce qui a été dit: que les lois ne peuvent disposer que pour l'avenir, il suit que ce sont les seuls faits considérés comme délits par une loi portée et connue antérieurement à leur commission.

26. Si les délits sont seuls punissables, tout acte qui serait exercé contre un homme hors des cas que la loi détermine, serait arbitraire et tyrannique; ceux qui l'exécuteraient, le solliciteraient, l'expédieraient ou le signeraient, offenseraient la sûreté, mettraient la société entière en danger et devraient être poursuivis; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence, n'étant tenu de se soumettre qu'à la loi, aurait le droit de le repousser par la force.

27. Les exécutions illégales sont, dans tout état, des sources de troubles et de malheurs, qu'il est de l'intérêt de tous de prévenir autant que possible; le meilleur moyen pour que personne n'attente à la sûreté d'autrui, hors les cas d'offense à la loi, est de soumettre l'exécution de celle-ci à des formes, qui ayant le même but que ses dispositions, devront être aussi religieusement observées, et dont l'infraction devra être également soumise à la force repressive de la loi.

28. Ce n'est que lorsqu'un homme a contrevenu aux lois qu'il peut être puni; cette infraction n'est pas connue si personne ne s'en est aperçu; ainsi il est requis pour que la loi puisse être appliquée à un citoyen, qu'un autre l'accuse d'un fait prohibé. Mais cette accusation peut être inspirée par la haine ou celui qui la fait peut avoir été lui-même induit en erreur, et

avoir cru coupable celui qui ne l'est réellement pas; il serait par conséquent très-dangereux de punir sur la simple accusation, et l'innocent deviendrait souvent la victime d'un adversaire astucieux. De quelle manière préviendra-t-on des méprises aussi funestes? Ce ne pourra être qu'en entendant l'accusé et en ne permettant l'accusation que pour des faits désignés comme délits par la loi.

29. S'il est nécessaire d'entendre l'accusé, il ne l'est pas moins de l'avertir de l'accusation portée contre lui et de le sommer de venir y répondre: quand l'acte qu'on lui reproche est de telle nature qu'il rend sa liberté dangereuse à la société, celle-ci par son droit de sûreté, pourra le faire arrêter en s'abstenant néanmoins de toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne; car, quoiqu'accusé, il doit être regardé comme innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable. Tous les faits n'exigent pas des mesures aussi fortes; souvent il peut suffire de faire comparaître l'accusé, et s'il ne se produit pas, sa négligence ne doit point être un motif pour suspendre son jugement; lorsqu'il ne se sert point des moyens qu'on lui a laissés pour justifier sa conduite, il est à présumer qu'il a cru ses juges suffisamment instruits, et qu'il s'en est rapporté à la sentence que leur équité portera sur l'affaire pour laquelle il a été appelé.

30. Nous avons vu que la sûreté et, avec elle, les autres droits de la société ne peuvent être garantis que par la formation de lois qui prononcent des peines, et par l'application de celles-ci à ceux qui auront été préalablement jugés coupables. Les trois pouvoirs: législatif, exécutif et judiciaire concourant également au bonheur commun, tous doivent y participer, et ceci est aisé dans les pre-

miers tems, lorsque les sociétés ne sont que peu nombreuses; mais dans la suite, les assemblées de toute une nation deviendraient presqu'impossibles et même très-nuisibles : en ce qu'elles suspendraient les travaux de tous les citoyens, travaux qu'il est d'autant plus important de continuer sans relâche que la société est plus nombreuse; cet inconvénient a dû faire songer les hommes aux moyens de se délivrer de ces interruptions de travail, et c'est dans cette vue qu'ils ont délégué l'exercice de leur droit de pourvoir à leur sûreté, à quelques-uns d'entr'eux. Ces représentans ne tiennent donc leur pouvoir que du peuple et seulement pour mieux assurer son bonheur.

31. Comme tous concourent à la nomination des fonctionnaires, et qu'en même tems tous doivent être regardés comme zélés pour le bien public, nous pouvons dire que chacun peut être revêtu des emplois; cependant l'importance des fonctions et les difficultés auxquelles leur exercice est sujet, exigent qu'on ne choisisse que les hommes les plus propres à être utiles à leurs semblables: c'est-à-dire, ceux qui sont le plus doués de vertus et de talens; cette distinction est la seule que la nature reconnaisse et qui soit digne des peuples qui la prennent pour guide.

32. Les fonctionnaires sont nommés pour protéger la sûreté: et de là, tous les citoyens sont obligés de respecter leur autorité; peu nombreux, ils ne pourraient souvent les y contraindre seuls; une force publique est par conséquent nécessaire pour y forcer les malveillans : c'est pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée, que cette force est instituée.

33. Pour l'entretien de la force publique et les dé-

penses de l'admininistration, des secours sont indispensables; car il serait injuste que quelques hommes qui consacrent leur vie au bien public, fussent en outre obligés d'y employer leur fortune particulière; ces institutions ayant pour fin la garantie des personnes et de leur propriété, tous les membres de la société doivent concourir aux frais qu'elles occasionnent: par portions égales en tant qu'elles sont utiles à la conservation de leurs personnes, et en raison de leur fortune en tant qu'elles assurent la jouissance de leurs biens.

34. Tous participant aux contributions, tous ont aussi le droit d'en surveiller l'emploi, de vérifier, si réellement elles ne sont consacrées qu'à des objets utiles à la nation.

35. Les agens ne tiennent leur pouvoir que de la volonté générale; ils sont responsables envers le peuple de leur administration.

36. Ce n'est que pour le bonheur commun que l'autorité leur est confiée; s'ils agissent d'une manière contraire à ce but, ils doivent absolument être punis; en effet, si l'on tolérait leurs infractions, l'impunité augmenterait leur audace, et la nation, retenue dans l'abaissement, ne consisterait bientôt plus que dans des milliers d'esclaves gémissans sous le joug tyrannique de quelques usurpateurs.

37. Il est clair que les représentans pourraient d'autant plus facilement abuser de leur puissance, qu'elle serait plus grande et plus incertaine; et comme l'oppression est le comble du malheur dans lequel un peuple peut tomber, il est nécessaire pour l'éviter de déterminer clairement les limites des fonctions publiques.

38. Les agens ne doivent cependant être punis que lorsqu'ils outragent les droits de tous les citoyens, et

non quand ils blessent les intérêts des particuliers ; ceux-ci peuvent être opposés à ceux de la généralité, qu'il faut toujours avoir en vue ; néanmoins le bonheur commun ne se composant que de la réunion des portions de bonheur de chaque citoyen, si un d'eux se croit lésé ou pense qu'il serait possible d'admettre une mesure plus juste, il a le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique.

39. Tels sont les droits dont l'homme doit jouir dans tout état formé ; l'égalité, la liberté, la sûreté sont basées sur la nature humaine, la propriété sur celle de la société ; il ne lui est pas plus possible d'y renoncer, qu'il ne pourrait changer sa constitution naturelle ou rentrer dans l'état primitif ; ces droits sont par conséquent inaliénables et, comme tels, imprescriptibles. Delà il s'ensuit qu'aucun individu ne peut se vendre ou être vendu même de son gré.

40. Comme ce n'est que sur le maintien de ces droits éternels que repose le bonheur général, tous doivent en être instruits, et la société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique en mettant l'instruction à la portée de tous les citoyens.

J. G. A. M. D.....

BOTANIQUE.

MOnsieur Dumortier vient de publier dans le *Messager des sciences et des arts*, *Février et Mars* 1826, un extrait de ma *Revue de la Flore de Spa*, avec des remarques critiques.

On ne saurait me faire un plus grand plaisir que de

discuter sur les plantes de la flore de notre Royaume, parce que sans critique il est impossible que la botanique se perfectionne; mais il me semble qu'on ne saurait être trop circonspect dans les jugemens que l'on porte, lesquels ne doivent pas être les produits de l'imagination, mais le résultat de la confrontation attentive et minutieuse de l'objet d'histoire-naturelle critiqué avec les meilleurs ouvrages qui en traitent, et mieux, s'il est possible, sa comparaison avec des échantillons authentiques de l'objet de même nom. Malheureusement cette route est rarement suivie en botanique; delà tant de faux jugemens, portés dans le silence du cabinet, et qui n'ont que trop embrouillé la marche de l'aimable science, porté le découragement et excité même son abandon dans ceux qui semblaient devoir être ses plus zélés apôtres.

C'est pourquoi je trouve qu'il est de mon honneur et de l'intérêt de la science, de redresser quelques assertions de M. Dumortier, dont j'estime l'érudition et auquel je rends hommage pour le zèle ardent qu'il apporte au perfectionnement de la botanique indigène; mais dont les décisions ne me semblent pas encore d'une assez grande autorité en botanique pour qu'on les prenne pour des axiômes. Comme tout le monde n'est pas peut-être convaincu de cette vérité, je m'en vais tâcher de la mettre dans tout son jour en reprenant alternativement chacune de ses notes.

En premier lieu, M. Dumortier avance que je craignais d'être devancé dans la publication de ma flore par M. Dossin. M. Dumortier est là-dessus plus instruit que moi: j'aurais même désiré, s'il en avait été question, que M. Dossin publiât son ouvrage, cela n'eût pu qu'agrandir la sphère de nos connaissances sur la

botanique de ce pays. Ensuite, M. Dumortier commet une nouvelle erreur en disant que la première partie de ma flore de Spa est calquée sur les descriptions de la *Flora Gallica* du docteur Loiseleur.

C'est la traduction littérale des phrases Linnéennes pour les espèces connues. La seconde a été réellement composée d'après les descriptions de M. le docteur Mérat, tout en indiquant cependant, lorsqu'il en a été question, en quoi nos plantes diffèrent des descriptions de ce savant médecin; cette marche, il est vrai, n'est pas bien brillante; mais vaudrait-il mieux devenir original en dépit du bon sens et prêter des armes à la critique bien fondée?

Enfin, avant d'en venir aux notes sur les plantes de ma *Revue*, M. Dumortier dit que je critique M. Decandolle, parce que peu s'en est fallu qu'il n'ait donné la flore de toute l'Europe pour la flore française; et il me fait le reproche d'avoir, dans la flore d'un village, envahi tout le domaine de notre Royaume, et de m'être même étendu jusqu'aux rives du Rhin. C'est très-vrai, à l'exception près, des sept Provinces-Unies; mais il était trop jeune, lorsque je publiai ma flore; car s'il eût daigné en lire le titre, il aurait vu d'abord que ma flore est destinée à servir de suite à la flore du Nord de la France de M. Roucel, et qu'ainsi, je ne suis sorti nullement du plan que je m'étais tracé; au reste, soit dit en passant, je crois qu'il me fait là une mauvaise querelle, à laquelle peut-être, je n'aurais pas dû faire attention. Voyons maintenant de quelle manière il va écrire sur quelques-unes des plantes de ma *Revue*.

1° *Veronica limosa*, Lejeune. Ne nous paraît qu'une variété de la *Veronica Beccabunga* L. — C'est exactement copié de la page 215 de ma *Revue*.

2° *Cyperus longus*, L. D'abord, d'après les recherches de M. Gay, je croyais posséder le vrai *Cyperus badius* de M. Desfontaines; mais un voyage entrepris peu après par M. Gay dans le Languedoc, lui a prouvé que le *Cyperus longus* variait beaucoup; il a retrouvé, outre la forme qu'offre ici notre plante, des formes intermédiaires, qui ne laissent aucun doute que le *Cyperus thermalis* de M. Dumortier ne soit une légère variété du *C. longus*, L. MM. Mertens et Koch en ont jugé ainsi dans leur savant ouvrage.

3° L'*Alopecurus fulvus*, M. et K., est certainement la même chose que l'*A. fulvus*, Smith.

Celà est très-vrai, mais c'est extrait de mes additions à la *Revue*, page 217.

4° La *Libertia arduennensis* a été publiée dans la première centurie des graminées de M. Michel; M. Bellefroid-Vanhove l'a remise à la société d'agriculture et de botanique de Gand, à l'exposition d'hiver de 1824.

L'ouvrage sur les graminées de la Belgique de M. Dumortier, ne m'a été connu dans ses premières feuilles qu'en l'été de 1824; il a été sans doute antidaté de 1823, par erreur; car je suis loin de penser qu'il ait voulu user de ce moyen pour prendre date avant moi.

Le genre *Libertia* qu'il a créé, est vraiment antérieur au mien, mais j'ai indiqué dans ma *Revue*, les raisons qui me le faisaient rejeter; elles ont déjà été approuvées par M. Richard, dans le dictionnaire classique d'histoire-naturelle de M. Bory de S. Vincent, article *Libertia*.

MM. Bluff et Fingerhuth, dans leur *Compendium florae Germanicae*, ont adopté mon genre, qui a été inscrit dans les actes de l'académie impériale des curieux de la nature, où la *Libertia* des Ardennes a été figurée.

Au reste, je me propose dans un mémoire critique

sur les graminées du Royaume des Pays-Bas, de revenir sur cette matière avec toutes les pièces de conviction que le sujet exige.

5° C'est d'après MM. Mertens et Koch, que j'ai rapporté au *Triticum nardus* de Decandolle, les synonymes désapprouvés par M. Dumortier. Ces deux savans floristes sont sans doute une autorité sur laquelle il est permis de s'étayer.

6° *Pulmonaria angustifolia* L. J'ai fait exactement la même observation que M. Dumortier, dans les additions de ma *Revue*, page 228, n° 292, d'où il l'a sans doute extraite; car pour analyser un ouvrage, il faut, me paraît-il, le lire en entier.

7° *Viola calaminaria*, Lejeune. Selon M. Dumortier c'est la vraie *V. lutea*, Smith.

J'avais dans ma flore rapporté ma plante à la *V. lutea*, Smith. M. Decandolle dans son *Prodromus*, en a fait la variété *V. calaminaria* de la *V. sudetica* Willd. enum. D'après cela et les conseils de plusieurs botanistes, j'ai cru devoir la constituer en espèce.

8° La *Viola intermedia*, N., par la forme de sa racine, appartient à la *V. tricolor*, L., et par la configuration de ses fleurs, à la *V. calaminaria*, N. C'est pourquoi je l'ai distinguée comme espèce.

Que pouvais-je faire de mieux en attendant que M. Dumortier sorte du doute où il est, et la rapporte soit à la *V. tricolor*, L., soit à la *V. sudetica*, W., comme il en fait l'aveu dans sa note critique.

9. *Saxifraga confusa*, Lejeune. C'est selon M. Dumortier la vraie *S. palmata*, Smith. Je crois que M. Dumortier est dans l'erreur; ma plante paraît la vraie *S. sponhemica*, C. G. Gmelin, *fl. Bad.*, dont l'auteur vient de donner une excellente figure dans le 4me volume supplémentaire de sa flore de Bade.

10° *Saxifraga aggregata*, Lejeune. M. Dumortier pense que c'est la *S. Sponhemica*, C. G. Gmelin ; je crois au contraire que c'est la *S. condensata* du même phytographe.

11° *Cerastium aquaticum*. L. La *Larbraea aquatica* doit être placée comme synonyme du *Stellaria alsine* et non pas du *Cerastium aquaticum*, L. Les annales des sciences naturelles de Paris ont déjà depuis long-tems signalé cette erreur de M. Seringe, dans le *Prodromus* de M. Decandolle, erreur que j'avais partagée sans examen : je suis surpris que M. Dumortier n'indique pas la source où il a puisé cette correction.

12° *Rosa resinosa*, Lejeune. *R. rubiginosa resinosa* Wallr. C'est juste, mais c'est dit dans ma *Revue*, page 96, n° 728.

13° *Rosa ambigua*, Lejeune. Paraît être une variété de la *Rosa canina*, L. J'en ai dit autant dans ma *Revue*, page 98, n° 735.

14. *Rosa glauca*, Lois. Cette plante paraît certainement une variété de la *R. canina*, L.

15° Je n'ai pas donné les caractères des *Rubus*, indiqués dans ma *Revue*, parce que la plupart de ces plantes, indiquées comme espèces par MM. Weihe et Nees, ne m'ont pas paru assez caractérisées pour les décrire comme espèces ; j'ai cru prudent d'attendre les descriptions et les figures des deux savans botanistes cités, avant d'émettre mon opinion ultérieure, préalablement exposée en 1813, dans la 2de partie de ma flore des environs de Spa.

16° *Geum rubifolium*, Lejeune. C'est le *G. intermedium*, Erhr. d'après M. Dumortier. Je l'avais pensé ainsi dans ma flore de Spa. J'ai changé d'avis d'après mes recherches dans ma *Revue*, et M. Decandolle dans son *Prodromus* vient d'adopter cette espèce.

17° *Thalictrum heterophyllum*, Lejeune. C'est le *T. nigricans*, Jacquin. Je l'avais cru ainsi dans ma flore; mais M. Decandolle assignant une racine fibreuse à sa plante, et la mienne l'ayant extrêmement rampante, etc. j'ai cru devoir la distinguer. Voyez ma *Revue*, p. 109, n° 815, où j'exprime mes doutes.

18° *Mentha nepethoïdes*, Lejeune. Est voisine selon M. Dumortier de la *M. nemorosa*, Willd. Elle est cependant adoptée comme espèce par M. C. Sprengel dans le tome 2. de son *Systema*, dans lequel il place la *M. nemorosa* comme une variété de la *M. sylvestris*, L.

19° *Mentha elegans*, Lejeune. *M. gentilis var.*, la synonymie que M. Dumortier lui donne est vraie et est extraite de ma *Revue*, à l'article de cette labiée. M. C. Sprengel l'a cependant adoptée comme espèce dans son *Systema*.

20° *Mentha diffusa*, Lejeune. Cette espèce adoptée par M. Opiz, au rapport de M. le docteur Weihe, est selon M. Dumortier la *M. agrestis*, Smith. Comme je ne connais pas la plante de M. Smith et que M. Dumortier n'indique pas comment il a su cela, faut-il donc le croire sur parole?

21° *Centaurea denticulata*, Lejeune. Elle serait plutôt la vraie *Centaurea nigricans*, qu'une variété du *C. jacea*, à laquelle M. Dumortier la rapporte. D'autant plus que M. Sprengel, *Systema veget.*, t. 3., donne la *C. vochniensis* Bernhardi, comme une variété de la première.

22° *Alsine neglecta*, Lejeune. *Stellaria neglecta*, Weihe. Certainement ma *Revue* l'a dit aussi depuis long-tems, et c'est une vraie *Stellaria*, puisqu'elle a dix étamines. Cette plante est vivace.

23° *Crepis gracilis*, Lejeune. M. Dumortier assure que c'est une variété du *C. foetida*, L.; j'en doute encore. C'est le semis qui m'en convaincra plus que toute décision anticipée.

NOTICE SUR UN GRAND NOMBRE D'ANTIQUITÉS GAULOISES ET ROMAINES,

Déterrées dans le Pays de Waes; extraite de l'ouvrage statistique de M. van den Bogaerde.

En faisant ses recherches sur l'histoire du Pays de Waes, M. van den Bogaerde a remarqué que plusieurs historiens célèbres de la Flandre ont pensé que les Romains n'avaient point pénétré jusque dans le Pays de Waes, et que cette partie de la Flandre était encore submergée du tems de Charlemagne. Les antiquités déterrées à Waesmunster, Tamise, Beveren, Lokeren, etc., consignées dans le Recueil du savant chanoine De Bast, sont la preuve matérielle de l'erreur de ces écrivains; aujourd'hui l'on pourrait tout au plus excuser cette erreur, en admettant que les nombreuses inondations qui avaient lieu autrefois dans ce Pays, ont porté à croire qu'il était constamment sous l'eau. Sa situation topographique faisait cependant fortement présumer qu'il avait été habité et cultivé dès les premiers tems; car il est prouvé que les premières habitations ont toujours eu lieu sur les bords des rivières; quelques-unes ont été converties en fortifications. Les antiquaires s'accordent à croire que les premiers bourgs ou villages prennent leur origine dans les camps rétranchés des Romains. Cette opinion se consolide, pour ce qui concerne le Pays de Waes, par le grand nombre d'antiquités qu'on découvre plus particulièrement dans les communes dont on ne peut préciser l'origine: telles que Tamise, Beveren et sur-tout Waesmunster. Il paraît

même que dans ce dernier endroit il a existé un pont et un camp rétranché, où les Romains auraient séjourné lors de leur passage en Angleterre, à un endroit nommé *Klein Pontrave*, près de Waesmunster (1). Une partie de terre nommée *Steenakker* au même endroit, est encore aujourd'hui chargée de décombres, parmi lesquelles on trouve de grandes tuiles dont ces peuples se servaient pour couvrir leurs tentes, outre les médailles et instrumens qu'on y déterre journellement.

Le nom de *Pontrave* tire son origine des mots *pons Trajani*. Il est ainsi consigné dans les archives des fiefs du Pays : *Pontrave afgeleid van Pons Trajani*. Les anciens titres de la terre et seigneurie de Pontrave portent également: *Pontrave*, dit *Pons Trajani*.

C'est pour constater plus pertinemment le séjour des Romains dans le Pays de Waes, que M. van den Bogaerde a dirigé ses recherches vers les antiquités qu'on y découvre, et donné la description de toutes celles déterrées depuis les derniers supplémens de l'ouvrage de M. de Bast ou qui étaient échappées à la connaissance de ce savant antiquaire.

Nous en citerons les principales dans un n° prochain.

---

(1) Cette place forme, près de la rivière la Durme, une élévation qui, avant les digues, facilitait le passage vis-à-vis le hameau Ste Anne, également élevé.

ÉPITAPHE DE HUGUES VAN DER GOES.

Peintre, élève de Jean van Eyck.

Sweertius, dans son recueil d'épitaphes imprimé à Anvers en 1613, sous le titre de *monumenta sepulcralia et inscriptiones publicae et privatae ducatûs Brabantiae*, nous a conservé le lieu de la sépulture et l'intéressante inscription, taillée sur la pierre, qui couvrait la tombe de ce célèbre artiste. Sweertius nous apprend en même tems que ce peintre a été reçu chanoine régulier au monastère de *Roodendale*, dans le bois de Soignies, près de Bruxelles, où il a été enterré.

A l'article où il commence la description des épitaphes de ce monastère, on lit : in *rubra valle* canonic. regul. monasterio. ord. D. Augustini;

Pictor HUGO VAN DER GOES *humatus hic quiescit.*
Dolet ars, cum similem sibi modo nescit.

Vixit tempore *Caroli audacis*, ibidem factus monachus, ad majorem Dei gloriam.

En effet, Hugues van der Goes dirigea les fêtes données à Gand le 27 Juillet 1467, a l'occasion de l'inauguration de *Charles le Hardi* comme Comte de Flandre; il y peignit encore en 1473, les décorations pour le jubilé du pape; de sorte que c'est après cette époque qu'on doit fixer son entrée dans ce monastère où il sera mort quelques années plus tard.

Cette inscription est rapportée aussi par *Sanderus*, dans son *trophé sacré du Brabant*; mais jusqu'à ce jour aucune biographie des peintres n'en a fait mention; van Mander et Descamps ont ignoré le lieu de sa sépulture.

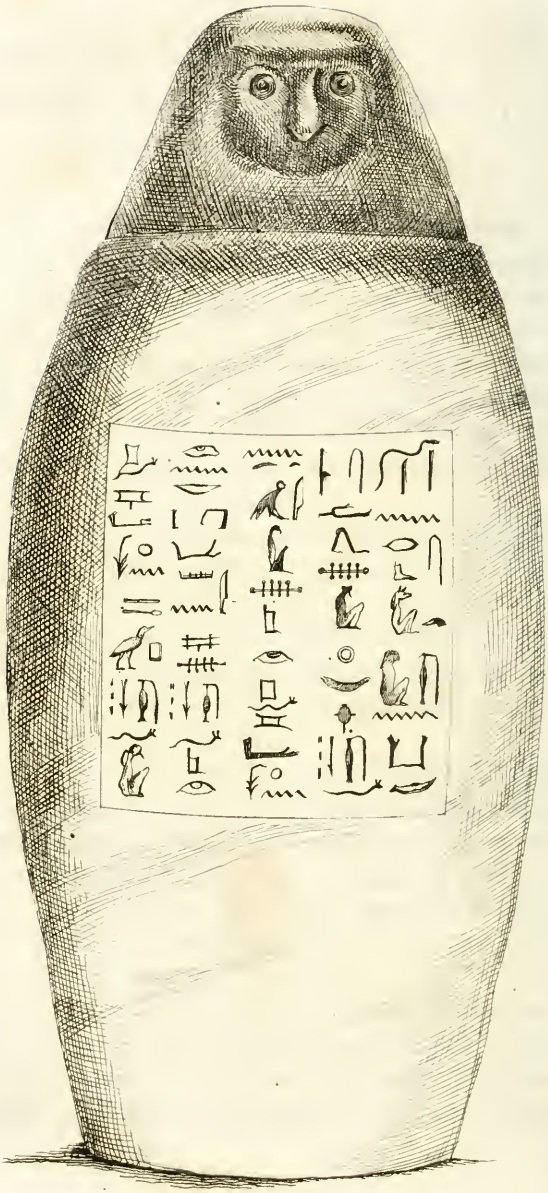

INSCRIPTION D'UN VASE ÉGYPTIEN (1).

Ce beau vase, du genre de ceux connus sous le nom de Canopes, a vraisemblablement servi à l'embaumement de quelque oiseau sacré. Le contenu de l'inscription, toute religieuse, paraît confirmer cette conjecture; elle est assez facile à interprêter : la valeur phonique de la plupart des caractères étant déjà déterminée. Le nom du dieu Amon et celui de l'année se reconnaissent à la première vue, même par leurs symboles, qui sont exactement les mêmes que ceux employés à désigner ces deux mots sur les autres monumens égyptiens. Après avoir transcrit les sons de ceux des hiéroglyphes dont la valeur était déjà suffisamment constatée, le reste n'exigeait guère que l'emploi du dictionnaire, comme simple texte coptique : on conçoit qu'en agissant ainsi, l'interprétation des monumens égyptiens ne peut pas prêter à l'arbitraire, du moins dans les mots dont tous les caractères sont connus. Si l'on réfléchit de plus qu'un petit nombre de signes, se retrouvent toujours dans une

(1) Ce morceau curieux provient de la belle collection d'antiquités égyptiennes de M. *De Lescluze*, de Bruges; il est de substance calcaire. La stillation des eaux que l'on observe dans la formation de cette pierre, les cercles concentriques qui s'y présentent, prouvent que c'est une stalactite. On sait que les stalactites et stalagmites se rencontrent dans un grand nombre de grottes; qu'elles sont formées peu à peu par les eaux qui filtrent continuellemet dans les cavités et les grottes, et que, pour la grandeur et la beauté, il n'en est point qui puissent être comparées à celles que l'on trouve dans la fameuse grotte de l'île d'Anti-Paros. Les anciens donnaient à cette espèce de marbre le nom d'*albâtre;* ils en faisaient beaucoup de vases.

Il serait à désirer que nombre de belles pièces non-vendues à Anvers, de la belle collection d'antiquités égyptiennes, de M. *De Lescluze*, fussent conservées pour ce Royaume.

Note du Messager.

même signification sur une foule de monumens divers, dont plusieurs ont été publiés postérieurement aux ouvrages de MM. Champollion et Young; que leurs combinaisons variées, en présentant un sens toujours suivi et convenable, retracent les noms des Rois et des Dieux de l'Egypte rapportés par les anciens; que leur interprétation constante et toujours la même, exclut toute idée d'arbitraire, et n'offre pas plus d'aliment à l'imagination que tout autre texte en langue orientale, dont quelques caractères se trouveraient par-ci par-là effacés et devraient se suppléer par le sens: on conviendra que la découverte de l'écriture phonique est réelle, et qu'elle assure à M. Champollion une juste immortalité; que si jusqu'à ce jour elle ne peut servir à interprêter toutes les inscriptions, du moins elle peut déjà fournir quantité de connaissances curieuses sur les usages, la religion, l'histoire, les sciences de l'antique Egypte, et que l'Europe, enfin initiée, s'est ouvert l'entrée des temples et des sanctuaires de la haute antiquité.

La valeur phonique d'un assez grand nombre d'hiéroglyphes, que l'examen de monumens égyptiens m'a permis depuis de déterminer ou de vérifier d'après des méthodes totalement différentes de celle de M. Champollion, se trouve d'accord dans les résultats pour la presque totalité de ses caractères.

Il faut convenir cependant que, chaque lettre de l'alphabet égyptien répondant à un grand nombre de signes divers, la lecture phonique n'exclurait point un texte purement symbolique simultané, dont les élémens seraient un petit nombre de clefs ou mots radicaux exprimés par des formes différentes, et combinés à la manière des caractères chinois. On sait par les anciens auteurs qu'une même idée s'exprimait souvent par un assez grand nombre de symboles totalement différens:

c'est ainsi que le cercle, l'épervier, le scarabée, etc. désignaient le soleil, etc.

Μέθοδον..... ὑςάτην δὲ καὶ τελευταίαν, τὴν ἱερογλυφικὴν. ἧς ἡ μέν ἐςι διὰ τῶν πρώτων ςοιχείων κυριολογικὴ· ἡ δὲ συμβολική· τῆς δὲ συμβολικῆς ἡ μὲν κυριολογῆται κατὰ μίμησιν, etc.

La dernière méthode, dit S. Clément d'Alexandrie, en parlant de la troisième espèce d'écriture égyptienne ou de l'hiéroglyphique, *et la finale, est celle des sculptures sacrées. De celles-ci l'une parle par elle-méme, par les premiers élémens* (*des lettres* (1), *ςοιχειων*); *mais l'autre est symbolique.* Il énumère ensuite les diverses méthodes employées dans l'écriture *symbolique*, dont l'une s'exprime par imitation, etc.

L'inscription tracée sur ce vase, est, je crois, la première purement phonique qu'on ait essaié de traduire; elle est de plus remarquable, en ce quelle contient la totalité des mots phéniciens découverts jusqu'à ce jour sur des monumens en langue égyptienne.

Le couvercle est surmonté de la tête de l'épervier (*accipiter*), emblème d'Osiris; l'inscription contient une prière à ce dieu, sous les noms d'Adoni et d'Amon. Le défaut de caractères coptiques a obligé de se servir de l'alphabet grec, en remplaçant le *shei* par la forme Σ et le *djanja*, (que les anciens ont souvent rendu par *t*) par X. On a exprimé par des minuscules les voyelles et les diphthongues, sous-entendues dans l'ancien alphabet égyptien, comme dans ceux de la plupart des autres langues orientales. (Voici l'inscription, ligne pour ligne, lecture de droite à gauche, lignes perpendiculaires :)

(1) St. Clément ne pouvait désigner plus clairement l'écriture phonique; celle de l'interprétation du nom, selon Horapollon (Hieroglyphicorum lib. 1., cap. 7.)

1re ligne.	AΘΩNι	CαPηC (*)	TωN	OYoN	Nι – XαKι		(*) ou plutôt Cα – PηC des régions méridionales.
	Athoni	saris	ton	ouon	ni – chaki		
	Adoni (1)	austri (2),	surgens	tenens	tenebras (3),		
	Adonis (Osiris ou seigneur)	du midi,	qui vous levant	retenez	les ténèbres,		

2de lig.	CεT	MηN	Xω	Nι – PoM	εT – OYωΣE	qι	
	set	min	tjo	ni – rom	et – ouoshe	fi	
	servans (4),	manens,	caput	annorum (5),	qui vis	conserva re,	
	conservateur	immuable,	principe (prince, chef ou tête)	des années,	qui voulez	conserver,	

3me lig.	NouTε	AMouN	Xω	Πι – Σι	Πι – qι	MΩou	Pα – NαΣ
	noute	Amoun	tjo	pi – shi	pi – fi	möou	ra – nash
	deus	Amon (6),	princeps,	mensurator,	servator	aquarum,	protegens
	dieu	Amon	prince,	le mesureur,	le conservateur	des eaux,	protecteur de

4me lig.	ΣαNα	Mα – IAT	AMouN	Mo	Xω	OYωΣE	qι	Πι – Σι
	shana	ma – iat	Amoun	Mo	tjo	ouoshe	fi	pi – shi
	annum (7),	attende	Amon,	accipe	princeps	volens	servare,	mensurator
	de l'année,	écoutez	Amon,	recevez	prince	voulant	conserver,	le mesureur

5me lig.	Πι – qι	MΩou	Pα – NαΣ	ΣαNα	ΦH – OYωΣE	qι	Nαι
	pi – fi	möou	ra – nash	shana	phi – ouoshe	fi	nai
	conservator	aquarum,	protector	anni,	qui vult	servare	misericors (8).
	le conservateur	des eaux,	protecteur de	l'année,	qui veut	conserver	plein de clémence.

NOTES.

(1) Athoni (Adonis), nom d'Osiris. Ce nom se retrouve souvent sur des monumens phoniques. En ancien phénicien *Adoni*, en hebreu *Adonai:* le Seigneur, pour l'Être Suprême, mais en rabin moderne *Adoni*, Seigneur, Monsieur. Le mot égyptien serait ϭIOC ou ϫOEIC, *sjios* ou *zios*, *djoeis:* Seigneur; d'où les Grecs ont pu prendre leur ζευς, διος, *zeys*, *dios*, Jupiter; et le Latins *Jovis*. Le nom d'Adonis, suivant les anciens, se donnait à Osiris, quoique phénicien d'origine. Le nom de Jupiter chez les Egyptiens, est *Amun*, dont les Grecs ont fait *Ammon;* voyez Plutarque, Hérodote, etc.

(2) La jambe, symbole de stabilité, exprime le caractère phonique B (le vida); mais ici la forme est toute différente: c'est le pied; lisez donc C (le sima ou symma), initiale de CHBI. *Saris*, la région du Midi en général; *Maris* la région du Midi, mais plus spécialement l'Egypte, et sur-tout la Haute-Egypte. *Saris*, ne désignerait-on pas ainsi l'Ethiopie? une inscription latine découverte récemment par M. Frédéric Caillaud (*), présente Amon comme le protecteur particulier de la Nubie (*in Æthiopia sub Ægypto*); et, dans une solennité égyptienne, selon Diodore, (lib. 2. N. 97. pag. 110. ed. Wess. 1745), on célébrait le retour de ce dieu, de l'Ethiopie. Le titre de *Seigneur du Midi* se donnait même à l'épervier, oiseau réputé propre à l'Ethiopie, selon Strabon, et symbole du soleil :

Ἥλιος δὲ νοτόιο ἄναξ, ἵεραξ παλύμορφε.

ANTICLIDE.

Soleil, prince (maître ou seigneur) du Midi, épervier à formes variées.

(3) Suivant Manethon, dans Plutarque, le lever de la lumière d'entre les ténèbres cachées. En lisant XηMι au lieu de XαKι, le vase au lieu de la barque, l'inscription porterait OYON εN-XηMι, possesseur de l'Egypte; mais la première leçon paraît être la véritable.

(*) Voyage à l'Oasis de Thèbes, pag. 108 et planche VIII, N° 5. Cette inscription, assez facile à déchiffrer, commence ainsi :

IOVI. HAMMONI. GEnio. NVBIAE.
IVNONI. REGINAE. DEORum SVB.
TVTELA etc.

(4) *Seth* ou *Set*, nom de typhon; ne pourrait-on pas traduire les ténèbres de typhon? Il est extrêmement remarquable que ce même nom de *Set* est également donné au géant *Watoe-goenong*, le typhon des livres sacrés des Javanais, l'auteur du délage, l'ennemi et l'adversaire de Vishnu, le Dieu conservateur: ce rapprochement singulier, le style semi-égyptien des temples javanais, et bien d'autres rapports, ne prouveraient-ils pas que la religion indienne tire son origine de celle de l'Egypte? V. Plutarque (de Iside et Osiride, ed. Franc. 1599, tom. 2. p. 367) et le *sadjara radja djawa*, (*Bataviaasch genootschap, I. deel bl.* 141). En effet, le nom de *Seth*, comme l'explique Plutarque, *καὶ δυναστεῦον ἢ καὶ βιαζόμενον*, ce qui prévaut par la force, est purement phénicien: *Sed*, en hébreu, le démon, le génie du mal; du verbe *Sadad*, vastare, potentem esse, potentia corroborari. L'époque fictive indienne du *Caliougam*, démontrée fausse par l'astronomie, (v. La Place, système du monde, liv. V. ch. 1., tom. 2., 4me édit., pag. 309 et 310; page 427 de l'éd. de Brux., d'après la 5me. 1826), n'est elle-même que la période égyptienne de 36525 mois ou d'environ 3044 années solaires, (confer Syncell. ed. Goar, pag. 52. Euseb. ed. Majo, pag. 93), comptée antérieurement à l'époque historique de Vikramaditya l'an 57 avant l'ère vulgaire. (57 + 3044 = 3101.)

(5) PoM, racine du coptique ⲢⲞⲘⲠⲒ; en dialecte thébain ⲢⲞⲘ-ⲠⲈ, année du ciel, année céleste. Je trouve ce mot sur divers monumens, où il est constamment exprimé par le cercle, emblème du soleil Ⲣⲏ et des révolutions célestes; suivi du vase *Moxi*, qui est celui des eaux, *Μωυ*.

Les Egyptiens exprimaient donc ici non-seulement le son, mais encore l'idée, par le choix des symboles: *révolution des eaux*. Cette double méthode qu'on retrouve dans une quantité de groupes hiéroglyphiques, peut mener à une connaissance plus parfaite de l'écriture hiéroglyphique symbolique, proprement dite.

(6) En lisant *Amun* ou *Amin*, le Dieu *véritable*, autre mot phénicien, *le maître de la vérité*, selon l'interprétation de Jamblique (confer. Champollion, précis du système hiéroglyphique, planches n°39. pag. 4.) Tous ces titres, en les ponctuant autrement, pourraient également s'appliquer au soleil: ⲞⲏⲚⲓ *germinans;* ⲤⲈⲦ *seminans*, ⲀⲘⲰⲚⲓ, *pascens*, *pastor*. Le nom d'Ammon fut donné à Jupiter, selon Eustathe, du nom d'un berger: *Amoni*, *paître* en langue égyptienne. Le dieu Amon à corne de bélier, premier signe de l'année et du printems: *πάντων ὕπατον θεὸν..... ΔΙΑ δ' ἕλαφος ἀρχομένοιο*, ΗΕΛΙΟΝ δὲ Ϝέρευς: *le Dieu suprême..... appelé*

Jupiter au commencement du printems, soleil de l'été (oracle d'Apollon rapporté par Macrobe. V. Jablonski, pantheon. lib. 2. cap. 2). Les égyptiens commençaient l'année par le signe du bélier, et le comparaient à la tête, dans laquelle réside la principauté, (*Theon sur arate*). L'eau était l'emblème du Demiurge. *Amun*, suivant Jamblique, nom du Dieu Suprême, en tant qu'il préside à la production de la lumière; *phtha* en tant qu'il est véritable, et *Osiris*, comme auteur du bien.

(7) J'avais lu d'abord *shoni*, maladie, mais *shana*, année, mot purement phénicien, se trouve constamment employé dans un manuscrit Thébain pour exprimer le nombre des années du règne des rois.

(8) Une ville égyptienne, consacrée à Jupiter, porte dans l'écriture sainte le nom d'*amon-ne* ou *hamon-no*, selon la prononciation des Masorèthes; ce qu'on pourrait traduire par Amon, l'image; mais je croirais plutôt que Nω ou Nε est pour Nαι, clément, miséricordieux : comme le Thebain ME, φιλος, s'écrit pour MAI, OMC pour EMC, COT pour CET, etc., indifféremment. Dans les monumens égyptiens, le nom d'Amon est constamment écrit par les mêmes symboles, servant en même tems de caractères phoniques : AMN, AMN-N, AMN-PH-N, (Amon le soleil miséricordieux ou le soleil image); l'N étant toujours exprimée par la figure du Dieu assis : N (ουτε).

RÉSUMÉ.

Adonis, (Osiris, seigneur) des régions méridionales (*), qui en vous levant retenez les ténèbres de typhon, conservateur immuable, principe des années, qui voulez conserver : dieu Amon, prince, le mesureur, le conservateur des eaux, protecteur de l'année, écoutez! Amon recevez notre offrande, prince, voulant conserver, le mesureur, le conservateur des eaux, le protecteur de l'année, qui voulez conserver, plein de clémence.

(*) CAPHC, mot usité en copte. Il est formé des deux racines ou mots également en usage : CA région et PHC midi.

ESSAI HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR TONGRES,

Par M. DROIXHE, *professeur au Collége de Courtrai.*

Οὐδὲν γλύκιων τῆς πάτριδος.
Hom. Odyss. L. IX.
Rien n'est plus doux que la patrie.

CHAPITRE I. — *Fondation de Tongres.*

LES premiers tems de Tongres, de même que ceux de la plupart des villes qui ont joui de quelque célébrité, sont entourés de ténèbres; des écrivains qui ne trouvent de glorieux pour un peuple, que l'éloignement de l'époque à laquelle il a commencé d'être connu, ont fait aborder dans le ci-devant pays de Liège les arrière-petits-fils de quelques princes Troyens, qui avaient eu le bonheur d'échapper à la ruine de leur patrie; ils prétendent que Tongrus, l'un d'eux, fit construire, en six années de tems et par six cents ouvriers, une ville que, de son nom, il appela Tongres (853 av. J. C.), et qu'il y établit le siège d'un royaume héréditaire, qui, sous vingt-cinq rois, subsista jusqu'à l'arrivée de César dans les Gaules. Nous allons rapporter, d'après ces historiens, les noms de ces monarques et leurs principales actions.

I. *Tongrus*, fils de *Torquatus* ou de *Torgotus*, fondateur de la ville, en fut le premier roi (en 803).

II. *Theuto*, fils du précédent (746).

III. *Agrippa*, son fils (700). Il fonda Agrippina, appelée depuis Cologne.

IV. *Ambro*, fils d'Agrippa (650).

V. *Theuringus*, fils du précédent (620).

VI. *Cimbert*, son fils (580). Il passe pour avoir fait bâtir les villages de Chokier, Floene, Geneffe, Ramaye, Fléron, Jémeppe, Engien, Bovenestrier et autres.

VII. *Lambert*, fils de Cimbert (555).

VIII. *Sarvius*, fils du précédent (530).

IX. *Blanduy*, son fils (500). Il agrandit la ville, et y attira plus de soixante mille étrangers en leur accordant des exemptions. Il fit la guerre aux peuples d'outre-mer et remporta sur eux plusieurs victoires.

X. *Hombris*, fils de Blanduy. Il fonda quelques villages dans la Hesbaye.

XI. *Cédros*, fils du précédent. Il bâtit les villes de Visé, Namur, Ciney, Fosse, Covinge, etc.

XII. *Loking I*, son fils.

XIII. *Loking II*, fils de Loking I. Il vécut peu de tems.

XIV. *Jupilla I.*

XV. *Jupilla II*, fils du précédent. Il fonda le village de Jupille.

XVI. *Trectulus*, son fils. Il fit bâtir Trecht connu maintenant sous le nom de Maestricht.

XVII. *Dago*, fils de Trectulus, regna à peine une année et mourut sans descendans.

XVIII. *Colongus*, neveu du précédent. Il fonda les villes de Hasselt, Bilsen et Brée.

XIX. *Thémis*, son fils.

XX. *Cornélis*, fils de Thémis.

XXI. *Tructanus*, fils du précédent.

XXII. *Ménapius*, son fils. Sous son règne, les Romains entrèrent dans le royaume de Tongres; mais Ménapius leur livra une bataille (116) dans laquelle les consuls Lucius Cassius et Lucius Piso perdirent la vie; Caïus Publius fut obligé de faire, avec les vainqueurs, une paix si honteuse pour les Romains, qu'il fut exilé par le tribun Célius. Ceux-ci cependant,

quelques années après (105), méditèrent une nouvelle invasion; Ménapius, trop affaibli par les années pour leur résister, convoqua, à Louvain, ses quatre fils: Léon, Theutobode, Godefroid et Cloodiels, et les fit jurer, dans le temple de Mars, de faire tous leurs efforts pour extirper jusqu'au nom des Romains.

XXIII. Après la mort de Ménapius, *Léon* parvint au trône. Ses frères, Theutobode et Cloodiels, marchèrent contre les Romains: le premier à la tête des Ambrons, le second avec les Cimbres et les Teutons, tous alliés des Tongrois. Ils défirent leurs ennemis dans la Gaule-Narbonaise (104); cent vingt mille hommes perdirent la vie sur le champ de bataille; les prisonniers furent pendus à des arbres; dix seulement échappèrent. Ce brillant succès ne dura guères: le consul Marius marcha contre les confédérés et leur livra deux combats dans lesquels ils furent presque totalement détruits. Dans le premier, près d'Aix en Provence (103), plus de soixante mille Teutons et Ambrons mordirent la poussière et autant furent pris; dans le second, donné l'année suivante (102) en Italie, contre les Cimbres, deux cents mille hommes de ceux-ci périrent; Theutobode resta sur la place, et Cloodiels fut fait prisonnier et conduit à Rome. Dès que les peuples du nord apprirent les revers des armées Tongroises, ils tombèrent sur les états de Léon, et ce roi perdit la vie en les combattant.

XXIV. Godefroid succéda à Léon, qui, affaibli par la guerre contre les barbares entrés dans son royaume, fut obligé de faire la paix et se retira secrètement au château de Mégem, où il finit ses jours.

XXV. Charles Inach, son fils, le remplaça sur le trône et fut le dernier roi de Tongres. Ce prince s'était rendu à Rome, d'où il était passé en Arcadie pour éviter la tyrannie de Sylla. Y ayant appris la mort de

son père, il retourna à Rome, épousa Germanie, fille de Lucius Julius et sœur de Jules César, et vint à Tongres se faire couronner, mais il ne jouit pas long-tems de la dignité royale; car, ayant pris part à la résistance que les Belges opposèrent à César qui avait fait une invasion dans les Gaules, il fut vaincu avec eux, et tué dans un combat (56). Les Romains prirent Tongres; Germanie se retira au château de Mégem avec deux enfans qu'elle avait eus de son mariage et laissa le gouvernement à Ambiorix, roi des Eburons, qui, après s'être soutenu quelque tems contre César, finit par être entièrement défait (12). Alors le vainqueur s'empara des états d'Inach, abolit la royauté et changea le pays en duché en faveur de Salvius Brabon, époux d'une des filles du dernier roi et de Germanie.

Ainsi finit le royaume de Tongres, qui, dans son plus grand lustre, avait pour bornes l'océan Belgique, la Savoye moderne et la mer germanique, et comprenait par conséquent les pays qui composent aujourd'hui les royaumes de France et des Pays-Bas et une grande partie de l'Allemagne. La capitale, à l'époque où les Romains s'en emparèrent, avait vingt portes, soixante tours, douze châteaux, quatre palais royaux, un grand nombre de temples, parmi lesquels il y en avait trois grands, dédiés à Jupiter, Mars et Vénus; les remparts avaient cent cinquante coudées de hauteur et vingt de largeur. Le marché avait six bonniers d'étendue.

Tel est le récit que plusieurs historiens font des commencemens de Tongres et du sort de cette ville, jusqu'à l'arrivée de César dans ces contrées. Si cela était constaté, cette cité pourrait, avec raison, être regardée comme la plus ancienne qui existe de nos jours et celle qui fut le plus sujette aux caprices de la fortune; mais les bases sur lesquelles on se fonde, sont loin de

pouvoir soutenir un examen critique; en effet, la fondation de Tongres par des Troyens, n'est appuyée que sur des récits populaires; les chartes authentiques des danseurs Troyens, qu'on a alléguées, ne peuvent être d'aucun poids pour des personnes tant soit peu instruites; puisque, plusieurs siècles après la prise de Troye, l'écriture n'était pas encore en usage dans la Grèce, et, à plus forte raison, dans les forêts de la Belgique; cette danse d'ailleurs ne nous vient pas de l'Asie, mais de l'Allemagne. L'existence des rois de Tongres ne peut avoir été imaginée que d'après l'étymologie du nom d'un petit village appelé *koningheim* (résidence des rois), situé à un quart de lieue de la ville; car aucun historien grec ni latin, n'en fait pas plus mention que de l'arrivée de Troyens dans le pays de Liège. Il faut en dire autant du règne des ducs de Tongres, et ce seul argument peut suffire pour faire voir que les premiers auteurs, qui ont écrit cette histoire pompeuse, loin de suivre la simple vérité, ont préféré donner un libre cours à leur imagination. Au reste, il est prouvé qu'ils n'étaient pas plus savans qu'amateurs du vrai: l'origine des villes et villages qu'ils attribuent aux rois Tongrois, étant beaucoup plus récente, d'après les témoignages des écrivains les plus dignes de foi.

D'autres historiens ont fait fonder Tongres par les Gaulois; mais, comme leur opinion n'est guère mieux basée que celle que nous venons d'examiner, nous ne nous y arrêterons pas.

Une troisième classe d'auteurs attribue les commencemens de cette ville aux Germains. D'une part, la langue qu'on y parle, qui, de tous les dialectes flamands, diffère le moins de l'allemand, sur-tout pour la prononciation; et de l'autre, la conservation d'une danse, qui, d'après le rapport des écrivains qui ont traité de la Germanie,

y était en usage et qui, à ce que nous sachions, ne se retrouve plus dans aucun autre endroit, nous semblent des motifs suffisans pour souscrire à cette opinion. Il paraît, d'ailleurs, que les colons qui élevèrent Tongres, étaient sortis de la partie de l'Allemagne arrosée par le Tanger ou Tonger, rivière qui se jette dans l'Elbe à Tangermond dans la Basse-Saxe. D'autres pensent néanmoins qu'ils vinrent d'en deça de Cologne, où se trouve encore un bourg nommé Tongerheim (résidence des Tongrois). Ceux qui ont écrit l'histoire de ce pays, ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle il faut rapporter cette émigration des Germains dans la Belgique; il y en a qui prétendent qu'elle eut lieu longtems avant l'arrivée de César dans les Gaules, et que les différentes peuplades, qui dans la suite passèrent le Rhin, adoptèrent le nom de Tongrois, soit que ceux-ci fussent distingués par leur valeur, soit que ce nom leur retraçât à tous, celui de leur ancienne patrie; que, dans la suite cependant, chacune reprit le sien: celui qu'elles portaient lorsqu'elles furent soumises par les Romains; ils disent que les Tongrois eurent ce sort comme les autres; il y en a même, qui ont si bien dévoilé l'histoire de ces tems éloignés, qu'ils assurent que César établit des postes dans la capitale de cette nation et dans plusieurs autres villes du pays; mais que deviennent ces détails, lorsqu'en ouvrant César, on n'y trouve pas un seul mot de Tongres?.... Ce silence, tout défavorable qu'il est, n'a cependant pas paru concluant à ceux qui prétendent que les Tongrois s'étaient établis dans les Gaules avant l'époque qu'il y arriva; ils pensent qu'alors ils étaient soumis aux Eburons et que la forteresse Atuatuca, dans le pays de ceux-ci, occupait la place du Tongres moderne; et cette opinion acquiert une grande force apparente par la res-

semblance du nom d'Atuatuca avec ceux d'Atuatuchia Tungrorum, d'Atuatuca Tungrorum, et d'Atuaca, que Ptolemée, l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger donnent à un endroit dont la situation convient exactement à celle de cette ville; cependant, si on examine le récit du conquérant, on se convaincra que, quoique le nom de cette forteresse soit le même que celui de l'endroit désigné par les écrivains postérieurs, elle n'a pu se trouver à l'endroit où est Tongres. En effet, il dit qu'Atuatuca était située au milieu du pays des Eburons; il raconte qu'Ambiorix, après avoir défait les généraux romains Cotta et Sabinus, partit de ce château avec de la cavalerie pour en porter la nouvelle aux Atuatiques, et que pour y arriver il fut obligé de courir jour et nuit. Après la défaite des Eburons, César s'empara de cette forteresse, y fit déposer le bagage de l'armée et y laissa une légion pour la garder, tandis que lui s'enfonça dans les Ardennes à la poursuite d'Ambiorix; les Sicambres ayant appris que les Eburons étaient totalement vaincus, passèrent le Rhin au nombre de deux mille hommes; ils commencèrent à piller le pays et firent plusieurs prisonniers, qui leur dirent qu'ils avaient tort de s'amuser à si peu de chose, vu qu'ils pouvaient tous s'enrichir du pillage du camp des Romains, à Atuatuca, qui n'était éloigné delà que de trois lieues; César y avait laissé tout son équipage et celui de ses légions, sans qu'il y eût seulement assez de soldats pour border les remparts. Or, Tongres n'est point située au milieu du pays que les Eburons occupèrent; ce pays commençait au Rhin, qui est à plus de vingt lieues de cette ville, et touchait à celui des Atuatiques, qui s'étendait jusque près de l'endroit où elle est présentement, si même il ne la comprenait pas. Ambiorix, pour se rendre de Tongres au pays de Namur, répondant à celui des Atua-

tiques, n'aurait donc pas été obligé de faire tant d'efforts. Les Sicambres passèrent le Rhin et il n'est pas fait mention de la Meuse qu'ils auraient également dû traverser pour arriver à Tongres; cette ville est à plus de trois lieues de l'endroit où les Sicambres firent les prisonniers, en supposant même qu'ils étaient déjà éloignés du Rhin de cinq ou même de six lieues; est-il probable qu'étant si peu nombreux, ils se soient enfoncés avec tant d'imprudence et si loin dans un pays étranger et ennemi? Il paraît donc constant que Tongres n'existait pas du tems de César et qu'on doit rejeter comme fabuleux tout ce qui est raconté de la grandeur immense de cette ville. Le premier auteur qui a parlé des Tongrois comme d'un peuple établi dans la Belgique, est Pline l'ancien; d'où il faut conclure qu'ils ont été placés dans cette contrée pendant le tems qui s'est écoulé depuis l'époque du conquérant romain jusqu'à celle du naturaliste; et, comme l'a marqué Procope, sous Auguste. Ils occupaient une partie du territoire des Eburons et vraisemblablement de celui des Atuatiques; et on a lieu de croire, qu'au commencement, leur domination ne s'étendait qu'à la rive gauche de la Meuse. Leur capitale fut appelée Atuatuca Tungrorum, probablement en partie, du nom d'un des peuples auxquels ils avaient succédé. Quelques écrivains ont prétendu qu'en mémoire d'Octave Auguste qui leur avait permis de venir s'y fixer, elle fut d'abord nommée Octavia ou Octaviana, mais aucun historien ancien n'en fait mention. Dans la suite, le mot Atuatuca fut omis et la ville retint la dénomination du peuple, Tungri; c'est à tort que quelques auteurs modernes se permettent de tranformer ce nom en celui de Tungris ou Tungaris.

La suite dans un prochain livraison.

Planche 3me et 4me. — *Le bon Samaritain et la Frascatane, tableaux de M.* J. Maes, *de Gand, actuellement à Rome.*

» Un Docteur pressa Jésus-Christ, et lui demanda » qui était ce prochain qu'on devait aimer. Le Sau- » veur le lui apprit par cette parabole : Un homme, » dit-il, faisant voyage, tomba entre les mains des » voleurs, qui, l'ayant dépouillé, le blessèrent, et le » laissèrent demi mort. Lorsqu'il était en cet état, un » prêtre se trouva auprès de ce lieu, vit cet homme, » et passa outre. Un Lévite fit encore la même chose. » Enfin, un Samaritain passant auprès de ce lieu, vit » cet homme, et étant touché de compassion, il s'ap- » procha de lui, versa dans ses plaies du vin et de » l'huile, et les ayant bandées, le mit sur sa monture, » le mena à l'hôtellerie, le recommanda à l'hôtelier, » et s'en allant, paya la dépense de cet homme, pro- » mettant à l'hôtelier, s'il en dépensait d'avantage, de » la lui rendre à son retour. Jésus-Christ demanda au » Docteur qui de ces trois hommes avait été le pro- » chain de celui qui était tombé entre les mains des » voleurs. A quoi il répondit que c'était celui qui en » avait eu compassion. Allez, répliqua Jésus, et faites » la même chose."

Le Peintre a choisi le moment où le Samaritain, après avoir donné ses soins au malheureux voyageur, le relève pour le placer sur l'animal.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large; les figures sont de grandeur naturelle.

La 4me planche représente la jeune et belle *Frascatane* prenant de l'eau à une fontaine à Rome; figure à mi-corps; de la collection de M. Vrancken, à Lokeren.

'aes pinx. Ch. Onghena Sc.

aes. pinx. *Ch. Onghena Sc.*

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS.

La première classe de l'institut a rétiré du concours :

1° La question sur les dégénérations de la substance osseuse, ou maladies des os, *insérée au Messager de* 1824, *pag.* 28;

2° Celle qui provoque des études sur une particularité, qu'offre *l'eau*, dans la loi générale, des dilatations par la chaleur et des condensations par le froid, que subissent les corps solides, fluides et gazeux; *insérée au Messager de* 1824, *pag.* 29;

Et 3°; celle qui tend à faire déterminer avec précision, au moyen d'observations très exactes et multipliées sur les taches du soleil, le tems de la révolution du soleil sur son axe, l'inclinaison de son équateur sur l'écliptique, et la position des nœuds, *insérée au Messager de* 1824, *pag.* 30.

Un mémoire envoyé en réponse à la 1re de ces questions, n'a pas été jugée digne du prix, et aucune réponse n'a été faite aux deux autres.

La même classe a remis au concours, pour l'année 1827, la question sur les moyens d'améliorer les pâturages de mauvaise qualité, *insérée au Messager de* 1824, *pag.* 27.

La classe propose les questions suivantes, pour lesquelles les mémoires devront être envoyés avant le premier Mars 1827.

La chimie a-t-elle, par l'analyse et l'examen des élémens des produits de la nature, fourni des lumières sur l'essence et les propriétés des différentes classes de remèdes, et sur la manière dont ils affectent les parties solides et fluides du corps humain? et quels sont les avantages que les sciences médicales ont rétirés de ces connaissances?

Est il vrai, comme il paraît d'après les observations de feu M. *S. J. Brugmans*, et comme l'ont remarqué plusieurs naturalistes, que les racines des plantes produisent une substance qui, dans quelques espèces, est nuisible aux autres plantes? Et cela étant, ce phénomène ne doit-il pas être regardé comme la cause principale de ce que plusieurs espèces de plantes ne croissent qu'avec peine, soit simultanément, soit même successivement avec d'autres espèces sur le même terrain, et ne faut-il pas y avoir égard dans les assolemens?

Quelles sont les expériences et les preuves, qui confirment suffisamment cette hypothèse, si elle est fondée? quelle est l'explication de ces mêmes phénomènes, si cette hypothèse doit être réjetée (1).

La classe considérant: que les produits des arbres fruitiers sont d'un grand intérêt pour la nourriture, la santé et l'agrément des habitans; que la nature du sol peut avoir quelque influence sur la qualité des fruits, mais qu'il n'est pas moins vrai, que celle-ci dépend principalement du choix des pieds d'arbres, des greffes et de la culture: que, par conséquent, les moyens

(1) Voyez les observations de feu M. *S. J. Brugmans* dans sa dissertation: de Lolio ejusdemque varia specie, noxa et usu 1785; et *J. Vitringa Coulon* dissert. de mutata humorum in regno organico indole a vi vitali vasorum derivanda, L. B. 1789. p. 77. in Not.

d'améliorer les espèces sont à la portée des propriétaires ou cultivateurs, et dépendent surtout de leurs connaissances et de l'attention qu'ils y portent; considérant, que dans les campagnes nombreuses de nos Provinces, bien des jardiniers ont l'habitude d'exercer une influence salutaire sur la quantité et la qualité des fruits, comme l'expérience le prouve; mais que, par contre, les fruits qui se vendent dans les marchés publics du pays, sont bien souvent des espèces moins bonnes; déduisant de là que le talent requis pour cultiver cette branche importante de l'économie rurale, n'est pas suffisamment répandu, et dans la vue d'en mieux fixer les bases et d'en étendre la connaissance, la classe demande:

» Un exposé clair et suffisamment développé de » tout ce qui tient à la plantation, la greffe, la taille, » et la culture générale des arbres fruitiers les plus » intéressans pour ces Provinces, et des moyens pour » en obtenir les meilleures espèces."

Les mémoires en réponse à cette dernière question devront être écrits *dans la langue du Pays;* et il est essentiel que les auteurs n'emploient aucun terme technique sans en donner une définition ou une description exacte.

Les autres mémoires pourront être écrits en langue nationale, en français, en latin, en anglais, ou en allemand (mais avec caractère italique) et devront être envoyés, franc de port, à M. *G. Vrolik*, Secrétaire perpétuel de la première classe.

Tous les savans, sans distinction, sont invités au concours, excepté les Membres de la classe: mais sous cette dénomination ne sont compris ni les associés étrangers, ni les correspondans.

Les pièces que l'on enverra au concours, seront

écrites par une autre main, que celle de l'auteur, et sans nom. Un billet cacheté, portant la même devise ou la même marque que la pièce, contiendra les noms, qualités, et demeure de l'auteur.

La classe décerne une médaille d'or, de la valeur de cinq cent florins, à celui qui répondra suffisamment à une de ces questions.

QUÆSTIONES, AB INSTITUTI REGII BELGICI CLASSE TERTIA,

Propositae, anno 1825.

Societatis, quæ colendis proferendisque doctrinis, literis, artibus, Instituti Regii Belgici nomine, Amstelodami fundata est, classis tertia, cui Literarum antiquarum, et Historiæ externæ, item Philosophiæ partes tributæ sunt, hanc eruditis quæstionem, spe præmii tractandam, in conventu publico proposuit, anno 1825.

Exploretur in linguâ et fabulis Graecorum philosophica ipsorum indoles, ut hinc efficiatur, quatenus Graecae linguae et Mythologiae studium ad germanam adducere philosophiam possit?

Victori in hoc certamine literario judicum sententiis declarato, præmii loco, numisma aureum, trecentos florenos Hollandicos valens, dabitur. Siquis autem secundas a victore partes ferre dignus fuerit judicatus, ei classis publicandam suo sumtu scriptionem ipsius, addito auctoris, si consenserit, nomine, honorifice offeret, simulque meriti honoris scriptum exhibebit testimonium.

Ad propositum laudis atque honoris certamen omnes,

sine discrimine, viri docti admittentur, præter ipsos hujus classis socios, quibus nec scripta disputatione solutionem quæstionis tentare, ante exitum certaminis, licebit. Extrancis vero sociis, nec non iis, quos vulgari nomine correspondentes appellatos classis sibi cooptavit, in certamen judiciumque venire concessum est.

Ipsæ responsiones sermone aut latino, aut belgico, aut franco-gallico, aut anglico, aut denique Germanico, modo ne characteribus germanicis, conscribantur, et ad scribam classis ordinarium, nullo hujus aut classis sumtu, ante finitum hujus seculi annum XXVI mittantur.

Eædem responsiones, non ipsius auctoris, sed aliena manu descriptæ, comitem habeant obsignatam schedulam, quæ auctoris nomen, titulos, stabilemque habitandi sedem ostendat, inque fronte eandem habeat sententiam, qua ipsa insignita sit disputatio.

Certaminis eventus solemni ritu declarabitur in publico classis tertiæ consessu, anno 1827. Idem in omnibus publicabitur scriptis diariis, quibus et certaminis propositi ratio sit prodita.

Ejus, cui præmium adjudicatum fuerit, disputationem sibi tanquam propriam classis vindicat, sic ut auctori nullo illam modo sine ejusdem consensu in lucem edere liceat.

Ceterorum siquæ erunt scriptiones, una cum obsignatis schedulis, aut ipsis auctoribus, aut horum procuratoribus restituentur; ita tamen, si intra annum finiti certaminis eam restitutionem suo sumtu petierint, certamque restituendi viam indicaverint, addito testimonio aliquo, unde de jure vindicandi satis constet.

Non rogata restitutione, aut neglectis restituendi legibus, obsignatæ, ut erunt, schedulæ in ignem conjicientur, ipsæ autem scriptiones in tabulario classis

tertiæ ad eos, quos classi fuerit, usus asservabuntur.

Iisdem conditionibus ac legibus repetuntur a classe quæstiones propositæ anno 1823 ad quas nullum adhuc responsum accepit classis :

1.) *Disquiratur, quid Graeci veteres tum in lingua scripturaque sua tum in Artibus atque Doctrinis ab orientis populis mutuati sint, et quam ingressi rationem illud ad suum ipsi ingenium, vitaeque privatae et civilis usum accommodaverint, auxerint, excoluerint.*

2.) *Historicâ exponatur disquisitione, quid valuerint Romanorum in Europa Occidentali coloniae ad gentes excolendas Europaeas.*

M. Stuart, *eidem classi ab Actis.*

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

L'académie, Classe d'Histoire, avait proposé pour le concours de 1826, onze questions, et elle a reçu un mémoire sur chacune des questions : 2e, 3e, 4e, 5e, 8e et 9e.

Les prix n'ont pas été adjugés aux mémoires en réponse aux questions rélatives : *la* 2me *aux métiers ; la* 3me, *à l'instruction publique depuis Marie-Thérèse ; la* 4me, *aux états-généraux et provinciaux ; la* 5me, *à l'administration des Pays-Bas sous Marie-Thérèse ; et la* 8me, *à la littérature grecque et latine.*

La médaille d'or a été adjugée au mémoire en réponse à la 9me question : *quels sont les changemens que la côte d'Anvers à Boulogne, a subis depuis la conquête de César, etc.* M. *Belpaire*, d'Ostende, en a été réconnu l'auteur.

Un mémoire sur la 11me question, rélative à *Jacques Van Artevelde*, n'étant pas achevé, n'a pu être examiné ni jugé comme pièce de concours.

L'académie, Classe des Sciences, avait proposé pour le même concours sept questions. Elle n'a reçu de réponse qu'aux première et troisième.

Des médailles d'argent ont été décernées aux auteurs des deux mémoires; savoir: à M. Hensmans, de Louvain, docteur en Sciences, dont le mémoire répond à la 1re question, *rélative au fumier animal*, et à M. Timmermans, docteur en Sciences à Gand, qui a répondu à la 3me question, rélative à *une bulle d'air qui s'élève dans un liquide.*

PROGRAMME POUR LE CONCOURS DE 1827.

Classe d'Histoire.

Les huit premières questions sont répétées du programme pour le concours de 1826, *et sont insérées dans le Messager, année* 1825, *pages* 229 *et suiv.*; elles sont proposées dans l'ordre suivant:

I. question: la 1re du programme pour 1824; IIme: la 2me; IIIme: la 3me; IVme: la 5me; Vme: la 7me; VIme: la 8me; VIIme: la 10me; VIIIme: la 11me. Les IXme et Xme questions: sont les mêmes qui, sous les Nos 1 et 2, ont été proposées pour 1827, dans le programme pour 1826; *elles sont textuellement insérées au Messager de* 1825, *pages* 244 *et* 245.

L'académie, même Classe, propose pour 1828 les deux questions suivantes:

I. *Donner un précis historique qui fasse connaître l'état politique, administratif et judiciaire, civil, religieux et militaire des Pays-Bas autrichiens sous le*

règne de Charles VI, depuis le traité d'Utrecht jusqu'à l'époque de l'inauguration de Marie-Thérèse.

II. *Quelle a été l'influence de la législation civile française sur celle des Pays-Bas espagnols, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-septième: ce qui comprend toute l'époque de la domination des rois d'Espagne et des archiducs Albert et Isabelle?*

En d'autres termes: *Quels sont les changemens et les améliorations apportés à la législation des Pays-Bas espagnols en matière civile dans les édits et placards généraux, et qui ont été empruntés ou imités des lois et ordonnances générales publiées en France?*

L'académie désire que l'on transcrive les textes des deux législations, et que l'on indique les différences des dispositions des placards belgiques qui n'ont été qu'imitées des lois françaises.

Classe des Sciences.

Les sept premières questions sont les sept premières du programme pour 1826, sans aucun changement, ni dans la rédaction, ni dans le classement par N^os^; *elles sont insérées au Messager de* 1825, *pages* 245 *et* 246.

Les huitième et neuvième questions sont celles qui, dans le même programme pour 1826, étaient proposées pour 1827; *elles sont insérées*, sous les N^os^ I et II, *au Messager de* 1825, *pages* 246 *et* 247.

L'académie, même Classe, propose pour 1828, les deux questions suivantes:

I. *Faire la description géologique de la province ou Grand-Duché de Luxembourg; indiquer les espèces minérales et les fossiles accidentels que l'on y rencontre avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites.*

II. *On suppose que la surface de chaque aile d'un moulin mu par la force du vent est engendrée par une ligne droite mobile qui s'appuie toujours, d'une part, à angles droits sur une droite fixe donnée de position, et de l'autre, sur une courbe plane dont le plan est parallèle à la droite fixe. On demande quelle doit être la courbe directrice pour que l'impulsion du courant d'air sur les ailes du moulin produise le* maximum *d'effet.*

Les conditions du concours sont exactement les mêmes que pour le concours de 1826; *elles sont textuellement insérées au Messager de* 1825, *page* 247. Les mémoires doivent être parvenus à M. *Dewez*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1^er^ Février 1827.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DES SCIENCES A HARLEM.

La société a tenu sa 73^me^ Séance annuelle le 20 Mai. Elle a couronné un mémoire contenant la continuation de la *fauna belgica:* spécialement les mollusques, les vers intestinaux et les zoöphytes indigènes dont les Auteurs sont J. A. Bennet, Professeur à Leide, et G. van Olivier, à Koudekerk près de Leide.

La société a proposé pour cette année les dix questions suivantes, qui ont rapport aux sciences physiques, pour y répondre avant le 1^r^ *Janvier* 1828:

Les digues, le long des rivières des Provinces septentrionales du Royaume, étant sujettes, pendant les crues extraordinaires et prolongées, a des affaissemens dangereux, et comme il est de la plus haute importance que ceux à qui la surveillance de ces digues est confiée, soient parfaitement instruits des moyens les plus

sûrs et les plus prompts, pour arrêter les progrès et pour prévenir les suites de ces symptômes alarmans, on demande: » Quels sont les meilleurs et les plus sûrs » moyens auxquels on doit recourir, lorsque, pendant » les grandes crues des rivières, des filtrations et des » affaissemens dangereux se manifestent dans les digues, » afin d'en arrêter les progrès et d'en prévenir les suites."

On exige que, dans les réponses à cette question, les concurrens exposent les différens moyens applicables à la plupart des situations, et aux circonstances différentes, et qu'ils en discutent le mérite relatif, afin d'en déduire des règles à suivre toutes les fois que le phénomène dangereux de l'affaissement d'une digue se présentera.

» Jusqu'à quel point peut on actuellement se faire » des idées ou des hypothèses bien fondées concernant » la formation de la grêle, d'après tout ce qu'on a » observé à cet égard en différentes saisons? En cas » que les observations nombreuses, pendant la grêle, » prouvent suffisamment que l'électricité de l'atmos- » phère a une grande influence sur la formation de la » grêle, soit toujours, soit dans quelques saisons, » pourra-t-on en déduire avec évidence, quelle est la » cause physique que la formation de la grêle est pré- » venue dans quelques saisons, par l'érection des con- » ducteurs électriques, et peut on en déduire aussi » la construction la plus convenable des paragrêles et » à quelles distances ils doivent être placés, pour en » tirer le plus d'effet sans de trop grandes dépenses? » Les observations faites sur des lieux où l'on a placé » des paragrêles et qui n'ont pas été frappés par la » grêle pendant quelque tems, prouvent-elles suffisam- » ment que ces lieux auraient été frappés par la grêle, » au cas qu'on n'y eût pas placé de paragrêles?"

» Quels sont, en général, les avantages et les éclair-
» cissemens que, depuis le tems de HALLER, la phy-
» siologie ou histoire physique de l'homme a retirés
» de la zoölogie et de l'anatomie comparée? Quels sont,
» en particulier, les organes du corps humain mieux
» connus depuis ce tems là, et quelles en sont les
» fonctions à l'égard desquelles la zoölogie et l'anato-
» mie comparée ont répandu de nouvelles lumières?"

La vertu antiseptique du chlorure et du calcium ayant été confirmée par plusieurs expériences, qui permettent de conclure qu'on pourra employer ce remède avec succès, soit pour prévenir les contagions que les émanations nuisibles pourraient causer, soit pour la conservation des substances animales, surtout de celles qui sont employées comme aliment, la société demande:
» Un précis des observations et des expériences qui
» prouvent l'efficacité du chlorure de calcium; — une
» instruction sur la meilleure manière de le préparer,
» et enfin l'indication des circonstances dans lesquelles
» on doit faire usage de ce remède?"

Un vernis vitreux, composé de silice et de potasse, étant récommandé et employé nouvellement comme moyen préservatif des bois et d'autres objets inflammables en cas d'incendie et contre l'action nuisible de l'air et de l'humidité, la société propose: » Qu'on
» démontre par des expériences exactes, si, dans les
» Pays-Bas, ce préservatif peut également être employé
» avec succès dans les cas indiqués, et quelle en est
» la meilleure préparation afin qu'on obtienne toujours
» un vernis durable et qui satisfasse à l'effet proposé?"

» Qu'est-ce que les dernières expériences apprennent
» à l'égard de la nature de l'*humus* ou du terreau
» végéto-animal? Doit-on admettre, avec quelques chi-

» mistes, que c'est un acide particulier? En quoi cette » substance diffère-t-elle de l'*ulmine* et du principe » extractif des végétaux? — Est-il suffisamment dé- » montré que les combinaisons de cette substance sup- » posée acide, soit avec la potasse soit avec la chaux, » sont effectivement favorables à la végétation, et qu'au » contraire, la même substance, combinée avec le fer, » fait tort à la fertilité du sol? La connaissance plus » exacte de l'humus peut-elle être appliquée à la théo- » rie de l'agriculture, et peut on en déduire des pré- » ceptes utiles à la culture des terres?"

Les expériences de HUMPHREY DAVY ayant prouvé l'influence que la différence du sol, du climat et de la saison peut opérer sur la quantité relative des principes immédiats des graines céréales, particulièrement de celles du froment, de sorte que, p. e., le froment d'hiver contienne une plus grande quantité d'amidon ou de fécule amylacée, tandis que le gluten se trouve augmenté dans le froment d'été, et que le même principe soit encore plus abondant dans le froment de l'Amérique septentrionale que dans celui cultivé en Angleterre; et vu qu'il serait important de savoir jusqu'a quel point les circonstances indiquées peuvent influer sur la nature du froment cultivé dans les Pays-Bas, la société désire: » Qu'on démontre quelles sont les diffé- » rences que les circonstances indiquées ci-dessus, » peuvent produire dans le froment cultivé dans ce » pays? en quoi celui-ci diffère du froment cultivé en » d'autres pays? quelles sont, en vertu de ces recher- » ches, les meilleures espèces du froment destiné à » différens usages? Et quelles instructions en peut on » déduire pour la culture de ces grains?"

Une connaissance exacte des terres labourables étant

la base principale de l'agriculture raisonnée, la société désire: » Une histoire naturelle, chimique et économique des terres incultes et labourables des provinces » septentrionales du Royaume, surtout par rapport à » la fertilité et à la culture, en grand, de plantes utiles."

» Quelles sont les matières colorantes végétales connues comme principes particuliers? Quelles sont leur » nature et leurs propriétés? Avec quels principes sont-» ils combinés? Quelle est la manière la plus propre » pour les isoler? Par quels moyens sont-ils le plus » alterés, élevés, foncés et décolorés? Quelle utilité » et quel avantage profluent de cette connaissance pour » les teintureries et autres fabriques?"

» Comme l'effet nuisible des charbons éteints sur » l'air atmosphérique, lorsqu'on les rallume et pendant » qu'ils ne sont pas encore entièrement embrasés, est » beaucoup plus dangereux que celui des charbons » tout-à-fait embrasés, de manière que les hommes, » qui y sont exposés dans des appartemens peu spacieux, en tombent bientôt en asphyxie ou perdent » la vie, et comme cet effet si dangereux ne peut pas » être attribué à la quantité peu considérable du gaz » acide carbonique qui s'est formé en si peu de tems » pendant l'embrasement, on désire qu'on recherche et » détermine par des expériences décisives, quelle est » la cause de cet effet délétère des charbons éteints, » pendant qu'ils sont rallumés, dans de petits appartemens fermés, sur l'air atmosphérique, effet par » lequel celui-ci est bientôt rendu tout-à-fait incapable » d'entretenir la vie animale."

La société a trouvé bon de répéter les questions suivantes, pour y répondre avant le 1 *Janvier* 1828:

» Quels sont les progrès qu'on a faits dans la con-

» naissance de la fermentation, par laquelle on produit » l'acide végétal? Peut on expliquer par-là les différens » procédés, qui sont en usage, pour obtenir les diverses » sortes de vinaigre, y compris la nouvelle manière » d'opérer, pratiquée premièrement en Allemagne dans » la fabrication du vinaigre, par laquelle, en l'atte- » nuant au moyen d'une égale quantité d'eau, et en » y ajoutant quelque matière, on obtient de nouveau » une double quantité de vinaigre de la même force? » Quels sont les préceptes utiles qu'on peut déduire » de ce qu'on en connait, pour l'amélioration des vi- » naigreries qui existent chez nous?"

L'amélioration supposée de l'air atmosphérique et l'augmentation de l'oxygène dans cet air par la végétation, ne se trouvant pas confirmées par les dernières expériences de quelques physiciens (1), lesquelles paraissent plutôt prouver que les plantes ne contribuent aucunement à augmenter la quantité de l'oxygène dans l'air, la société désire: » Qu'on démontre par des ob- » servations et par des expériences, d'une manière » satisfaisante, quels sont les rapports de l'air avec les » plantes; quelles sont les substances que les plantes » s'approprient de l'air, ou qu'elles versent dans celui- » ci? Quelles conclusions en peut on déduire pour le » perfectionnement de la physiologie végétale et de la » culture?"

Vu que l'analyse chimique des végétaux à fait con-

(1) Théod. de Saussure, *Recherches chimiques sur la végétation*, *Paris* 1804. Spallanzani, *Rapport de l'air avec les êtres organisés*, *Génève* 1807, tom I-III. 8o. (*surtout le tome* 3me). — Woodhouse Nichoolson's *Journ.* 1802. vol. II. p. 150, ou Gilberts, *Annal. de Phys.* XIV. p. 348. — C. C. Grischow, *Beytrage zur Chemischen Kenntniss des Pflanzenlebens. Leipz.* 1819. 8o.

naître un grand nombre de substances végétales ou principes immédiats des plantes, nombre qui apparemment s'augmentera de plus en plus; et comme les chimistes diffèrent dans leurs opinions à l'égard de la nature de ces substances nouvellement découvertes, que quelques-uns ne croient être que des modifications des substances antérieurement connues, tandis que d'autres les prennent pour autant de substances différentes; la société désire: » Une exposition exacte, fondée sur » des caractères positifs, des substances végétales con- » nues, ainsi que l'indication de l'usage qu'on peut » faire de ces substances nouvelles, ou des plantes qui » les renferment?"

» Quelle est l'action du charbon animal employé à » la purification et à la décoloration de plusieurs li- » queurs? Jusqu'à quel point cette action diffère-t-elle » de celle du charbon végétal? Quels sont les cas dans » lesquels on doit préférer l'un à l'autre? Quelle est » la préparation du charbon animal destiné à différens » usages, et quels sont les caractères auxquels on re- » connait cette substance bien préparée?"

» Quelle est en général la nature et la composition » de la substance qui constitue la partie fertile d'un » bon terrain? Quelle est surtout son état au moment » qu'elle est pompée de la terre par les fibres radicales » des plantes? Quelles sont les circonstances qui la » rendent susceptible d'être reçue par les plantes, et » quels sont les premiers changemens quelle subit, » après avoir été puisée par la chevelure des racines? » Quels préceptes peut on déduire de cette connaissance » pour le perfectionnement de l'agriculture?"

Comme plusieurs solutions de plomb donnent trop souvent, dans l'économie domestique, des exemples

affreux de leur effet, d'abord insensible mais dans la suite très nuisible et même mortel sur les hommes et les animaux, et comme il paraît à présent être prouvé, que le charbon animal qu'on trouve dans la matière noire du commerce, sous le nom *noir des ossemens* (*beenzwart*), a la propriété de dissoudre entièrement les solutions de plomb, surtout celles qui se trouvent dans l'eau à boire, la société demande: » Une analyse » chimique du charbon animal, comme il se trouve » dans le commerce; — une exposition de son action » dans les solutions de plomb susdites, et de la manière » la plus sûre et la plus utile d'en faire l'application » en grand et en petit dans l'économie domestique?"

» Est-ce que le *tannin*, qu'on tire de différentes » plantes, est un principe réel et propre à ces plantes, » ou est-ce qu'on a donné ce nom à différentes sub- » stances tirées de plantes, qui ont la propriété com- » mune d'être *astringentes* et de pouvoir servir à tanner » du cuir? — Par quel moyen peut on tirer ces sub- » stances les plus pures de différentes plantes, et par » quels moyens peut on connaître qu'elles ne sont pas » mêlées, et ne diffèrent point entre elles? Quelle est » la manière la plus sûre et la plus prompte de pro- » duire des substances propres à tanner, en traitant » des charbons de terre, ou l'indigo ou d'autres sub- » stances végétales par des acides, et en quoi diffère » ce tannin artificiel du tannin naturel? — Ne seraient- » ils pas tous deux des substances pareilles? — En cas » qu'on parvienne, par des recherches nouvelles, à » une connaissance plus parfaite des différentes sub- » stances à tanner, de quelle utilité pourra-t-elle être » alors, tant pour les différens trafics et manufactures, » que pour l'usage qu'on en fait dans la médecine?"

» Jusqu'à quel point connait-on la nature et les » causes de la putréfaction des substances animales et » végétales, et les moyens qui sont les plus propres » à prévenir la putréfaction, dans les différentes cir- » constances et pour des buts différens ?"

On désire de voir l'état actuel de la connaissance humaine sur ce sujet clairement et distinctement exposé.

» Comme il y a encore une grande diversité d'opi- » nions et beaucoup d'incertitude concernant les con- » trées vers les quelles *les oiseaux de passage*, connus » chez nous, se rendent à certaines époques, la société » désire de voir réuni tout ce qu'on en sait par l'ex- » périence ou par des relations d'auteurs bien dignes » de foi ?"

» Que sait-on actuellement de l'Histoire naturelle » des *poissons de passage ?* — Quels sont les poissons » connus comme tels ? — Quels sont la direction, le » commencement et la fin de leur trajet, et quelles » particularités a-t-on observées à leur égard ?"

On désire de voir réuni tout ce qu'on en sait actuellement ; sur tout à l'égard de ceux de ces poissons qui nous sont utiles pour la nourriture ou pour quelqu'autre usage.

La Société a proposé antérieurement, pour les sciences physiques, *les questions suivantes, auxquelles elle désire des réponses, avant le* 1 *Janvier* 1827 :

» Quelles sont les altérations salutaires ou nuisibles » à la santé de l'homme, que les substances nourris- » santes, soit animales soit végétales, subissent, dans » la composition de leurs parties constituantes, par » l'action du feu ; et quelles règles peut-on en déduire » pour modifier la préparation de certains alimens, » afin qu'ils soient le mieux adaptés à la plus grande

» nutrition et à la conservation de la santé de l'homme?"

» Jusqu'à quel point connaît-on la nature et les pro-
» priétés de cette espèce de champignons qui naissent
» sous les planchers de bois, sur-tout dans des appar-
» temens humides, où ils se multiplient très subitement
» et causent, en peu de tems, la putréfaction du bois?
» Peut-on déduire de la nature connue de cette plante
» et de la manière dont elle accélère la putréfaction
» du bois, des moyens d'en prévenir la naissance,
» de l'extirper entièrement où on la trouve, ou d'en
» diminuer au moins les effets pernicieux?"

Comme on trouve dans l'Art vétérinaire beaucoup d'indices que les principes de la médecine du corps humain y ont été appliqués mal-à-propos, et que ceci met peut-être des entraves aux progrès de l'art susdit, la société demande : » Quelle est l'analogie entre les
» maladies qui ont le plus lieu parmi nos animaux domes-
» tiques, et les maladies des hommes : tant à l'égard
» de la naissance, de la marche et de l'issue de ces
» maladies, que de la manière dont elles doivent être
» traitées? En quoi diffèrent-elles les unes des autres
» sous leurs différens rapports? Comment cette diffé-
» rence peut-elle être expliquée par la différence de
» constitution de l'homme et des animaux, et quels
» principes faut-il suivre, dans l'art vétérinaire, pour
» parvenir à bien connaître et à traiter, de la manière
» la plus fondée, les maladies des animaux domestiques?"

Comme il n'y a que peu d'années, on ne faisait usage, de la pompe pneumatique que pour des expériences physiques, et qu'on se sert maintenant très utilement de cette machine dans plusieurs fabriques de l'Angleterre et de l'Allemagne, soit pour faire bouillir l'eau au moyen d'une chaleur beaucoup moins

forte : procédé qu'en Angleterre on a commencé à introduire dans les raffineries de sucre suivant l'invention de Howard et Hodgson, — soit pour faire pénétrer mieux la matière colorante des teintures dans les étoffes qu'on veut teindre dans des chaudières fermées, moyennant la pression de l'air atmosphérique qu'on y introduit après avoir fait raréfier l'air qui était dans la chaudière, la société demande : » Dans quelles autres » fabriques ou manufactures on pourrait, d'après des » principes physiques, introduire avec avantage l'usage » de la pompe pneumatique pour un but quelconque?"

» A quel degré la connaissance des principes constituans des substances animales et végétales, est-elle » étendue par les expériences intéressantes de Braconnot, dans lesquelles, au moyen de l'acide sulfurique, » ces substances sont converties en d'autres substances » très différentes? (1). Les résultats de ces expériences » sont-ils entièrement confirmés par des expériences » réitérées? Qu'est-ce que des expériences de ce genre » font voir au reste, en les essayant sur d'autres substances qu'on n'y a point encore soumises? Et quels » avantages pourrait-on tirer de transmutations de » cette nature, pour obtenir des résultats utiles?"

» Vu que, depuis peu, on a appris par des expériences que le feu et la flamme peuvent prendre un » degré d'activité très considérable, au moyen d'un » torrent de vapeur d'eau appliqué d'une certaine manière, on demande, de quelle manière et dans quels » cas on pourrait en tirer des effets avantageux, soit » dans l'économie soit dans les fabriques, et dans

(1) *Journal de Chimie et de Physique* XII. 172 en XIII. 113. Schweiggers Journ. XXVII. 528 et XXIX 545.

» tous les cas où il importe de donner plus d'activité » au feu?" (1).

» Quels sont les genres de fabriques qui communiquent à l'atmosphère une qualité nuisible à la respiration de l'homme? L'effet nuisible que ces branches d'industrie produisent sur la santé de l'homme, est-il si considérable qu'il exige quelque prévision? En ce cas-là, quelles sont les précautions à prendre lors de l'établissement ou dans l'état actuel de ces fabriques?"

» Quelles sont les maladies du corps humain, dont on peut dire que, d'après des principes physiques et chimiques, on les connait et qu'on est en état d'en conclure quels sont les remèdes les plus efficaces contre ces maladies, et de quelle manière ils opèrent dans le corps humain, pour les guérir?"

» Quelle est la meilleure manière de préparer *les Sulfates de Quinine*, tant à l'égard de leurs vertus qu'à l'égard de la quantité produite et du ménagement des frais. En quoi diffèrent-ils, tant sous des rapports physiques que sous des rapports purement chimiques? Quels sont les caractères auxquels on peut les reconnaître avec assez de sûreté pour découvrir toute falsification?"

» Qu'est-ce que les observations, faites en beaucoup d'endroits dans l'hiver de 1822, sur le froid rigoureux, ont démontré, à divers égards, pour l'augmentation de nos connaissances physiques, spécialement quant à la théorie de la congélation. Parmi les observations sur des effets extraordinaires ou peu connus et pernicieux de ce froid violent, y en a-t-il

(1) Schweigger, *Journal für Chemie*, XXVIII. 299.

» dont on puisse déduire des préceptes utiles pour » pouvoir, pendant les hivers rigoureux, se garantir » au mieux contre ces effets?"

On ne désire pas qu'en répondant à cette question, on donne des séries d'observations thermométriques, à moins qu'elles ne puissent servir à confirmer ce qu'on veut soutenir.

» Quels ont été les effets pernicieux et extraordi- » naires du froid vif de l'hiver de 1822 sur les arbris- » seaux et les plantes, surtout à l'égard de ceux qui, » pour leur utilité, sont cultivés dans les provinces » septentrionales de ce Royaume, comme aussi dans » d'autres pays dont la température ne diffère guères » de celles de ces provinces? Et quels préceptes pour- » rait-on déduire de ce qu'on a observé des effets » pernicieux des gelées sur les arbres et les plantes, » pour trouver des moyens de prévenir, en quelque » manière, ces effets dans les hivers rigoureux?"

Attendu qu'actuellement, on n'emploie pas uniquement la vapeur comme force motrice dans les machines à vapeur, mais qu'on s'en sert même, avec beaucoup d'avantage, à plusieurs effets: comme dans les blanchisseries de fil, dans les serres chaudes pour la culture des plantes, ainsi que dans la préparation des aliments, la société demande : » Peut-on juger, sur » des principes bien fondés, pour quelles fabriques » ou pour quels usages domestiques on pourrait em- » ployer la vapeur?"

Comme les différentes branches d'Histoire naturelle sont devenues, depuis plusieurs années, trop étendues pour être enseignées dans leur entier en une année académique, on demande : » Quel choix il y a à faire » dans l'enseignement de l'Histoire naturelle, afin d'en

» traiter seulement ce qui peut être utile, tant dans » la vie commune qu'à d'autres égards?"

» Qu'est-ce qu'on doit penser, suivant l'expérience » et des observations fidèles, de la vraie nature des » fièvres, nommées *puerpérales?* Doit-on les régarder » comme une maladie particulière et dépendante de » l'état des accouchées? Ou sont-elles accidentelles, » et prennent-elles leur origine de causes externes et » différentes? Est-ce que la grossesse et ensuite l'ac- » couchement pourraient causer quelque disposition à » cette maladie? Doit-on regarder quelqu'inflamma- » tion, soit vraie soit apparente, dans le péritonée, » comme la cause prochaine de cette maladie, ou est-ce » que des inflammations de la matrice, des intestins » et d'autres parties peuvent également y contribuer? » N'est-il pas très vraisemblable que le soin d'entre- » tenir les évacuations des intestins, pendant les der- » niers mois de la grossesse et dans les premiers jours » après l'accouchement, doit être regardé comme un » remède prophylactique, pour prévenir à tems cette » maladie si dangereuse? Que doit-on, en suivant » des principes pathologiques, penser de l'action du » mercure doux dans cette maladie?

» Quelques médecins ont été depuis longtems d'opi- » nion que plusieurs maladies de la peau sont cau- » sées par de très-petits insectes, invisibles à l'œil nud, » sous l'épiderme, tandis que d'autres n'admettent pas » cette opinion. La société désire donc savoir, sur » quel fondement on a adopté l'existence de ces insectes » sous l'épiderme, ou quelles observations y ont con- » tribué? Et en cas que cette supposition soit fondée: » qu'est-ce qu'on en pourrait déduire pour améliorer » le traitement de quelques maladies cutanées?"

Comme il y a des observations qui paraissent démontrer que le développement des graines qui ne sont pas des dernières années, ou des plantes étrangères qui viennent de loin, peut être favorisé et excité par des substances oxygénées, tandis que les mêmes substances n'ont pas eu le même effet dans d'autres cas, on demande: » Existe-t-il des moyens, suivant des expériences bien » vérifiées, dont on puisse se servir avec succès pour » favoriser le développement des graines? Si c'est ainsi: » quels sont ces moyens, et de quelle manière doivent-» ils être employés?"

» Quel est l'état actuel des connaissances concernant » le mouvement des sucs dans les plantes? Quelles sont » les observations et les expériences qui fournissent » quelque lumière sur la cause de ce mouvement et » sur les vaisseaux ou organes dans lesquels celui-ci a » lieu? Qu'est ce qu'on peut regarder comme suffisam-» ment prouvé par des expériences bien vérifiées, de » tout ce que les physiciens ont écrit sur ce sujet: qu'est » ce qu'on doit en considérer comme étant moins prouvé » ou seulement hypothétique? Et quelle utilité peut-on » tirer des connaissances acquises à cet égard pour la » culture des plantes?"

» Quelle est l'origine et la nature de ce que Grew, » Duhamel et d'autres ont nommé *Cambium*, dans les » troncs des arbres et des arbrisseaux? Est-ce vraiment, » comme plusieurs physiciens ont supposé, une sub-» stance particulière, bien différente des autres sucs des » plantes et qui produit les nouvelles couches de bois » et d'écorce? Ou est-ce, comme quelques autres phy-» siciens le supposent, une substance déjà organisée qui » se développe? Quelle utilité peut-on tirer de ce que » nous connaissons de cette substance, pour la culture » des plantes usuelles?"

» Quelle est, en général, la différence entre une mix-
» tion méchanique et une union chimique, mais sur-
» tout dans les fluides aëriformes : et de quelle manière
» peut-on connaître, avec certitude, qu'un composé de
» deux ou de plusieurs corps solides, mais sur-tout
» celui de deux ou de plusieurs espèces d'air, consiste
» en une union chimique? "

On désire qu'on fasse attention aux phénomènes électriques qui ont lieu pendant l'union.

Le prix pour chaque réponse satisfaisante est une médaille d'or de la valeur de 150 florins, et une gratification de 150 florins d'Hollande. Il faut adresser les réponses, bien lisiblement écrites en hollandais, en français, en anglais, en latin ou en allemand (caractères italiques) et affranchies, avec des billets à la manière usitée, au secrétaire-perpétuel de la société.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND,

Fait en séance solennelle et publique du 29 *Juin* 1826, *par* J. B. Delbecq, *Secrétaire de la Société.*

Veneficia mea, Quirites, hæc sunt.
PLIN.

MM.

C'est devant des Amis de l'art Agricole, de l'Horticulture et de la Botanique, que je viens faire le Rapport d'usage sur l'ensemble des travaux de la Société; tous me tiennent compte de mon zèle et m'ont habitué à les entretenir de ces objets de leur prédilection sans avoir à invoquer leur indulgence, quelque besoin que j'en éprouve.

A l'occasion de ce tems si froid, si aride, de ce vent du nord si dévorant, si obstiné, qui ont regné pendant tout ce printems, répéterai-je les réflexions générales du rapport de 1825, sur les intempéries semblables qui, depuis une si longue série d'années, font du printems la plus désagréable de nos saisons et affligent nos regards par l'aspect d'une végétation languissante, d'une floraison souvent débile, souvent détruite ou avortée, de fruits rares, peu recommandables par leurs qualités et peu propres à être conservés?

Nos sinistres pressentimens de l'année dernière ne se sont que trop réalisés: le prix, institué en 1818, pour l'exposition des six sortes de pommes et des douze sortes de poires de dessert, les mieux cultivées, les mieux conservées et des meilleures espèces, est resté sans concurrens; les mêmes contrariétés atmosphériques nous feraient craindre le même revers pour le concours prochain, si nous n'avions l'habitude de voir, dans nos diverses cultures, le zèle de nos amateurs se vivifier par les difficultés et les vaincre, quelles qu'elles soient. L'appât de semblables victoires a fait briller plus d'une de nos expositions, plus d'un de nos concours, et la société ose espérer qu'il en sera de même de celui-ci.

Avant de passer aux autres sujets des concours, félicitons nous de ce que les productions de nos champs ont été moins maltraitées que celles de nos jardins; à l'exception de la pomme de terre, nos récoltes ont, en général, laissé peu à désirer; les grains de nos diverses céréales ont été abondans, mais sur-tout d'une qualité qui a été bien rarement égalée.

Les observations météorologiques fournies par différens de nos membres, et les détails de leurs influences sur nos productions, n'entrent pas ordinairement dans

ce rapport; néanmoins, nous croyons devoir, en passant, y en consigner une, et parce qu'elle a été un véritable fléau pour beaucoup de nos jardins, et parce que, pour nos climats, elle offre un véritable phénomène: c'est que, dans la première quinzaine de Juillet (1825), des thermomètres de Réaumur, placés dans des buissons et bien ombragés par le feuillage, ont marqué plusieurs fois au-delà de 30, et deux fois, pendant à peu près une heure, jusqu'à 33 degrés de chaleur, et que, pendant ces instans, les thermomètres placés au soleil, marquaient de 36 à 38 degrés; aussi, chose bien rare dans nos contrées, les travaux des moissons ont été, plusieurs fois, d'une impossibilité absolue pendant plusieurs heures de la journée: s'y livrer eût été s'exposer à une mort presque certaine.

Revenons aux sujets des concours, et épuisons d'abord la liste de nos revers.

La société n'a pas pu adjuger la médaille pour l'introduction et l'acclimatation dans nos provinces, de plantes potagères et d'arbres fruitiers de bonnes espèces, originaires de climats plus chauds; et pour la deuxième fois, elle a été privée de la satisfaction de couronner l'*Asclepias tuberosa*; il n'en a pas été présenté le 6 Février, dont les fleurs fussent épanouies.

Ces revers ont été compensés par la richesse et la beauté de l'exposition d'hiver; l'étonnement et l'admiration du public, qui ne comptait pas voir un si bel ensemble de plantes choisies, s'annoncèrent à l'ouverture du salon, avec une vivacité bien flatteuse pour nos zélés amateurs; le botaniste put jouir de la satisfaction d'y trouver représentés à peu près tous les cadres du système sexuel; tandis que l'ami de la belle culture murmurait contre la sobriété avec laquelle les prix de belle culture

et les mentions honorables étaient accordées; on se désignait des centaines de plantes dont la beauté naturelle ou celle de leur culture semblaient accuser de parcimonie, la sévérité du reglément qui ne permet qu'à un nombre très-limité le partage de ces honorables distinctions.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en nombre, en beauté et en belle culture des plantes et arbustes en fleurs, a été adjugée à M. *Josse Verleeuwen*, cultivateur, fleuriste et pépiniériste; et la mention honorable aux belles collections envoyées par MM. les amateurs-fleuristes, *N. de Cock* et *Van Tieghem-Vander Meersch*, tous à Gand.

Le *Strelitzia rutilans*, de la collection de M. *Aug. vande Woestyne*, à Wondelghem, a été décoré de la médaille de belle culture; le premier accessit a été adjugé au *Poeonia moutan*, de M. *Josse Verleeuwen*, et le deuxième à l'*Azalea indica*, de M. *Eug. d'Hane*, à Leeuwerghem.

Pendant que les soins si patiens et si industrieux de nos cultivateurs s'exerçaient à soutenir ainsi et à accroître le lustre de nos expositions, la société et ses membres individuellement s'occupaient de travaux qui intéressent toutes les parties de l'horticulture, de la botanique, de l'agriculture et de l'économie rurale.

M. *Verleeuwen fils*, dont les excursions dans l'intérêt de la botanique et de la culture sont connus, a recueilli, dans les principaux établissemens d'horticulture à Londres, de précieuses observations sur les différentes méthodes d'après lesquelles on y réussit presqu'infailliblement à multiplier nombre de plantes et d'arbustes, qui s'étaient jusqu'ici montrés rebelles, sous ce point, aux procédés de nos cultivateurs.

Ces observations recueillies chez l'étranger ont fait naître de nouvelles idées sur la recherche de moyens d'encouragement, pour perfectionner les garçons-jardiniers dans les détails de leur état; à cette même occasion des vœux ont été émis pour qu'il soit fondé, près des lycées et des universités du Royaume, des chaires, où, pour les diverses branches de culture et d'économie rurale, un enseignement régulier mette en contact et réduise en un corps de science, les connaissances théoriques, pratiques et d'expérience, qui pourraient réciproquement se prêter tant de lumières et de secours, et qui jusqu'ici, s'en prêtent si peu.

M. *Papeleu*, l'un de vos secrétaires, a lu une notice sur plusieurs faits dont ni les *Amoenitates Academicae*, ni le savant *Koelreuter* n'ont fait aucune mention; et il en a fait l'application à la création facultative de nouvelles hybrides.

Le grand nombre de superbes variétés d'Azalées que, cette année, nous avons vues en fleurs dans les parcs de bruyère de nos amateurs, et qui sont toutes de leur création, donnent l'idée de ce qu'on pourra obtenir d'autres Rosacées et de beaucoup d'espèces de nos belles plantes.

M. le docteur *Sommé*, directeur du nouveau jardin des plantes à Anvers, nous a envoyé une notice intéressante sur les jardins de notre honorable confrère, M. le conseiller-d'état Membrède, gouverneur de la province d'Anvers; à Albeeck près de Maestricht.

M. le notaire *Verminck*, à Ypres, amateur en culture d'arbres forestiers, a non-seulement envoyé à la société, une notice sur l'état et le succès de la culture d'arbres étrangers dans la province de la Flandre occidentale, mais il a eu encore l'aimable attention de nous envoyer de beaux échantillons du bois de ces arbres.

Le jardin des plantes de Gand doit à la complaisance de ce zélé cultivateur plusieurs pieds d'espèces d'Erables, de Pins et de Mélèzes de son semis.

Notre confrère, M. Mussche, a donné à la société une notice détaillée sur l'*Amaryllis Josephinae*, et des observations sur la floraison et la culture de ces superbes oignons du Cap.

M. *Cornelissen*, secrétaire-inspecteur de notre Université, nous a donné lecture de la traduction du discours inaugural, prononcé devant la société d'horticulture de New-York, le 31 Août 1825, par M. *David Hosack*, président de l'institution, membre de la société d'horticulture de Londres, des sociétés d'agriculture et de botanique de Gand, Florence, Philadelphie, etc. Nous aimons à croire que notre obligeant confrère livrera à l'impression ce discours aussi instructif qu'intéressant.

M. le professeur *van Mons* nous a communiqué des observations sur la possibilité de faire anticiper les plantes sur le tems de leur floraison naturelle. Nous devons à ce savant confrère la description d'essais faits avec des pailles indigènes pour en remplacer d'autres dans les fabrications de chapeaux, de nattes et d'autres objets.

Dans tous les travaux de M. *van Mons*, dès qu'il s'agit de pomologie, de quelque spécialité ou généralité de culture, de végétation ou d'économie rurale, la société est toujours présente à son souvenir.

M. le docteur *van der Woestyne* nous a donné lecture de plusieurs notes extraites des transactions de la société d'agriculture de la haute Ecosse : entr'autres, sur le meilleur moyen de conserver la pomme-de-terre contre la gelée, et sur des expériences comparatives de distillations avec des pommes-de-terre engelées et d'autres qui ne l'étaient pas.

M. le docteur nous a encore donné des extraits du journal de la tournée horticulturale faite, en 1817, en Flandre, en Hollande, au nord de la France, par une députation de la société Calédonienne à Edimbourg. Ces extraits avaient sur-tout pour but de faire regretter que ces honorables missionnaires aient destiné si peu de jours aux promenades qu'ils ont faites à Gand, dans ses environs et dans la Flandre, et qu'ainsi l'énumération de nos richesses, en productions culinaires, d'horticulture et de botanique soit restée si incomplète dans leur journal.

M. *Dumortier-Rutteau*, de Tournai, nous a fait remettre des notices intéressantes sur la *Revue de la flore de Spa*, par M. le docteur Lejeune, à Verviers, et sur la *Flora Belgii septentrionalis*, de M. van Hal, publiée à Amsterdam en 1825.

Il a fait passer encore à la société une analyse sur les fascicules 2 et 3, des plantes cryptogames du nord de la France, de M. H. Desmazières.

Vouloir entrer dans les détails des contingens que les membres versent en particulier dans la masse des études et des travaux de la société, ce serait donner à ce rapport une extension qu'il ne peut ni ne doit avoir; il suffira de dire que ces contingens consistent en grande partie: en observations sur des faits particuliers susceptibles d'être mis en rapport avec des généralités; en opinions et en réflexions suggérées par des considérations sur la pratique et l'expérience plus ou moins générales, ou déduites d'expériences particulières et spéciales; en comparaisons raisonnées de faits, de préceptes, de méthodes, de systèmes, de théories, de projets, qu'offrent des écrits sur des cultures étrangères, avec ce que, dans le ressort du jardinier comme dans celui de l'agriculteur, nos cultures offrent d'analogue.

C'est par la mise en œuvre de ces matériaux, c'est en les épurant dans le creuset de ses délibérations, que la société s'est créé et conserve par continuation cet esprit modérateur devant lequel les apparences fallacieuses, les illusions et les brillantes futilités s'évanouissent, les exagérations se réduisent à ce qu'elles recèlent de vrai et de bon, et les choses bonnes et utiles s'épurent, acquièrent de l'évidence et se façonnent de manière à s'adapter aux choses existantes, à les améliorer ou à les remplacer.

Cette partie des travaux de la société occupe beaucoup de ses momens; mais, le plus souvent, elle ne produit que des résultats qui ne sont pas susceptibles de prendre du corps, ou d'exercer une influence utile sur ce qui existe ou se pratique parmi nous; et plus d'une considération de convenances s'opposent ordinairement à ce qu'il en soit rendu un compte public; mais il en résulte toujours cette utilité pour nous: que nous apprenons successivement à mieux apprécier l'incontestable suprématie des cultures et des détails d'organisation de l'industrie agricole de la Flandre sur celles qui sont réputées les meilleures de l'Europe entière; que, parmi nous, si quelques améliorations se montrent possibles, ce n'est que dans des détails subalternes, tandis que, partout ailleurs, il faut des réformes fondamentales, je ne dis pas pour arriver à notre niveau, mais seulement pour effacer quelques portions de la grande distance qui sépare de nous ce que l'étranger a de mieux. Notre province est, en étendue, une des plus petites du Royaume et elle est la plus peuplée de toutes; elle aura en peu d'années, si elle n'a pas maintenant, 5000 habitans par lieue quarrée; l'agriculture y nourrit cette population, l'entretient dans l'aisance, et fournit aux

autres, par le commerce, au-delà de la moitié de ses produits; cette population augmente rapidement, et les produits à vendre y augmentent dans la même proportion; et ce qu'on y a vu depuis trente ans, prouve incontestablement que, lorsque cette population d'environ 650,000 âmes aura dépassé le million, il y aura, alors aussi, à vendre aux autres au-delà de la moitié des produits de son agriculture, pourvu toutes fois que l'élan de son industrie ne soit pas arrêté ou trop fortement comprimé par de grandes calamités publiques ou par de grandes erreurs de l'administration. C'est le bon sens, le jugement sain et droit, que notre population agricole sait appliquer aux besoins de sa position, qui produisent ce mouvement remarquable et harmonique de notre état de choses; ils ont, de bonne-heure, fait une entière justice du fléau des assolemens systématiques, tandis qu'ailleurs on en est encore à se débattre péniblement et souvent sans succès pour le rendre moins funeste en le modifiant; ils ont su créer et régulariser cette *petite culture* dont les merveilles font ressortir avec tant de relief la choquante absurdité du gain de cause donné chez de grandes nations voisines, à la *grande culture* qui, lorsqu'elle est érigée en système et maintenue avec une aveugle opiniâtreté, est une série perpétuellement réagissante d'effets et de causes de dépopulation et d'appauvrissement; ils ont, à mesure que la population a augmenté, fait remplacer le travail des machines par le travail à bras d'hommes: » Ne vous » inquiétez pas, disent tels de nos campagnards, de » l'augmentation de la population; la place et la nour- » riture ne commenceront à manquer aux hommes que » lorsqu'il ne restera plus un pied de terre à défricher » ni à améliorer, que la dernière charrue aura été rem- » placée par la bêche et la dernière herse par le rateau."

Cette expression est trop absolue sans doute, mais on la trouve moins paradoxale qu'elle ne le paraît au premier aspect, lorsqu'on fixe son attention sur les effets merveilleux du morcellement des grandes propriétés qui s'opère journellement par les ventes et les partages; lorsqu'on voit tels de nos villages passer, en dix ou douze ans, d'une extrême pauvreté à une véritable opulence par l'effet du morcellement d'une seule grande ferme, payer le quadruple en fermages et en contributions de ce que payait le fermier unique, et les payer avec aisance et exactitude, tandis que souvent celui-ci n'avait pu se maintenir au courant ni surmonter l'embarras de ses affaires.

La pensée que cette expression renferme, amène aussi de bien sérieuses réflexions chaque fois qu'une occurrence quelconque attire l'attention de la société sur quelque machine nouvelle, qu'on invente ailleurs, pour exécuter quelque main-d'œuvre de l'industrie agricole; sur-tout lorsque l'emploi de ces machines a pour but d'y remplacer un travail qui maintenant s'exécute à bras d'hommes.

Plusieurs fois des machines de ce genre ont été soumises à l'examen de la société; plusieurs fois des descriptions lui en ont fait connaître d'autres et ont été l'objet de ses délibérations; jusqu'ici aucune ne s'est montrée susceptible d'être introduite avec des avantages réels dans notre économie rurale; mais toutes ont donné naissance à des méditations, des observations et des discussions, dont il est résulté des matériaux qui ne permettraient plus à la société d'acquiescer à l'introduction de semblables machines, s'il s'en offrait qui exécutassent avec plus de profit un travail qui se fait maintenant par des hommes, avant d'avoir approfondi la grande ques-

tion du remplacement du travail à bras d'hommes par celui des machines : question qui n'a été traitée jusqu'ici que bien superficiellement et le plus souvent dans ses rapports avec des intérêts individuels ou partiels, tandis que, vue dans les profondeurs de ses généralités, elle touche partout aux bases fondamentales de notre économie publique, de l'organisation sociale actuellement existante et que, peut-être, il s'agit du maintien ou de la dissolution de cette économie et de cette organisation.

C'est l'intention d'éviter le détail des études et des travaux particuliers des membres de la société qui m'a entraîné à vous parler de ces grandes généralités; je ne pouvais pas en effet faire connaître et apprécier ces études et ces travaux sans en qualifier le but, ni sans montrer par quelles voies ils se dirigent pour l'atteindre.

Ces généralités, d'ailleurs, se rangent régulièrement dans le compte que j'ai l'honneur de rendre. J'y ai parlé de l'absence, parmi nous, des assolemens systématiques, et les heureux effets de cette absence nous offrent, depuis quelques années, un spectacle bien consolant : celui qui nous montre dans notre province, l'agriculture luttant avec moins de désavantage que partout ailleurs contre la calamiteuse dépréciation des céréales; si le lin, préparé ou non, si le fil et la toile, sont de bon débit, la culture du lin y prend un accroissement du double, même du quadruple dans plusieurs quartiers; les chevaux, le gros et le menu bétail, sont-ils recherchés et achetés à de bons prix par les étrangers, la culture des racines, des plantes fourragères et des verdures nécessaires pour multiplier les élèves et les engraissemens, s'étend dans de grandes proportions aux dépens de celle des céréales dépréciées; une heureuse coïncidence, très-fructueuse pour nos

cultivateurs qui se livrent à cette dernière spéculation, c'est l'évidente et rapide amélioration des races d'animaux qu'élève l'agriculture flamande : amélioration que les primes décernées dans les foires sur les divers points de la province, l'expertise des étalons de monte et les récompenses qu'à l'aide de la munificence Royale, notre institution peut distribuer, contribuent, avec une bien satisfaisante évidence, à produire et à propager.

La matière et l'ordre de mon rapport m'amènent, MM., à vous entretenir des sujets de nos programmes.

Celui qui se présente en premier lieu, est précisément celui qui offre, de la manière la plus satisfaisante, les bons résultats que la société a eu en vue de produire; je veux parler des récompenses qu'elle accorde dans les boucheries de la ville de Gand, dans la huitaine avant Pâques.

On se souvient que depuis quelques années les bouchers avaient pris et observaient la résolution d'accorder la distinction honorable, qu'ils décernent à l'exposition annuelle de cette époque, non pas nécessairement à celui d'entr'eux qui expose le bœuf le plus fort et le plus gras, mais bien à celui qui expose la viande de la plus belle et de la meilleure qualité; pendant assez long-tems, ce n'était en quelque sorte que le hasard qui faisait obtenir les honneurs décernés; le boucher comme le nourricier, ne savaient ordinairement qu'après l'abattage quelle serait la qualité de la viande de l'animal qu'ils destinaient au concours; au bout de quelque tems, on remarqua que certains nourriciers connaissaient des règles à peu près certaines pour faire produire des viandes qui avaient les qualités les plus désirées; la société connut cette circonstance et en conféra avec les

plus distingués d'entre les bouchers; il fut jugé qu'il serait possible et d'une extrême utilité de faire répandre plus généralement les connaissances et les méthodes de ces nourriciers, et que le meilleur moyen serait de décerner des prix aux nourriciers et aux cultivateurs qui auraient élevé et engraissé les animaux dont la viande obtient la couronne d'honneur. Depuis lors la société accorde annuellement :

Une montre d'or pour la genisse ou le bœuf,
Une tabatière d'argent doré pour le veau,
Et une boulette d'argent pour l'agneau.

Dès la première année, les effets de l'émulation que ces prix firent naître, étaient déjà fort remarquables, et ont continué depuis lors de se développer de plus en plus, à vue d'œil; c'en est au point, que les bouchers déclarent qu'il est peu de semaines de l'année qui n'offrent, dans les boucheries, l'occasion de décerner des couronnes d'honneur, mieux méritées que celles qu'auparavant on décernait dans les concours de la semaine sainte.

L'agriculture recueille déjà de cette circonstance un avantage sur lequel il ne paraissait pas permis de compter de sitôt : c'est que les marchands qui achètent des bêtes grasses pour l'exportation à l'étranger, ont déjà appris à distinguer celles qui ont été traitées avec ces soins méthodiques qui donnent à la viande des qualités si éminentes, qu'ils les recherchent beaucoup et les payent à des prix proportionnellement fort élevés.

Cette année, l'exportation en avait été tellement forte qu'on croyait que le concours aux boucheries, serait très-peu fourni; mais la commission de la société, chargée d'être présente à ce concours et qui avait partagé cette opinion, a été bien agréablement détrompée : les

concurrens à qui la couronne d'honneur eût pu être décernée avec toute justice, étaient plus nombreux que jamais.

Le résultat du concours a fait adjuger :

La montre d'or, au cultivateur *Victor vande Velde*, à Moortzeele ;

La tabatière d'argent doré, au cultivateur *Sébastien de Poorter*, à Calken ;

Et la houlette d'argent, au cultivateur *Jean Cornelis*, à Wondelghem.

La commission, d'après ce qu'elle a eu sous les yeux, pense qu'en très-peu d'années, le but de la société sera complètement atteint dans cette partie.

A la foire, dite du *neuf Mai*, tenue hors la porte d'Anvers, la commission déléguée par la société pour y adjuger les montres d'or aux propriétaires de la plus belle jument de labour et de la plus belle vache à lait de la province, amenées à cette foire, avait trouvé matière à placer ces deux prix ; mais le propriétaire de la vache, étant resté en défaut de produire les justifications exigées par le programme, s'est privé du prix.

La montre d'or destinée au propriétaire de la plus belle jument, a été adjugée à *J. B. Buysse*, cultivateur à Bassevelde.

Comme les autres années, une commission a fait inopinément une visite dans les pépinières des membres de la société ; elle a trouvé que celle de notre confrère *Francois Spa*, près de la porte de Courtrai, offre le plus d'améliorations et d'augmentations depuis les visites précédentes, et la médaille de la société lui a été adjugée.

L'exécution du programme qui accorde une médaille au jardinier qui soigne le mieux les serres, orangeries et jardins d'agrement, potagers et fruitiers de son maître,

a conduit une commission de la société dans le district de S. Nicolas. Ce district offre peu d'occasions auxquelles les conditions du programme soient exactement applicables; aussi, la commission ne s'est-elle pas bornée à l'exécution rigoureuse de sa mission; elle s'est entr'autres, donné le plaisir de visiter à S. Nicolas la petite collection de notre confrère et ancien secrétaire M. *Lebegue* et de le complimenter sur le bon choix et l'excellente culture des plantes qui la composent; il lui a été aussi bien agréable de voir que MM. les frères *Van Biesen* persévèrent, avec des succès soutenus, dans la culture de leurs belles pépinières d'arbres fruitiers et forestiers, et que les bons choix des espèces et la beauté des élèves continuent d'y être très-remarquables.

Ces visites et toutes celles que cette tournée donna occasion de faire, ont fait éprouver à la commission l'agréable conviction que, dans le district de S. Nicolas, toutes les parties de l'horticulture, naguères si négligée et si peu importante, tendent rapidement à s'y élever au même degré de perfection que les diverses branches de cette agriculture si admirable et si célèbre du pays de Waes.

La commission termina sa tournée et sa mission en visitant la vaste campagne de M. le comte Vilain XIIII, à Bazele; elle adjugea, à l'unanimité, la médaille à l'excellent jardinier de cette campagne, *J. Fischer*, qui obtient cette distinction pour la deuxième fois.

Sur le rapport et les observations de cette commission, il a été résolu qu'à l'avenir, on ne se bornerait plus à visiter par an, un ou deux districts seulement, et qu'on ne ferait plus ces visites à des époques régulières; mais que, par des tournées faites inopinément et dans différentes saisons, on mettrait en comparaison le mérite

des jardiniers de tous les districts de la province. L'honorable récompense que la société accorde au jardinier qui soigne le mieux les intérêts de son maître, s'accordera ainsi avec plus de justice, remplira mieux son but, et honorera d'autant plus celui qui l'obtiendra.

L'année dernière la société n'avait pas jugé à propos de décerner la médaille qu'elle accorde au jardinier-cultivateur qui, dans les environs de Gand, a maîtrisé avec le plus de succès un terrain ingrat, et le maintient dans un bel état de culture jardinière. Sur le rapport de sa commission, la société a adjugé, pour 1826, cette médaille à *Lièvin de Kneef*, à côté du chemin de Zwynaerde, n° 49, faubourg S. Pierre.

Me voici arrivé en présence d'un devoir douloureux: un lugubre cypres mêlé à notre exposition d'hiver, nous rappela la perte si péniblement et si généralement sentie de notre confrère, M. Piers de Raveschoot, premier magistrat de la ville de Gand, et celle non moins amère de M. le comte d'Hane de Steenhuyse, chambellan de S. M. le Roi des Pays-Bas; heureusement, ce symbole de notre deuil n'afflige pas, cette fois, nos regards, et ce n'est pas, comme il arrive trop souvent, de cœurs serrés par la douleur que vont sortir les épanchemens de notre reconnaissance envers nos bienfaiteurs.

Plusieurs ouvrages recommandables sous le rapport de la science ont été envoyés à la société.

La bibliothèque doit à la munificence de S. E. le Ministre de l'Intérieur, la continuation de la *Flora Batava* de M. Kops, notre confrère.

Nous devons de la reconnaissance à l'académie des sciences de Bruxelles, pour la continuation de l'envoi de ses mémoires; nous en devons à l'éditeur du journal d'agriculture, de la même ville, pour la continuation de l'envoi de son intéressant recueil.

S. E. le Ministre de l'Intérieur a fait remettre à la société le rapport comparatif de M. le docteur Numan, professeur à l'école vétérinaire d'Utrecht, sur les expériences et les observations faites dans les provinces septentrionales du Royaume, dans l'emploi de l'inoculation et de la vaccine sur des moutons.

M. le docteur *Lejeune*, notre confrère, à Verviers, nous a envoyé sa *Revue de la flore des environs de Spa.*

M. *D. Michel*, cultivateur-pépiniériste, à Nessonvaux, province de Liège, a envoyé à la société la deuxième centurie de son *Agrostologie Belgique*, revue par M. le docteur *Lejeune.*

Les relations de la société avec celles dont les travaux ont de l'analogie avec les siens, sont continuées; les principales institutions de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Ecosse, sont liées avec la nôtre par des correspondances et des communications réciproques de leurs travaux.

Nos confrères en Asie, en Afrique et aux Indes, nous tendent tous la main pour verser de nouvelles richesses dans le trésor de notre Flore; deux de ces confrères, MM. *Thomas Beale* et *Van Caneghem* sont à citer particulièrement pour avoir conçu et exécuté un acte du souvenir le plus noble et le plus amical: un bel envoi de plantes, expédié de Canton, où ils résident tous deux, nous était destiné, et l'arrivée devait en coïncider avec l'époque de notre exposition d'été. Quelle noble jouissance que de voir ces nouveaux venus, ces superbes plantes de la Chine recevoir leur première hospitalité dans notre salon et y figurer, fatiguées mais saines, comme contingens de deux confrères qu'une distance de 6000 lieues sépare de nous, à côté de leurs corégionnaires, belles et fières des droits d'indigénat dont, depuis

plus ou moins long-tems, elles jouissent parmi nous. Mais les côtes de Madagascar nous ont encore une fois été fatales. Nobles Confrères, nous ressentons vos regrets aussi vivement que les nôtres; mais votre action n'en perd rien de son mérite; que la vive reconnaissance de tous vos confrères vous serve de consolation; continuez de vous souvenir de nous et de nous aimer; puisse la société avoir, de tems en tems, l'heureux devoir à remplir de récompenser par des médailles les bons soins de capitaines de navires qui, dans ce long trajet, auront conservé la vie et la santé des plantes que vous nous destinerez.

La société économique de Harlem nous a continué l'envoi des apperçus de ses travaux, ses programmes et les notices de ses expositions de plantes.

La société d'Utrecht nous a fait remettre ses programmes et la notice des plantes de ses expositions.

La société des amis des sciences, lettres et arts, érigée à Maestricht, a continué de nous envoyer l'intéressant annuaire de la province de Limbourg qu'elle publie.

Les sociétés d'horticulture, de Tournay; de botanique, de Louvain; de flore, à Bruxelles et à Bruges, nous ont envoyé les catalogues de leurs expositions de plantes. Bientôt S. Nicolas aura aussi à nous en envoyer un; une exposition est annoncée et se prépare pour l'hiver prochain.

Que de sujets de satisfaction pour nous, MM.? Partout nous voyons mûrir les fruits de l'impulsion que la société a donnée; sur tous les points du Royaume, les amis des cultures utiles et agréables se groupent et réunissent leurs efforts pour étendre, enrichir et embellir les domaines de Flore, de Cérès et de Pomone.

Notre institution est honorée d'une réputation plus

qu'Européenne; qu'aucun effort ne nous coûte, MM., pour qu'elle continue de la mériter.

Eh, dans quelles bornes renfermerions-nous l'espoir de succès nouveaux, lorsque tant de personnes distinguées par les qualités personnelles, par le rang et par la naissance, prennent une part si active et si bienveillante aux travaux de la société, ou les secondent et les encouragent par leur puissant appui? Je sais, MM., avec quelle noble ambition vous prêteriez l'oreille pour me les entendre désigner nominativement à votre reconnaissance; mais je dois me restreindre ici à mentionner ce Prince qui, partant pour ses voyages scientifiques, consentit avec tant de bonté à être votre organe près de nos illustres confrères, MM. *Jefferson*, ancien président, et *Quincy Adams*, président actuel des Etats-Unis d'Amérique, et à leur remettre en votre nom un gage de bon souvenir et d'affection de la société.

C'est faire, en quelque sorte, le résumé de vos succès et des récompenses qu'ils vous obtiennent, que de vous féliciter, MM., de l'intérêt que le Gouvernement daigne accorder à notre Institution et de l'auguste confiance dont de nouveaux témoignages publics vous ont attesté la continuation.

Puissions-nous avoir mérité que nos Magistrats veuillent bien seconder nos dignes Président et vice-Président, afin d'obtenir que S. M. daigne jetter un regard de bienveillance sur les travaux d'une Société qu'elle honore de sa Royale Protection.

VARIÉTÉS.

MÉDAILLE *frappée au sujet de l'achèvement de l'ancienne Maison provinciale de correction, aujourd'hui Maison centrale de détention, à Gand.*

LA première pensée de cet établissement appartient à M. le vicomte Vilain XIIII, grand-baillif de Gand. Il en proposa le plan à l'assemblée des Députés des États de Flandre et (comme on s'exprimait alors) par *octroi* de S. M. l'Impératrice-Reine, il fut approuvé le 17 Janvier 1772.

Mais en projettant ce grand ouvrage, le Magistrat avait eu une autre pensée qu'il développa avec plus d'étendue en Janvier 1775, dans un mémoire qu'il présenta à l'assemblée des Députés, et dans lequel il indiqua des moyens, qui, selon lui, tendraient à » corriger » les malfaiteurs et fainéants, à leur propre avantage, » et à les rendre utiles à l'état."

Ces moyens consistaient à organiser des travaux manuels qui, lorsqu'à l'expiration de leur peine les détenus seraient rendus à la vie civile, pussent leur devenir utiles, en même tems qu'ils auraient efficacement contribué à corriger leurs mœurs et à adoucir leur captivité; la grande Princesse à qui ces vues furent communiquées et soumises, les goûta et les approuva.

Ainsi la ville de Gand eut, en Europe, l'initiative de la proposition et de l'adoption de ce système d'administration intérieure des prisons (1), système adopté,

(1) Il est inutile de faire remarquer que le travail qui consiste à *râper du bois* (d'où dérive le nom *Rasphuys*) auquel on forçait les détenus dans les prisons de Hollande, était en quelque sorte une condamnation à ce travail même, comme en France on condamnait les criminels aux travaux forcés du bagne.

presqu'à la même époque à Philadelphie, et suivi dans plusieurs prisons d'Angleterre.

Cette innovation eut à vaincre de grands obstacles et subit successivement diverses modifications; mais le principe triompha, et après plus d'un demi siècle, l'utilité de la mesure a reçu la double sanction du tems et de l'expérience.

Les étrangers et sur-tout les anglais connaissent l'économie intérieure et l'administration de la prison centrale de Gand, par les éloges que lui a donnés le philantrope *Howard,* qui a fait graver, dans le plus connu de ses ouvrages, les parties qui, à l'époque où il visita l'établissement, étaient achevées, et indiqué au trait ce qui restait encore à faire.

On y voit que la prison devait être divisée en huit compartimens ou grandes divisions, préparées d'après la nature des crimes, de l'âge et du sexe, et de la position des détenus, soit comme prévenus, soit comme condamnés.

De ces huit compartimens, cinq seulement avaient été achevés, et plus d'une fois, sous le gouvernement français, il avait été question d'en terminer la construction; mais beaucoup de projets ont été faits à cette époque qui n'ont pu recevoir leur exécution.

Il était reservé au Gouvernement actuel d'ordonner le complément entier de l'ouvrage; en 1825, sous l'administration de S. E. M. le comte *de Lens,* gouverneur de la province, M. *Louis Roelandt,* architecte de l'université, fut chargé de donner les plans, et le Lundi 22 Août, en présence des premiers Magistrats, et de M. le conseiller-d'état *de Bye,* chargé du département des prisons, la pose de la première pierre eut solennellement lieu, et deux inscriptions, gravées sur marbre, furent incrustées dans le mur, à l'un des angles où l'ancienne et la nouvelle construction se touchent.

M. le Gouverneur me demanda deux projets d'inscriptions, en me faisant observer que la construction matérielle et l'achèvement de la prison n'étaient ici que l'accessoire, et qu'il fallait sur-tout consacrer l'amélioration philantropique qui, sous le règne de *Marie-Thérèse*, avait successivement été projettée et introduite dans l'administration de l'établissement, et avait été conservée et organisée sous le règne de *Guillaume I.*

Je proposai les inscriptions suivantes, qui, après quelques observations, auxquelles je déférai, furent adoptées.

La première est conçue dans les termes suivans :

AUSPICE
MARIA THERESA, AUSTR*iaca*, AUG*usta*,
OPTUMA BELGAR*um* PRINCIPE,
PACIS ET SECURITATIS PUBLICAE
VINDICTAM ADSERTURI,
COMITIORUM FLANDRIAE AUSTR*iacae* ORDINES,
DOMUM HANC, IN PARTES VIII DIVIDENDAM,
QUA CRIMINIBUS AUT CULPIS
AD CARCEREM DAMNATOS,
NON SOLA VINCULORUM AUT CAPTIVITATIS POENA,
SED UTILI POTIUS
ET NON INTERRUPTO OPERARUM EXERCITIO,
AD MELIOREM VIVENDI RATIONEM
RESIPISCENTES MOVERENTUR,
AERE PROVINC*iali* EXSTRUENDAM
DECREVERANT,
XVII JANUARI MDCCLXXII.

Voici le texte de l'autre qui en est en quelque sorte la suite, et est gravée sur la pierre qui y touche :

PARTES, POST L ANNOS NON EXACTAS III,
GUILIELMUS I. AURANT*iacus*, AUG*ustus*, BELGII REX
OPTUMUS ET IPSE PRINCEPS,
SPONTE SUA,
ET PECUNIIS IN SUMPTUM DATIS,
EX DECR*eto* II SEPTEMB*ris* MDCCCXXIV,
UT HIC SCEPTRI SIC CONSILII THERESIANI HERES,
INSTITUI ET PERAEDIFICARI JUSSIT.

AT VERO, NE DUPLICIS CARISS*imorum* PRINCIPUM (1)
ERGA PROVINCIAM MERITI
GRATA RECORDATIO CIVIUM ANIMO EXCIDERET,
COMITIOR*um* FLANDRIAE ORIENTALI*s* ORDINES,
TABULIS HAEC MARMOREIS
INSCRIBENDA ET SERVANDA,
UNANIMES DECREVERE,
XXII AUGUST. MDCCCXXV.

C'est en effet par les résultats qu'a obtenus l'heureuse innovation, que l'institution et l'achèvement de cette prison sont en même tems un grand bienfait, et un événement mémorable, et, sous ce double point de vue, cette circonstance, comme appartenant au domaine de l'histoire, a mérité d'être consacrée par une médaille (2), dont l'exécution a été confiée à l'élégant burin de M. *Braemt*.

Cette médaille (V. *le trait ci-joint*) représente d'un côté, à vol d'oiseau (3), la prison même et ses huit grandes divisions, vues par la nouvelle entrée vers le nord, où se trouvent les trois divisions, dont la construction n'avait pas été commencée.

---

(1) On a gravé PRINCIPIUM. La Régence de la ville aussi bien que le Conseil d'Administration de la prison, doivent à l'auteur des inscriptions comme à leur propre dignité de faire disparaître à l'œil cette erreur qui n'a pu être qu'une inattention du graveur : toute erreur de cette espèce, sur une inscription monumentale, offense en même tems l'œil et le goût.

(2) Elle est du module de 15 lignes, et des exemplaires en ont été frappés en or, en argent et en bronze; elle est d'une grâce et d'une finesse étonnantes, et il faut le secours de la loupe pour pouvoir apprécier toutes les beautés de l'exécution.

(3) Parmi les médailles du régne de Louis XIV, celle qui peut donner la plus juste idée de la manière dont M. *Braemt* a conçu son sujet, se rapporte à l'année 1676, et consacre la fondation de l'Hôtel des Invalides. V. *Collection des médailles sur les principaux événemens du règne de Louis-le-Grand. Paris, imp. royale*, 1702.

Il résulte du choix de cette position, que la tourelle de la chapelle ne se trouve pas en face de l'entrée, comme elle s'y trouve lorsqu'on entre par l'ancienne porte ; le graveur a respecté la vérité et il a bien fait.

La légende :

SONTIBUS OPERUM EXERCITIO EMENDANDIS (1).

indique le but salutaire dans lequel cette prison a été construite et achevée.

L'exergue :

OPUS COEPTUM A. MDCCLXXII.
EXACTUM A. MDCCCXXVI. (2).

devait indiquer et indique deux époques, celle du commencement de la construction et celle de l'achèvement.

Le *revers* est occupé par une inscription qu'il n'a pas été possible d'abréger ; car il a fallu y réunir la substance de la double inscription, déjà transcrite, et il était juste encore qu'on fît bien sentir les nuances qui existent entre l'octroi de *Marie-Thérèse*, qui permet aux États de Flandre de construire la prison aux frais de la Province, et l'acte de *Guillaume I.* qui, de son propre mouvement, et en accordant des fonds sur le trésor public du Royaume, en ordonne l'achèvement.

AEDES
AD CUSTODIAM SONTIUM
AUSPice MARIa THEResa AUSTRiaca BELGarum PRincipe
EX DECReto ORDinum FLandriae ET AERe PROVINCiali
IN URBE GANDA PARTIM EXSTRUCTAS

(1) Le sens de cette inscription, réduite à peu de mots, est que *cette prison a été construite pour corriger les coupables, en les exerçant à des travaux utiles.* Indiquer ce but devenait nécessaire ; *Punit et emendat*, que j'avais d'abord proposé, était trop vague, et ne laissait pas même entrevoir la nature des moyens par lesquels on voulait parvenir à corriger les détenus.

(2) Ouvrage commencé en 1772 ; terminé en 1826.

GUILIELMUS I. BELGarum REX
CONSILII THERESIANI HERES
SPONTE SUA ET AERe PUBLico PERFECIT
LEGIBUS AUXIT
ET FIRMAVIT (1)

Communiqué par M. N. CORNELISSEN.

Voyage de S. A. le Duc de Saxe-Weimar, dans les États-Unis d'Amérique et dans le Canada.

A l'exemple du Prince de Neuwied, qui a voyagé dans l'Amérique méridionale, le Duc Bernard de Saxe-Weimar, a voulu visiter et connaître les États-Unis et vient d'arriver dans son commandement militaire à Gand (2).

Membre de notre société royale d'agriculture et de botanique, et lié d'amitié avec plusieurs personnes qui conservent des sentimens affectueux envers les ministres américains au Congrès de Gand, S. A. avait bien voulu se charger de plusieurs lettres, et partout elle a vu que le souvenir de cette ville n'était pas perdu dans ces paisibles et heureuses contrées. Voyageant pour s'instruire, le Prince ne s'est pas borné à visiter des sites

(1) Cette prison que, pour la détention, et sous les auspices de *Marie-Thérèse* d'Autriche, souveraine de la Belgique, les Etats de Flandre avaient, aux frais de la Province, fait construire à Gand, (et dont la construction avait été interrompue) a été par les ordres de *Guillaume I,* Roi des Pays-Bas et héritier de la sagesse d'une grande Princesse, achevée aux frais du trésor public, et organisée par des instructions et des reglémens de police intérieure.

(2) S. A. est actuellement partie pour l'Allemagne, où elle est allée chercher Madame la Duchesse et ses enfans.

romantiques, de vastes fleuves et leurs chûtes, des champs de bataille, des cités florissantes qui naguère encore n'avaient pas de nom; il a sur-tout voulu voir les institutions et les hommes. Près de Bristol, il a vu l'ancien président John Adams, père de John Quincy, le président actuel; à Monticello, il a remis à Jefferson, au nom de la société botanique de Gand, la belle médaille de M. *Braemt* avec une inscription, et le diplôme de membre qui n'avait pas encore été expédié; le Prince ne parle de ces deux vieillards vénérables qu'avec le plus profond respect; ils le reçurent avec la plus franche cordialité, et sans doute ils ne prévoyaient ni l'un ni l'autre que ce serait peut-être le dernier Européen qu'ils auraient l'occasion de voir; ils sont morts quelques mois après, et comme si la Providence avait voulu, au même instant, réunir dans son sein deux hommes de bien, quelquefois unis, mais plus souvent divisés dans la carrière politique qu'ils ont parcourue, mais toujours liés d'estime et d'amitié, elle leur a permis de mourir la même année, le même jour, presqu'à la même heure, et ce jour était le *quatre Juillet* 1826, c'est-à-dire l'anniversaire de celui où, en 1772, cinquante années auparavant, *Adams* et *Jefferson*, apposaient leur signature au bas de l'acte d'indépendance (1).....

(1) M. *John Adams* était malade depuis plusieurs jours et semblait avoir perdu connaissance. Le *quatre Juillet*, comme il entendait sonner les cloches, il parut se reveiller pour demander ce que c'était; on le lui dit: *A great and glorious day*, dit-il, en levant les yeux au ciel! Ce furent ses dernières paroles, et il expira. (Nous tenons cette touchante anecdote de M. Moore, de New-York.)

M. Trumbull, peintre américain, a fait, par ordre du Congrès, un grand tableau qui représente la signature de l'acte d'indépendance; ce tableau est placé au Capitole, et M. Durand, de New-

La société botanique de Gand n'a pas appris sans émotion, combien Jefferson s'est montré sensible à son souvenir et sans doute aussi au choix de l'illustre interprète de ses sentimens.

Le Prince a successivement vu le très-honorable John Quincy Adams, à qui il a remis une autre médaille, ouvrage de M. *Braemt*, faite à l'occasion de la fête séculaire de l'invention de l'imprimerie à Harlem ; M. Henri Clay, aujourd'hui secrétaire-d'état, M. Albert Galatin, nommé ministre extraordinaire à Londres ; à New-York, il s'est souvent rencontré avec le Dr Hossack, et partout il a vu qu'en général les personnes qui ont eu des relations à Gand, ou qui appartiennent aux sociétés savantes qu'elles a créées, en conservent un souvenir honorable.

Cet échange de sentimens libéraux et affectueux ne cesse d'avoir lieu entre les deux hémisphères, et l'on a vu au dernier salon de fleurs, que la Société en a exposé en même tems au nom de S. A. R. le Grand-Duc de Saxe-Weimar, père du Prince Bernard, et du très-honorable John Quincy Adams, deux de ses membres.

York, l'a gravé. Le Prince de Saxe-Weimar, pour donner quelqu'idée du progrès des arts dans les états de l'Union, a permis que cette belle gravure et quelques autres fussent exposées publiquement. M. John Adams y occupe une place distinguée au premier fond, et tous ceux qui se souviennent d'avoir vu son fils lorsqu'il était membre du Congrès de Gand, l'eussent reconnu ; c'est sa tête chauve et sa taille, c'est l'expression spirituelle de ses yeux et la sérénité de sa physionomie.

SCIENCES. — GAZ-INFLAMMABLE NATUREL.

Quelques journalistes ont annoncé que, dans une mine de sel de la Hongrie, une colonne de gaz-inflammable s'est échappée par l'orifice, qu'on a essaié d'en utiliser la flamme, et qu'on s'en sert pour l'éclairage de l'intérieur de cette mine, etc.

De quelque manière que se soit formé ce gaz et quand même il serait très-difficile d'expliquer naturellement des phénomènes analogues, ce n'en serait pas moins faire preuve de légéreté que d'en nier l'existence dans quelques cas; les anciens à qui plusieurs lois de la physique et de la chimie étaient inconnues, ont souvent parlé de feux souterrains ou de flammes qui paraissaient spontanément s'élancer dans les airs, et ne pouvant les expliquer d'une manière plausible, ils attribuaient à des causes sur-naturelles des effets dont l'explication, aujourd'hui, est à la portée des enfans; c'était bien pis encore dans les tems du moyen âge, et même il y a seulement deux ou trois siècles, lorsqu'on n'avait d'autre ressource que d'attribuer ce que l'on ne comprenait pas, aux démons ou aux sorciers.

Ces réflexions nous ont été suggérées par la lecture de l'article auquel nous avons fait allusion, et le hazard a fait qu'en jetant les yeux sur un des derniers N^os^ de l'*American Farmer* (1), nous y avons trouvé consignés

(1) *The American Farmer* (le Fermier Américain), *containing original essays and selections on agriculture, horticulture, rural and domestic economy and internal improvements, with illustrative engravings, by* John S. Skinner, *editor. Baltimore* 1825-1826. Le volume de cet excellent ouvrage périodique dont nous trans-

deux faits qui nous paraissent avoir beaucoup d'analogie avec celui que nous venons de signaler; remarquons qu'aux Etats-Unis, il n'y a ni ville, ni bourg, ni presque un seul village qui n'ait son journal; ainsi chaque fait, journellement annoncé dans toute l'étendue de l'Union, serait contredit le lendemain, s'il n'avait pas le caractère de la vérité.

Voici la traduction des deux articles :

Harison-Country, État de Virginie, 7 Octobre 1825.

A 200 verges de la route qui conduit de Clarkeburg au bac de Booth (1), s'est formée depuis quelque tems une compagnie pour perforer et exploiter des mines de sel; elle commença ses opérations sur un roc solide, au milieu du lit d'un *creek;* à une profondeur d'environ 34 pieds, les ouvriers rencontrèrent une large veine de très-belle eau, extrêmement froide et un peu saumâtre au goût; à la profondeur de 118 pieds, ils trouvèrent une riche veine de cuivre de quatre pieds de grosseur; et, à 180 pieds, on ouvrit une forte veine remplie de vent qui, étant subitement en contact avec de l'air, éléva l'eau avec un bruit terrible et une grande force, en colonnes perpendiculaires de trente pieds. Quoique le diamètre du jet ne soit que de deux pouces et demi, on doit supposer qu'il n'y a pas moins de 260 *gallons*

---

crivons le titre, et où nous nous proposons de puiser plus d'une fois, est un présent fait à la bibliothèque de la société botanique de Gand par M. *Christophe Hughes*, de Baltimore ; en 1814, secrétaire de la commission des Etats-Unis au Congrès de Gand, et récemment nommé ministre plénipotentiaire auprès du Roi des Pays-Bas, après avoir résidé plusieurs années, dans la même qualité, à Stockholm, M. *Hughes* est depuis peu de jours, de retour, d'un voyage qu'il a fait aux Etat-Unis.

(1) *Booth's-Ferry*. C'est peut-être un nom propre.

d'eau déchargés dans une minute; à une certaine distance, autour de ce jet perpendiculaire, se dilate un imperceptible gaz de vapeur, tellement inflammable, qu'il prend feu toutes les fois qu'il est mis en contact avec cet élément; la distance précise jusqu'à laquelle s'étend la circonférence de la dilatation de ce gaz et de son inflammabilité, n'est pas perceptible; il en est très-souvent résulté que ceux qui, n'étant pas au fait de cette circonstance, voulaient allumer le gaz, se sont trouvés enveloppés de flammes et atteints du feu (*pretty well singing*), avant qu'ils eussent l'idée qu'ils se trouvaient dans la sphère de son activité.....

On a envain essayé d'éteindre la flamme au moyen de l'eau; la seule méthode qu'on employe efficacement est d'étouffer le feu au moyen d'une grosse pièce de toile ou de drap, qu'on peut seulement appliquer, quand le jet et la flamme sont plus ou moins affaiblis; les intervalles où l'eau jaillit sont incertains....

Voici le 2^me^ *cas:*

Des sources brûlantes, (*burning springs*), jettant du gaz-inflammable, ont été dernièrement découvertes près de Penn Yan, dans l'Etat de New-Yorck; au-dessus d'une de ces sources, est placée une cuvette (*tub*), dans laquelle est introduit un canon de fusil d'où s'élance une belle flamme d'une teinte bleuâtre.

Amer. Farmer, July 1825.

Nouvelle histoire générale de la Belgique, considérée et raisonnée dans ses rapports moraux, politiques, commerciaux et littéraires, avec les nations voisines, depuis Jules-César jusqu'à nos jours; (1) par M. Lejeune.

Les matériaux ne manquent pas : les faits sont nombreux, pour écrire avec succès l'histoire de ces contrées si renommées par le courage, le caractère, l'amour de l'indépendance de leurs habitans.

Il n'existe peut-être pas une nation en Europe dont l'histoire soit plus attachante, plus dramatique que celle du peuple Belge; elle se compose de scènes, pleines d'âme et de vie, qui font naître le plus vif intérêt quand on sait les apprécier.

En effet, quel peuple se montra jamais plus digne d'exercer les pinceaux de l'historien, par ses mœurs, son caractère, son attachement à ses chefs, à la patrie, à la religion du serment. Dans la guerre des Gaules, par César, les Belges ne font-ils pas des efforts magnanimes, afin de s'opposer à une domination étrangère; ne sont-ils pas toujours prêts à prendre part à toutes les entreprises, à toutes les ligues qui ont pour but de se soustraire au joug des Romains; ils sont toujours les premiers à saisir leurs armes pour un si noble et si courageux dessein, et les derniers à les poser.

Quand tous les peuples sont engloutis par la puissance romaine, ne les voit-on pas encore, toujours

(1) Cet ouvrage composé de 4 vol. in-8. se publiera par volume à raison de fl. 3-50 chaque. On souscrit à Gand, chez M. P. F. de Goesin-Verhaeghe, rue Hautporte n° 37.

fidèles à leur caractère, se ranger, avec les Bataves; à la voix de Civilis, autour de ses drapeaux et réclamer, les armes à la main, contre l'odieuse tyrannie de leurs oppresseurs.

Le même esprit d'indépendance et de liberté qui les enflamme, lorsqu'ils disputent au conquérant romain leurs droits et leur territoire, ne les abandonne pas même sous les chaînes pesantes de l'esclavage féodal. Ils obtiennent des libertés, des franchises, des priviléges plus étendus que les autres nations de l'Europe. Lorsque les princes, qui partagent leurs provinces, veulent les restreindre ou les reprendre, ils les défendent avec une ardeur, un courage admirables.

Partisans de la liberté, ne se montrent-ils pas, dans le seizième siècle, ses soutiens infatigables; ils balancent avec succès le destin et la fortune d'une puissance formidable, et une partie d'entre eux parvient, par des victoires glorieuses, à fixer les destinées de sept provinces et à fonder une république maritime et commerciale qui a fait l'admiration du monde.

Ne les a-t-on pas vus enfin, dans ces derniers tems, à l'époque de la chute du conquérant moderne, de Napoléon, se placer au premier rang des nations civilisées, par la libéralité de leurs institutions.

Si l'histoire des contrées belgiques offre tant de ressources fécondes à la plume des écrivains, quelles richesses ne sortiront pas de l'heureux plan conçu et exécuté par l'auteur de cette histoire. Ce ne sont plus les événemens seuls dont cette industrieuse contrée fut le théâtre, que l'écrivain s'est borné à décrire; ce sont les scènes diverses et pleines d'intérêt que les Bataves et les Belges produisent sans cesse par leurs rapports avec les peuples voisins.

M. Lejeune, avantageusement connu par ses *Discours* dans les *Fastes universels*, in-8°, par ses *Coups-d'œil sur les siècles* et son *Précis de l'histoire de la Belgique*, a fait, depuis long-tems, de l'histoire générale de nos provinces, l'objet de ses recherches et de ses méditations. La plupart de ses nombreux souscripteurs aux *Fastes universels* lui ont souvent témoigné l'envie d'avoir une histoire complète de leur patrie, sortie de sa plume. Il se rend à leurs vœux aujourd'hui : il cède au désir d'élever un monument à l'utiltité et à la gloire nationale.

Cet ouvrage sera enrichi de 16 portraits, lithographiés par M. Jobard, et dont les dessins sont dus au talent d'une jeune artiste qui vient de se distinguer au concours de Peinture à Gand; le prospectus est accompagné de la 1re épreuve du portrait du vice-amiral Dewitt, dont le dessin et la ressemblance ne laissent rien à désirer. Un portrait de Philippe II, que nous avons trouvé dans le même prospectus, ne réunit pas, à beaucoup près, le même mérite; nous aimons à croire que ce dessin ne fait pas partie de cette nouvelle histoire de notre patrie et que le choix pour les autres portraits tombera sur des personnages qui font la gloire de la Belgique, et qui commandent le respect et l'admiration aux habitans de ces heureuses contrées. Nous observerons en même tems que si le dessinateur et l'imprimeur lithographe rivalisent de zèle pour donner à leurs ouvrages une perfection plus parfaite; il est du devoir du calligraphe de soigner non-seulement l'élégance des formes des lettres, mais qu'il doit s'abstenir d'y mettre des souscriptions que le bon goût et l'usage réprouve; c'est ainsi qu'on y lit *Philippe Deux :* comme si *Deux* était le nom propre de la figure représentée.

MORT D'ANNIBAL CARRACHE.

Fragment d'un ouvrage inédit sur les Arts en Italie, par M. O..., *Membre de la Société royale des Beaux-Arts de Gand.*

La mort de l'illustre chef de l'école de Bologne, de cette réunion d'artistes fameux qui durent leurs talens et leur célébrité à la famille des Carraches, fut causée par une de ces injustices, trop souvent, hélas, signalées par l'histoire dans la vie des grands hommes.

Quelques souverains et beaucoup de grands s'imaginent que celui qui a passé sa vie dans la culture des arts et qui, par ses talens, honore le pays qui l'a vu naître, doit être le jouet de leurs caprices, souvent de leurs injustes préventions et qu'il se trouvera toujours trop heureux de leur patronage quel qu'il soit : ils ne songent pas que tel qui n'éprouve de leur part que de l'indifférence, sera peut-être révéré par la postérité long-tems encore après que leurs noms auront été oubliés, comme les noms de tous ceux que le hasard seul plaça sur un trône ou dans un poste éminent.

Lorsqu'Annibal Carrache arriva à Rome, attiré par l'insatiable désir de l'étude et par celui non moins vif de contempler les immortels chefs-d'œuvre de celui qui remplissait le monde de sa gloire, de Raphaël, dont la capitale des arts pleurait encore la perte, le palais Farnèse était achevé ou sur le point de l'être. Une grande galérie restait à décorer, et bientôt les productions qu'Annibal exposa au public, le firent juger digne de remplir cette honorable tâche.

Le cardinal, Odoard Farnèse accueillit le peintre Bolonois et, plein de confiance dans ses éminens talens, il le chargea de complèter la célébrité dont son magnifique palais jouissait par sa noble architecture, et de lui donner par son savant pinceau, le même renom dans un autre art.

Annibal tout à l'étude, étranger aux cabales des cours, croyait, parce qu'il avait l'âme noble et élevée, qu'il n'y avait ni haine, ni envie, ni duplicité, ni préjugés nationaux dans ses semblables; qu'il suffisait de produire un bel ouvrage pour qu'il fût apprécié par celui qui l'avait commandé. Il se reposait d'ailleurs sur sa justice pour la récompense qu'il devait en attendre, se croyant assuré qu'elle ne serait jamais hors de proportion avec le mérite et avec le succès qu'il espérait obtenir. Il ne songea donc qu'à rendre la galerie digne de sa haute destinée et il osait se flatter d'atteindre ce but. L'homme d'un vrai talent n'affecte pas cette fausse modestie dont souvent la médiocrité se pare pour se faire valoir; sans jactance dans ses propos comme dans ses manières, il a cependant la conscience de sa supériorité.

Annibal conçoit un projet plein de poésie et de grandeur; de savantes combinaisons architecturales, des compartimens d'une proportion élégante, des accessoires du meilleur goût et inspirés par les beaux restes antiques, entourent des tableaux où plusieurs nobles sujets de l'histoire et de la fable sont représentés avec un tel art, une telle perfection, que, depuis deux siècles, ils font l'admiration des connaisseurs et servent d'objets d'étude aux artistes.

Plus de sept années sont employées à cet immense travail; pendant ce tems, Annibal, ne vivant pour ainsi dire, que dans le palais Farnèse, acceptait souvent

l'hospitalité que lui offrait ce prince, qu'il jugeait, d'après quelques autres personnages du même rang, grand, véritable amateur des beaux-arts et généreux. Jamais il n'avait songé qu'il y eût une autre manière de plaire à cette Eminence qu'en redoublant de zèle et de talent pour son service.

Mais le cardinal croiait être le maître, quand il ne faisait qu'obéir aux impulsions, aux viles passions d'un favori, j'ai presque dit d'un affranchi.

Un espagnol, don Juan de Castro, complaisant du Prince et de son Majordôme, jouissait de toute la confiance d'Odoard et le gouvernait; ce n'était point à celui-ci qu'il fallait s'adresser pour obtenir quelque grâce, c'était à Castro; le moyen infaillible pour ne point réussir dans sa demande, c'était d'oublier ce point. Or, ce Castro, outre l'autorité suprême qu'il s'arrogeait dans toutes les affaires du palais, était plein de préventions contre tout ce qui n'était pas espagnol. Vingt fois il eût voulu arracher à l'artiste Bolonais les travaux de la galerie, pour les donner à quelque peintre de sa nation, mais la grande renommée d'Annibal en imposait à ce courtisan; et, si quelquefois, à force d'intrigues, il réussissait à employer quelqu'un de ses compatriotes, il dut se borner à prodiguer outre mesure, les trésors de son maître à la médiocrité, croyant ainsi se venger du vrai mérite qu'il haïssait.

Heureusement, le public ne s'informe pas quel prix on a donné d'un ouvrage pour le trouver bon, et on a beau enrichir un mauvais artiste, jamais l'or ne l'emporte sur le talent dans l'opinion des gens instruits; bien plus: on blâme le dispensateur des deniers du Prince et le Prince lui-même, si c'est par son ordre que ces deniers sont ainsi prodigués sans discernement.

Que n'était-il donné à Annibal d'être persuadé de cette vérité! Les arts n'eussent pas gémi sur sa mort prématurée.

Le grand peintre négligea de porter son hommage aux pieds du favori Castro; il acheva tranquillement son immense entreprise et tout Rome applaudit avec transport à cette œuvre du génie. Pendant plusieurs mois, un concours prodigieux d'amateurs, de curieux, d'artistes, remplissait la galerie Farnèse; tous les Princes de l'église, des Souverains étrangers y portèrent le tribut de leur admiration, et Annibal fut proclamé le digne successeur de Raphaël, le premier des peintres de Rome.

Mais tant de gloire, tant d'applaudissemens, ne désarmèrent ni l'envie, ni le bas courtisan Castro, blessé profondément par le succès d'un homme qui avait été trop grand pour s'humilier devant lui et qui joignait à ce tort irrémissible, celui plus grand encore de n'être pas espagnol.

Annibal, plus touché des suffrages de tout ce que la ville renfermait de distingué, que désireux de richesses, croyait cependant que le prix d'un ouvrage tel que le sien, et dont il avait laissé la fixation à la générosité du Cardinal, devait être digne de ce Prince et proportionné à sept années de peines assidues.

Mais quelle fut sa surprise et sa douleur, lorsqu'un jour Castro, pour toute récompense, lui porta, de la part de son maître, qui jusques là n'avait pas daigné visiter la galérie, cinq cents écus? Lui qui en avait prodigué des milliers pour satisfaire à l'avidité de quelques peintres médiocres, ses compatriotes! Castro ajouta à cet outrage un compte détaillé (je rougis de rapporter tant de bassesse), de quelques repas, du pain et du vin qu'on avait fourni à Annibal, lorsqu'entraîné par le

travail, par son zèle, il avait oublié de prendre quelque nourriture et même les heures de son repas.

Accablé d'une telle injustice, et, comme tout homme supérieur, plus sensible à ce manque total de procédés, à ce désir d'avilir sa personne, ses travaux, ses talens, en un mot, tout ce qui donnait du prix et de la dignité à son existence, qu'à l'argent pour lequel il avait toujours professé une grande indifférence, Annibal jetta loin de lui les principaux instrumens de sa gloire qui n'avaient pas pu le sauver de l'ignominie! Il jure de ne les reprendre jamais. Il court à Naples, il erre dans les campagnes brûlantes, au bord de la mer, au milieu des ruines antiques, sans pouvoir arracher de son cœur le trait qui l'a si profondément blessé; toujours agité par l'indignation, par une douleur insurmontable, il retourne à Rome; il parcourt ce long espace à pied, au milieu des chaleurs de Juillet, et lorsque ces chaleurs ardentes et les miasmes qu'elles soulèvent, infectent l'air de cette ville et des champs qui l'environnent. Là, il s'abandonne à une vie désordonnée; » il cherche les quartiers de Rome les plus » solitaires; il voudrait fuir les hommes et la lumière; » vainement l'amitié cherche à lui offrir ses consolations; » il les repousse; il veut mourir; que lui importe de » vivre, s'il doit vivre déshonoré, outragé d'une manière » aussi cruelle!" Car, si quelques hommes sensés ne mesurent pas le mérite de l'ouvrage au prix que l'ignorance en a donné, il sait que la méchanceté veille: qu'elle répand sous-main, qu'en récompensant l'artiste avec quelques écus, on n'a fait qu'assimiler le salaire à son talent.

Enfin, une fièvre ardente saisit le peintre immortel de la galerie Farnèse; six jours d'angoisses et d'agonie

l'accablent; et, succombant sous le poids de l'injustice la plus cruelle, Annibal expire, à la fleur de son âge, entre les bras de l'amitié; le vertueux Agucchi, prélat vénérable, l'ancien ami de toute sa famille, lui ferme les yeux après lui avoir administré les secours de la religion.

» Odoard!" s'écrie M. Jay, » Odoard, ta mémoire » abhorrée sera citée de siècle en siècle. Qu'il sera » long ton opprobre, s'il ne finit qu'avec le nom des » Carrache! . . . . .

NOTICE SUR UNE SORTE DE VERBASCUM,

par M. J. Kickx père, *Membre de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.*

Au mois de Juin 1822, visitant les rives du *Ruppel*, je rencontrai sur la digue de ce fleuve, entre le village *Heyndonk* et l'endroit dit *het Sennegat*, confluent de la Senne et la Dyle, un *Verbascum* qui me parut différer du Bouillon-blanc ordinaire; les recherches auxquelles je fus conduit, me donnèrent la certitude que ma plante n'avait pas encore été décrite; mais l'extrême tendance à l'hybridité, propre à toutes les espèces du *Verbascum*, et les variations qu'elles subissent, me firent douter si elle était véritablement une espèce ou seulement une variété.

J'exposai mes doutes dans une notice *sur quelques plantes observées aux environs de Bruxelles depuis l'impression de la Flora Bruxellensis;* cette notice fut

Verbascum bracteatum.

lue à la société des sciences naturelles et médicales de Bruxelles, le 6 Novembre 1823; j'y établis que mon *Verbascum* paraissait se rapprocher, par ses feuilles ovales-lancéolées, par ses fleurs disposées en fascicules distincts, plus grandes et d'un jaune plus pâle que celles du *Verbascum thapsus*, ainsi que par la grandeur de ses bractées, du *Verbascum phlomoïdes*, étranger à notre pays.

Depuis lors, j'eus l'occasion de revoir mon *Verbascum* dans son lieu natal et de me convaincre qu'il s'y propageait abondamment en conservant les mêmes caractères; et, ce qui est digne de remarque, c'est que ce lieu ne renferme pas le vrai *Verbascum thapsus*, au moins à ma connaissance. J'en étais à ce point lorsque je lus dans le Bulletin des sciences naturelles de M. de Ferussac, n° de Mars 1826, la description d'une nouvelle espèce de *Verbascum*, trouvée par le professeur Agardh dans les environs de Stockholm et nommée par lui *Verbascum bracteatum*. Cette description me parut avoir d'autant plus de rapport avec ma plante, que l'auteur ajoute à la fin de l'article, que son espèce semble se rapprocher du *Verbascum phlomoïdes*, circonstance que j'avais fait remarquer également dans ma notice précitée.

M. Agardh applique à son espèce la phrase descriptive suivante : VERBASCUM BRACTEATUM, *stellato-tomentosum, foliis lingulatis, decurrentibus, fasciculis florum bracteâ acuminatâ brevioribus; staminibus tribus et pistillo medio pallide pilosis.* M. le professeur Agardh complète la description en ajoutant : *herba* tomentosa, pilis stellatis; *caulis* bipedalis, strictus, ramosus; *rami* spitamei et pedales foliis fulcientibus parum longiora; *folia* subtus albido-tomentosa, supra magis virentia et

tantum pubescentia, quam in verbasco thapso tenuiora, obsolete crenata, amplexicaulia et decurrentia; inferiora attenuata, unciam tamen lata; superiora oblonga, acutiuscula, suprema sensim inbracteas abientia; *racemus* spicatus, fasciculis florum superius rami dimidium occupantibus, inferioribus interruptis; *flores* sessiles vel brevissime pedicellati, terni quaternive. *Bracteæ* universalis inferiores cordatæ, superiores lineares acuminatæ, floribus sesqui longiores. *Calicinæ* laciniæ lanceolatæ, acutæ. *Corollæ* flavæ, medio extus lanosæ. *Filamenta* curvata, tria minora vestita pilis pallidis in concavitate patentibus, in convexitate adpressis, duo majora sub glabra. *Pistillum* calicem duplo superans, usque ad mediam vel tertiam partem pilis undique patentibus villosum. *Capsula* calice parum brevior, tomentosa.

Avant d'examiner si notre plante est effectivement le *Verbascum bracteatum*, observons que plusieurs espèces du même genre portent un duvet étoilé, conséquemment qu'il est inutile de surcharger la phrase spécifique des mots *stellato-tomentosum;* que le caractère tiré des poils qui couvrent les filaments des trois étamines plus courtes et le pistil, offre aussi très-peu de fixité; que, quant à l'épithète de *lingulata* donnée aux feuilles, il est permis de douter qu'elle leur convienne exactement, puisque de l'aveu de M. Agardh (dans sa description détaillée), les feuilles inférieures sont atténuées, de manière cependant à conserver la largeur du pouce (*attenuata, unciam tamen lata*) et que les supérieures sont, *dit-il*, oblongues.

Le reste de la description convient d'ailleurs assez exactement à ma plante; seulement elle acquiert plus d'élévation, ce qui tient probablement à la différence

de notre climat avec celui de la Suède : ses feuilles sont aussi plus larges que ne le désigne M. Agardh et seraient mieux nommées *lanceolato-ovata;* en ce qui concerne les poils des étamines, je n'ai pas remarqué qu'ils soient étalés à la partie concave et apprimés à la partie convexe, et le pistil m'a paru peu velu. Ces différences néanmoins ne me paraissent pas de nature à laisser de doute sur l'identité du *Verbascum bracteatum*, décrit par M. le professeur Agardh et le mien, puisque leurs caractères principaux sont parfaitement d'accord.

M. Agardh estime que le *Verbascum bracteatum* ne peut être rapporté à aucune des espèces comprises dans la monographie de Serader; en effet, si on le compare à celles dont il se rapproche le plus, on voit qu'il s'en éloigne en plusieurs points : il s'éloigne du *Verbascum phlomoïdes*, L., par ses feuilles inférieures sessiles et ses supérieures décurrentes; du *Verbascum montanum-nemorosum* et *collinum*, Serad., par sa tige rameuse; du *Verbascum condensatum*, Serad., par ses fleurs disposées en fascicules séparés, au lieu d'être fortement pressées les unes contre les autres; du *Verbascum cuspidatum* et *australe*, Serad., par ses fleurs sessiles, ses feuilles supérieures non cuspidées et les inférieures crenées dans tout leur contour; du *Verbascum thapsiforme*, Serad. —, *thapsoïdes* et *thapsus*, Linn., par sa tige rameuse, ses feuilles très-rapprochées, atténuées à chaque extrémité, par ses fleurs disposées en fascicules distans les uns des autres et par ses bractées qui dépassent de beaucoup les fleurs. Notre *Verbascum* forme des touffes très-fortes et pousse aussi plusieurs tiges des aisselles des feuilles radicales. *La figure ci-jointe représente la plante réduite au tiers; la feuille détachée, aussi au tiers.*

Quelques spécieuses que soient ces différences, il est bon de remarquer que, parmi un grand nombre de pieds de Bouillon-blanc ordinaire provenus des mêmes semences, nous en avons vu plusieurs qui se rapprochaient de notre plante par leurs bractées, par la forme et les autres caractères de leurs feuilles; de sorte qu'il ne reste de distinction réelle que l'interruption de l'épi. Reste à savoir si ce caractère est assez stable et assez important pour élever le *Verbascum bracteatum* au rang d'espèce.

En supposant l'affirmatif, la dénomination de *Verbascum bracteatum* serait bien appliquée, mais la phrase descriptive devrait, à ce que je crois, subir quelques modifications et je proposerais celle-ci : VERBASCUM BRACTEATUM, *foliis lanceolato-ovatis, crenatis, tomentosis, decurrentibus, approximatis; spicæ fasciculis sessilibus, remotis, bracteâ acuminatâ duplo brevioribus.*

Dans la série des espèces, ce *Verbascum* serait naturellement placé parmi celles à feuilles *décurrentes*, ce qui permettrait de supprimer ce terme dans la phrase ci-dessus.

ANTIQUITÉS ROMAINES ET GAULOISES DÉTERRÉES DANS LE PAYS DE WAES.

En 1806, un cultivateur déterra à diverses reprises, à Moerbeke, des médailles romaines et gauloises, dont quelques-unes sont de très-belle conservation. Voici les principales :

1° Une médaille en grand bronze, de l'empereur Trajan.

I

II

III

IV

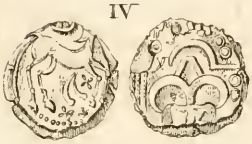

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

Ch. Cuyhena sc.

Tête et légende ordinaires. Au revers, la colonne que le sénat et le peuple romain firent élever en l'honneur de ce prince ; la légende porte : *s. p. q. r. optimo principi. s. c.* (Voyez pl. 1. fig. 1.).

2° Une médaille du même prince, offrant au revers un temple à huit colonnes ; la légende est comme sur la précédente. Aussi en grand bronze. (v. pl. 1. fig. III.).

3° Quelques autres pièces plus communes, mais aussi très-bien conservées : entr'autres de Claude, de Domitien, de Marc-Aurèle, de Lucile et de Gallien ; ainsi que deux gauloises : l'une en or (pl. 1. fig. IV.), l'autre en argent (pl. 1. fig. X.).

4° En 1819, on découvrit, aux environs de Daknam des médailles de Jules-César, d'Auguste, de Commode, de Nerva, de Philippe, de Décius, de Gallus, et deux Consulaires, toutes en argent. Celle de Jules-César, représente au revers un bouc et le mot *regulus ;* le reste est fruste (pl. 1. fig. XII.). Celle d'Auguste porte d'un côté la tête couronnée du prince et de l'autre l'empereur dans un char tiré par quatre chevaux ; légende : *imp. cæsar. aug. fr. tr. pot.* XV. (pl. 1. fig. XIII.) ; celle de Nerva, à fleur de coin, présente la tête couronnée de l'empereur, et au revers deux mains jointes avec ces mots : *concordiam exercituum.*

La première des Consulaires se rapporte à la famille Marcia. On voit, d'un côté, une tête de femme casquée, ailée, et le nombre X ; de l'autre, un cavalier courant au galop, tenant une haste de la droite, et derrière lui une marque inconnue. Au-dessous on lit : *Q. Philippus Roma* (pl. 1. fig. IX.). La seconde, de la famille Minuccia, offre d'un côté la tête de Pallas casquée ; de l'autre, on voit un blessé, tombé par terre sur ses genoux, tenant de la droite un glaive et de la gauche un

bouclier, près duquel deux soldats, ayant des boucliers, se battent au glaive (pl. 1. fig. VIII.).

5° En 1823, on déterra dans un champ entre le hameau de Kersmaeker et Lokeren, entr'autres, une médaille quinaire de l'empereur Zénon, qui mourut l'an 491 de l'ère chrétienne. Elle offre d'un côté le buste de ce prince, à tête ceinte du diadème perlé, avec la légende suivante: *D. N. Zeno perp. aug.* Au revers, on voit un homme debout, une haste de la droite, et de la gauche un trophée. Au champ N. D (pl. 1. fig. II.).

Une médaille en argent, du même dépôt, de Constance II, la tête ceinte du diadème. Au revers on lit, dans une couronne de chêne: *votis* XXX *multis* XXXX; à l'exergue: *P. Con.*

6° Parmi quelques médailles découvertes à Beveren (Waes), on en remarque: 1° trois de Sévérine, dont deux pareilles, l'une saucée, l'autre en petit bronze, représentant le buste de l'impératrice sur un croissant: *Severina Aug.;* au revers, une femme debout tenant de chaque main une enseigne militaire; dans le champ F; à l'exergue: XXI R. (pl. 1. fig. V.). 2° une de Tacite, ayant au revers: *Temporum felicitas;* ces médailles sont communes. 3° une de Probus, buste à tête radiée, tenant de la droite un sceptre surmonté de l'aigle, tête à gauche; au revers, deux hommes debout, se donnant la main, et *Concordia militum;* exergue: XXI. P.; cette médaille est à fleur de coin. 4° plusieurs de Constantin, dont une très-bien conservée, rappele la conquête de la Sarmatie, (pl. 1. fig. VI.).

Dans un autre endroit, on a découvert une médaille d'Auguste, presqu'entièrement fruste.

7° En 1819, un paysan déterra, aux environs de Kersmaeker, sur le territoire de Lokeren, plusieurs

médailles romaines, dont une de l'empereur Albin, offrant d'un côté la tête couronnée, avec la légende: *imp. caes. d. Clod. Sept. alb. aug.* Au revers, une figure debout, tenant une corne d'abondance de la gauche, et de la droite une haste; la légende est usée d'un côté et ne présente de l'autre que les mots *cos.* II, consul pour la seconde fois. Cette médaille est en argent et rare, (pl. 1. fig. XIV.).

8° Un petit vase étrusque de la hauteur d'une demi-palme, en terre noire, a été déterrée à Tamise, en 1813; il est représenté à la pl. 1. fig. XI.

9° On a déterré une plaque de cuivre d'environ sept pouces des Pays-Bas, à Waesmunster, en 1790, dans une tourbière; elle représente, en relief, un satyre soutenant un fardeau sur la tête; on voit à ses pieds une tête de bélier, (pl. 1. fig. VII.).

10° En 1802, on déterra aux environs de S. Nicolas, quelques médailles romaines, la plupart frustes. On en distingue à peine trois, une de Gratien, une de Domitien et une d'Antonin-le-pieux; ces deux dernières sont en moyen, et l'autre, en petit bronze.

11° En 1825, on déterra dans la commune de Stekene, une médaille de Trajan, grand bronze.

12° Pendant les trois ou quatre dernières années, on a découvert quelques médailles romaines à Waesmunster, savoir: deux de Postume, saucées; l'une représente au revers une femme debout, tenant un globe de la droite et de la gauche une haste; la légende est: *Providentia aug.* L'autre, une femme entre deux enseignes militaires, avec les mots: *Fides militum.* Une médaille d'argent de Gallien; au revers, un militaire tenant une haste, une enseigne devant lui; la légende porte: *Virtus aug.*

Une médaille d'argent de Trajan, représentant au revers l'empereur debout, et les titres de sa puissance. Cette dernière a été déterrée dans les environs de S. Nicolas.

15° Pendant le courant de 1825, on a trouvé à l'endroit dit Pontrave, à Waesmunster, plusieurs médailles, savoir :

En argent : une de Postume, tête radiée ; au revers, une femme debout, tenant de la droite une balance et de la gauche une corne d'abondance, entourée des mots : *Moneta aug.* Cette pièce, comme la plupart de celles du Bas-Empire, est de billon. Une autre porte la tête couronnée d'Antonin-le-pieux ; elle se rapporte à la puissance tribunitienne de ce monarque. Une troisième d'Alexandre Sévère, dont elle porte la tête et la légende ordinaire, offre au revers une femme debout, tenant de la droite des épis et de la gauche une corne d'abondance, à ses pieds est un boisseau plein d'épis ; la légende : *Annona aug.*, signifie la prévoyance des empereurs contre la famine.

En grand bronze : une d'Antonin-le-pieux, *Tr. p.* XVII ; au revers, une femme tenant un bonnet et une haste : *Libertas cos.....* Une autre du même prince, représente au revers un temple à huit colonnes, où sont assis Auguste et Livie ; la légende est presqu'effacée. On présume que c'est le temple de Trajan consacré à Auguste, qu'Hadrien avait commencé à restaurer pendant ses voyages en Espagne et qu'Antonin acheva. Dans quelques cabinets on trouve cette médaille mieux conservée avec la légende : *Templum div. Aug. rest. cos.* IIII. Une médaille fruste d'Hadrien.

En petit bronze : une de Néron, tête nue ; au revers, une Victoire tenant de la droite un écu avec les

lettres S. P. Q. R. — Une d'Hadrien, fruste. — La troisième porte la tête radiée de Marc-Aurèle; au revers, une femme faisant une offrande à un autel d'où sort un serpent; la légende effacée laisse voir à peine .... *cos.* III.— La quatrième est une médaille fruste de Faustine la jeune.

Vers la fin de 1825 et au commencement de 1826, on a trouvé au même endroit une vingtaine de médailles romaines, la plupart frustes; il y en avait 12 en grand et 7 en moyen bronze, et une seule en argent de Caracalla, très-commune. Parmi les premières, il y en avait d'Antonin-le-pieux, de Marc-Aurèle, de Faustine et de Sabine, toutes communes et endommagées (1).

La suite dans une prochaine livraison.

NOTICE SUR L'ARAKATSCHA,

Plante à racine édule, de l'Amérique équinoxiale;

Par M. J. Kickx fils, *Membre de la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand.*

Lorsqu'en en 1820, les journaux anglais faisaient mention d'une racine édule, connue en Amérique sous le nom d'Arakatscha, comme étant plus nourrissante et plus productive que la pomme-de-terre, et qu'ils manifestaient le vœu que les vaisseaux de cette station reçussent l'ordre de faire des recherches et de rapporter

(1) Les pièces décrites aux nos 1, 2, 3, 4 et 5, appartiennent à M. *J. de Nayere;* celles sous les nos 6 et 7, à M. l'avocat *Le Begue, fils;* no 8, à M. *Bodard;* no 9, à M. *Versturme*, tous à Gand; les nos 10 et 11, à M. *Cardo-de Grave,* à S. Nicolas, le no 12, à M. *Vermorgen*, orfèvre, ibid; et enfin celles sous no 13, à M. *Pharazyn,* peintre, à Lokeren.

quelques racines pour essai, le *Journal de la Belgique* publia dans son N° du 30 Juillet, une lettre de laquelle il résulte : que M. *J. van den Herreweghe*, de retour depuis 1819 d'un voyage d'outre-mer, avait importé de Cincinnaty, dans l'état d'Ohio et sur le bord de cette rivière, la racine appelée Arakatscha, et qu'on la cultivait à Genappe et à Boom. Ici, comme en bien d'autres circonstances, notre pays se trouvait dans l'heureuse occurrence de pouvoir fournir par la suite à ses voisins, ce qu'ils attendaient d'un autre hémisphère : mais combien ne doit-on pas regretter le peu de précaution qui présida à cette culture naissante! Des trois tubercules importés, l'un fut mis au gril, les autres furent plantés en pleine terre, poussèrent, donnèrent des fleurs et succombèrent à la rigueur de l'hiver subséquent.

Les écrits des voyageurs qui ont visité l'Amérique équinoxiale, ne nous font point connaître la plante qui fournit ce nouveau tubercule : les célèbres Humboldt et Bonpland n'ont pas même pu donner quelque chose de certain à cet égard, puisque dans le 3^me^ vol. du *Synopsis plantarum æquinoxialium orbis novi*, publié en 1824, après avoir assigné au *Conium moschatum* (page 97) son nom vulgaire de Sacharacacha, ils demandent si l'Aracacha, plante célèbre par sa racine nourricière, se rapproche de ce *Conium*, comme les deux dénominations semblent l'indiquer? Une apparence de probabilité semble à la vérité être venue depuis lors à l'appui de cette opinion : c'est la description récemment publiée par Hooker (*Exotic flor.* 152), d'une nouvelle ombellifère, nommée par lui *Conium aracacha*, dont les racines sont, dit-il, un mets très-usité chez les peuples de Santa-fé de Bogota; mais Hooker observe que son *Conium aracacha* pourrait bien n'être que le

Conium moschatum, Humb., et certes la comparaison des deux phrases spécifiques ne s'oppose pas à cette identité; ce qui réduit toute probabilité à l'analogie entre les deux dénominations vulgaires indiquées par Humboldt.

N'ayant pas eu l'occasion d'observer entiere et dans l'état de vie, la plante introduite chez nous sous le nom d'*Arakatscha* ou *Aracacha*, (car la différence peu notable entre ces deux noms, tient simplement à ce que le premier exprime le mode de prononciation de l'autre), je ne puis ni la déterminer, ni en donner une description rigoureuse; je me bornerai donc à une esquisse de ses caractères, tracée d'après une seule feuille sèche et d'après les renseignemens que M. van den Herreweghe père, chirurgien à Boom, province d'Anvers, a bien voulu me communiquer. On concevra sans peine qu'aidé d'aussi frêles matériaux, je n'ai pu faire toutes les recherches nécessaires pour parvenir à des résultats positifs.

La racine forme un tubercule arrondi, légèrement prolongé en ovale; sa couleur est brun pâle, tacheté: sa saveur approche de celle de la châtaigne. On peut le manger cru ou bouilli, ou cuit à la vapeur.

La tige n'est devenue haute que d'un pied et demi environ, et ne se soutenait pas sans appui.

Les feuilles étaient velues des deux côtés, ciliées sur les bords, échancrées en cœur à leur base, trilobées, à lobes munis d'oreillettes.

Les fleurs étaient aggrégées; elles avaient la forme d'un gobelet; elles étaient rouges et un peu plus petites que celles de la pomme-de-terre.

Quelqu'imparfaite que soit cette description, elle suffit néanmoins pour conclure que l'Arakatscha ne

saurait appartenir aux ombellifères; voyons à présent de quelles plantes connues il semble se rapprocher.

L'aggrégation des fleurs, la forme tuberculeuse de la racine, semblent indiquer le genre *Solanum;* d'autant plus que nous trouvons également le besoin de soutien dans les tiges du *Solanum Dulcamara,* du *Sol. crassifolium,* et de plusieurs autres; la forme trilobée des feuilles n'est pas non plus étrangère à ce genre: on la trouve dans les *Solanum Pygmeum, trilobatum, campechiense,* etc., mais les lobes y sont plutôt des sinuosités et n'ont point d'oreillettes. D'un autre côté, les tiges de ces espèces sont presque toutes munies d'aiguillons, et les fleurs du genre *Solanum* n'ont point la forme d'un gobelet. Ce qui vient néanmoins à l'appui de ce rapprochement, c'est l'indication, dans le *Nomenclator Botanicus* de Stendel, d'une espèce appelée *Solanum Aracatscha,* Bess.; mais il convient de remarquer que Besser n'a pas fait connaître les caractères de la plante à laquelle il a donné ce nom, puisque le savant auteur de l'ouvrage cité, demande ce que c'est que cette espèce, en y ajoutant par forme d'interrogation, la particule *quid?*

Quelle que soit la cause qui ait empêché Besser de donner la description de son *Aracatscha,* il n'en est pas moins vrai qu'il est impossible de décider si la plante importée chez nous s'y rapporte; il y a sans doute plus de probabilité pour le genre *Solanum* que pour une ombellifère quelconque; mais deux autres genres assez voisins, réclament notre attention par une connexité plus frappante de formes et de rapports avec l'espèce dont nous avons essayé de donner les principaux caractères; ces genres sont le *Convolvulus* et l'*Ipomaea.* En effet, notre *Aracatscha* possède tous les caractères généraux des espèces que ces deux

genres renferment : d'un côté, il se rapproche beaucoup des *Convolvulus trilobus* et *platanifolius*, qui sont eux-mêmes voisins du *Convolvulus batatas*, également connu par sa racine tuberculeuse et édule ; d'un autre côté, quiconque aurait comparé la feuille de notre plante avec celles de plusieurs *Ipomaea*, ne pourrait lui refuser la plus grande connexité avec les différentes espèces de ce genre ; notamment avec l'*Ipomaea triloba*, l'*Ipomaea nil*, l'*Ipomaea hepaticifolia*, l'*Ipomaea hederifolia*, etc.

Pour ce qui est de décider en faveur du *Convolvulus* ou de l'*Ipomaea*, l'étroite liaison qui règne entre ces deux genres, et qui souvent embarrasse, lors même qu'il s'agit d'espèces observées vivantes et en pleine floraison, m'empêche de hasarder une opinion, qui ne pourrait d'ailleurs être appuyée d'aucune preuve solide. Seulement il parait certain que l'*Aracatscha* n'est point une ombellifère, comme Humboldt l'avait présumé, et que la description d'un *Conium Aracacha*, par Hooker, n'ajoute aucun degré de certitude à l'opinion émise par ce célèbre voyageur. Si même on voulait regarder l'*Aracacha* de Humboldt et de Hooker comme entièrement différent de notre *Aracatscha* et de celui de Besser, alors une autre remarque se présente : c'est que la forme tuberculeuse ne se rencontre point dans les espèces du genre *Conium* (ni généralement dans les ombellifères), et que, loin de pouvoir être mangé crues, leurs racines possèdent au contraire des propriétés malfaisantes. (1).

---

(1) En Avril 1824, M. Jos. Sabine, secrétaire de la société d'horticulture de Londres, accusa la réception de l'*Aracacha* envoyé pendant l'été de 1823, par M. John S. Skinner, de Balti-

more. Cette plante, qui ressemble en tout à la pomme-de-terre, venait de l'Oronoco.

M. le baron de Schack, botaniste distingué, partit de la Trinité, en 1825, pour New-Yorck, afin de se rendre vers le nord de l'Amérique, dans l'intention d'y faire connaître les propriétés et la culture de cet excellent légume.

L'*Aracacha* est un des légumes les plus en usage dans l'Amérique du sud ; on le prépare pour la cuisine comme la pomme-de-terre ; il est agréable au palais, si tendre qu'il ne demande qu'une petite cuisson ; et si facile à digérer que l'on a communément l'usage de le recommander aux personnes convalescentes et à celles qui ont l'estomac faible ou débile ; sa fécule est propre à faire de l'amidon et de la patisserie. On emploie encore cette plante dans la composition de certaine liqueur, à laquelle on accorde des vertus stomachiques.

L'*Aracacha* vient à Santa-fé et autres endroits de l'Amérique du sud ; il produit plus avantageusement dans les climats tempérés. Il demande une bonne terre meuble, se propage par la racine pourvue d'œilleton, que l'on plante séparement. Au bout de trois à quatre mois, les tubercules que donne la racine de l'*Aracacha*, ont assez de volume et sont en suffisante quantité pour l'usage culinaire ; si on le laissait pendant six mois en terre, son fruit n'en serait pas moins bon et aurait un plus grand volume.

En Ecosse, on a déjà acclimaté l'*Aracacha*, et on le cultive avec succès. La société royale d'agriculture et de botanique de Gand attend de la complaisance de la société d'agriculture d'Ecosse, à Edimburg, des échantillons promis de ce légume nouveau, pour essayer l'introduction dans le Royaume des Pays-Bas de ce nouvel et bon aliment, et faciliter en même tems les études et les recherches des amis de la botanique.

Note du Messager.

NOTICE SUR UNE STATUE ANTIQUE, EN BRONZE DORÉ, DÉCOUVERTE A LILLEBONNE.

On vient de faire une découverte intéressante pour les arts, à Lillebonne, ville située à 10 lieues de Rouen, fondée, dit-on, par César sous le nom de *Julio-Bona*, et devenue célèbre plutard par la résidence des Ducs de Normandie; une rue qui aboutit aux ruines du château qui fut habité par Guillaume-le-conquérant, porte encore aujourd'hui le nom de Césarine.

Cette découverte est celle d'une statue en bronze doré, de 6 pieds 2 pouces de haut, représentant un beau jeune homme nu, dont la pose est simple et noble. Ses cheveux noués derrière la tête, descendent en mèches sur ses épaules. Le torse, d'un travail exquis et d'une grande finesse de dessin, ne laisse aucun doute qu'il n'appartienne à la plus haute antiquité. La jambe et le bras gauches, qui semblent plus modernes, ainsi que l'or que l'on a prodigué, indiquent assez de quelle estime a dû jouir chez les anciens ce chef-d'œuvre de quelqu'artiste célèbre.

La jambe et le bras droits, qui manquent, ont été brisés lors des fouilles par les ouvriers qui, s'imaginant avoir trouvé un trésor, les ont emportés et cachés dans une cave. Une grande partie des morceaux a été recouvrée depuis, et se trouve entre les mains du propriétaire.

Lillebonne était déjà connue par la découverte de quelques bronzes, de beaucoup de médailles et de tombeaux, d'un aqueduc romain, et sur-tout par un théâtre spacieux et assez bien conservé, dont l'administration départementale vient de faire l'acquisition.

Julio-Bona, aujourd'hui Lillebonne, pays de Caux, était la capitale du peuple appelé Calètes, dans la Gaule Belgique. Ptolémée est le plus ancien auteur qui ait nommé cette ville. Selon lui, elle était située à 20 deg. 15 min. de longitude, et à 51 deg. 20 min. de latitude; en effet, l'embouchure de la Seine, où elle se trouvait, est à 20 deg. de longitude, et à 51 deg. 20 min. de latitude.

Nous n'examinerons point si la graduation donnée par Ptolémée est exacte et conforme aux observations astronomiques; nous considérerons seulement ici le rapport qu'elle établit entre l'embouchure de la Seine et la ville de Julio-Bona. Or, suivant ce rapport, la ville de Julio-Bona était située à environ quatre lieues à l'orient de l'embouchure de la Seine, et à-peu-près à la même latitude.

A l'inspection de la carte, il est clair que Lillebonne se trouve, à l'égard de l'embouchure de la Seine, dans les circonstances que décrit Ptolémée; mais, comme ce géographe n'est pas toujours exact dans les détails qu'il donne de la Gaule, il faut examiner les itinéraires romains, qui sont d'une plus grande précision.

L'itinéraire d'Antonin décrit une route ou voie romaine qui conduisait de *Caracotinum*, situé vers l'embouchure de la Seine, à *Augustobona* (Troies). Cette route passait par *Julio-Bona* (Lillebonne), *Rotomagus* (Rouen), par *Lutetia* (Paris), *Agendium* (Sens), et suivait à-peu-près le cours de la Seine. On trouve des indications de cette route entre Rouen et Lillebonne. La paroisse de Saint-Thomas-de-la-*Chaussée*, qui est sur le grand chemin, a pris sans doute sa dénomination de la *Chaussée*, de l'*Agger Publicus*, du chemin romain. Il passait ensuite près de Fontenelle ou l'abbaye de Saint-Vaudrille; il en est fait mention dans la vie

de saint Aubert, évêque de Rouen, écrite par le moine Algrade, vers l'an 700. En suivant la même direction, on trouve que la voie passait par Lillebonne, et ensuite à Harfleur; on en voit des vestiges bien conservés, dans l'espace de plus d'une lieue, du côté de Saint-Romain de Collebose. Richard Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, dans une charte datée de la première année de son règne, en faveur de l'abbaye de Vallasse, assigne cette chaussée pour limite des terres qu'il donna à cette abbaye.

La ville de Julio-Bona était placée, suivant l'itinéraire, sur la voie romaine, entre Rouen et l'embouchure de la Seine. Nous venons de voir que Lillebonne est située de même sur cette voie; on en peut conclure que l'ancienne ville n'est pas différente de la moderne; mais il faut encore fortifier cette preuve.

Julio-Bona était éloignée de Rouen de vingt lieues gauloises, dont chacune était de mille cinq cents pas, et égalait un mille et demi des Romains : le mille romain est évalué à environ sept cent soixante toises de Paris; la lieue gauloise, par conséquent, est d'environ onze cent quarante toises.

Les vingt lieues gauloises, que l'itinéraire donne entre Julio-Bona et Rotomagus, valent vingt-deux mille huit cents toises. Or, on mesure, depuis Lillebonne jusqu'au centre de la ville de Rouen, en suivant le grand chemin, environ vingt-deux mille six cents toises.

La ville de Julio-Bona est donc placée à Lillebonne par les distances itinéraires comparées avec les espaces réels qui se trouvent entre Lillebonne et Rouen.

Cette détermination est encore mieux établie par la partie de la voie romaine qui s'étendait du côté de l'embouchure de la Seine.

Julio-Bona, suivant l'itinéraire, était éloignée de *Caracotinum* de dix lieues gauloises, qui font environ onze mille quatre cents toises; ce dernier lieu se place, par ces distances, à Harfleur ou aux environs. En effet, on voit, à une demi-lieue de Harfleur et près de Graville, l'ancien château de Cretin, qui est en ruine. On sent le rapport qui subsiste entre le *Caracotinum* de l'itinéraire et le nom de *Cretin.* Et l'on voit que la distance de douze mille toises qui se trouve entre Lillebonne et Harfleur est égale aux dix lieues gauloises.

Par cette combinaison, le point de Julio-Bona est déterminé à Lillebonne, d'une manière incontestable; puisqu'il est lié par les distances, d'un côté, avec la ville de Rouen, et de l'autre, avec le port de Harfleur.

Finissons cet article par quelques observations sur l'antiquité et sur les diverses révolutions de *Julio-Bona.*

La plupart des pays de la Gaule, lorsque César en fit la conquête, avaient leur ville capitale, ou, comme Strabon la nomme quelquefois, une métropole de chaque territoire. Les *Caleti*, ou habitans du pays de Caux, devaient aussi avoir une ville, chef-lieu de toute la cité. Nous voyons dans les Commentaires de César, que les *Eburovices* ou peuples d'Évreux, et les *Lexovii* ou peuples de Lisieux, leurs voisins, avaient alors des villes où se tenaient les assemblées du sénat ou des chefs de cette cité. Julio-Bona aura été, sans doute, l'ancienne capitale des *Caleti.* La terminaison du nom est purement gauloise, comme celle d'Augusto-Bona.

Suivant une tradition, établie il y a plus de neuf cents ans, Caletus, l'ancienne ville des peuples *Caleti*, fut ruinée par Jules César, qui, l'ayant fait rebâtir et fortifier, lui donna le nom de *Julio-Bona;* mais aucun ancien écrivain ne l'a désignée sous le nom de *Caletus;*

d'ailleurs, il est difficile de la considérer comme l'ouvrage de Jules César. On sait que les guerres civiles qui suivirent de près la conquête des Gaules, ne permirent pas à ce général d'y faire aucun établissement considérable; il est plus probable que les peuples Calètes auront donné à leur ville capitale le nom de Julio-Bona, en l'honneur de l'empereur Auguste (Julius César Augustus), qui établit dans la Gaule la forme du gouvernement romain, et qui fut *si chéri des Gaulois, qu'ils lui élevèrent un temple et un autel dans une de leurs métropoles.*

La ville de Julio-Bona était encore célèbre et capitale de ce peuple au second siècle, c'est-à-dire, au tems auquel écrivait Ptolémée. Il en est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin et dans la table dressée sous Théodose; mais au tems d'Honorius, elle était déchue de son ancienne dignité : du moins, dans la notice qui a été rédigée sous l'empire de ce prince, elle ne se trouve point au rang des cités de la Gaule.

Cette ville a été ruinée par quelqu'événement dont nous ignorons le tems et les circonstances, mais certainement avant l'an 738; il est certain qu'au commencement du huitième siècle, on tirait du milieu de ses ruines des pierres toutes taillées, et qu'on les employait à la construction des plus beaux édifices du voisinage.

On voit dans les actes du concile de Châlons-sur-Saône, sous Clovis II, vers le milieu du 7^{me} siècle, la souscription d'un évêque de Julio-Bona nommé *Betton.*

La ville de Julio-Bona reprit quelque éclat sous les ducs de Normandie, rois d'Angleterre. Nous voyons que ces princes y faisaient souvent leur résidence, et que les écrivains la qualifiaient de *Sedes Regia.* Elle est dans une situation très-agréable, près de la Seine, et

dans un pays commode pour la chasse ; puisqu'elle n'était éloignée que de trois lieues de la forêt de Brotonne, connue, dans le tems des premiers rois de France, sous le nom d'*Arelaunus sylva.*

Lillebonne fut, dans la suite, décorée du titre de comté, qui a passé de la *maison de Lorraine dans celle d'Harcourt*, et qui appartient maintenant à l'illustre maison de *Croy*.

Cette ville n'est plus qu'un bourg composé de deux paroisses ; mais elle prend un accroissement considérable depuis qu'une grande route a été nouvellement construite entre Rouen et le Havre.

Tel est l'état actuel de l'ancienne capitale des peuples *Caleti*, ou du pays de Caux. Elle a dû anciennement avoir une grande enceinte ; on découvre tous les jours, dans ses environs, des souterrains, des caves, des chaînes de murailles, des tombeaux, des bas-reliefs, des médailles. On y voit encore les ruines d'un vaste théâtre, près duquel on a trouvé la Statue qu'on expose aujourd'hui à la curiosité du public.

Maintenant, cette Statue est-elle une divinité, un Apollon, un Mercure, un Bacchus, etc.? A-t-elle été faite à Rome, ou se trouvait-elle dans les vastes magasins des dépouilles de la Grèce, lorsqu'elle a été transportée dans les Gaules? Toutes ces questions sont insolubles, et, après tout, ne sont pas de la première importance ; l'essentiel est de savoir si elle est d'un beau travail ; or, les connaisseurs les plus distingués dans les arts, les plus savans archéologues de Paris, la regardent comme une statue du premier ordre. Tous paraissent d'avis qu'elle est l'ouvrage d'un statuaire grec.

Ne pourrait-on pas enfin soupçonner *que cette belle*

Statue soit celle d'Auguste lui-même, et que Julio-Bona fut cette capitale de la Gaule qui lui éleva un temple et un autel?

Cette main élevée, que l'on remarque dans plusieurs portraits des empereurs, ne rappellerait-elle pas l'éloquence d'Auguste, qui lui gagnait tous les cœurs qu'il voulait s'attacher? Nous sommes forcés d'avouer que nous n'avons rien pour appuyer cette conjecture. Mais, quel que soit le dieu, le héros ou l'homme que représente cette statue, elle n'en est pas moins digne d'être placée au rang de ces chefs-d'œuvre que nos arts modernes sont forcés d'envier encore à l'antiquité.

Nous avons lieu d'espérer que les fouilles qui se continuent à Lillebonne, nous enrichiront de nouveaux trésors. Nous devons en grande partie l'ardeur qui anime en ce moment la ville de Lillebonne pour les beaux-arts, aux exemples et aux encouragemens de M. le comte de Kergariou, notre ancien préfet, et à ses successeurs, qui n'ont cessé de répandre sur tout le département, et notamment sur Lillebonne et ses environs, un esprit de vie et une émulation inconnue jusqu'alors, et ont su inspirer à divers habitans, et particulièrement à MM. Holley frères, le zèle dont ils étaient animés; c'est sur leur propriété et par leurs soins que, le 22 Juillet 1823, on découvrit la belle statue dont nous donnons ici la *notice* et la *lithographie*.

X.

Botanique.

Description déposée à la Société royale d'Agriculture et de Botanique à Gand, des Plantes, Arbres et Arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce, de 1800 *à* 1824.

Année 1806.

Classe I.

Floraison.

.....

Classe II.

Monarda nitida,	pl. t. ♃.	Amérique septentr.	*juillet, août.*
Salvia azurea,	pl. t. ♃.	Caroline.	*août.*
—— heterophylla,	pl. t. ♃.		*juillet.*
—— angustifolia,	pl. t. ♃.	Amérique septentrionale.	
Collinsonia anisata,	pl. t. ♃.	—— ——	*juill., août.*
—— tuberosa,	pl. t. ♃.	—— ——	*août.*

Classe III.

Trichonema pudicum,	or. ♃.	Cap de Bonne Espér.	*juin, juill.*
Tritonia pallida,	or. ♃.	—— ——	*août.*
Babiana purpurea,	or. ♃.	—— ——	*mai, juin.*
Iris ruthenica,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*mai.*
Morœa tenuis,	or. ♃.	Cap de Bonne Espér.	*juin, juill.*
Aristea pusilla,	or. ♃.	—— ——	*juin, juill.*
Commelina longicaulis,	s. ch. ♃.	Curaçao.	*août.*
Panicum holcoïdes,	s. ch. ♃.	Indes Orientales.	
Agrostis retrofracta,	pl. t. ♃.	Nouvelle Hollande.	*juillet.*
Ophiurus cylindricus,	s. ch. ♃.	Indes Orientales.	*juillet.*
Microchloa setacea,	pl. t. ☉.	—— ——	*juillet.*
Elymus sabulosus,	pl. t. ♃.	Sibérie.	*juin, juillet.*
—— junceus,	pl. t. ♃.	——	*juin, juillet.*

Classe IV.

Protea acaulis,	or. ♄.	Cap de Bonne Espér.	*juillet, août.*
—— lepidocarpon,	or. ♄.	—— ——	*mars, mai.*
—— latifolia,	or. ♄.	—— ——	*juill., sept.*
—— neriifolia,	or. ♄.	—— ——	*févr., juin.*

Protea pendula, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *mars, juin.*
—— lævis, or. ♄. —— ——
Sorocephalus imberbis, or. ♄. —— —— *juin, août.*
Spatalla thunbergii, or. ♄. —— —— *mai, juin.*
Serruria decipiens, or. ♄. —— —— *juin, août.*
—— Roxburghii, or. ♄. —— —— *juin, août.*
Grevillea aspleniifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *avril, sept.*
Ixora jamaicensis, s. ch. ♄. Indes Occidentales.
Manettia cocciuea, s. ch. ♄. Guyane. *mai, juillet.*
Ilex myrtifolia, or. ♄. Caroline. *août.*
—— angustifolia, or. ♄. —— *mai, juin.*

Classe V.

Lithospermum distichum, or. ♃. Mexique. *mai, juin.*
Cynoglossum hirsutum, pl. t. ☉. Cap de Bonne Esp. *juill., août.*
Pulmonaria tauricum, pl. t. ♃. Taurie. *mai, juillet.*
Echium longiflorum, or. ♄. Cap de Bonne Esp. *juin, juill.*
Androsace coronopifolia, pl. t. ♂. Sibérie. *juin, septembre.*
Primula intermedia, pl. t. ♃. —— *mai.*
Villarsia sarmentosa, pl. t. ♃. Nouvelle Hollande. *juin, juill.*
Lysimachia hybrida, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juill., août.*
Azalea calendulacea, pl. t. ♄. —— —— *mai, juin.*
—— canescens, pl. t. ♄. —— —— *mai, juin.*
Pyxidanthera burbulata, pl. t. ♃. Caroline. *juillet.*
Convolvulus glaber, s. ch. ♄. Guyane.
—— Dorycnium, pl. t. ♄. Levant. *juin, juillet.*
—— reptans, s. ch. ♄. Indes Orientales.
Ipomæa phænicea, s. ch. ♄. —— ——
Samolus littoralis, or. ♃. Nouvelle Hollande. *juill., sept.*
Portlandia hexandra, s. ch. ♄. Guyane.
Macrocnemum jamaicense, s. ch. ♄. Jamaïque.
Euthales trinervis, or. ♃. Nouvelle Hollande. *juin, juill.*
Psychotria asiatica, s. ch. ♄. Indes Occidentales.
Lonicera japonica, or. ♄. Japon. *juillet, août.*
—— flexuosa, or. ♄. —— *juillet, septembre.*
Lycium carolinianum, pl. t. ♄. Caroline.
Bumelia lanuginosa, pl. t. ♄. ——
—— reclinata, pl. t. ♄. ——
—— nigra, s. ch. ♄. Indes Occidentales.
Ceanothus microphyllus, pl. t. ♄. Amérique septentr. *juill., août.*
—— laniger, or. ♄. Nouvelle Hollande. *avril, juin.*

Pomaderris lanigera, or. ♄. Nouvelle Hollande. *avril, juin.*
Euonymus angustifolius, pl. t. ♄. Amérique septentr. *juin, juill.*
Diosma marginata, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *avril, juin.*
—— glandulosa, or. ♄. ——— —— *mai, juill.*
Pittosporum viridiflorum, or. ♄. ——— —— *mai, juin.*
Leea macrophylla, s. ch. ♃. Indes Orientales.
Vitis odoratissima, pl. t. ♄. Amérique septentrionale.
—— rotundifolia, pl. t. ♄. ——— ———
Ampelopsis hirsuta, pl. t. ♄. ——— ———
Pæderia fœtida, or. ♄. Chine.
Gardenia micrantha, s. ch. ♄. Indes Orientales.
Echites difformis, or. ♄. Caroline.
Cynanchum carolinense, pl. t. ♃. ——— *juillet, août.*
Asclepias tenacissima, s. ch. ♄. Indes Orientales.
Gonolobus hirsutus, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juin, juillet.*
——— lævis, pl. t. ♃. ——— ——— *juin, juillet.*
Stapelia tubata, s. t. ♄. Cap de Bonne Espér. *juill., sept.*
——— deflexa, s. t. ♄. ——— ——*juillet, août.*
Chenopodium caudatum, pl, t. ☉. Guinée. *juin, août.*
Eryngium cordifolium, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet, août.*
Hydrocotyle ficarioides, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juillet, août.*
Scandix dulcis, pl. t. ♃. ——— ——— *juillet.*
Rhus pumilum, pl. t. ♄. ——— ———
Basella lucida, s. ch. ☿. Indes Orientales. *juillet, octobre.*
Aralia hispida, pl. t. ♄. Amérique septentrion. *septembre.*
Statice grandiflora, or. ♃. Cap de Bonne Espér. *juin, juillet.*
—— alata, or. ♃. *juin, juillet.*
Commersonia platyphylla, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juin, sept.*
Sibbaldia erecta, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet, août.*

Classe VI.

Pitcairnia racemosa, s. ch. ♃. Guyane.
Pontederia dilatata, s. ch. ♃. Indes Orientales. *août.*
——— angustifolia, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juill., août.*
Nerine venusta. or. ♃. Cap de Bonne Espér. *juin, juill.*
—— humilis, or. ♃. ——— —— *juin, juill.*
Allium paniculatum, pl. t. ♃. Crimée. *juin, juillet.*
——— cernuum, pl. t. ♃. Amérique septentrion. *juin.*
Hypoxis ovata, or. ♃. Cap de Bonne Espér. *mars, mai.*
Brodiæa grandiflora, or. ♃. Californie. *juin.*
——— congesta, or. ♃. ——— *mai.*

Streptopus roseus, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juin, juill.*
Lachenalia unicolor, or. ♃. Cap de Bonne Espér. *mai, juin.*
Alstroemeria edulis, s. ch. ♃. Amérique méridion. *juin, juill.*
Achras argentea, s. ch. ♄. Indes Occidentales.
Triglochin bulbosum, or. ♃. Cap de Bonne Espér. *octobre.*

Classe VII.

.....

Classe VIII.

Corræa speciosa, or. ♄. Nouvelle Hollande. *avril, juillet.*
Oxycoccus erythrocarpus, pl. t. ♄. Amérique septentr. *mai, juin.*
Vaccinium corymbosum, pl. t. ♄. ——— ——— *mai.*
——— disomorphum, pl. t. ♄. ——— ——— *mai, juin.*
——— galezans, pl. t. ♄. ——— ——— *mai, juin.*
——— pensylvanicum, pl. t. ♄. ——— ——— *mai, juin.*
Menziesia globularis, pl. t. ♄. ——— ——— *juillet.*
Erica Broadleyana, or. ♄. Cap. de Bonne Espér. *juill., sept.*
—— carduifolia, or. ♄. ——— ——— *mai, sept.*
—— capax, or. ♄. ——— ——— *mai, août.*
Bæckea virgata, or. ♄. Nouvelle Hollande. *octobre.*

Classe IX.

Laurus geniculata, pl. t. ♄. Amérique septentrionale.

Classe X.

Eutaxia myrtifolia, or. ♄. Nouvelle Hollande. *mai, juin.*
Cassia dimidiata, s. ch. ♂. Indes Orientales. *juillet.*
—— procumbens, pl. t. ☉. Virginie. *juin, juillet.*
Hoffmanseggia falcaria, or. ♄. Mexique. *juillet, août.*
Cæsalpinia sepiaria, s. ch. ♄. Indes Orientales.
Andromeda japonica, or. ♄. Japon.
——— serratifolia, pl. t. ♄. Amérique septentr. *mai juin.*
——— frondosa, pl. t. ♄. ——— ——— *mai, juin.*
Clethra acuminata, pl. t. ♄. ——— ——— *août, septemb.*
—— scabra, pl. t. ♄. ——— ——— *août, septemb.*
Royena pallens, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *juillet, août.*
Hydrangea cordata, pl. t. ♄. Caroline. *juillet, août.*
Hydrangea lævigata, pl. t. ♄. Amérique septentrion. *juillet.*
——— quercifolia, pl. t. ♄. Floride. *juillet, août.*
Silene fimbriata, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet.*

Silene repens, pl. t. ♃. Sibérie. *juillet.*
—— petræa, pl. t. ♃. *juillet.*
—— pensylvanica, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juin, juillet.*
Brunnichia cirrhosa, or. ♄. Ile Bahama.
Malpighia polystachia, s. ch. ♄. Trinité. *avril.*
Cotyledon acutiflora, s. t. ♄.
Sedum denticulatum, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet, août.*

Classe XI.

Hudsonia ericoïdes. pl. t. ♄. Amérique septentr. *juillet, août.*
Euphorbia cyathophora, s. ch. ♄. —— méridion. *juillet, août.*
—— dentata, pl. t. ☉. —— septentr. *juin, juillet.*

Classe XII.

Cactus portulacifolius, s. ch. ♄. Amérique méridionale.
Eucalyptus glauca, or. ♄. Nouvelle Hollande.
—— perfoliata, or. ♄. —— ——
Prunus chicasa, pl. t. ♄. Amérique septentrion. *mai.*
Raphiolepis rubra, or. ♄. Chine. *mai, juin.*
Cratægus spatulata, pl. t. ♄. Amérique septentr. *mai, juin.*
Mesembryanthemum conspicuum, or. ♄. Cap de B. Esp. *sept., oct.*
Spiræa alpina, pl. t. ♄. Sibérie. *juillet.*
Calycanthus fertilis, pl. t. ♄. Amérique septentr. *juin, juillet.*
—— lævigatus, pl. t. ♄. —— —— *juin, juillet.*

Classe XIII.

Nymphæa pygmæa, s. ch. ♃. Chine. *mai, septembre.*
Cistus canadensis, pl. t. ♃. Canada. *juin.*
Delphinium aconiti, pl. t. ♃. Levant. *juin, juillet.*
—— tricorne; pl. t. ♃. Amérique septentr. *juillet, août.*
Stratiotes alismoïdes, s. ch. ♃. Indes Orientales. *juillet.*
Asimina parviflora, pl. t. ♄. Amérique septentrion. *août.*
Anemone cernua, pl. t. ♃. Japon. *mai, juin.*
Clematis pensylvanica, pl. t. ♄. Amérique septentr. *juin, août.*
—— cylindrica, pl. t. ♃. —— —— *juin, août.*
—— triternata. pl. t. ♄. —— —— *juin, août.*
Thalictrum squarrosum, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, juillet.*
—— polygamum, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juin, juillet.*
—— lævigatum, pl. t. ♃. Canada. *juin, juillet.*
—— pubescens, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juin, juillet.*
—— ranunculinum, pl. t. ♃. —— —— *juin, juillet.*

Classe XIV.

Nepeta lamiifolia, pl. t. ♃. Perse. *juillet, août.*
——— colorata, pl. t. ♃. Mont Caucase. *juillet, août.*
Stachys mollissima, pl. t. ♃. *juillet, août.*
——— montana, pl. t. ♃. *juin.*
Thymus marschallianus, pl. t. ♄. Taurie. *juin, septembre.*
——— ericifolius, pl. t. ♄. Sibérie. *juin, juillet.*
Ocymum thyrsiflorum, s. ch. ☿. Indes Orientales. *juin, juillet.*
——— capitellatum, pl. t. ☉. Chine. *juillet.*
——— laxum. pl. t. ☉. Indes Orientales *juin, juillet.*
Phryma leptostachia, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juin, août.*
Bartsia coccinea, pl. t. ♃. ——— ——— *juillet.*
Pedicularis canadensis, pl. t. ♃. Canada. *juin.*
Linaria latifolia, pl. t. ☉. Nord de l'Afrique. *juin, juillet.*
Besleria serrulata, s. ch. ♄. Indes Occidentales.
——— pulchella, s. ch. ♄. Trinité. *juillet, août.*
Scrophularia glandulifera, pl. t. ♃. *juin, septembre.*
——— laciniata, pl. t. ♃. *juillet.*
Lantana crocea, s. ch. ♄. Indes Occidentales. *juin, sept.*
Selago odorata, or. ☿. Cap de Bonne Espér. *juin, août.*
Ruellia ovata, s. ch. ♃. Mexique. *juillet.*
——— ciliata, s. ch. ♄. Indes Orientales. *juillet.*

Classe XV.

Iberis ciliata, pl. t. ♃. Mont Caucase. *mai, juillet.*
Raphanus cheiranthifolius, pl. t. ☿. *juin, août.*

Classe XVI.

Hermannia incisa, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *juin.*
——— tenuifolia, or. ♄. ——— ——— *juin, juill.*
Pelargonium saniculæfolium, or. ♄. ——— ——— *juin, août.*
Geranium pensylvanicum, pl t. ♃. Amérique septentr. *juin, juill.*
Helicteres jamaicensis, s. ch. ♄. Indes Occidentales. *juin, juill.*
Sida sonneratiana, or. ☿. Cap de Bonne Espér. *juillet, août.*
—— patens. s. ch. ☿. Abyssinie. *juillet, septembre.*
Malva prostrata, or. ♃. Cap de Bonne Espér. *juin, août.*
Hibiscus incanus, pl. t. ♃. Caroline.
——— lampas, s. ch. ♄. Indes Orientales.

Classe XVII.

Petalostemum corymbosum, pl. t. ♃. Mississippi. *juillet, septemb.*

Erythrina incana, s. ch. ♄. Indes Orientales.
Bossiæa scolopendrium, or. ♄. Nouvelle Hollande *juin, juillet.*
——— bifolia, or. ♄. ——— ——— *mai, juin.*
Goodia pubescens, or. ♄. ——— ——— *mai, juin.*
Aspalathus carnosa, or. ♄. Cap de Bonne Espér. *mai, juin.*
Amorpha cærulea, pl. t. ♄. Caroline. *juin, juillet.*
Crotalaria tetragona, s. ch. ☉. Indes Orientales. *septemb, nov.*
——— bengalensis, s. ch. ☉. ——— ——— *juin, juillet.*
Phaseolus diversifolius, pl. t. ☉. Amérique septentr. *juin, juillet.*
Glycine angulosa, pl. t. ☉. ——— ——— *juin, août.*
——— tomentosa, pl. t. ♃. ——— ——— *juin, juillet.*
——— reniformis, or. ♃. Caroline. *juillet, septembre.*
Cylista scariosa, s. ch. ♄. Indes Orientales.
Hedysarum bupleurifolium, s. ch. ♄. ——— *juillet.*
——— vaginale, s. ch. ☉. ——— ——— *juillet.*
——— tuberosum, s. ch. ♄. ——— ———
——— cuspidatum, pl. t. ♃. Amérique septentrionale.
——— cephalotes, s. ch. ♄. Indes Orientales.
Flemingia semialata, s. ch. ♄. ——— ———
Indigofera viscosa, s. ch. ☉. ——— ——— *juin, juillet.*
Astragalus laxmanni, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, juillet.*
——— longiflorus, pl. t. ♃. Tartarie. *juin, juillet.*
——— halicacabus, pl. t. ♃. Armenie. *juin.*
Psoralea capitata. or. ♄. Cap de Bonne Espérance. *juillet.*
Lotus australis, or. ♄. Nouvelle Hollande. *juillet.*
Trigonella hybrida, pl. t. ♃. *juillet.*

Classe XVIII.

Melaleuca decussata, or. ♄. Nouvelle Hollande.
——— divaricata, or. ♄. ——— ———
Hypericum frondosum, pl. t. ♃. Amérique septentr. *juillet, août.*
——— fasciculatum, pl. t. ♄. ——— ——— *juillet, août.*
——— nudiflorum, pl. t. ♄. ——— ——— *juillet, août.*
Ascyrum pumilum, pl. t. ♃. ——— ——— *juillet, août.*
——— stans, pl. t. ♄. ——— ——— *juillet, sept.*

Classe XIX.

Sonchus tartaricus, pl. t. ♃. Tartarie. *juin, juillet.*
Marshallia latifolia, or. ♃. Caroline. *juin, juillet.*
Cæsulia axillaris, s. ch. ☉. Indes Orientales. *juillet, sept.*
Artemisia pectinata, pl. t. ♃. Sibérie. *juin, juillet.*
——— glauca, pl. t. ♃. ——— *juin, juillet.*

Conyza thapsoides, pl. t. 2|. Mont Caucase. *juillet, septemb.*
Tussilago integrifolia, pl. t. 2|. Amérique septentrionale.
Aster sericeus, or. ħ. Cap de Bonne Espér. *juillet, août.*
—— serotinus, pl. t. 2|. Amérique septentrion. *octobre.*
—— parviflorus, pl. t. 2|. ——— ——— *septembre.*
—— strictus, pl. t. 2|. ——— ——— *sept., nov.*
—— acuminatus, pl. t. 2|. ——— ——— *août, octob.*
Chrysanthemum tenuifolium, pl. t. 2|.
Verbesina sativa, s. ch. ☉. Indes Orientales. *août, septembre.*
Buphthalmum cordifolium, pl. t. 2|. Croatie. *juillet, août.*
Cosmea parviflora, pl. t. ☉. Mexique. *juillet.*
Coreopsis amplexicaulis, pl. t. 2|. ——— *juillet, août.*
Gorteria pavonia, or. ħ. Cap de Bonne Espér. *juin.*
Chaptalia tomentosa, pl. t. 2|. Amérique septentr. *mai, juin.*

Classe XX.

Habenaria cristata, pl. t. 2|. Amérique septentr. *août, sept.*
Stenorhynchus orchioides, s. ch. 2|. Jamaïque. *mai.*
Brassia maculata, s. ch. 2|. ——— *juin, juillet.*

Classe XXI.

Schisandra coccinea, or. ħ. Caroline. *juillet.*
Sagittaria rigida, pl. t. 2|. ——— *juillet, août.*
Pinus lanceolata, or. ħ. Chine.
Areca montana. s. ch. ħ. St. Vincent.

Classe XXII.

Borya ligustrina, pl. t. ħ. Illinois.
—— porulosa, pl. t. ħ. Amérique septentrionale.
Xanthoxylon tricarpum, pl. t. ħ. ——— ———
Smilax pubera, pl. t. ħ. ——— ———
Carica cauliflora. s. ch. ħ. Caraccas.
—— microcarpa, s. ch. ħ. ———
Juniperus excelsa, pl. t. ħ. Sibérie.

Classe XXIII.

Acacia glandulosa, or. 2| Amérique septentrionale
Nyssa capitata, s. ch. ħ. ——— ———
Pisonia nigricans, s. ch. ħ. Indes Occidentales. *juillet.*

Classe XXIV.

Botrychium fumarioides, pl. t. 2|. Amérique septentr. *juill., août.*
——— dissectum. pl. t. 2|. ——— ——— *juillet.*

RECHERCHES SUR L'ANCIEN FORUM HADRIANI ET SES VESTIGES, PRÈS DE LA HAYE, EN HOLLANDE,

Par le baron de WESTREENEN DE TIELLANDT.

Les recherches curieuses que le savant antiquaire, M. van Westreenen de Tiellandt nous adresse, sur l'ancien *Forum Hadriani*, situé dans les environs de La Haye, nous semblent mériter toute l'attention des savans, et par l'intérêt qu'elles offrent et par les nouvelles idées qu'elles font naître sur les antiquités de cette partie de notre Royaume. C'est donc avec empressement et reconnaissance que nous leur accordons une place dans ce Recueil.

» Il semble appartenir à l'esprit humain de s'intéresser le moins au tems présent, et de s'occuper de préférence du passé et du futur. De là, jadis, ces tentatives ridicules et vaines pour tâcher de soulever le voile qui couvre l'avenir aux yeux des hommes; mais de là aussi, dans des tems moins superstitieux, ces efforts curieux et utiles, pour fouiller dans la poussière des siècles écoulés. Nous voyons de nos jours se dissiper les ténèbres qui planaient sur les ruines de Thèbes et de Persépolis, et le langage de l'antique Egypte et des anciens Perses redevenir intelligible; tandis que nous jouissons de la satisfaction de voir des gouvernemens éclairés prêter leur puissant secours aux entreprises difficiles mais glorieuses des savans, et que des Souverains, amis de l'érudition, ouvrent leurs trésors pour encourager les recherches archéologiques dans leurs états.

fl. Renus
fl. Renus
Pretoriu agrippine
lugduno
foro
adriam xii.
flemo xviii.
Matilone v
albaniani. ii
Tablis xii.
Virovino
Tervanna
Nemetaeo
fl. patabus
Castello Menapiorum xii
Gesogiaeo quod nunc
Bononia xxiiii
Lintomagi.
Gravinum
Lotobona xviii
Brevoduro.
Augustoduro.
Veneti
alauna. vii.
araegenue.

» C'est ainsi, sans contredit, qu'il faut envisager l'achat que S. M. le Roi des Pays-Bas a fait faire, de la campagne d'Arendsburg, située près de la résidence de La Haye, sur le sol de l'ancien marché d'Adrien, (*Forum Hadriani*). Cette acquisisition intéressante, dont on est redevable au zèle éclairé du Monarque pour la propagation des lumières, a jetté l'émulation parmi les savans, pour faire des recherches touchant cet établissement antique; et il m'a paru que la communication de celles que j'ai faites à cette occasion, ne seront peut-être pas dénuées de tout intérêt.

» L'illustre Trajan venait de terminer sa glorieuse carrière ; revenu vainqueur de l'Orient, il mourut à Selinunte en Cilicie. Sa veuve désolée, la vertueuse Plotine, retourna à Rome, portant avec elle ses cendres dans une urne d'or, pour être posées sur la colonne que le sénat avait fait ériger en son honneur, et qui existe encore; tandis que son fils adoptif, Adrien, époux de Sabine, nièce de l'Impératrice, prit la pourpre impériale à Antioche, l'an 117, et se rendit à Rome l'année suivante.

» Content de contenir les ennemis de l'empire dans leurs limites, il s'attacha à maintenir la paix dans ses états, dont il parcourut toutes les provinces en six voyages et dans l'espace de treize ans (1).

» C'est dans ces courses que, visitant les Gaules et la Germanie, vers l'an 120, pour se rendre ensuite dans

(1) Les médailles frappées en mémoire de ces excursions, indiquent le nom des pays visités, ainsi que l'arrivée de l'empereur dans ces pays, et l'annoncent comme en étant le restaurateur ; elles sont connues, parmi les antiquaires, sous le nom de médailles géographiques; une grande partie s'en trouve dans le cabinet de l'auteur de cet opuscule,

la Grande Brétagne (1), il séjourna dans l'île des Bataves ; et il est plus que probable que c'est vers ce tems qu'il fit ériger le marché ou *Forum* qui portait son nom (2): entreprise parfaitement conforme à ses inclinations pour de semblables travaux, comme le prouvent sa muraille construite en Angleterre pour la préserver contre les incursions des Calédoniens, la réédification de la ville d'Andrinople, et la construction du pont Elien et de son propre mausolée à Rome, connus de nos jours sous les noms de pont et de château S^t.-Ange.

» La carte Peutingerienne (3), où sont tracés les principaux grands chemins de l'empire Romain et les lieux les plus marquans qui s'y trouvaient, indique la situation de ce Forum d'Adrien sur la route militaire la plus

(1) Selon Ælii Spartiani, vita Hadriani Cæsaris, cap. X. et XI.

(2) Van Loon, alonde Holl. Hist.; 1^e d. p. 166. Wagenaar, Vaderl. Hist.; 1^e d. p. 191.

(3) Les savans ne sont pas entièrement d'accord sur l'âge de ce curieux et célèbre itinéraire, et, tandis que quelques critiques lui assignent une origine trop récente, il est évident que d'autres lui accordent une trop haute antiquité. — Scheyb, en le publiant en 1753, le crut du règne de Théodose-le-grand; plusieurs détails géographiques semblent, néanmoins, indiquer une époque plus reculée, tandis que, d'un autre côté, quelques expressions qui dénotent le style chrétien, indiquent des tems postérieurs à Constantin-le-grand. Le prof. Mannert, en le publiant de nouveau, il y a environ deux ans, sut concilier ces contradictions apparentes, en le supposant dressé sous Alexandre Sévère, mais copié et pour ainsi dire christianisé par quelque moine du moyen âge: probablement au XIII^me siècle.

La bienveillance de S. Ex. le Ministre de l'intérieur, celle de M. Caan, Référendaire de la 1^re classe au conseil d'état, mais attaché à ce ministère, ainsi que les talens de M. le Directeur et des employés de la lithographie d'état, nous ont mis à même de joindre à nos recherches le fac-simile de la partie de cet itinéraire qui concerne la matière en question. — La copie jointe au *Messager* a été calquée sur la lithographie faite à La Haye, et jointe à la notice que M. le baron de Westreenen de Tiellandt nous a bien voulu adresser.

méridionale qui traverse ces contrées, entre Flenium, que l'on a cru retrouver: soit dans le Duif-Steenen-Huis et les anciens fondemens du château de Crooswyk sur la Rotte; soit dans la ville de Delft (1); ou bien dans celle de Vlaardingen (2) et Lugdunum, situé dans les dunes au bord de la mer, sur l'emplacement actuel du village de Loosduinen; ou bien encore, non loin de Leyden (3), à peu d'éloignement du Prétoire d'Agrippine, que quelques savans ont voulu reconnaître dans les ruines de la maison de Britten, et d'autres dans Roomburg ou Rodenburg près de Leyendorp (4) et dans le voisinage d'une colonne militaire, retrouvée, après tant de siècles, vers l'an 1500, aux environs de Naaltwyk (5). Quoique sans contredit il soit fort difficile, par la manière informe dont les détails topographiques sont consignés sur ce document antique, d'y reconnaître nos notions géographiques modernes, néanmoins, en ayant égard à la méthode d'indication qui y est employée et en usant de quelqu'indulgence, l'endroit indiqué comme le Forum d'Adrien, se place, à-peu-près, à la hauteur de Voorburg; ce qui, réuni aux découvertes faites dans la partie occidentale de cette commune (les points où les communes de Voorburg, Ryswyk et Stompwyk sont limitrophes), autorise à adopter l'opinion que c'est là le

(1) Engelberts, aloude staat der Nederl., 4de d. p. 271, 272, 283.

(2) D'Anville, notice de l'ancienne Gaule, art. Flenium.

(3) Engelberts, aloude staat der Nederl., 4de d. p. 271, etc.

(4) Ibid. p. 271 et suiv. ainsi que p. 348, etc.

(5) Ce curieux monument, après avoir séjourné quelque tems au monastère de Sion, près de Delft, fut placé au château de Pepyn, où il resta pendant environ deux siècles, jusqu'à la destruction de cet ancien manoir; il fut transporté depuis en Brabant, par ordre d'un des parens du dernier possesseur; il est décrit et représenté par Scriverius, *Batavia illustrata*, p. 213 et suiv., et dans Van Loon, aloude Holl. Hist., 2de d. p. 172.

lieu où a existé cet établissement remarquable des Romains, aussi intéressant par sa destination que par son étendue et ses dispositions présumables. Car, quoiqu'il serait déplacé, sans doute, de vouloir attribuer à ce marché de province, la magnificence et les embellissemens d'un Forum de la capitale, comme, par exemple, de celui de Trajan, prédécesseur d'Adrien, représenté sur les médailles de ce prince (1), toutefois, si l'on considère que ce fut l'endroit où les affaires publiques et commerciales étaient traitées (2), il est assez probable qu'il n'était ni étroitement borné, ni dénué de tout ornement. — Un pavé en mosaïque, les débris d'une statue et des objets précieux qui y ont été trouvés de tems à autre, comme nous le rapporterons dans la suite, militent en faveur de la dernière supposition; et, quant à son étendue, si l'on en croit quelques auteurs, elle doit avoir été de plus de 10 arpens (3). Cette donnée peut paraître exagérée au premier coup-d'œil (4); cependant, si l'on observe que le sol de l'alentour qui a fourni des antiquités, ne se borne pas à la seule campagne d'Arendsburg, qui a près de 5 arpens, mais qu'il embrasse aussi celle de Hoekenburg (5), (où l'on a déterré une urne funéraire, des médailles, etc.) et le terrain dit Hogendorp (6), (qui a produit des ustensiles antiques), et qu'il s'étend même, peut-être, à une

(1) Décrites, entr'autres, dans Vaillant, num. præst. Impp. Rom,

(2) Rosini, ant. Rom. corpus, p 662, et Dict. abrégé des antiquités, p. 321.

(3) Snoii, rer. Bat. lib. IV, p. 35.

(4) Van Loon, aloude Hist., 1e d. p. 167.

(5) M. Caan, Référendaire de la 1re classe au conseil d'état, en est possesseur.

(6) Il appartient de même, pour la majeure partie, à M. Caan.

partie de la campage de Zuiderburg (1), sur la rive opposée du canal le Vliet (où on a trouvé des médailles), ce mesurage devient moins outré; et si en effet ce canal est, comme on le prétend, celui de Drusus, ou bien la *fossa Corbulonis* (2) creusée sous Néron, il est assez naturel de supposer qu'un marché érigé plutard, aura été bâti le long d'une voie de communication aussi facile pour le commerce (3).

» Non-seulement les médailles du Bas-Empire (4), trouvées en ces lieux, démontrent d'une manière évidente la durée de cet établissement jusqu'en ces tems; mais, de ce qu'on y a également découvert des monnaies frappées sous Charlemagne et Louis-le-pieux et portant les noms de la ville de Dorestat et du monétaire Madelinus (5), qui appartiennent aux siècles du christia-

---

(1) Maintenant la propriété de M. de Schuylenburch de Bommenede.

(2) Cluverius, de Rheni alveo, p. 47; Van Loon, aloude hist. 1e d. p. 46; Van Wyn, avondstonden, 2de st. p. 22.

(3) Van Leeuwen, Bat. ill. p. 181, veut prouver que la fondation du marché est postérieure à la confection du canal, par l'élévation du lieu où il était situé : élévation produite, à ce qu'il présume, par l'accumulation des terres provenues du creusement.

(4) Par exemple, celles des empereurs Aurélien et Valentinien.

(5) Ces monumens sont décrits, entr'autres, par Bouteroue et Le Blanc, sur les mon. de France; par Rassche, lexicon rei num., et dans les catalogues des cabinets de MM. Milan-Visconti et Van Damme; mais une leçon erronée de la légende *Madelinus* du revers, dont peut-être les trois premières lettres étaient effacées, a probablement donné naissance au conte ridicule, que ce lieu fut jadis le château de certain roi fabuleux, Elinus, autre Midas à oreilles d'âne; conte qui fut copié par plus d'un écrivain, mais qui est relégué depuis long-tems parmi les bluettes. Il me semble du moins plus vraisemblable de lui attribuer cette origine, que de la déduire, avec Van Leeuwen, Bat. ill. p. 81, d'une inscription mal lue de quelques médailles d'Aurèle Antonin.

nisme dans ces provinces, et, entr'autres objets encore, une petite figure en terre cuite de l'enfant Jésus, de style gothique, et tenant le globe surmonté d'une croix (1), on peut présumer qu'il a existé jusqu'aux tems Carlovingiens, et postérieurement à la destruction du paganisme dans ces contrées.

» Toutefois son existence n'a pas été prolongée beaucoup plus loin; puisque, selon des écrivains accrédités, il a été incendié et bouleversé, lors de l'invasion des Normands, au 9^me^ siècle; Scriverius (2) n'ose pas prononcer définitivement entre les deux dates, de 838 et 856, que des auteurs différens assignent à ce saccagement; mais HEDA, en le plaçant sous l'évêque Hungerus (3) qui a occupé le siége épiscopal d'Utrecht depuis l'an 854 jusqu'en 876 (4), doit faire ajouter plus de foi à la seconde de ces époques, et les détails fournis par Jean de Leyde, semblent décider la question en sa faveur. En effet, cet écrivain, après avoir mentionné l'élection de l'évêque Hungerus, rapporte, sous cette année 856, que les Hollandais pour se soustraire à la cruauté des Danois, se refugièrent en grand nombre, dans le château près de Voorburg; que ce château, ayant été pris à main armée et la garnison ayant péri avec ses chefs, les seigneurs Frisons Gerlach ou Gerolf et Dibbald ou Théobald, fut démoli et rasé à un tel point que, pour employer ses propres termes, il fut nivellé avec la terre (5).

(1) Cette pièce est dans la possession du baron de Tuyll de Serooskerken de Coelhorst. (2) Batavia, p. 211.

(3) Reka et Heda, Hist. Ultraj. in Hedam., p. 54.

(4) Kluit primæ lin. col. dipl. tab. I.

(5) Joan. a Leidis, lib. V. cap. 39. Il est étonnant que Wagenaar, Vaderl. Hist. 2^de^ d. p. 55, en faisant la même citation, place ces événemens sous l'an 838, ce qui ne s'accorde pas, comme on vient de le voir, avec l'épiscopat de Hungerus.

» Cependant, il n'est pas invraisemblable qu'il fut rebâti peu après, ou bien que son nom ait été transporté sur un lieu voisin, maintenant le village de Voorburg; puisque dans un diplôme de Charles le Simple, donné en 922, l'on rencontre le nom de *Fortrana* (1), qui dérive, selon toute apparence, de celui de *Forum Hadriani*. Cette dénomination de *Voorburg*, ou Bourg antérieur, vient probablement de sa situation à l'égard de l'établissement romain, vulgairement connu sous le nom de Bourg, et qui, peut-être, fut défendu jadis par des fortifications pour le garantir des incursions des peuples non civilisés d'alentour; quoiqu'il en soit, c'est sous ce nom, qui sans doute prévalut peu à peu, que l'on rencontre ce village dans les documens des siècles suivans.

» Plus de six siècles s'écoulèrent pendant que ces ruines antiques restèrent enfouies, ou du moins ignorées. — La Hollande, pour se mettre à l'abri des attaques tant de fois répétées des peuples septentrionaux, vit un gentilhomme s'élever au rang des souverains, l'un de ses descendans ceindre le diadême des Césars, mais le fils de celui-ci devenir victime de l'imprudence et de la perfidie. Cinq dynasties se succédèrent, le plus souvent au milieu de troubles intérieurs et de dissensions qui rompirent les liens de famille les plus sacrés et entr'autres privèrent de la liberté une souveraine aussi intéressante par sa sensibilité que par son courage; mais,

(1) La ressemblance des lettres *n* et *p* dans l'alphabet Longobard, est, selon Alting, not. Germ. inf. p. 2. p. 58, la cause que, dans l'origine, on a lu quelquefois *Fortrapa*. La supposition qu'il fait que le nom de *Forum Hadriani* en Hollande, est corrompu, autorise les doutes de l'érudit Van Wyn, (byvoegsels, 2de st. p. 44), sur l'opinion de Wagenaar, (Vad. Hist. 2de d. p. 108) qui l'avait cru situé dans l'isle de Zuid-Beveland, en Zélande.

d'un autre côté, ces scènes d'horreur furent compensées par des traits de vertu et de bravoure, par la gloire d'inventions utiles et par l'union d'une jeune orpheline, héritière de ces états, avec le premier Prince de l'Europe. C'est dans de pareilles circonstances que s'approcha le 16me siècle, qui révéla enfin les monumens du second.

» Vers l'an 1500, vécut Heda, l'historien des évêques d'Utrecht; en rapportant, sous l'évêque Hungerus, la destruction du *Forum*, il raconte d'en avoir vu de son tems, dans un lieu qu'il désigne du nom d'*Arundulum*, les ruines souterraines, le fragment d'un pavé en mosaïque, et un pied en bronze d'une statue fracturée, qui y avait été déterrée, ainsi qu'un grand nombre de médailles en or, en argent et en bronze, et une chaînette d'or avec des émeraudes sexangulaires, que l'on avait coutume de faire porter aux enfans comme un remède contre l'épilepsie (1).

» Junius, qui écrivit sa *Batavia* vers l'an 1575, traitant au 18me chapitre de cet ouvrage, des châteaux de la Hollande et reproduisant la fable d'Elinus, rapporte que, quelques années auparavant, on y avait déblayé de ces châteaux antiques et qu'ils avaient fourni une quantité prodigieuse de médailles, parmi lesquelles il en avait vu qui portaient d'un côté le nom d'Elinus, (nom qui

(1) Reke et Heda, hist. ultraj. in Hedam, p. 54. Il est difficile de retrouver maintenant ce nom d'*Arundulum* dans une des dénominations d'alentour. (*).

(*) *Ne serait-ce pas le nom même de la campagne d'Arendsburg, rendu en mauvais latin? Ou bien le mot* Arundulum *ne serait-il pas le diminutif d'*arundo, *roseau? il y aurait, en ce cas, le bourg, la campagne ou le château du petit roseau, comme il y a ailleurs dans le Royaume, le château ou la campagne du petit jonc, etc.; et la langue locale aurait transformé* arund *en* arend. Note du Mess.

n'est autre que celui du monétaire Mad-elinus), et de l'autre le nom de la ville de Dorestat; qu'on y avait déterré de même une pierre, malheureusement cassée, portant l'inscription :

DIANAE
IVNIANIVS
AMABILIS
IIIIIIVIR.
AVG. C. V. T. EX
IVSSV. IPSIVS.
L. M.

Il ajoute que, de son tems, cette pierre se trouvait à la campagne de Henri Croesinck, seigneur de Benthuisen, près de Ryswyk, ainsi qu'une bouteille à anse d'un verre verdâtre et fort épais; qu'un tamis d'or, d'un très-beau travail et provenant de la même fouille, reposait alors dans le cabinet d'un amateur d'antiquités, nommé van Adrichem demeurant à La Haye (1). Ces mêmes détails se retrouvent dans l'ouvrage de Scriverius, ayant aussi le titre de *Batavia*, et publié en 1609 (2); il y donne même la gravure du vase de verre verdâtre. En 1626 ou 1628, selon le récit de van Leeuwen, *Batavia illustrata* (3), en creusant dans les fondemens d'anciennes bâtisses (auxquelles il donne le nom de bourg ou de château), pour en extraire de la pierre à chaux, on en retira plusieurs antiquités; entr'autres, un pot

(1) H. Junii Batavia, cap. XVIII. Oudaan, Roomsche mogenheid, p. 26 et 27, et Engelberts, aloude staat der Nederl., 4de d. p. 544, parlent encore de deux autres pierres votives, dédiées par Pengrinus à Jupiter, à Junon, à Minerve et au génie du lieu, et par Faustinianus à Serapis, à Isis, à la fortune céleste, à l'heureuse issue, au génie de la route, etc.; ils disent que ces pierres ont été trouvées en cet endroit, mais ils n'indiquent pas le tems de leur découverte et ne citent point les autorités qui leur ont fourni ces notions.

(2) Pag. 211 et suiv. (3) Pag. 181.

contenant une quantité d'à-peu-près un sean, de médailles d'argent de différens empereurs Romains.

» Ne connaissant pas les fouilles faites pendant le reste du 17me siècle et la première moitié du 18me, nous ne pouvons nous arrêter que vers l'an 1760, à quelle époque on trouva une lampe romaine dans le terrain à l'orient d'Arendsburg (1); ensuite, en 1770, on déterra, sous un vieux tilleul de cette campagne, une urne funéraire que les laboureurs, dans l'espoir d'y trouver de l'or ou de l'argent, brisèrent d'abord; il en fut de même, à ce que l'on rapporte, d'une petite coupe supportée par des enfans et fort artistement travaillée, mais que depuis on a perdu de vue (2). — Enfin, l'année suivante (1771), on fit la célèbre trouvaille d'une main de bronze, ayant fait partie d'une statue colossale (3); comme, dans le tems, elle occasionna tant de bruit qu'on prétend même qu'elle fit naître à Naples une dissertation, il est assez curieux d'en connaître les particularités que le Nestor de notre littérature hollandaise a consignées dans un de ses intéressans ouvrages, cité déjà plus d'une fois (4) :

» Tandis qu'on était occupé à changer et à améliorer » les plantations du bois de la campagne, et qu'on » retirait de la terre une masse pesante de pierres, on » en amena à la surface, d'une profondeur de 8 pieds, » une main de bronze de grandeur plus que naturelle. » Les fouilleurs avaient déjà tenté de vendre cette cu-

(1) Van Wyn, hist. avondstonden, 2de st. p. 22.

(2) Ibid. p. 22.

(3) Maintenant la propriété de M. Vosmaer, un des héritiers de M. Scheltus.

(4) Avondstonden, 2de st. p. 6 et suiv., où l'on trouve la gravure de cette main et de quelques autres antiquités trouvées au même endroit, et dont nous allons faire mention.

» riosité, mais le propriétaire du lieu, M. Isaac Schel-
» tus, imprimeur ordinaire des Etats de Hollande, qui,
» lors de la découverte, s'était trouvé dans la Nord-
» Hollande, retourna fort à propos et prévint le larcin."
Le même savant raconte que M. Fr. Hemsterhuis, célèbre antiquaire, considérant cette main comme étant récemment fracturée, supposait que la statue gisait encore sous terre, et que, pour cette raison, il eut désiré que les fouilles fussent continuées; mais que plusieurs circonstances, et entr'autres l'ignorance ou plutôt l'oubli des travailleurs sur l'endroit précis de la découverte, empêchèrent que celà n'eut lieu. — Il donne pareillement la description d'une bague d'or, d'un gland doré à bélière, et d'un saphir aquatique, de couleur violette, avec la gravure d'un capricorne se terminant en queue de dauphin, trouvés de même dans cette campagne. Depuis, le sol en a fourni de tems en tems, sur-tout, à ce que l'on débite, à un endroit au pied d'un mur et près du verger, plusieurs médailles romaines: entr'aûtres, un dinaire de l'empereur Vespasien, avec le revers de la Judée conquise (*Judaea capta*), qui se trouve dans le cabinet de l'auteur de cet article; mais, puisque ce marché doit avoir été fondé par Adrien, cette médaille, de même que celle de Néron dont parle Scriverius (1), semble y avoir été portée dans des tems postérieurs à ceux où elle fut frappée, ou par les habitans du Forum, ou bien par des soldats Romains campés dans ces lieux. Car, quoique ce soit le commerce qui

(1) Oud Bat. p. 22. Van Wyn, avondstonden, 2de st. p. 16, remarque très-judicieusement en les citant aussi, que les médailles fournissent des notions moins certaines sur l'antiquité d'un lieu, que des autels, de grosses pierres et d'autres restes semblables plus difficiles à transporter.

ait principalement peuplé cet endroit, il est cependant très-vraisemblable, comme déjà nous l'avons fait observer, que, pour le mettre en défense contre les peuples circonvoisins, taxés de barbares par les Romains plus civilisés qu'eux, ce marché a été pourvu de fortifications; et probablement celles-ci ont donné naissance à la dénomination de Bourg que portent encore le village de Voorburg et plusieurs campagnes des environs. Peut-être même les constructions souterraines, dont une partie située sous le bois est réputée chez le vulgaire être une cave, ont-elles tenu à un camp retranché; les excavations faites dans de semblables anciens quartiers militaires: comme à Xanten, à Neuwied (1) et ailleurs, ont fait connaître l'étendue de ces souterrains et les objets curieux qui s'y trouvent souvent. Néanmoins, nous devons, à beaucoup d'égards, nous borner encore à de simples conjectures, dans l'espoir que des fouilles exécutées et suivies sous une direction éclairée, feront succéder l'évidence à la supposition; les lumières de ceux qui, selon toute apparence, présideront à ces intéressans travaux, nous garantissent d'avance qu'on mettra à profit les moyens usités en d'autres pays, pour accélérer et faire fructifier ces sortes d'entreprises. Au nombre de ces moyens, on peut compter sans doute la méthode de suivre, autant que possible, les murs de circuit, pour connaître l'étendue des anciens établissemens qu'on fait fouiller, circonscrire, pour ainsi dire, le champ des recherches, et éviter ainsi celles qui pourraient être inutiles.

(1) M. le prof. Reuvens, dans son ouvrage érudit et intéressant, intitulé *Antiquiteiten*, 2de d. 2de st. p. 175, rapporte que celui de ce dernier lieu occupait un espace d'environ 850 pieds de longueur sur 650 de large, et contenait les fondemens d'un petit temple, des bains, etc.

« Toute précaution, en effet, est plausible et même requise, en fouillant un terrain aussi vénérable par son antiquité que remarquable par ses destinations : un terrain où, jadis, se traitaient les intérêts des peuples voisins, où se rendait la justice, où se faisait le commerce, où la valeur des soldats fut apparemment éprouvée; un terrain qui, comme un cimetière des siècles écoulés, renferme peut-être confondus dans son sein, les ossemens des enfans du Tibre, les dépouilles mortelles des nations Boréales qui vinrent les écraser, les aigles des légions et la croix des chrétiens, les simulacres des divinités du capitole et l'image du Sauveur du Calvaire."

EXTRAITS

De divers Rapports faits à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.

M. Th. Beale, négociant, qui depuis plus de trente années habite la province de Canton, possède à Macao non-seulement une collection unique en oiseaux et en autres objets d'histoire-naturelle, mais il y réunit et cultive encore les plus beaux végétaux qu'il peut se procurer des diverses parties du Japon et de la Chine.

La société royale d'agriculture et de botanique de Gand, qui compte M. Th. Beale au nombre de ses membres correspondans, vient de recevoir de lui une deuxième liste de plantes et de graines du Pecq Kao Chaa, expédiées de Macao le 18 Janvier 1826, et transbordées sur le navire *Cornelia Henrica*, cap. Sipkes,

en retour de Batavia pour Amsterdam; elle en a également reçu un Ornithorhynque de la Nouvelle-Hollande, supérieurement bien conservé, qu'il avait expédié de Macao le 15 Avril 1826 pour Amsterdam, par le navire américain *Anne et Hope*, qui avait cette destination.

Un premier et bel envoi de plantes avait déjà été fait par M. Seraphin van Caneghem, de Canton pour l'Europe, par le navire *het schoon verbond*, capitaine D. Krayer, arrivé à Amsterdam le 12 Juin 1826; mais malheureusement il a trompé nos attentes, par des accidens de mer survenus devant les côtes du Madagascar (1). De ces deux riches envois, la fatalité ne nous a conservé qu'un *Chloranthus inconspicuus, var. Tey Chao*, que la société a fait déposer dans le beau jardin des plantes de notre ville (2).

Les amis de Flore ne liront pas sans intérêt une petite description du *Chloranthus*, que nous connaissons depuis 1781, mais qui est encore peu commun en Europe et manque dans plusieurs grandes et belles collections.

Le *Chloranthus*, Schreb. Gen. 1730, décrit par Thunberg sous le nom de *Nigrina*, par Loureiro sous celui de *Creodus*, a été envoyé de Canton au jardin botanique de Calcutta, où on le regarde déjà comme bien acclimaté.

---

(1) Voir le Rapport de la Société, lu en Juin 1826, et inséré au *Messager*, page 168 et suiv.

(2) Le jardin des plantes de Gand n'est pas lié à l'institution de la Société d'Agriculture et de Botanique, mais à l'Université, ce que beaucoup d'étrangers, amis de la botanique, ignorent. Néanmoins cette société, dirigée par des idées de patriotisme et d'honneur national, fait tous ses efforts pour que ce jardin conserve chez l'étranger la réputation d'importance et de supériorité que le zèle et l'affection des amis de la botanique lui ont acquise.

Note du Messager.

Ce petit arbuste qui appartient à la tetrandrie monogynie de Lin., est toujours vert; dans la Chine, il fleurit une partie de l'année. Ses tiges sont faibles et nombreuses, les unes droites, les autres couchées et rameuses; les rameaux y sont opposés et noueux; les feuilles sont opposées; leurs pétioles naissent d'une gaine vaginale et amplexicaule; elles sont ovales, pointues, dentées, assez fermes, glabres et d'un beau vert. Les fleurs de ce joli arbuste, que l'on cultive particulièrement dans la Cochinchine pour son agréable odeur, sont jaunes, avec une bractée, en panicules terminaux, composés de petits épis sessiles; les corolles ne s'ouvrent pas.

Il est étonnant que cette belle plante ait si bien supporté, pendant tout son trajet de Macao à Amsterdam, les privations et les fatigues du transport, tandis que d'autres plantes, que nous savons être plus robustes, ont succombé! On prétend, mais nous aimerions à ne pas le croire, que les vieux matelots hollandais attribuent les accidens sinistres dont ils sont frappés pendant leur voyage, aux plantes qu'ils pourraient avoir à bord. Les matelots anglais, plus heureux dans le transport en Europe de plantes des régions les plus éloignées, ont eu peut-être ce préjugé en commun avec nos matelots; mais les primes qui leur sont accordées au retour de chaque voyage, lorsqu'ils ont des plantes à bord, les auront sans doute guéris mieux de ces sortes de préventions, que les meilleurs raisonnemens.

Peut-être la société royale d'agriculture et de botanique de Gand, en faisant connaître plus généralement qu'elle accorde aussi des primes d'encouragement aux marins qui transportent pour elle en Europe des plantes des pays lointains, et qu'elle remet ou fait remettre

en son nom une médaille d'honneur aux Capitaines qui ont veillé à leur conservation, pourrait faire espérer que dans ces sortes d'expéditions l'on sera un jour aussi heureux à Gand qu'à Londres.

Les mers offrent sans doute des obstacles au transport des plantes en vie, et des obstacles d'autant plus puissans, que ces mers sont plus étendues ; les transitions plusieurs fois répétées par différens climats, que subissent les plantes qu'on nous expédie de la Chine ou de nos possessions des Indes orientales, compromettent bien certainement leur santé ; il n'est pas rare même d'entendre dire que, pour ces motifs, leur transport dans notre Royaume est impossible. Mais, quand nous avons tant d'exemples de plantes transportées heureusement par des navires anglais à de semblables distances, n'est-il pas permis de croire que les capitaines anglais qui ont des plantes à leur bord, veulent bien se charger d'une petite instruction à suivre, pour leur conservation pendant tout le voyage? M. Broager, horticulteur à Hoogly au Bengale, en remettant, par exemple, aux capitaines, des plantes pour la société, recommandait particulièrement de les préserver pendant tout le voyage contre l'eau de la mer, de leur donner de l'air, particulièrement pendant la nuit et par un tems ouvert quand on ne présageait aucun danger à essuyer : précaution que M. Broager recommandait, par expérience, pour rendre les arrosemens moins fréquents. Les heureux résultats que l'on obtient dans le transport des plantes, tiennent souvent à de bien petites causes.

Pour les transports de caïeux, de griffes, de racines ou d'oignons, lorsque M. Broager les avait convenablement emboîtés et tout prévu pour leur conservation pendant le voyage, sa récommandation particulière aux

capitaines qui partaient de Calcuta ou d'un autre lieu du Bengale, était : de placer la caisse ou la boîte qu'il leur remettait, dans un lieu du navire d'où l'air frais était exclu. S'agissait-il de graines ou de semences à transporter en Europe, M. Broager recommandait toujours que la boîte de graines ou de semences, privée déjà par lui de toute lumière, fût pendue isolée et non couchée, dans la chambre du capitaine.

Nous ne répondrons pas aux observations que l'on pourrait faire à ce sujet; l'expérience a parlé: M. Broager (1) dans les envois de graines qu'il a faits à la Société royale d'Agriculture et de Botanique, a toujours été très-heureux.

Pour que les amis de la botanique puissent apprécier nos regrets, nous donnons, telles qu'elles nous sont parvenues, les deux listes d'envoi, qui constatent les pertes que nous avons essuyées dans ces deux occasions.

---

(1) Cet habile et savant amateur en horticulture, employait le sucre dans les sachets ou paquets avec les graines ou semences pour leur conservation, lorsqu'il en faisait l'envoi en Europe, et l'expérience a prouvé que le sucre en éloiguait les insectes et semblait même en retarder la germination.

D'autres envois de graines ou de semences, faits à de pareilles distances, dans des sachets ou paquets munis d'une espèce de sable très-sec, n'ayant pas été aussi heureux pour la société, nous avons cru utile de donner la présente note; nous y ajoutons encore dans l'intérêt des sciences, que, lorsque M. le doct. Roxburgh envoyait des Indes pour Londres plusieurs sortes de semences, il enduisait les papiers ou sachets qui les contenaient, d'un mucilage de gomme arabique et que les mimosa s'y conservaient supérieurement bien.

Plantes envoyées de Macao, par M. Seraphin van Caneghem, *le 23 Décembre* 1825, *à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.*

Caisse N° 1.

1 Kamellia japonica, *fl. pl. rub.*
2 ——— ——— *pœone fl. alb.*
3 ——— ——— *fl. alb.*
4 ——— ——— *fl. alb.*
5 ——— ——— *fl. variegato-rub. et alb.*
6 ——— ——— *var. petalis plicatis, vel Warratat.*
7 Citrus nobilis, *var. Song Péé Léén.*
8 Small oval orange, *var. Kum Quot. from Nanking.*
9 Aglaia odora.
10 Ixora, *fl. rosea.*
11 Lagerstrœmia, *fl. rub.*
12 Ixora, *fl. rub.*
13 Cercis siliquastrum.
14 Elæagnus.
15 Azalea, *fl. pl. rub.*
16 Calycanthus præcox, *var. from Nanking.*
17 Azalea, *fl. purp.*
18 ——— *fl. purp. new variety.*

Caisse N° 2.

19 Kamellia sasanqua, *fl. alb.*
20 ——— japonica, *new var. Fat Ting. flower rising in a pyramidal form.*
21 ——— ——— *new var. fl. pl. ros.*
22 ——— ——— *new var. Shocq Chàá.*
23 ——— ——— *fl. alb. hexang.*
24 Smal oval orange, *var. Kum Knot from Nanking.*
25 Citrus nobilis, *var. Taüp Kut.*
26 Aglaia odora.
27 Ixora, *flore albo.*
28 Lagerstrœmia, *flore rubro.*
29 Ixora, ——— ———
30 Cercis siliquastrum.
31 Azalea, *fl. purp.; new var.*
32 ——— *fl. purp.*
33 Calycanthus præcox, *var. from Nankin.*

34 Azalea, *fl. pl. rub.*
35 Macrocnemum strictum.
35 Cassia bicapsularis.
36 Lawsonia inermis, *fl. rub.*
37 Rosa microphylla.

Plantes envoyées à la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, par M. Th. Beale, *de Macao, le* 18 *Janvier* 1826, *remises à bord du bâtiment Cornelia Henrica, capitaine Sipkes, en retour de Batavia pour Amsterdam.*

Caisse N° 3.

38 Kamellia japonica, *new var. Shocq Chàá.*
39 ——— ——— *var. petalis plicatis, vel Warratah.*
40 ——— ——— *new var. fl. pl. rub.* (*Called See Wooeeyhong.*
41 ——— ——— *fl. pl. incarnata.*
42 ——— ——— *fl. pl. alb.*
43 Myrtus disticha.
44 Azalea, *fl. rub. simpl.*
45 ——— *fl. alb.*
46 ——— *fl. varieg.*
47 Calycanthus præcox, *var. from Canton.*
48 ——— ——— *var. Hoá Fáá from Fokun.*
49 Ixora, *fl. alb.*
50 Azalea, *new variety.*
51 Myrtus tomentosa.
52 Lawsonia, *fl. alb.*
53 Rosa microphylla.
54 Lawsonia, *fl. rub.*
55 Citrus, *or Finger citron.*
56 Melastoma.

Caisse N° 4.

57 Kamellia japonica, *pœone fl. alb.*
58 ——— ——— *fl. rub. hexangul.*
59 ——— ——— — *pl. rub.*
60 ——— ——— — — *varieg.*
61 ——— ——— — — *alb.*
62 Azalea, *new variety.*
63 Lawsonia, *fl. alb.*

64 Azalea, *fl. rub. simpl.*
65 ——— — *alb.*
66 ——— — *varieg.*
67 Calycanthus præcox, *var. from Canton.*
68 ——— ——— *var. from Tokun, Hoá Fdá.*
69 Ixora, *fl. alb.*
70 Myrtus distticha.
71 ——— tomentosa.
72 Bauhinia.
73 Chloranthus inconspicuus, *var. Tey Chão.*
74 Nepenthes phylamphora.
75 Rosa sinensis (yellow rose.)
76 Laurus species.

NOTICE SUR L'ORNITHORHYNQUE.

Tandis que les couches géologiques qui composent l'enveloppe extérieure du globe terrestre, présentent partout une uniformité générale, qui ne permet pas de douter que les mêmes causes ont présidé à leur formation sur toute la surface du globe, les règnes végétal et animal offrent, au contraire, dans leurs produits une variété sans bornes.

La nature morte montre dans tous les pays à-peu-près le même aspect, tandis qu'au contraire tout ce qui est doué de vie change avec les climats. Il n'en est pas seulement ainsi des grands continens, mais les grandes îles sont de même peuplées d'êtres organisés particuliers à chacune d'elles, et dont on ne trouve les analogues nulle part ailleurs: les Espagnols, qui les premiers pénétrèrent dans le Nouveau-Monde, y retrouvèrent les couches et les filons métallifères de la vieille Espagne; les immenses volcans même du Mexique avaient leurs

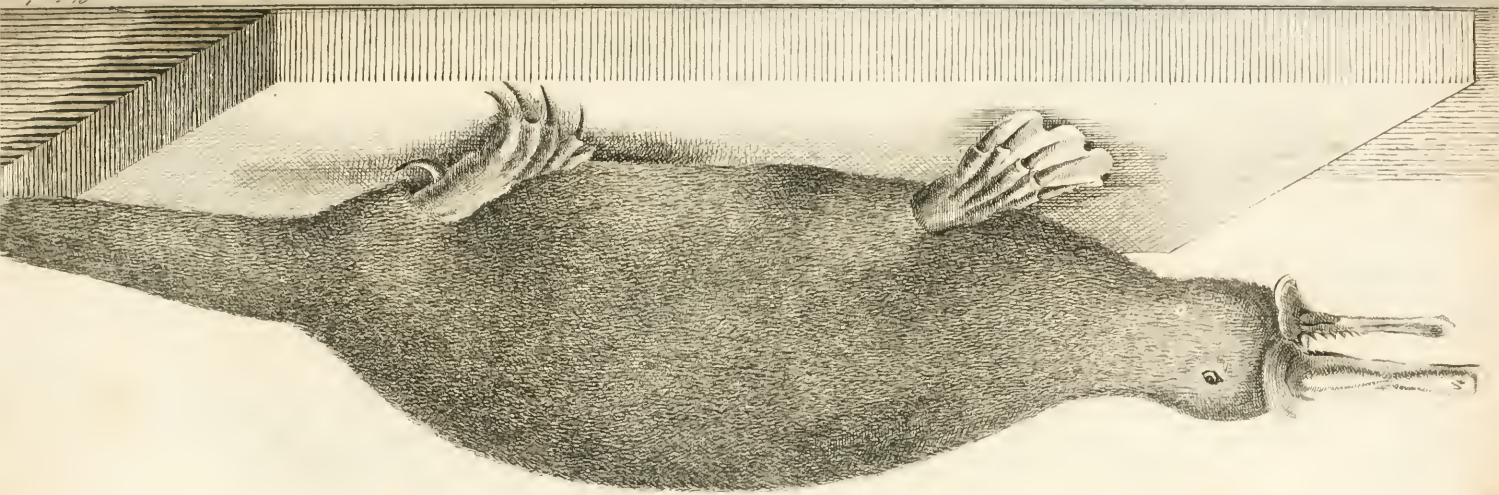

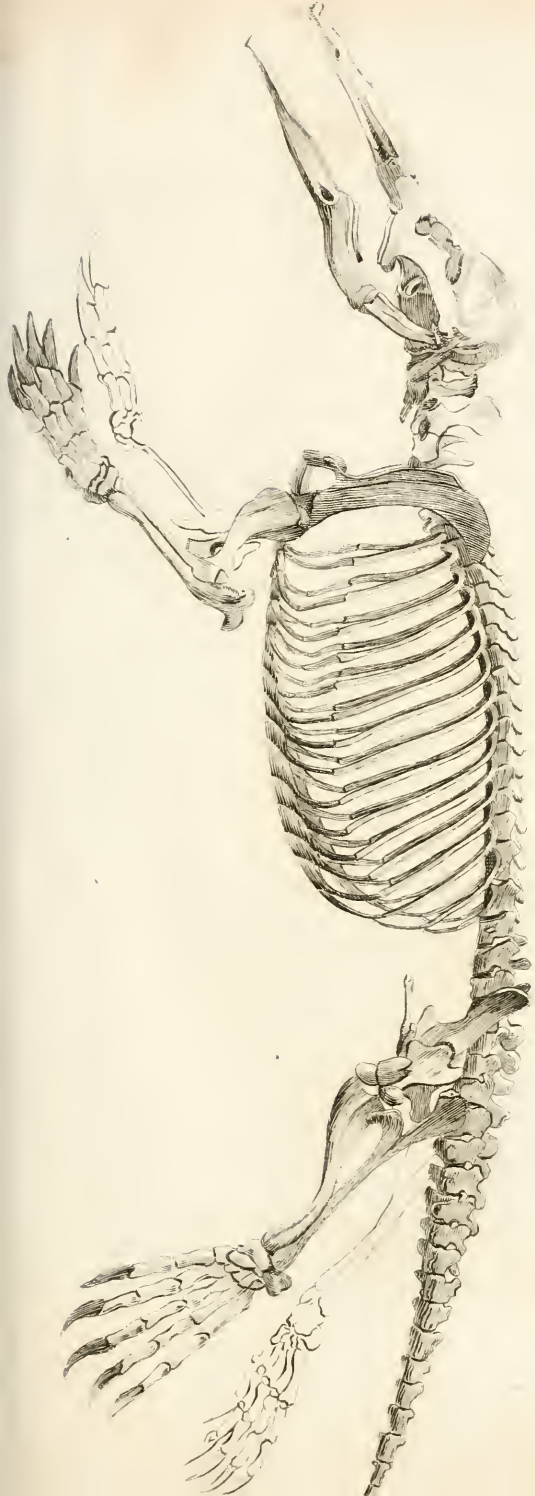

représentans dans un pays voisin de leur patrie; mais les plaines fertiles qu'ils foulèrent, les vastes forêts dans lesquelles ils pénétrèrent, ne leur offrirent aucune plante, aucun arbre qui leur fût connu; il ne s'offrit à leurs regards étonnés, aucun animal qui ressemblât à ceux que nourrit l'Europe.

De même les Hollandais, quand les premiers ils portèrent leurs pas dans la grande île qui porte leur nom, reconnurent les plages sablonneuses qui bordent les rivages de leurs plaines, mais ils ne retrouvèrent aucun des végétaux qui les ornent, aucun des animaux qui les peuplent.

La civilisation toujours croissante des deux Amériques, et un commerce actif qui en est toujours la cause et le résultat, nous ont fait connaître la plupart des produits intéressans du Nouveau-Monde. La Nouvelle-Hollande, au contraire, dont la civilisation n'est ébauchée que sur un seul point de sa vaste étendue, est un pays presque vierge, ouvert aux recherches des naturalistes.

Les formes de ses plantes sont anomales, si on les compare à celles de l'Europe ou de tout autre continent; mais ce n'est rien en comparaison des animaux qui paraissent destinés à composer un système à part et tout nouveau, et qui paraîtra aux Européens aussi extraordinaire que le système des animaux connus en Europe devrait paraître extraordinaire à celui qui ne connaîtrait que ceux de la Nouvelle-Hollande.

La famille d'animaux la plus remarquable, la plus contraire à nos idées reçues sur les créations organiques, qui nous est offerte jusqu'à présent par ce pays si peu connu encore, est celle des Monotrèmes; famille qui paraît destinée à faire le passage entre les oiseaux et les mammifères, ou plutôt entre les reptiles et ces derniers.

Le défaut de dents enchâssées dans les mâchoires, est commun à cette famille, aux oiseaux et aux reptiles; un des deux genres qui la composent, manque même totalement de ces organes. Le défaut de lèvres charnues et d'oreilles externes, s'observe de même chez elle comme chez les oiseaux et les reptiles; outre les clavicules ordinaires, elle possède des os qui ressemblent en plusieurs points à la fourchette des oiseaux; comme les oiseaux, elle n'a point de mamelles, mais une espèce de cloaque commun, une issue unique commune aux organes de la génération, aux voies urinaires et à la terminaison de l'intestin droit; enfin, leur bec ne paraissant pas être fait de manière à pouvoir s'appliquer avec justesse à des mamelles, il semble que leurs petits sont dépourvus de la faculté de têter, et que par conséquent les Monotrèmes sont ovipares. Mais les extrémités antérieures de ces mêmes Monotrèmes sont conformées en pieds et non en ailes; leur corps est couvert de poils et même, dans un des deux genres, de piquans, comme le corps des porcs-épics, et n'a point de plumes ni d'écailles.

Ces animaux sont-ils des mammifères? Non: les organes de la génération paraissent s'y opposer; ils sont probablement ovipares: ils ont aux os claviculaires une fourchette surajoutée, et sur-tout ils n'ont pas de mamelles, et sans mamelles point de mammifères.

Font-ils partie des oiseaux? Non: leur corps est couvert de poils et ils sont quadrupèdes. — Sont-ils des reptiles? Mais quel est le reptile qui n'a pas le corps couvert d'une peau nue ou munie d'écailles?

Ces animaux ne sont donc ni mammifères, ni oiseaux, ni reptiles, mais ils se rapprochent de tous par quelques particularités de leur organisation.

L'on pourrait peut-être citer comme un caractère qui les rapprocherait encore des oiseaux, la présence dans les mâles d'un ergot placé vers le bord interne du pied postérieur; mais cet organe corné n'a que la position et la composition chimique qui lui soient communes avec l'organe du même nom dans plusieurs oiseaux mâles, dans nos coqs de basse-cour par exemple. — Si l'on veut le comparer à quelque chose connue, c'est avec les dents des serpens vénimeux qu'on lui trouve le plus de rapports; les ergots sont, comme ces dents, des organes creux, ouverts à leur extrémité; ils contiennent, comme ces dents, un canal aboutissant à une vésicule considérable, qui, à son tour, communique par un autre canal avec une glande située près de l'articulation de la cuisse avec le bassin; le produit de cette glande est un fluide vénimeux qui s'écoule, par la vésicule et l'ergot, dans les plaies que le Monotrème fait à d'autres animaux. Cet ergot est donc comme un organe que la nature aurait déplacé, de la mâchoire des serpents, à l'extrémité du pied des Monotrèmes: déplacement que l'on observe quelquefois dans des organes qui sont comme sur-ajoutés à la composition générale des animaux.

Il est donc très-difficile d'intercaler les Monotrèmes dans la série des animaux que nous appelons le système; peut-être trouveraient-ils plus aisément leur place dans une série qui ne comprendrait que les animaux de la Nouvelle-Hollande. Le type général d'après lequel les vertèbrés sont organisés, et qui, dans les différens genres est modifié selon la manière de vivre des animaux qui les composent, pourrait être sousdivisé, selon les grandes divisions du globe terrestre, en plusieurs sous-types; les vertèbrés de la Nouvelle-Hollande formeraient un de ces sous-types par leur rapprochement, qui serait bien remarquable; et nos Monotrèmes s'approcheraient

des quadrupèdes ordinaires de cette réunion par un caractère qui les distingue de la plupart des quadrupèdes d'autres pays. ce caractère consiste dans des os marsupiaux, comme les Kanguroos, les Dasyures, etc. en ont; os qui, dans le sexe femelle de ces derniers, soutiennent la poche qui contient leurs petits en bas âge attachés aux mamelles; os qui ne sont d'aucune utilité apparente, ni aux Monotrèmes ni aux mâles des Kanguroos et des Dasyures, et dont ils paraissent avoir été munis uniquement parce que la nature, qui ne pouvait accorder une poche à des animaux ovipares, ni à des animaux du sexe masculin, a préféré leur accorder des organes inutiles que de s'éloigner trop du type général.

Deux genres composent la famille des Monotrèmes : celui des Ornithorhynques et celui des Echidnés; le premier n'a jusqu'à présent que deux espèces: l'Ornithorhynque roux et l'Ornithorhynque brun.

L'individu que la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand doit à la bienveillance de M. *Thomas Beale,* à Macao, et qu'elle a bien voulu déposer dans la belle collection d'histoire-naturelle de l'Université, est un Ornithorhynque de la première espèce.

Les Ornithorhynques ont, outre tous les caractères des Monotrèmes, une conformation si remarquable du museau, qu'elle seule suffit pour les distinguer de tous les animaux. Ce museau est large et prolongé en avant en une sorte de bec corné qui ressemble beaucoup à un bec de canard, et qui sert à l'animal au même usage: celui de tamiser l'eau. Ce bec est entouré à sa base d'une plaque cornée, qui l'entoure en forme de collerette; ses bords sont pourvus d'une rainure à la mâchoire supérieure et d'une lame saillante à l'inférieure, qui est divisée, par de petits sillons transversaux et obliques, en

plusieurs petits denticules semblables à ceux que l'on voit sur les bords du bec des canards. Cet organe, desséché dans notre individu empaillé, est mou et visqueux dans l'animal vivant; c'est un organe de tact, ou plutôt d'un sens particulier propre à cet animal et à quelques oiseaux; des nerfs de la paire, qui dans tous les animaux se distribue dans les organes des sens et paraît être principalement l'agent par lequel les perceptions sont conduites à l'organe cérébral, et des nerfs considérables provenant de la cinquième paire des nerfs cérébraux, s'y épanouissent.

Les mâchoires supportent en outre des dents composées d'une sorte de corne et qui ne contiennent qu'une quantité presque inappréciable de phosphate de chaux.

Le reste des détails de la forme et la position des différentes parties de l'Ornithorhynque, s'observent mieux dans la figure, qu'on ne peut les faire connaître par une description; nous croyons pouvoir les supprimer ici.

Nous passons de même sous silence les détails du squélette; ils sont suffisamment developpés dans la figure, qui a été copiée d'après celle que le célèbre *Cuvier* donne dans son grand ouvrage sur les ossemens fossiles; et nous terminons cette notice par un extrait de l'excellent article Ornithorhynque du *Dictionnaire des sciences naturelles, par les Professeurs du jardin du Roi* : article que l'on doit à un des plus célèbres naturalistes que la France possède, à M. Desmarets.

Les Ornithorhynques, dit M. Desmarets, page 442 du 36^{me} volume, ne sont pas très-rares dans les rivières qui entourent le port Jackson, et on les a trouvés en nombre assez considérable au-delà des montagnes bleues. Ces animaux sont très-vifs, nagent et plongent très-bien et viennent souvent à la surface de l'eau pour respirer; alors ils secouent la tête à la manière des ca-

nards. Lorsqu'on cherche à les toucher, ils essaient de mordre, mais leur bec mou et visqueux ne peut faire aucun mal. Lorsqu'ils sont à terre, ils rampent assez vîte, en avançant chaque patte alternativement devant l'autre; ils se grattent la tête et le cou avec leurs pieds de derrière, comme le font les chiens; ils barbottent avec leur bec dans la vase à la manière des canards, et il paraît même, d'après une remarque de M. Scott, établi à la Nouvelle-Hollande, qu'ils avalent cette vase; car cet observateur en a trouvé dans l'estomac d'un de ces animaux. Leurs excrémens sont mous et bruns comme ceux des oiseaux. Il paraît aussi, selon le même, que ces animaux ne respirent que par une narine.

D'après les rapports des naturels de la Nouvelle-Hollande, les Ornithorhynques se construiraient des habitations au milieu des marécages, et dans des endroits couverts de quelques pouces d'eau, sur une souche de roseau; leur demeure consisterait en une sorte de chambre ronde, assez grande, tapissée de toute part de roseaux et de mousses, et qui communiquerait au dehors par une longue galerie. Ce serait dans ce nid que la femelle déposerait deux œufs, de couleur blanche et gros comme des œufs de poule; cette femelle les couverait long-tems et ne les abandonnerait que lorsqu'elle y serait absolument forcée.

On a pris quelquefois de ces animaux sur la terre sèche. Quand on attaque le mâle, il frappe avec le pied de derrière et cherche à blesser avec son éperon. Les blessures qu'il fait occasionnent, dit-on, beaucoup d'enflure et de douleur, mais ne causent jamais la mort. Les naturels, qui nomment l'Ornithorhynque *Mullingong*, se contentent de laver la plaie avec de l'eau fraîche et de la sucer.

DÉVOUEMENT DE THÉMISTOCLE ET DES ATHÉNIENS, A LA LIBERTÉ DE LA GRÈCE.

Ire année de la 75 Olymp.; 480 ans avant J. C.

Tableau de 16 pieds de France sur 12, peint par J. Odevaere, *et exposé au Salon de Gand en Août 1826.*

Le dévouement de Léonidas et de ses compagnons produisit plus d'effet que la victoire la plus éclatante : il apprit aux Grecs le secret de leurs forces, aux Perses celui de leur faiblesse. Xerxès effrayé d'avoir une si grande quantité d'hommes et si peu de soldats, ne le fut pas moins d'apprendre que la Grèce renfermait dans son sein, une multitude de défenseurs aussi intrépides que les Thespiens et huit mille Spartiates semblables à ceux qui venaient de périr; d'un autre côté, l'étonnement dont ces derniers remplirent les Grecs, se changea bientôt en un désir violent de les imiter. L'ambition de la gloire, l'amour de la patrie, toutes les vertus furent portées au plus haut degré et les âmes à une élévation jusqu'alors inconnue. C'est là le tems des grandes choses, et ce n'est pas celui qu'il faut choisir pour donner des fers à des peuples animés de si nobles sentimens.

Pendant que Xerxès était aux Thermopyles, son armée navale, après avoir essuyé sur les côtes de la Magnésie une tempête qui fit périr quatre cents Galères et quantité de vaisseaux de charge, avait continué sa route et mouillait auprès de la ville d'Aphètes, en présence et seulement à quatre vingt stades de celle des Grecs, chargée de défendre le passage qui est entre

l'Eubée et la terre ferme. Ici, quoiqu'avec quelques différences dans le succès, se renouvellèrent dans l'attaque et dans la défense, plusieurs des circonstances qui précédèrent et accompagnèrent le combat des Thermopyles.

Les Grecs, à l'approche de la flotte ennemie, résolurent d'abandonner le détroit, mais Thémistocle les y retint; deux cents vaisseaux Perses tournèrent l'île d'Eubée et allaient envelopper les Grecs, lorsqu'une nouvelle tempête les brisa contre des écueils.

Pendant trois jours, il se donna plusieurs combats où les Grecs eurent presque toujours l'avantage; ils apprirent enfin que le pas des Thermopyles était forcé; et dès ce moment ils se retirèrent à l'île de Salamine. Dans cette retraite, Thémistocle parcourut les rivages où des sources d'eau pouvaient attirer l'équipage des vaisseaux ennemis : il leur rappelait qu'ils descendaient de ces Grecs contre lesquels ils portaient actuellement les armes. Son projet était de les engager à quitter le parti de ce prince ou du moins de les lui rendre suspects.

Cependant l'armée des Grecs était placée à l'isthme de Corinthe et ne songeait plus qu'à disputer l'entrée du Péloponese. Ce projet déconcertait les vues des Athéniens, qui jusqu'alors s'étaient flattés que la Béotie et non l'Attique serait le théâtre de la guerre. Abandonnés de leurs alliés, ils se seraient peut-être abandonnés eux-mêmes : mais Thémistocle qui prévoyait tout sans rien craindre, comme il prévenait tout sans rien hasarder, avait pris de si justes mesures que cet événement même ne servit qu'à justifier le système de défense qu'il avait conçu dès le commencement de la guerre médique.

En public, en particulier, il représentait aux Athé-

niens qu'il était tems de quitter des lieux que la colère céleste livrait à la fureur des Perses ; que la flotte leur offrait un asyle assuré ; qu'ils trouveraient une nouvelle patrie et pourraient conserver leur liberté. Il appuyait ces discours par des oracles qu'il avait obtenus de la Pythie ; et, lorsque le peuple fut assemblé, un accident ménagé par Thémistocle acheva de le déterminer. Des prêtres annoncèrent que le serpent sacré, que l'on nourrissait dans le temple de Minerve, venait de disparaître. La Déesse abandonne ce séjour, s'écrièrent-ils ! que tardons-nous à la suivre ? Aussitôt le peuple confirme ce décret proposé par Thémistocle : que la ville serait mise sous la protection de Minerve ; que tous les habitans en état de porter les armes, passeraient sur les vaisseaux ; que chaque particulier pourvoirait à la sûreté de sa femme, de ses enfans et de ses esclaves.

Le peuple était si animé qu'au sortir de l'assemblée, il lapida Cyrsilus qui avait osé proposer de se soumettre aux Perses, et qu'il fit subir le même supplice à la femme de cet orateur.

L'exécution de ce décret offrit un spectacle attendrissant. Les habitans de l'Attique, obligés de quitter leurs foyers, leurs campagnes, les temples de leurs Dieux, les tombeaux de leurs pères, faisaient retentir les plaines de cris lugubres ; les vieillards que leurs infirmités ne permettaient pas de se transporter, ne pouvaient s'arracher des bras de leur famille désolée ; les hommes en état de servir la république, recevaient sur les rivages de la mer les adieux et les pleurs de leurs femmes, de leurs enfans et de ceux dont ils avaient reçu le jour. (Anacharsis.)

Quand ce vint au départir, dit Amyot, traduisant Plutarque, que toute la ville d'Athénes fut montée en

mer, celà faisoit d'un costé pitié à vioir et d'un autre costé apportait grand ébahissement à ceulx qui considéroient la hardiesse et le bon cœur de ces hommes qui sans fléchir pour les larmes, cris et embrassemens de leurs femmes et enfans au départir passoient courageusement en l'isle de Salamine.

Moment représenté.

Thémistocle est monté le premier sur l'une des embarcations qui doivent transporter les guerriers à Salamine, où les attendent les birèmes et les trirèmes (1) dont les Grecs se servirent pour la première fois sous Thémistocle, il vient d'ordonner à un jeune homme consacré au culte de Diane (2), de montrer à ses compagnons les paroles mêmes de l'oracle tracées sur le papyrus, afin de les arracher à tous les liens qui les attachent encore au sol de la patrie. On y lit :

ΤΕΙΧΟΣ ΤΡΙΤΟΓΕΝΕΙ ΞΥΛΙΝΟΝ
ΔΙΔΟΙ ΕΥΡΥΟΠΑ ΖΕΥΣ ΜΟΥΝΟΝ
ΑΠΟΡΘΗΤΟΝ ΤΕΛΕΘΕΙΝ.

Teichos Tritogenei Xylinon
Didoi Euryopa Zeus Mounon
Apartheton Telethein.

» Jupiter accorde à Athènes, désignée par Pallas, le » privilège d'être inexpugnable seulement dans des mu» railles de bois.''

Tous les Athéniens volent avec leurs armes vers les vaisseaux. Leur général les attend; il est tranquille, impassible, comme l'est un grand capitaine qui connaît le danger, mais qui connaît aussi par quels moyens il le préviendra. Tous ces guerriers sont animés de l'amour

(1) Galères à deux rangs et trois rangs de rames.

(2) Ce qui se voit par une peau de biche qui le couvre.

de la patrie et d'un courage qui méconnait les périls; mais en même tems ils cèdent aux sentimens de la nature : tous font leur devoir, mais non sans s'attendrir sur ceux dont ils sont forcés de se séparer et qui vont être confiés à la mer et à une ville étrangère. Si quelques-uns des plus jeunes ne sont remplis que d'un noble enthousiasme qui les fait courir aux périls que leur grand cœur appelle, ceux qui sont époux et pères, se séparent douloureusement mais avec courage de tout ce qui leur est cher. Des vieillards abandonnés, des femmes éplorées, éprouvent toutes les angoisses de si cruels adieux, mais nul d'eux ne cherche à arrêter l'élan généreux des guerriers. L'embarquement se fait au grand port Pyrée, à l'endroit où finit la rue de Thésée et qui se nommait port Cantharus; cette rue conduit de la citadelle en droite ligne à ce point; elle est bordée du côté de Xipète par le mur boréal ou du Pyrée. La distance de là à Athènes est d'environ une lieue et demie de France en les comptant à deux mille cinq cents toises chacune; le point de départ était entre un arsenal, qui est supposé à gauche du spectateur hors du tableau, et un théâtre également hors de vue à droite. Plus en arrière, encore à droite, est Phalère, et à gauche Pyrée. On aperçoit dans le fond à droite une petite éminence qui borde la rue de Thésée en deçà, et empêche qu'on la voie; sur le haut est un temple consacré à Thésée, avec ses dépendances et quelques vieux murs de soutien ainsi que quelques restes d'anciennes habitations ruinées.

LETTRE DE Mr. S. BOISERÉE AU SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS A GAND.

Une lettre, que M. S. Boiserée, *de Stuttgart, a bien voulu nous adresser, énonce une opinion contraire, en quelques points, à celles que nous croyons devoir résulter de l'état où est parvenue la discussion que nous avons ouverte en* 1823 *et continuée jusqu'en* 1825, *sur l'histoire de la révolution que subit l'art de la peinture au commencement du* 15me *siècle, sous les frères van Eyck et leurs élèves; cette discussion étant fort avancée, nous croyons hâter et faciliter les conclusions que nous avons en vue d'en faire résulter, en faisant précéder l'insertion de la lettre de M. Boiserée d'un résumé de la discussion, et en mettant ainsi sous le même coup-d'œil, le* pour *et le* contre *des points remis en contestation.*

Nous avions reconnu depuis long-tems qu'il existait, à-peu-près généralement, mais beaucoup plus chez l'étranger que parmi nous, une espèce de fausse notoriété publique sur plusieurs circonstances principales de l'invention et de la propagation de la *peinture à l'huile*, sur les circonstances et les auteurs de cette invention, sur leur école et sur plusieurs des grands artistes qui s'y étaient formés.

C'était ici, dans la Flandre, et en grande partie à Gand même, que s'étaient passés les faits qui constituent principalement l'histoire de cette grande révolution dans les arts. Mais trois quarts du 15me siècle,

pendant lequel cette révolution s'était opérée, n'étaient pas encore écoulés que les guerres continuelles, si ruineuses et, à la fin, si désastreuses, du dernier Prince de la Maison de Bourgogne, firent cesser le brillant état de prospérité du pays; des troubles presque continuels empêchèrent cette prospérité de renaître sous les Princes de la Maison d'Autriche, même sous Charles-Quint qui guerroya pendant presque tout le tems de son règne, accabla la nation flamande d'impôts, détruisit ses priviléges, fit émigrer son industrie et languir son commerce. Sous son fils, Philippe, les plus effroyables calamités y détruisirent tout, jusqu'à la population même; les débris de la nation que les supplices, la fureur des partis, la guerre, la misère et les maladies avaient épargnés, furent encore notablement entamés par les émigrations, et le reste ne fut plus, pendant long-tems, qu'une masse découragée, frappée d'une stupeur léthargique, et qui végétait, continuellement vexée et rançonnée pendant les guerres si longues et si meurtrières que les Espagnols continuèrent de faire aux provinces qu'ils n'avaient pas pu subjuguer, et à la France.

Les arts avaient subi exactement les mêmes vicissitudes: le vif éclat dont ils avaient brillé sous les van Eyck et leurs disciples, s'affaiblit progressivement à partir de la fin du règne de Charles-le-téméraire; il jetta quelques faibles lueurs sous celui de Charles-Quint et s'éteignit totalement par l'effet des grands désastres causés par les troubles civils et religieux de la fin du 16^{me} siècle et du commencement du 17^{me}, jusqu'à ce que les Rubens, les Teniers, les van Dyck, etc. le firent revivre, lorsque l'heureuse administration d'Albert et d'Isabelle eut commencé à cicatriser les plaies profondes de la nation.

Par un de ces bonheurs qu'on est tenté de nommer miraculeux, après que cette nuit si désastreuse et si obscure d'un siècle et demi, se fut dissipée, on retrouva à-peu-près intact le grand tableau des van Eyck, qui forme en quelque sorte le nœud de l'histoire de la renaissance de l'art et des progrès que lui fit faire l'invention de la peinture à l'huile. Sans cette grande pièce de conviction, cette histoire n'eût pas existé, ou plutôt elle n'eût été qu'un assemblage de traditions erronées et de fables qui, soumises à la discussion, eussent offert dans les faits et les dates, des confusions et des contradictions tellement graves, que, tôt ou tard, il eût pu en résulter que le faux et l'erroné fissent rejetter le vrai et le réel.

L'existence même du grand tableau n'a pas empêché que, pendant les tems de troubles et de confusion du 16^{me} siècle, il ne se soit répandu et accrédité, sur-tout chez l'étranger, beaucoup de ces traditions erronées, qui pendant plus d'un demi-siècle, ont eu le tems de s'enraciner avant qu'aucun habitant de notre pays en ait eu connaissance, loin de pouvoir les réfuter ou les rectifier; et l'on sait que, lorsque les nations étrangères ont adopté de fausses notions historiques sur des faits qui se rapportent à une autre nation, et que ces fausses notions ont reçu la sanction du tems, il devient extrêmement difficile, souvent même impossible de détruire ou de rectifier ces erreurs, même par les documens les plus authentiques; il semble que l'amour-propre de ces nations se trouverait blessé de revenir de ces erreurs et d'avouer ainsi qu'elles se sont méprises ou se sont laissées tromper pendant si long-tems.

Cependant, outre l'existence du tableau, outre les bonnes traditions, qui ne se sont jamais entièrement

perdues, il existait encore parmi nous des documens d'une autorité irrécusable sur la plupart des faits que les notions erronées dont nous parlons, avaient dénaturés ou falsifiés; et, si avant nous, personne n'a entrepris, *ex professo*, de rétablir l'exactitude de ces faits, c'est très-probablement parce qu'on mettait trop peu d'importance à ce que l'étranger continuât ou non d'être en erreur.

Mais en y réfléchissant bien, on trouve à cela une importance majeure : en ne signalant pas ces erreurs, en ne protestant pas contre leur incorporation dans l'histoire des arts, le grand et noble contingent que la Flandre a à fournir dans cette histoire, pouvait, comme nous l'avons dit plus haut, s'évanouir par de bien faibles incidens, et se revêtir d'apparences fabuleuses. Expliquons ceci par des exemples : en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, ceux qui ne contestent pas à la Flandre et aux van Eyck, l'invention de la peinture des tableaux à l'huile, attribuaient cette invention à Jean, sans faire aucune mention de Hubert, beaucoup plus âgé que lui, et qu'ici, sur les lieux, on savait avoir précédé son frère dans l'art de peindre à l'huile et avoir porté cet art à son plus haut degré de perfection. Eh bien! que le hasard eût fait découvrir chez l'étranger un document prouvant, sans laisser la possibilité de douter, que Jean van Eyck soit né, comme il l'est en effet, très-peu avant ou après l'année 1400: qu'un autre hasard eût fait découvrir un tableau peint à l'huile par Hubert, et qui, sans porter son nom, indiquât une date très-rapprochée de celle de la naissance de Jean, car il n'y a nul doute qu'Hubert n'ait fait déjà emploi de ce procédé dès l'an 1410 et même plutôt; qu'en aurait conclu l'étranger? Que, puisque Jean van Eyck ne

pouvait, dans ce bas âge, être l'auteur du tableau, l'histoire de l'invention et du perfectionnement, dans la Flandre, de la peinture à l'huile, était une fable.

Autre exemple : partout chez l'étranger, on croit et on répète l'erreur de Vasari : que c'est *dans sa vieillesse*, que Jean van Eyck enseigna à Antonello l'art de peindre des tableaux à l'huile; on y a aussi adopté cette autre erreur du même auteur : qu'Antonello est mort à l'âge de 49 ans. Qu'il fût prouvé que Jean van Eyck est mort entre les années 1441 et 1445, et Antonello entre les années 1490 et 1495; on eût trouvé que la mort du premier coïncidait avec la naissance de l'autre; et qu'ainsi le voyage d'Antonello en Flandre, ses relations avec van Eyck et l'introduction, par lui, de la peinture à l'huile en Italie, étaient autant de vieilles anecdotes fabuleuses.

D'autres exemples, dont plusieurs seraient basés sur cette prétendue vieillesse et sur le prétendu mystère que Jean ou les frères van Eyck faisaient de leur invention, se présentent en foule; mais les deux que nous avons devéloppés, suffisent pour prouver que ce sont des motifs bien différens de ceux que suggèrent la vanité ou des préjugés personnels ou nationaux, qui nous ont engagés à entreprendre la tâche de mettre en œuvre les matériaux qui étaient à notre portée pour répandre, autant que possible, le vrai jour sur des événemens ainsi dénaturés. Ces motifs nous stimulèrent d'avantage, lorsqu'un larcin, qui nous priva d'une partie du grand chef-d'œuvre des van Eyck, et un incendie, qui menaça d'en détruire les autres parties, nous eurent fait réfléchir que la possession, l'existence même de cette noble production, pièce si éminemment probante en histoire, pouvaient nous être ravies par la répétition plus ou moins prochaine d'événemens semblables.

En abordant notre tâche, nous ne nous dissimulâmes pas que nos efforts échoueraient probablement quant aux opinions, quant aux notions erronées adoptées comme historiques chez l'étranger; mais nous prévoyions pouvoir réussir à prémunir désormais nos compatriotes du reflux de ces erreurs: reflux que des écrivains futurs, aussi dépourvus de discernement et de critique qu'un van Mander, aussi légers, aussi crédules qu'un Descamps, pourraient peut-être, mieux que ces deux écrivains décrédités, faire servir à couvrir d'une impénétrable obscurité cette partie si intéressante et si glorieuse de notre histoire.

En effet, Buret-de-Longchamps, qui vient de nous donner sous le nom de *Fastes*, une histoire universelle, en y employant souvent, à ce qu'il paraît, les premiers matériaux qui lui sont tombés sous la main, n'a-t-il pas désigné l'année 1401 comme celle *où se forma l'école flamande de peinture, sous Jean van Eyck;* tandis que cette année là peut fort bien être celle de la naissance de ce peintre? N'a-t-il pas placé en 1415 l'époque de l'invention de la peinture à l'huile par *Jean van Eyck*, ou *van Dyck, dit Jean de Bruges?* Et l'année 1453, n'est-elle pas, selon lui, celle où *Antoine de Messine, porta en Italie l'art de peindre à l'huile qu'il avait appris à Anvers?* Et ne place-t-il pas, en 1415 (1), parmi les hommes illustres du 15^me^ siècle, *Hubert, frère de Jean van Eyck, et comme lui de Maseick près de Liège* (2), *peintre et l'un des fondateurs de l'école flamande?* Et plus tard, n'y aurait-il pas parmi nous des

(1) L'année 1415 n'est ni celle de la naissance d'Hubert van Eyck, ni celle de sa mort, ni celle de l'invention de la peinture à l'huile.

(2) Ce n'est là qu'une conjecture qui, jusqu'ici, n'est appuyé d'aucune preuve.

écrivains qui croyant, comme beaucoup le croient maintenant, que les *Fastes universels* sont une collection sévèrement choisie de tous les faits historiques les mieux constatés, répéteraient toutes ces erreurs? et au bout d'un siècle tout au plus, cet auteur et ceux qui l'auraient cru sur parole, ne seraient-ils pas cités comme des autorités qui s'appuient réciproquement? et cette partie de l'histoire ne deviendrait-elle pas ainsi un inextricable chaos pour notre pays même (1)?

C'était donc à établir une évidence bien constatée, parmi nos compatriotes, que nous avions résolu de consacrer quelques travaux; mais nous nourrissions en même tems l'espoir que, plutôt ou plutard, cette évidence subjuguerait de savans étrangers, capables de se

---

(1) Nous avons sous les yeux un autre exemple qui prouve combien ces sortes d'erreurs historiques s'enracinent et se propagent presqu'irrémédiablement; dans un ouvrage français, très-important, réimprimé cette année dans notre pays même, *l'Histoire générale de l'Europe, par le comte Lacépède*, on trouve à la page 249, tome IX, édition de Bruxelles, in-8°:

» Les Allemands avaient découvert les procédés de la peinture » à l'huile: on a vu dans la galerie impériale du Belvedère, à » Vienne, plusieurs tableaux *peints à l'huile*, qu'on avait trouvés » dans un monastère de la Bohême. Une inscription placée sur » un de ces tableaux, apprenait qu'il avait été *peint en huile* » en 1297, par Thomas de Mutina, ou de Muthersdorff en Bohême.

» Mais, vers le commencement du quinzième siècle, Jean van » Eyk, connu sous le nom de Jean de Bruges, découvrit de nou- » veau l'art de peindre à l'huile, présenta un tableau peint de » cette manière à Alphonse, roi de Naples, etc."

Quelle accumulation d'erreurs dans ce peu de lignes? et l'ouvrage a été publié et réimprimé si long-tems après que la saine critique et, entr'autres, la notice du chev. Puccini, avaient fait une justice si complète de la prétention de quelques auteurs allemands, d'attribuer à leur nation l'invention de la peinture à l'huile! si

dépouiller de leurs préventions personnelles et de secouer celles de leur nation; et, sous ce rapport, des coïncidences aussi imprévues qu'heureuses, firent obtenir à nos premiers efforts des succès qui dépassèrent de loin toutes nos espérances.

Le premier fait que nous crumes devoir établir incontestablement, c'était que Hubert van Eyck, peintre d'un génie éminent et d'un talent hors de comparaison, dont la mémoire, long-tems vénérée par nos ancêtres, était bien loin d'être effacée parmi nous, avait précédé et long-tems guidé dans la carrière son jeune frère Jean, et lui avait inculqué, avec les principes et les procédés de son art, la nouvelle méthode de faire emploi des couleurs à l'huile dans la peinture des tableaux.

Nous jettames sur le papier quelques premières données à ce sujet, dans le *Messager* de 1823, à la page 257 et suivantes, en nous proposant de leur faire succéder celles que devait nous fournir la grande composition exécutée par les deux frères. Une inscription, entr'autres, qui avait occupé des bordures de cette pièce, indiquait plus ou moins directement la part d'exécution que chacun d'eux y avait eue; mais cette inscription en avait disparu et, quelque confiance que méritassent les copies qui en existaient, nous n'eussions pas osé comp-

---

long-tems après qu'il eut été bien constaté que le tableau cité et d'autres de Thomas de Mutina, n'étaient pas peints à l'huile (*)!

Quant au passage qui attribue à Jean et non à Hubert van Eyck l'invention de la peinture à l'huile, c'est la répétition de l'erreur vulgaire; mais il n'en est pas moins à regretter bien vivement que de semblables erreurs défigurent des ouvrages aussi modernes et sur-tout aussi imposans.

(*) Voir au *Messager* de 1824, la notice du chev. Puccini; entr'autres, à la page 135. Quant à la présentation du tableau au roi Alphonse de Naples, voir la même notice et la note page 336 et suiv.

ter, quant aux renseignemens qu'elles contenaient, sur l'assentiment des étrangers; il fallait en quelque sorte analyser le tableau et en faire ressortir les détails qui démontraient l'exacte véracité de l'inscription et des autres documens dont nous voulions nous prévaloir.

Pendant que nous nous en occupions très-sérieusement, et que les amis des arts étaient empressés à nous fournir de l'aide et des lumières, nous fumes bien agréablement interrompus par la connaissance et la possession que nous obtînmes d'un mémoire du chevalier Puccini, sur l'introduction en Italie par Antonello du *procédé flamand* de peindre les tableaux à l'huile.

Ce mémoire remplissait éminemment une grande partie du but auquel nous visions; il rectifia une foule d'erreurs, débrouilla la confusion des choses et des dates, constata logiquement et, pour ainsi dire, matériellement, mais sur-tout avec une inappréciable exactitude, les faits les plus importans, apprécia et réduisit à leur juste valeur les usurpations et les prétentions des vanités nationales, et partout où l'auteur n'avait pas pu atteindre le point exact de la vérité, il nous en faisait toujours approcher à une si faible distance, que les matériaux que nous avions sous la main, suffisaient au-delà du besoin pour combler amplement cette distance; et même, nous nous croyons le droit de le dire, pour ajouter à l'intérêt du mémoire, en en soumettant quelques points à des discussions et des *indagations* historiques, qui peuvent n'être pas dénuées de quelqu'intérêt.

Cet écrit et nos notes occupent dans le *Messager* de 1824, nombre de pages, que nous osons appeler intéressantes (1). Nous nous occupions encore à trier

(1) Page 49 à 64; 129 à 141; et 329 à 349.

nos propres matériaux, pour en élaguer ceux que le travail de M. le chev. Puccini venait de rendre inutiles, et à mettre en œuvre pour les unir à ce travail, ceux de ces matériaux qui avaient conservé quelqu'importance, lorsqu'une nouvelle interruption, non moins agréable mais plus importante que celle qu'occasionna l'écrit sur Antonello, nous ramena à la première partie du travail que nous nous étions imposé.

Les six volets de la grande composition des van Eyck qui nous avaient été dérobés, après avoir passé par les mains des marchands, ornaient le cabinet des tableaux à Berlin, et avaient déjà été l'objet de savantes dissertations qui pouvaient nous servir utilement à assigner aux deux frères le rang qui leur appartenait dans l'histoire de l'art comme artistes et comme inventeurs de la peinture à l'huile; mais au moment où nous nous y attendions le moins, il nous parvint un second écrit de M. le docteur Waagen, qui remplit cette partie importante de notre tâche beaucoup mieux que nous n'eussions pu le faire; indépendamment de son mérite supérieur comme écrivain et comme connaisseur exercé, M. Waagen, en décrivant et en admirant ce chef-d'œuvre, n'était pas, en sa qualité d'étranger, astreint à ces mitigations d'expression qui nous eussent été imposées, sous peine d'être accusés d'un patriotisme enthousiaste et exalté; étranger lui-même, il avait une grande prévention de moins à vaincre pour détruire les notions erronées ou fausses adoptées par les étrangers.

Un incident extrêmement heureux, placa d'ailleurs cette notice entièrement dans les voies qui menaient à notre but: l'inscription du tableau, qu'on en croyait effacée et dont une copie, que nous avions recueillie, avait été insérée et commentée dans le *Messager* de 1825,

fut retrouvée, faiblement mutilée et couverte de couleurs, sur les bordures de ces panneaux du cabinet de Berlin. M. Waagen fit résulter de cette inscription et de l'étude générale du tableau, toutes les données qui assignaient la place qui, dans l'histoire de l'art, appartenait respectivement à l'un et à l'autre des deux frères.

L'opinion de M. Waagen ne différait de la nôtre dans aucun point essentiel ; les notions additionnelles que nous possédions, sur l'emploi de l'huile pour mélanger les couleurs, sur les deux grands peintres qui s'en servirent les premiers pour peindre des tableaux, sur leur école et les grands artistes qui s'y étaient formés et qui, en se repandant dans l'Europe, firent commencer partout une ère nouvelle pour l'art de la peinture, enfin sur le rang que les frères van Eyck avaient occupé dans l'estime de leurs contemporains et dans les souvenirs qui nous restaient d'eux, acquirent une grande autorité ; celles de ces notions dont nous n'avions pas fait emploi dans l'article qui, en 1823, avait ouvert la discussion, ou qui n'avaient pas été incorporées dans notre travail sur la notice de M. le chev. Puccini, sur Antonello de Messine, furent utilisées dans des notes que nous ajoutâmes à la notice de M. Waagen ; et les études que nous avions pu faire des grandes parties de la composition qui étaient restées sur les lieux, nous mirent à même de compléter, aussi par des notes, quelques points plus ou moins importans de cette notice (1).

Une lettre que ce savant voulut bien nous adresser, après avoir vu et apprécié tout ce que nos efforts avaient produit jusque là (2), nous fournit encore l'occasion d'employer, pour y ajouter des notes, une partie des

(1) Voir le *Messager* de 1824, pages 193 à 240.
(2) Idem, pages 438 à 458.

études et du travail que nous avions préparés sur ces matières ; mais nous eûmes l'occasion d'en faire servir une plus grande partie dans la notice dont nous accompagnâmes, dans le *Messager* de 1825 (1), la gravure de la série inférieure du grand tableau des van Eyck.

Ici, une grande portion de notre tâche était accomplie : les faits qui intéressaient l'histoire de la peinture, relativement à Hubert van Eyck, à Jean, son frère et son élève, aux degrés de leur mérite respectif comme peintres, à l'invention, l'emploi et la propagation de la peinture à l'huile dont ils sont les auteurs, tous ces faits étaient constatés et mis hors de contestation ; et les erreurs qui dénaturaient ces faits ou les représentaient sous un faux jour, étaient rectifiées ou refutées. Il nous paraissait qu'il en était à-peu-près de même d'un fait accessoire, qui, à nos yeux, avait une grande importance, à cause de la confusion qu'il jette sur plusieurs circonstances de détail de l'histoire de cette époque. Nous voulons parler de la *prétendue* longévité de Jean van Eyck.

On sait que ce sont des expressions de Vasari qui ont fait naître cette erreur, et on sent combien il était naturel que cet auteur se trompât : il se trouvait éloigné de plus de cent ans de l'époque des événemens et de plusieurs centaines de lieues du pays où ces événemens se passèrent ; il était privé des renseignemens locaux qui eussent pu le détromper et ne pouvait s'en procurer que de la bouche de quelques artistes voyageurs, qui, occupés à former leur talent, s'étaient, comme cela est habituel, peu souciés de s'instruire dans l'histoire de l'art, et pouvaient tout au plus répéter quelques

(1) Pages 155 à 181.

propos vagues qu'ils avaient entendus avant que, jeunes encore, ils s'étaient mis en voyage; mais il savait que l'invention de la peinture à l'huile existait dès les premières années du 15me siècle, il connaissait, par l'histoire d'Antonello, le nom de Jean et n'avait jamais entendu celui d'Hubert; par conséquent il identifia les deux frères et fit une seule carrière et une seule vie de la carrière et de la vie de tous les deux, et l'attribua toute entière à Jean.

Ceux qui ont glosé sur le texte de Vasari, en adoptant son opinion, ont assez généralement reculé la naissance de Jean van Eyck jusqu'en 1570, et ceux-là, n'ayant pas besoin pour lui trouver une vieillesse, de prolonger sa vie au-delà de la réalité, sont assez bien d'accord qu'il est mort vers le milieu du 16me siècle, ou même un peu avant. Mais d'autres, qui avaient un but quelconque à remplir, par exemple, celui de faire coïncider la durée erronée de la vie d'Antonello avec son voyage en Flandre, tout en adoptant l'opinion de la longévité de Jean, ont prolongé sa vie par l'autre extrémité; c'est ainsi, et nous en avons exprimé nos regrets dans une note, page 170 du *Messager* de 1825, que dans un ouvrage du premier mérite, publié en Allemagne, on attribue au pinceau de Jean van Eyck le portrait d'un archevêque, né en 1454 et mort en 1488; et l'on sait que la dignité archiépiscopale se confère bien rarement au-dessous de l'âge de 35 à 40 ans. C'est ainsi, qu'en mettant des allonges aux deux extrémités de la vie du grand peintre, on lui a donné un siècle et plus d'existence.

Nous serions bien faiblement contredits : par les uns, si notre tâche se bornait à retrancher ce qui a été ajouté à la fin de sa vie, et par les autres, en n'en

rétranchant que les 30 années, ou environ, ajoutées pour en reculer le commencement; et ces concessions réciproques, qu'il nous serait si facile d'obtenir, seraient déjà une forte démonstration en faveur de la vérité; mais nous croyons que les moyens que nous avons fait valoir pour faire ressortir la vérité toute entière, n'ont pas besoin de l'appui de cette espèce de composition.

Récapitulons ces moyens:

Nous ne pouvons produire ni l'acte de naissance ni celui de décès de Jean van Eyck; mais les registres où les actes de cette espèce étaient inscrits, furent, à-peu-près sans exception, détruits lors de la dévastation des églises, dans la dernière moitié du 16^{me} siècle; ainsi le défaut de ces pièces n'appuye ni ne réfute aucune opinion; mais voici les documens et les preuves qui nous semblent pouvoir suppléer à ce défaut:

1°. Tous les tableaux qu'on connaît de Jean van Eyck, en y comprenant la grande composition de Gand, portent sur les bordures le nom du peintre, leur date, et souvent une mention quelconque qui se rapporte au sujet, comme s'il avait eu en vue de prévenir les substitutions frauduleuses. Or, avant 1426, c'est-à-dire avant sa coöpération au tableau de Gand, on ne trouve rien de lui, si ce n'est une mention dans les écritures de l'académie d'Anvers, dont il semble résulter qu'en 1420, il a communiqué à cette académie une tête qu'il avait peinte à l'huile.

Après l'achèvement du tableau de Gand, en 1432, il peignit des portraits et des tableaux dont cinq, portant les marques d'authenticité que nous venons de dire, sont connus; mais il n'en est aucun qui ne soit antérieur à l'an 1445.

Voilà déjà des motifs qui, appuyés du contenu de l'inscription retrouvée sur les bordures du grand tableau, font fortement présumer que la carrière de Jean van Eyck, comme maître et grand peintre, n'a commencé que vers 1426, et a fini en 1445, ou avant.

2°. Dans le grand tableau de Gand, une figure a été de tout tems et généralement reconnue comme étant le portrait de Jean van Eyck; à l'appui de cette notoriété, M. Waagen trouve cette figure tournée d'une manière singulière et comme si le peintre faisait son propre portrait devant un miroir. Or, cette figure est celle d'un homme âgé tout au plus, de 30 à 35 ans, et toutes les considérations que fournit l'ensemble du tableau, assurent que ce portrait n'a pas été peint avant 1429 ou 1430. Si cette notoriété entretenue en présence du tableau, ne ment pas; si les plus âgés qui, depuis 400 ans, disent aux plus jeunes, en leur montrant cette figure au doigt, voilà le portrait de Jean van Eyck, ne se sont pas tous trompés; si la réflexion de M. Waagen ne manque pas de justesse, ce portrait décide à lui seul la question: il fixe la naissance de Jean van Eyck à une époque très-rapprochée de l'an 1400.

3°. Luc de Heere, en parlant de Jean van Eyck, dit: *cette noble fleur quitta tôt ce monde.* Vaernewyck, après avoir dit de Jean van Eyck, *il est mort jeune*, ajoute: *s'il avait pu vivre plus long-tems, il eut surpassé tous les peintres du monde.* De Heere et Vaernewyck avaient déjà vécu long-tems lorsque les troubles et les dévastations commencèrent; ils avaient vu long-tems à la place qui leur avait été destinée primitivement, les nombreuses productions des van Eyck, de leurs disciples et des élèves de leurs disciples, qui ornaient les églises, les chapelles, les monastères, les établissemens pieux, etc.;

dans leur jeune âge, l'école des van Eyck n'avait pas cent ans, et ils ont pu connaître familièrement beaucoup de peintres qui s'y étaient formés ; beaucoup de personnes d'âge qu'ils ont pu connaître, leurs pères peut-être, avaient pu assister aux funérailles de Jean van Eyck ; leurs pères, celui sur-tout de Luc de Heere, qui fut un sculpteur de beaucoup de mérite, ont pu avoir des relations familières, même intimes, si ce n'est avec Jean van Eyck lui-même, du moins avec des élèves formés immédiatement par lui ; pendant la majeure partie de leur vie, les registres qui constataient les naissances et les décès étaient encore intacts partout ; la notoriété était encore toute flagrante et les traditions n'ont passé, de leur tems, que de la première à la deuxième et à la troisième mains ; si donc ils avaient, sur l'âge de Jean van Eyck, dit l'opposé de la vérité, ils ne se seraient pas trompés, mais ils auraient sciemment et publiquement menti, sans but et sans autre résultat que de perdre la considération et l'estime publique dont ils jouissaient tous deux.

Or, d'un côté, Jean van Eyck n'est, bien certainement, pas mort avant 1440 ; donc, s'il était né vers 1370, il eût atteint, au moins, l'âge de 70 ans. D'un autre côté, si sa naissance n'est pas antérieure à l'an 1400, elle ne peut y être postérieure que de très-peu ; si donc il avait vécu assez long-tems pour faire le portrait d'un archevêque né en 1434, il faudrait encore assigner à sa vie une durée de 70 ans. Dans l'un comme dans l'autre cas, il faudrait supposer que de Heere et Vaernewyck aient, de propos délibéré, fait la mauvaise plaisanterie de faire mourir *jeune* le plus connu des artistes de leur ville, qui, au su de tous leurs concitoyens, aurait atteint l'âge où la décrépitude commence et où elle est souvent

si avancée. La réflexion ajoutée par Vaernewyck, eût été sur-tout bien risible : à qui aurait-il voulu faire accroire qu'à 70 ans d'âge, le talent d'un peintre est encore tellement à sa croissance qu'encore plus tard, il parviendra à surpasser celui de tous les peintres du monde? Rien n'autorise à croire que ces deux auteurs aient voulu plaisanter; et leurs expressions seraient déjà des plaisanteries si Jean van Eyck était mort à un âge plus avancé que celui de 40 ou tout au plus de 45 ans.

4°. Jean van Eyck a fait le portrait de sa femme en 1439; l'inscription nous apprend qu'elle était alors âgée de 33 ans (1); si Jean van Eyck était né en 1370, il aurait eu 69 ans en 1439, et ainsi 36 ans de plus que sa femme; ces mariages disproportionnés sont assez rares pour qu'ici le contraire soit une probabilité qui appuye les autres données d'après lesquelles Jean van Eyck n'avait, à la date du portrait, qu'environ 40 ans. A la vue du portrait, on se déciderait d'ailleurs bien difficilement à le regarder comme une production d'un peintre presque septuagénaire.

5°. Un registre de comptes de la ville de Bruges, où on sait que Jean van Eyck est mort, fait mention de la veuve d'un *Jean van Eyck*, qui prit une action dans une loterie, en 1445; et ce qui donne une grande valeur à ce renseignement, c'est qu'indépendamment de sa parfaite coïncidence avec les autres renseignemens, on est autorisé, d'après les recherches les plus scrupuleuses, à affirmer qu'aucun document des 14^me^ et 15^me^ siècles, ne fait mention, non-seulement d'un autre *Jean van Eyck*, mais encore d'un autre *van Eyck* quelconque, et qu'il en est ainsi à Gand, à Courtray, à Audenarde et à Ypres comme à Bruges, si ce n'est qu'à Gand

(1) Voir le *Messager* 1825, page 115 et suiv.

on a trouvé une mention des héritiers d'Hubert van Eyck; et encore, ce nom y est-il écrit *Lubrecht van Eycken*, ce qui prouve qu'on n'y avait pas l'habitude de l'écrire.

6°. Jean van Eyck a peint pour la cathédrale d'Ypres un grand tableau, qui fut livré et placé sans être achevé dans plusieurs de ses parties, et n'étant même qu'ébauché dans beaucoup d'autres. Ce tableau, dit la chronique d'Ypres, fut *peint en* 1445; et, quelqu'effort d'imagination qu'on fasse, il est impossible de trouver un motif quelconque, autre *que la mort du peintre*, qui ait pu engager, d'une part, à le livrer et, de l'autre, à l'accepter et à le placer, dans cet état de non-achèvement.

7°. Facio, *écrivant en* 1456, parle de Jean van Eyck comme d'un homme mort, depuis quelque tems, et probablement avant l'année 1450 (1). Mechel, dans sa description de la galerie de Vienne, *affirme* que Jean van Eyck est mort en 1441 (2); mais, adoptant l'erreur de Vasari, il dit qu'il avait à sa mort l'âge de 71 ans; il est ainsi du nombre de ceux qui placent sa naissance en 1370, ce dont nous n'avons plus à nous occuper. Mechel, à la vérité, ne donne pas de preuves à l'appui de son assertion sur l'époque de la mort de Jean van Eyck, mais il n'est pas moins fort remarquable que cette assertion n'est contredite, ni par l'existence d'aucun tableau connu et portant une date postérieure, ni par aucune probabilité de quelque valeur, ni par aucun document, si ce n'est la chronique d'Ypres qui place en 1445 l'époque où le grand tableau fut peint pour la cathédrale de cette ville. Il n'y aurait donc rien qui nous étonnerait si, un jour, quelque preuve convaincante plaçait en effet, la mort du grand peintre en 1441.

(1) Voir le *Messager* de 1824, notice sur Antonello, pag. 333.
(2) Ibid, même notice, pag. 332.

Car la seule contradiction, c'est-à-dire, la date de 1445 que porte la chronique d'Ypres, fait, dès à présent, entrevoir une explication bien naturelle: c'est le placement d'un tableau de mérite, et non son exécution, qui, pour la population d'une ville, est un événement que recueillent les chroniques ; et la substitution du mot *peint* à celui de *placé*, peut n'être qu'une bien légère inadvertance de la part de l'annotateur, si surtout sa mention est quelque peu postérieure à l'événement. En effet, Nicolas van Maelbeke, qu'on doit regarder comme le donateur du tableau, occupait déjà la dignité de prévôt vers l'an 1420; il pouvait avoir commandé cet *ex voto* quelques années après l'achèvement du grand tableau de Gand ; le peintre, s'il était mort en 1441, pouvait l'avoir, avant cette date, porté au point d'achèvement où on voit qu'il s'est arrêté ; après sa mort, des conventions à faire avec ses héritiers pour régler les honoraires dûs pour un travail imparfait, des démarches, peut-être, pour trouver d'autres peintres capables d'achever le tableau, et d'autres circonstances inconnues, peuvent en avoir retardé le placement jusqu'en 1445 : placement que le donateur peut, quel que fût l'état du tableau, avoir désiré de voir exécuté avant sa mort, survenue vers 1447.

Nos expressions prouvent qu'il nous serait difficile de croire que nous nous soyons trompés en admettant, d'après tous ces motifs, la conviction: que Vasari s'est trompé, lorsqu'il a parlé de *l'âge avancé* de Jean van Eyck ; qu'hormis cette erreur de Vasari, il n'existe nulle part, une preuve, une probabilité, un indice quelconque qui justifie ou même qui excuse l'opinion que ce peintre ait atteint un *âge avancé;* qu'au contraire, des preuves à-peu-près irrécusables, les plus

fortes probabilités et de nombreux indices, concourent à assigner une courte durée à sa vie, à placer l'époque de sa naissance vers l'an 1400 et celle de sa mort entre l'année 1440 et 1445. Eparpillés comme ils l'étaient, dans les diverses livraisons du *Messager*, ces motifs de notre conviction, ont pu perdre beaucoup de leur force auprès d'un grand nombre de nos lecteurs qui, comme nous, cherchent de bonne foi, à connaître la vérité et à la faire prévaloir sur les erreurs, quelqu'invétérées, quelqu'enracinées qu'elles soient. Réunis ici dans un seul cadre, et renforcés de quelques développemens que nous n'avions pas pu leur donner à la place qu'ils occupaient isolément, nous croyons avoir ainsi amené à sa maturité, ce point principal de la discussion.

Le *secret* qu'on prétend que les van Eyck ont fait de l'invention de la peinture à l'huile, est un autre point sur lequel nous avons cru devoir insister, parce qu'il ne contribue pas peu à jetter de la confusion dans l'histoire de l'école flamande du 15^{me} siècle. Qu'en Italie, *Antonello* qui n'avait, sur beaucoup de peintres contemporains, d'autre avantage que celui de connaître cette nouvelle invention, en ait fait un secret parmi ses compatriotes; que *Domenico*, le seul à qui il l'avait fait connaître, mais qui n'excellait pas non plus au-dessus des peintres de son tems, ait été ensuite assassiné par *Castagno*, qui ayant appris ou surpris ce secret, désirait se faire valoir en en exploitant seul la possession, il n'y a en cela rien que de fort naturel: *Antonello*, *Domenico* et *Castagno*, ont dû désirer de conserver le plus long-tems possible la possession exclusive du seul mérite qui, dans leur contrée, leur donnait une supériorité décidée sur les peintres de leur époque. Que de tout cela, Vasari ait jugé, *par induction*, que les

van Eyck ont aussi fait de leur invention, un secret pour les peintres de leur pays ou même pour les étrangers, et, qu'ensuite, cette opinion de Vasari ait été adoptée, propagée, délaiée et commentée par d'autres, cela est encore fort naturel. Mais, pour nous et pour quiconque a vu les incomparables chefs-d'œuvre des van Eyck, l'*induction* de Vasari et l'opinion qu'elle lui a suggérée portent absolument à faux. Leur talent, comme artistes, était hors de ligne et de comparaison et n'avait besoin, pour se faire valoir, d'aucun de ces expédiens dont s'aide la médiocrité; l'invention de l'emploi de l'huile dans les couleurs des tableaux, n'était pour eux qu'un faible accessoire et n'ajoutait que peu de chose à l'éclat de leur réputation comme peintres; ils n'avaient pas à craindre de se voir égaler et moins encore d'être surpassés; ils n'avaient pas non plus à craindre que jamais l'ouvrage pût leur manquer. Quel but, quel intérêt auraient-ils donc pu avoir pour faire un secret de leur invention? Nouveaux créateurs, en quelque sorte, de l'art de la peinture, et placés sur ses sommités, peut-il se concevoir qu'avec un génie et un talent si supérieurs, ils aient eu l'âme assez mesquine, qu'ils aient été assez ennemis de leur gloire, de celle de leur pays et de leur époque, pour compromettre l'existence de cet art et faire arrêter, à leur mort, les progrès immenses qu'ils lui avaient fait faire, en dérobant, on ne saurait deviner pourquoi, quelques-uns de leurs procédés à leurs élèves et successeurs?

Aussi n'existe-t-il, dans les renseignemens et les traditions qu'on peut recueillir sur les lieux, absolument rien qui donne le moindre appui ou fondement à cette opinion de Vasari; elle est même positivement repoussée par le seul fait que Hubert, mort vers 1426,

avait déjà communiqué le nouveau procédé à d'autres élèves qu'à son frère Jean, qui à son tour, en forma plusieurs dont quelques-uns sont encore connus (1); cette opinion est encore repoussée avec plus de force par des documens, insérés dans le *Messager* (2), qui prouvent que déjà en 1419 et en 1434, des peintres, dont les noms ne se rencontrent que dans ces seules pièces, employaient le nouveau procédé pour exécuter des ouvrages d'entreprise dans des édifices publics; et il est très-permis d'inférer de ces documens que les van Eyck firent, dès les premiers instans, connaître leur nouvelle invention à toute la corporation des peintres de Gand et de la Flandre; et cette corporation ne trouva d'ailleurs dans cette invention, qu'une application de plus de la méthode, dont elle était depuis bien long-tems en possession, d'employer des couleurs préparées avec de l'huile.

En discutant ces points majeurs de l'histoire de la peinture, il s'en présenta sous notre plume, deux autres d'une importance secondaire; il s'agissait, quant au premier, de réfuter les fables et les bévues de *Descamps*, sur la vie et les productions d'un des plus grands peintres formés à l'école des disciples des van Eyck: de Jean Memling, qui sous la plume de Descamps avait perdu jusqu'à son véritable nom. L'autre point était relatif à la date et à l'inscription d'un tableau peint par Antonello et qui se trouve dans une collection du pays.

Nous nous abstenons d'entrer ici dans des détails sur ces deux sujets de la discussion; nous aurons, un peu plus loin, à nous en occuper dans des notes.

Nos études et les discussions historiques dont nous

(1) Voir les *Messager* de 1824, pag. 132 et 133.

(2) Idem, pag. 133 et 134.

venons de donner le résumé, nous mirent en relation avec M. Sulpice Boisserée, de Stuttgard. L'opinion de ce savant et estimable auteur était pour nous d'un grand poids : si notre conviction sur les notions erronées qui s'étaient glissées dans l'histoire de la peinture du 15me siècle, était fondée, et si nous réussissions à lui faire partager cette conviction et à approuver nos corrections, nous eussions eu en lui un puissant auxiliaire pour faire triompher, plutôt et plus généralement, la vérité sur l'erreur : seul but que nous avions en vue.

Déjà, comme nous l'avons dit plus haut, nous avions exprimé nos regrets de ce que, dans un ouvrage très-estimé, MM. Boisserée avaient attribué au pinceau de Jean van Eyck, le portrait d'un archevêque né en 1434; ce qui, dans notre conviction, ne peut pas être vrai. Plus tard, nous venions d'élaborer et d'insérer au *Messager* de nouveaux renseignemens sur le tableau peint par Jean van Eyck pour la cathédrale d'Ypres, et de nouvelles données qui, selon nous, achevaient de réfuter les fables et les erreurs de Descamps, sur le peintre Memling (1), lorsqu'il nous tomba sous les yeux une lettre de M. S. Boisserée, insérée dans le n° 45 de la Gazette des arts (*Kunstblatt*). L'auteur y énonçait sur plusieurs points, des opinions contraires aux résultats que nous croyions avoir fait ressortir de la discussion. Mais M. Boisserée n'avait encore reçu, à cette époque, qu'une partie de nos publications, insérées dans les livraisons successives du *Messager*. Nous y insérâmes sa lettre et l'accompagnâmes de notes contenant les motifs qui, joints à ceux que nous avions précédemment exposés, s'opposaient à ce que nous pussions nous ranger du côté de ses opinions (2).

(1) *Messager* de 1825, pages 168 à 180.
(2) Idem, pag. 181 et suiv.

C'étaient, pour ainsi dire, à nos yeux, les dernières pièces du procès. Toutes se trouvèrent alors sous les yeux de M. Boisserée, dont la décision était attendue par nous avec un véritable et vif intérêt; mais la lettre que nous avons reçue de lui n'est pas encore cette décision; disséminées dans trois volumes du *Messager*, nos raisons, nous pouvons presque dire nos preuves, ne se sont pas présentées au jugement de M. Boisserée, dans leur ensemble et leur connexité; ceci nous a fait connaître les inconvéniens de ce disséminement, et c'est pour y remédier que nous avons fait précéder l'insertion de la lettre, d'une courte analyse, qui est, en quelque sorte, un inventaire de toutes les pièces de la discussion.

En donnant ici cette lettre, nous y ajoutons encore quelques notes, qui, autant que cela nous est possible pour le moment, compléteront la matière.

» Stuttgart, 21 Septembre 1826.

» Toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire des arts, doivent vous savoir bon gré des soins que vous vous êtes donnés pour enrichir les traités sur Antonello de Messine et les frères van Eyck, de notes plus ou moins importantes, et d'avoir par là contribué à faire avancer la discussion sur une époque qui malheureusement est encore enveloppée de beaucoup d'obscurités.

» La notice que vous vous êtes procurée sur le tableau de Jean van Eyck, à Ypres, est bien précieuse, et j'avoue que vous l'avez ingénieusement combinée avec celle de la veuve d'un Jean van Eyck, laquelle a pris part à la loterie de Bruges, tirée en 1445. Mais d'après les lois d'une saine critique, vous conviendrez que cette

dernière notice ne contient aucune preuve sur l'identité de ce Jean van Eyck avec le peintre, et que par conséquent il est permis d'en douter. Rien n'empêche qu'il n'y ait eu plusieurs Jean van Eyck. Du moins, ce nom de famille, semble avoir été au tems du peintre, assez *commun dans les Pays-Bas*. Mes recherches m'ont fait connaître cinq van Eyck, qui tous vivaient dans la première partie et au milieu du 15me siècle; l'un s'appelait Lucas, un autre Thomas, un troisième Gérard, et deux autres Henri. Supposez même que ces personnes aient été toutes de la famille de Hubert et de Jean, cela prouverait qu'elle a été nombreuse et ne rendrait que plus vraisemblable l'existence de plusieurs Jean, parce que jadis les prénoms se conservaient ordinairement dans les familles par la transmission de l'oncle au neveu, etc. Enfin, il n'y a dans tout cela que de la probabilité de part et d'autre (1); et tant que

(1) M. Boisserée évalue ici isolément, les probabilités qui résultent et de l'état de non-achèvement du tableau d'Ypres et de la mention, dans des comptes de 1445, de la veuve de *Jean van Eyck*; nous les avons réunies plus haut avec les autres données qui les appuyent et en reçoivent de l'appui, et nous pensons que, mises ainsi à leur place, elles auront une toute autre valeur dans l'opinion de M. Boisserée. Nous savions, en faisant emploi de la mention d'une veuve van Eyck, que la probabilité qui résultait de cette mention, avait plus ou moins de force, selon qu'il y avait plus ou moins de raisons de croire qu'il s'y agissait de la veuve de notre grand peintre, et non de celle d'un autre individu du même nom. Aussi, avons nous mis de l'importance à affirmer d'après M. Scourion, que ce nom de *Jean van Eyck* et même celui de *van Eyck*, était absolument unique dans les écritures du 15me siècle qui se trouvent dans les archives de Bruges. Voici les propres expressions de M. Scourion: » J'affirme que, quoique j'aie parcouru » une multitude de comptes, chartres et autres pièces de nos ar» chives de cette même époque, ce n'est que dans le compte de » la loterie de 1445 que j'ai rencontré le nom *van Eyck* ainsi

j'ai de bonnes raisons de croire avec Vasari et Carle van Mander que Jean van Eyck est mort dans un âge avancé, je tiendrai à cette opinion. J'ai d'abord été tenté de vous développer mes raisons, mais en y réfléchissant de plus près, j'ai trouvé que cela m'entrainerait trop loin au-delà des limites d'une lettre; je me le reserverai donc pour une autre occasion. (1).

» ortographié." D'un autre côté, nous affirmons tout aussi positivement que M. Hye-Schoutheer, secrétaire et archiviste de la ville de Gand, qui depuis nombre d'années fait des recherches sur notre histoire nationale de ce tems, n'a dans aucun des registres des années 1300 à 1500, rencontré un nom ainsi ortographié. D'un autre côté encore, la chronique d'Ypres en nommant le peintre du grand tableau de la cathédrale, *Joannes van Eycken*, prouve que le nom *van Eyck* était également insolite à Ypres, et que l'annotateur n'y connaissait pas de familles ni d'individus de ce nom. Nous en concluons que, si ce nom a été commun *dans les Pays-Bas*, comme M. Boisserée l'avance, ce n'est certainement pas dans la Flandre, où il eût été, au contraire, totalement inconnu pendant les 14me et 15me siècles, s'il n'y avait appartenu aux deux peintres. Si on ajoute ici la réflexion que cette date de 1445, coïncide si parfaitement avec les autres documens d'après lesquels la mort de notre célèbre peintre peut être antérieure, mais non postérieure à cette année, il nous paraît presque impossible que M. Boisserée continue à ne voir en tout cela que des *suppositions*, ou des probabilités, contrebalancées par des probabilités contraires.

(1) Nos convictions étant absolument indépendantes de toute espèce de prévention ou d'opinion personnelles ou nationales, nous accueillerons avec la plus sincère reconnaissance les nouvelles lumières dont M. Boisserée ou tout autre savant voudront bien éclairer ces discussions. Nous sommes loin d'excepter celles qui nous montreraient que nous nous sommes mépris; car rien ne serait si diamétralement opposé à nos intentions que si, en nous trompant, nous substituions des erreurs à des vérités ou même seulement des erreurs à d'autres erreurs. Quoiqu'il en soit, nous avons, par le résumé qui précède, mis M. Boisserée à même de mieux juger si l'autorité de Vasari peut l'emporter sur celles qui lui sont opposées. Quant à van Mander, les paroles qu'il a employées pour

» Quant à l'inscription du tableau d'Antonelle chez M. le bourguemaître van Ertborn, à Anvers, vous savez que j'y ai reconnu le millésime 1475 avant de savoir que vous lisiez 1445, et je n'ai aucun motif pour préférer cette variante. Toutefois, le troisième chiffre est d'une forme trop douteuse pour pouvoir en venir à la certitude; cependant, la partie de l'art dans ce tableau, qui dérive de l'école d'Italie, est d'un tel degré de développement, qu'il y a de la difficulté à l'attribuer à l'époque de 1445, tandis que pour celle de 1475 il n'y en a pas. — Ce tableau ne pourra donc servir de point d'appui avant qu'il ait été comparé à d'autres tableaux d'Antonelle d'une date indubitable et, sans que par d'autres preuves encore, l'époque à laquelle il appartient ait été assurée. (1).

---

contredire son maître, Luc de Heere, sont exactement l'équivalent de celles-ci: *J'accorde, sans examen ni motif, une aveugle croyance aux paroles de Vasari.* Qu'y a-t-il qui puisse excuser van Mander de n'avoir pas senti que Luc de Heere était le correcteur naturel de Vasari, mais que Vasari ne pouvait pas être le correcteur de Luc de Heere? Il n'était même pas nécessaire pour celà qu'il jettât les yeux sur les autres renseignemens qui l'entouraient, il eût suffi qu'il fît cette simple réflexion : que Luc de Heere avait écrit sur les lieux, en présence des faits et de témoins qui les avaient vus arriver, et, pour ainsi dire, sous la dictée immédiate de la *voix publique;* tandis que Vasari, dans le lointain où il était placé, n'avait pu, en quelque sorte, que recueillir quelques sons mal-articulés de l'écho que cette *voix* faisait retentir jusqu'à lui. Du reste, le même van Mander, parmi une foule d'erreurs sur le grand tableau de Gand, s'était aussi avisé de donner un démenti tout semblable à Luc de Heere, qui nous informait que ce tableau avait été commencé par Hubert van Eyck et achevé par Jean; et l'on sait combien l'inscription retrouvée sur les bordures du tableau, nous a appris à connaître la valeur de ces démentis et la futilité des opinions de van Mander.

(1) Nous avons pu nous dispenser, dans notre résumé, de parler

» Parlons à présent de Hemling : il me fait de la peine de me trouver également en contestation avec vous sur

---

avec quelqu'étendue de ce tableau d'Antonello, parce qu'il s'agit ici d'un sujet de discussion que nous ne regardons que comme secondaire, et encore, parce que les élémens de cette discussion sont réunis dans une seule notice, qui se trouve, à la suite de celle du chev. Puccini sur Antonello, dans le *Messager* de 1824, à la page 342 et suiv. Nous n'avons aucun motif pour changer ou modifier en quoi que ce soit, les opinions que des examens très-attentifs nous ont fait adopter et publier dans cette notice, sur la date et l'inscription de ce tableau, et sur le degré de développement qui s'y fait remarquer dans la partie de l'art. A ce dernier égard nous nous trouvons entièrement en opposition avec l'opinion de M. Boisserée; il y trouve des motifs pour adopter la date de 1475 de préférence à celle de 1445; tandis qu'à la première vue, au premier examen et avant qu'aucune pensée eût attiré notre attention sur la date, il nous parut à-peu-près impossible que l'exécution, *quant à la partie de l'art*, pût appartenir à la 2me moitié du 15me siècle, sur-tout au milieu de cette 2me moitié, et que c'est précisement cette circonstance-là même qui nous porta à examiner cette date avec l'attention la plus sévère et à en provoquer l'examen par des amis très-experts. Nous avons déjà présenté et motivé cette même déclaration à la page 347 du *Messager* de 1824; en voulant détailler ces motifs par des applications aux détails de l'exécution du tableau, nous fatiguerions inutilement et sans nous faire comprendre, l'attention du lecteur, à moins qu'il ne fût placé en présence du tableau même. Du reste, en persistant à fonder sur *l'état des parties de l'art* l'opinion que le tableau appartient à la fin de la première moitié du 15me siècle, notre conviction est telle, que si nous nous trompons, nous devons passer condamnation sur l'insuffisance de nos connaissances acquises.

En nous informant qu'il avait reconnu le millésime de 1475 avant de savoir que nous lisions 1445, M. Boisserée nous laisse entrevoir qu'un nouvel examen rendu plus attentif par cette contradiction, pourrait le faire changer d'avis. Quant à nous, notre examen a été d'autant plus rigoureux, que nous allions nous trouver en contradiction avec M. de Keverberg, ce qui nous répugnait beaucoup; et c'est par les suites et les soins que cette préexistence d'une contradiction nous fit donner à cet examen,

ce sujet; mais après avoir examiné vos observations avec la plus grande candeur, je ne puis pas changer mon opinion. Vous voulez absolument que le nom de

---

que nous sommes arrivés aux résultats consignés dans la notice rappellée plus haut.

Nous regrettons que le mot *oleo*, employé par abréviation dans l'inscription du tableau, n'ait pas fixé l'attention de M. Boisserée; car ce mot continue d'être à nos yeux d'une très-grande importance: employé par *Antonello* en 1445, il est un renseignement historique très-significatif et d'une grande valeur; employé par lui en 1475, il n'est plus qu'une inutilité presque niaise.

On conçoit que l'examen du tableau a été fait par M. Boisserée et par nous, dans un état respectif de conviction qui ne se ressemblait en rien: M. Boisserée avait encore celle, puisée dans Vasari, que Jean van Eyck avait atteint une haute *vieillesse;* que cette *vieillesse,* puisque, selon lui, il a peint le portrait d'un archevêque né en 1434, devait s'être étendue au moins jusques vers l'an 1470, et que c'est pendant cette *vieillesse*, donc vers l'an 1470, qu'Antonello apprit de lui la préparation des couleurs à l'huile; ainsi prédisposé, la date de 1475 n'a pas pu lui paraître douteuse, puisqu'elle était en harmonie avec tous les autres élémens de sa conviction; celle de 1445, devait au contraire lui présenter un grand contresens et même lui paraître fausse au cas que l'état des chiffres eut écarté tout moyen de méprise ou de doute. Il en était tout autrement pour nous: Jean van Eyck étant, d'après nos autorités, mort *jeune* et avant l'an 1445, Antonello devait, déjà alors, savoir peindre à l'huile et les deux dates pouvaient être véritables. Nous étions donc sans prévention; seulement, si le tableau était peint en 1475, il n'était plus d'aucun intérêt pour l'histoire de l'art puisqu'Antonello savait déjà peindre à l'huile depuis 30 ans et plus, et que tous nos peintres n'employaient plus d'autre procédé depuis un demi siècle; que si au contraire, le tableau était peint en 1445, il était une pièce historique du plus grand intérêt. Il y a plus: nous avions eu, d'après M. de Keverberg, la persuasion que la véritable date était 1477; et c'est nos yeux seuls qui, contre notre attente et même à notre grand étonnement, nous ont avertis que nous avions adopté une erreur. Ainsi s'explique comment il se fait que, pour nous, l'évidence est si près d'être complète, et que, pour M. Boisserée, elle n'a pas encore commencé d'exister.

ce peintre soit Memling, et pour soutenir cette thèse, vous revoquez en doute l'authenticité de l'inscription du grand tableau à Bruges, dans laquelle la lettre H se trouve évidemment employée pour un H dans le mot Johannis (1). Il est vrai, la répétition du millésime en

(1) Nous eussions désiré que M. Boisserée eût bien voulu remarquer que la fausse inscription dont il parle, ne nous a fourni que des argumens d'un ordre très-secondaire et, pour ainsi dire, surabondans, pour conserver à notre peintre son nom de *Memling*. van Mander pendant le séjour que, cent ans après la date du tableau, il fit pendant deux ans à Bruges, ne l'y ayant jamais entendu nommer autrement et adoptant le dialecte parlé, le nomma *Memmelink;* Sanderus (*), adoptant les mêmes motifs et le même dialecte, le nomma de même, *Memmelink;* et les Italiens le nommèrent *Memmelino*. On prononçait et on écrivait donc, sans exception, ce nom de *Memmelink* depuis trois siècles, lorsque survint l'étranger Descamps, qui, voyant au commencement de ce nom une majuscule qu'il ne connaissait pas, mais qui avait quelque ressemblance avec un H, créa, par son ignorance, ce nouveau nom de *Hemmelinck*, ramassa le conte *populacier*, sur les « prétendus » *déréglemens* et *libertinages*, qui menèrent et firent recevoir par » charité à l'hôpital, ce soldat-peintre, dont le talent ne quitta » l'*incognito* que par sa conversion et sa guérison, et dont il rêva » avoir vu, dans le tableau, le portrait *affublé de la robe des* » *malades*".

Qu'avions nous à dire de plus? Qui eut pu balancer entre des autorités respectables qu'appuie une notoriété *univoque* de trois siècles, de l'une part, et, de l'autre, un écrivain étranger, très-moderne, très-ignorant, de la crédulité la plus irréfléchie, et qui, en disant avoir vu dans un tableau ce qui n'y est pas, s'est rendu indigne de toute croyance? Il n'y a pas à se soustraire à cette alternative: car Descamps est la seule autorité en faveur du nom orthographié *Hemling;* tout ceux qui depuis l'ont écrit ainsi, l'ont fait d'après lui.

Nous n'avions donc déjà plus un doute à dissiper par l'examen d'inscriptions quelconques, puisque nous étions sûrs que l'erreur

(*) Flandria illustr. t. I. pag. 210 de l'édition de Cologne de 1641; à la fin du livre premier: *rerum Brugensium*.

chiffres, et le monogramme à la fin d'une inscription, dans laquelle le nom de l'auteur se trouve en toutes lettres, ce sont des choses assez bizarres, mais dans les

---

ne pouvait être que du côté de Descamps. Nous vîmes celles des deux tableaux de l'hôpital St. Jean, et, comme nous nous y attendions, la première lettre du nom était une M, mais telle qu'au tems du peintre, on en figurait la majuscule, non-seulement sur l'empreinte des monnaies qu'il maniait journellement, mais encore dans des écritures privées : comme le prouve, entr'autres, la suscription d'un livre de comptes de ce tems, conservé dans les archives de l'hôpital même (*).

Mais une des deux inscriptions offrait une particularité : la même majuscule y était employée au lieu de H dans le prénom du peintre, et faisait lire *Jomannis* au lieu de *Johannis*. Par qui cette faute avait-elle été commise? Etait-ce par le peintre? Cela eut été, qu'il n'y eût eu a en tirer que l'insignifiante conséquence que le peintre avait mal écrit son prénom ; mais cela n'était pas probable. Etait-ce donc par un étranger? Ce doute méritait d'être éclairci, et pour cela il fallait seulement examiner avec quelqu'attention et comparer entr'elles les deux inscriptions. Sur l'une des deux, le mot *Johannis* était bien ortographié ; celle-là a sa physionomie primitive, son type originel et elle ressemble, par là et par la parfaite similitude des caractères de l'écriture, aux inscriptions des autres tableaux connus du peintre. Celle au contraire, qui porte la faute d'ortographe, n'a pas cette physionomie ni ce type d'originalité primitive qui accusent la main du peintre; elle a été repeinte, et plusieurs caractères de l'écriture offrent dans leur forme des dissemblances notables avec ceux des inscriptions qui n'inspirent aucun doute.

Donc cette inscription est altérée ou apposée par une autre main; elle est APOCRYPHE.

Voilà l'ordre et la progression de nos raisonnemens. Il en résulte avec évidence que le nom du peintre est *Memling* et non *Hemling;* et cela, très-indépendamment de cette dernière conséquence, qui n'est qu'un accident.

Maintenant, par qui, pourquoi et quand, cette inscription a-t-elle été apposée? Ces questions sont à-peu-près oiseuses et la solution peut, sans inconvénient, en être abandonnée aux conjectures.

(*) Voir le fac-simile de cette suscription au *Messager* de 1825, pag. 338, et l'empreinte d'une de ces pièces de monnaie, page 178.

inscriptions d'artistes les bizarreries ne sont pas rares; et d'ailleurs, je peux vous dire que mon frère a vu

---

Le tableau est épais et pesant; il existe depuis près de 350 ans et a dû sans doute subir des déplacemens; il a donc dû être restauré plusieurs fois; peut-être a-t-on dû, par vétusté ou par accident, renouveler les cadres, et l'inscription originale s'y trouvait-elle; peut-être n'a-t-on eu d'autre intention que celle d'empêcher qu'on ne perdit le souvenir que le tableau était une production de Memling; et, s'il valait encore la peine de parler de Descamps, on ajouterait qu'elle peut être antérieure à son tems et avoir, par la faute d'ortographe, occasionné son erreur; ou, ce qui est tout aussi probable, être postérieure et avoir été mal orthographiée parce que le *faiseur*, au lieu de consulter la notoriété et l'inscription de l'autre tableau, aurait consulté Descamps qui l'aurait induit en erreur.

Renforçons encore l'expression de notre conviction: dans les inscriptions de tous les tableaux du même peintre, la première lettre de son nom eut été figurée par H, qu'il n'en eût pas été moins évident pour nous qu'il faudrait partout lire *Memling*; parce que nous savions que, dans ce tems, on figurait souvent la lettre M par H au lieu de ℍ. Seulement, dans ce cas, la méprise de Descamps nous eut paru un peu moins inexcusable; et, à cet égard, si on avait mis sous ses yeux une empreinte du petit sceau de l'empereur Maximilien, époux de notre souveraine, Marie de Bourgogne, où il eût vu la légende: HAXIHILIANVS ROHAN. REX, nous ne formons pas de doute que son intrépide ignorance n'eût gratifié d'une nouvelle illustration une noble famille française, en enrichissant l'histoire du 15me siècle, d'un Roi de Ro*h*an appellé *Haxih*ilianus; puisque cette ignorance était capable de transformer le nom de Memling, qui ne laissait pas de doute, en Hemling, et qu'elle eût de même transformé le nom de notre village de Maldeghem en *H*aldeghe*h*, s'il avait vu la couverture d'un vieux livre de comptes de l'hôpital de S. Jean.

On peut voir sur la planche A. fig. 1. l'empreinte dont nous venons de parler, telle qu'elle est figurée dans l'ouvrage publié à Bruges en 1639, sous le titre de *Sigilla Comitum Flandriae*, par Olivier de Wree, à la page 123; elle y est précédée de ces mots: « Vidi et » litteras ejus (Maximiliani) ita desinentes: *donné en nostre ville* » *de Nurenburgh le* XXIe *jour de Juing, en l'an MCCCC quatre* » *vingts et onze. Per regem. N. Lettin*, cum hoc minutulo si» gillo, cachetum, seu signetum vocant."

cette inscription avant sa restauration, en 1812, et qu'alors il n'y a rien remarqué qui aurait pu lui donner des soupçons. MM. de Keverberg et van Brée qui ont aussi examiné le tableau avant sa restauration, diront surément de même; et de l'autre côté, il est impossible de supposer que ce respectable M. Ducq, qui a restauré le tableau, ait fait le moindre changement à l'inscription. Aussi, ne peut-on deviner par quel motif quiconque aurait dénaturé l'inscription primitive du tableau (1). — Votre supposition que l'on aurait ajouté le millésime en chiffres pour en faciliter la lecture, est encore assez plausible, mais il est beaucoup plus plausible que Hemling lui-même l'aurait fait justement pour cette raison (2). Et pourquoi le *redresseur*, que vous supposez, aurait-il apposé un monogramme qui répond très-

(1) Nous avons également vu l'inscription avant sa restauration, et dès l'an 1813; alors, son contenu et la forme des lettres nous offraient les mêmes motifs de la croire *apocryphe*, que nous y avons retrouvés plus tard; seulement nous avons vu qu'on l'avait repeinte avec beaucoup de soin. Notre respectable ami, M. Ducq, a trop de savoir et de connaissances réelles pour permettre sous ses yeux, de si graves altérations. Le mal date de beaucoup plus loin; quelle époque, quelle cause, quelle main faut-il en accuser? Peut-être qu'un jour quelque renseignement nous en informera; mais, comme nous l'avons dit dans la note précédente, on ne peut jusqu'ici que faire des conjectures; et, qu'on adopte ou qu'on rejette les nôtres, cela nous paraît sans importance.

(2) Il nous paraît pour le moment très-probable que, si Memling avait écrit lui-même la date deux fois et en chiffres différens pour que l'une date expliquât l'autre, il l'aurait fait précisément d'une manière opposée à ce que nous voyons dans le tableau. De son tems, l'usage des chiffres *italiques-romains* prédominait et était à-peu-près exclusif dans les écritures usuelles; les chiffres *arabes* étaient, au contraire, d'un usage très-restreint, et tous ceux qui les connaissaient, connaissaient aussi très-certainement les autres. Son explication eut donc été très-inutile pour tous, et absolument nulle pour le grand nombre. Qui voudra admettre que Memling

bien à l'orthographe Hemling, tandis qu'on ne pourra jamais l'accorder avec Memling? On trouve dans ce monogramme sans difficulté un H un I et un F, ce qui s'explique naturellement par *Joh. Hemling fecit*, mais jamais on ne pourra y découvrir un M de quelque forme que ce soit (1). Vous conviendrez donc, Monsieur,

---

ait pu prévoir que, cent ou cent cinquante ans plus tard, sous la domination espagnole, l'usage des chiffres arabes allait tellement prévaloir que bientôt les chiffres *italiques-romains* ne seraient plus connus sans leur aide? Il nous serait donc bien difficile de ne pas croire que cette date *en chiffres arabes*, a été apposée là par *l'auteur*, *correcteur* ou *copiste* de l'inscription, de son propre chef, et parce que, de son tems, cela était devenu utile et même nécessaire pour beaucoup de monde.

(1) Ce monogramme a beaucoup occupé notre attention; le peintre avait-il écrit ses noms en toutes lettres, et les avait-il, une deuxième fois, voulu figurer par ce monogramme? Nous n'avons jamais pu nous résoudre à le croire; c'eut été, comme le dit M. Boisserée, une *bizarrerie*, mais une de ces bizarreries que des peintres d'une prétentieuse médiocrité peuvent se permettre; et rien n'autorise à croire que le génie de Memling ait pu descendre jusques là. Ensuite, ce monogramme figurait-il le nom du peintre? D'abord, dans ses autres tableaux, on ne trouve ni celui-là ni aucun autre; et puis, aucune combinaison ne pouvait y faire trouver l'initiale du nom Memling; M. Boisserée croit y voir H. I. F. qui, dit-il, s'explique naturellement par *Joh. Hemling fecit.* Mais pour nous, dès qu'il n'y a aucun moyen d'y reconnaître une M d'une forme quelconque, ce que nous reconnaissons avec M. Boisserée, il y a nécessité de choisir l'une ou l'autre de ces deux conséquences : si le monogramme a été apposé par le peintre, il n'est pas destiné à figurer son nom; ou bien, s'il y a été apposé pour figurer le nom du peintre et qu'il n'y ait pas de lettre M, le monogramme a été apposé par un autre; il est APOCRYPHE. M. Scourion, que nous nommons malgré qu'il nous ait témoigné le désir du contraire, nous addresse des observations qui, s'ils ne donnent pas le mot de l'énigme, nous y font, du moins, toucher de bien près, et qui, dans tous les cas, contiennent des renseignemens très-intéressans. Nous les transcrivons littéralement.

« Je conviens qu'on peut absolument trouver I. h. ou Jean Hem-

que vous avez jugé avec trop de précipitation en décla-

» ling, dans le monogramme ajouté à la suite de l'inscription de » ce tableau; quoique l'*h* ainsi figuré h ne me plaise guère. Mais » ne peut-on pas aussi lire aisement IĀF, *Jean Floreins?* Vous » savez que l'inscription de l'autre tableau, beaucoup plus petit, » annonce que ce fut *Jean Floreins*, frère de cet hôpital, qui le » fit exécuter. Vous savez aussi que, sur ce petit tableau, outre » l'inscription dont je viens de rapporter le sens, on lit: I F. » c'est-à-dire, Jean Floreins. Ce *Jean Floreins figure sur le grand* » *comme sur le petit tableau,* apparemment parce qu'il en *avait* » *payé la dépense, que je n'ai pu trouver renseignée dans les comp-* » *tes de l'hôpital,* quoique j'y aie bien vu le nom de ce Frère. » *On le voit peint au haut du grand tableau, au quai de la grue,* » *auprès de tonneaux à jauger.* Je dois vous dire qu'ici, *l'emploi* » *de jaugeur public appartenait, de tems immémorial, à un des* » *frères de l'hôpital,* et que j'en ai vu un nombre considérable de » mentions, dans les comptes de la maison, depuis le 13me siècle » jusques bien après l'époque de Jean Floreins. Le produit de cet » emploi est renseigné annuellement dans les comptes, mais sans » indication de celui qui l'exerçait. On voit encore aux archives » de cet établissement, outre quelques traités manuscrits de jau- » geage, du 15me siècle, une très-ancienne jauge, appellée *vergier-* » *roede,* dans les comptes. Peut-être l'artiste *a-t-il voulu figurer* » *cet instrument par la barre croisée à la partie supérieure du* » *monogramme.* Quoiqu'il en soit, c'est du côté de ce mono- » gramme, qu'on voit, à la partie supérieure du tableau, le Frère, » en robe noire, auprès de ses tonneaux à jauger, et non loin de » la grue qui servait au chargement et au déchargement de pièces » de vin. Aussi suis-je porté à croire *que ce monogramme, bien* » *inutile pour indiquer l'Artiste, dont le nom est en toutes lettres,* » *n'est là que pour indiquer le nom du Frère, à qui le tableau* » *appartenait, et qui, vraisemblablement, l'avait fait exécuter* » *de ses deniers particuliers, ainsi que le petit.*"

D'après ces observations, ne pourrait-il pas très-bien se faire, qu'au lieu d'un monogramme, il n'y ait là que la marque qu'apposait le frère *jaugeur Floreins* sur les pièces qu'il avait jaugées. Toute bizarrerie disparaîtrait ainsi, puisque les négocians d'alors apposaient, comme ceux d'aujourd'hui, de ces marques de fantaisie sur les ballots, les tonnes, etc. qu'ils expédiaient de leurs magasins; et il deviendrait fort peu important de savoir quand et par qui cette marque y a été apposée.

rant cette inscription tout simplement apocryphe (1).

» Quant à mon hypothèse sur le peintre Jean l'allemand, cité par Vaernewyck, elle vous a contrarié plus qu'elle ne l'aurait dû; car que Hemling ait été allemand, cela n'ôterait rien à la gloire de l'école de Bruges. La naissance entre pour peu de chose dans le jugement sur le mérite d'un artiste; le plus essentiel c'est l'instruction qu'il a reçue, les relations et les circonstances sous lesquelles son talent s'est développé. Et certes, Hemling s'est absolument formé d'après les frères van Eyck, tous ses ouvrages en font preuve; aussi n'est ce que par rapport à son talent pour le paysage que j'ai attribué quelqu'influence aux premières impressions de sa jeunesse, si toutefois il était né sur

(1) Nous espérons que le contenu des notes dont nous accompagnons cette lettre, joint à ce que nous avons dit précédemment du peintre Memling, suffira pour ôter aux doutes de M. Boisserée l'appui que leur prêtait la pensée que nous n'avions pas fait mûrir suffisamment les élémens de nos opinions. Quant à celle qui nous fait regarder comme *apocryphe* l'inscription qui fait le sujet de cette controverse, il y a bien des années que la falsification du nom de Memling par Descamps et la faute dans le mot *Johannis*, nous l'ont suggérée, et, qu'après un examen comparé de la forme des lettres, nous l'avons définitivement adoptée. Nous ajouterons ici, pour bien convaincre que nous n'avons rien précipité, que, long-tems avant que nous ayons ouvert cette discussion, MM. Delbecq et Hye-Schoutheer, dont certainement personne ne contestera la parfaite compétence pour juger de semblables matières, ont fait, chacun isolément, le même examen comparé, et que les expressions dont nous nous sommes servis pour énoncer notre opinion, expriment identiquement la leur.

Du reste, nous croyons mettre définitivement la *fausseté* de cette inscription hors de contestation, en mettant, par des *fac-simile*, (voyez pl. A.) nos lecteurs en état d'apprécier les principales différences qui existent entre la forme des chiffres et des lettres de l'inscription que nous déclarons fausse, et de celles non douteuses qui se trouvent sur plusieurs tableaux de Memling.

les bords du lac de Constance ; il appartiendra donc toujours à l'école flamande, quel que puisse avoir été le lieu de sa naissance. — Mais vous vous êtes laissé emporter par votre patriotisme, de crainte que j'allais disputer à la Flandre un artiste si distingué ; vous avez réfuté ma supposition sans avoir lu mon premier article qui en contient les principaux motifs ; car si vous aviez eu une connaissance exacte de cet article, vous n'auriez pas pu dire que la découverte du baron de Laszberg ne consiste que dans la généalogie d'une ancienne famille Hemling à Constance, dans laquelle il ne se trouve *aucune mention d'un Hans quelconque* (1). — L'excellente

(1) Nous commencerons par avouer que nous n'avions pas lu l'article du *Kunstblatt*, lorsqu'en 1825, nous disions que la généalogie découverte par M. le baron Laszberg, *ne faisait aucune mention d'un Jean Hemling ;* et que nous l'avons dit d'après l'impression que nous avait laissée une conversation que nous eûmes, dans le tems, avec un ami qui avait vu cet article. Au fond, que Memling soit né à Constance, à Damme ou à Bruges, cela nous paraît fort peu important : nous nous intéressons beaucoup à l'histoire du peintre, et fort peu à celle de l'individu ; mais nous éprouvons une véritable frayeur que des méprises nouvelles sur l'individu ne viennent jetter de nouvelles obscurités sur l'histoire du peintre, encore si incomplète et déjà si embrouillée par d'anciennes méprises ; car nous subissons actuellement l'expérience combien il est difficile de rectifier les méprises dès qu'elles ont pu prendre quelque consistance ; l'évidence même n'y est que trop souvent impuissante.

Maintenant, que tout ce qu'à différentes époques, M. Boisserée a écrit sur cette généalogie, est sous nos yeux, nous pouvons former un seul tout de ce que l'intérêt de la vérité, notre seul guide, nous permet et nous force en quelque sorte, d'en conclure.

1°. Si, dans cette généalogie, le nom de la famille de Constance doit être lu Hemling, elle n'a rien de commun avec notre peintre, qui se nomme Memling.

2°. Si l'initiale du nom y était généralement la majuscule H, qui, dans ce tems, s'employait souvent pour M, et qu'ainsi ce

idée que j'ai de votre caractère, me fait espérer que vous voudrez réparer ce tort, et que par conséquent vous publierez en même tems *avec mes observations contenues dans cette lettre*, la traduction de mon premier article, dont je vous envoye ci-joint la dernière épreuve qui me reste (1). Vous verrez dans cet article

---

nom puisse s'y lire Memling, il en résulterait simplement qu'il n'y a pas impossibilité que le peintre ait pu appartenir à cette famille; et s'il y appartenait, il resterait à établir que le Hans Memling né en 1439, est notre peintre et non un cousin d'un degré de parenté plus ou moins éloigné.

3°. Vaernewyck en parlant de l'existence à Bruges de tableaux d'un *Hans l'Allemand*, mais sans désigner spécialement un seul de ses tableaux, ne fournit sur ce sujet aucun indice de quelque valeur; puisque, 1°. la dénomination de Hans l'Allemand peut, selon les usages du pays, désigner un peintre né à Bruges, mais qui a séjourné pendant quelque tems en Allemagne; et 2°, il est possible et même probable, que plusieurs peintres allemands soient venus former leur talent sous Jean van Eyck ou ses élèves, et aient fait des tableaux pour les églises de Bruges; et 3°, il n'y a à Bruges ni documens ni traditions dont on puisse inférer que Memling y ait jamais porté le surnom de l'Allemand.

4°. En concédant gratuitement que Vaernewyck a voulu désigner Memling, cela ne lierait pas ce peintre à la famille de Constance.

5°. Memling a voyagé et séjourné en Italie et peut-être en Suisse et en Allemagne; son talent pour les paysages peut être attribué aux études que, dans ces voyages, la maturité de son talent lui a fait faire, bien mieux qu'à des impressions reçues dans son enfance.

6°. En accordant, par simple supposition, que le peintre Memling, soit le Hans Hemling, né à Constance en 1439, il n'aurait, dans ces cas, jamais connu Jean van Eyck, mort avant 1445, et ne pourrait avoir été qu'élève d'un de ses disciples.

(1) Nous donnons avec plaisir cette preuve de notre déférence aux désirs de M. Boisserée. Nous déclarons de plus, que, si par nos recherches ou par celles de nos amis, nous parvenions à découvrir des indices quelconques qui puissent donner quelqu'appui au fait que cette pièce tend à établir, nous mettrions le plus grand

que la généalogie ne fait pas seulement mention d'un *Hans* né en 1459, mais que cette généalogie se trouve dans le manuscrit d'une chronique allemande, lequel, selon toute apparence, a été en possession d'un évêque d'Utrecht du XV^me^ siècle, ou d'une personne de sa suite; il contient une notice sur cet évêque, écrite *dans la langue des Pays-Bas*, et d'après les circonstances que j'ai indiquées, on pourrait croire que ce livre ait appartenu à Hemling lui-même (1). Vous lirez également dans cet article une explication que j'ai donnée de la tradition sur la réception de Hemling à l'hôpital, et je ne doute pas qu'elle ne vous conviendra mieux que ce mauvais conte de Descamps (2).

---

empressement à les lui communiquer et à en faire notre profit. Il nous serait même agréable que nos objections pussent être réfutées; car, au cas contraire, nous aurions, ainsi que M. Boisserée, perdu notre tems et nos peines pour n'obtenir qu'un résultat stérile.

(1) Il nous paraît jusqu'ici impossible de voir en cela autre chose que de la matière à conjectures, qui, pour prendre de la consistance, aurait besoin d'être au moins, renforcée de quelques indices ou traditions. Par combien de combinaisons la fortuité ne peut-elle pas avoir produit les circonstances qu'indique ici M. Boisserée, sans que notre peintre y soit pour rien? Et d'abord, nous le répétons, il n'y serait pour rien, si la famille de Constance avait eu le nom de Hemling. Il y aurait seulement quelque chose de remarquable dans le hasard qui, par la bévue de Descamps, aurait créé cette fausse similitude de noms, tout en faisant naître des circonstances qui, par de vagues présomptions, peuvent donner un faux appui à cette bévue.

(2) Il y a peu d'artistes d'un grand renom sur lesquels l'amateur qui voyage pour voir les belles productions qu'ils nous ont léguées, n'ait eu de tems immémorial, à essuier quelque mauvais conte; si sur-tout il s'est fait conduire par ces sortes de commissionnaires qui font le métier de montrer aux étrangers les raretés de leur endroit, et qu'en Italie on appelle des *Ciceroues*. Trop

» Comme je n'ai pas d'autre désir que celui de con-

---

ignorans pour savoir intéresser par quelque remarque judicieuse sur l'objet que l'amateur examine, ils étalent d'abord leur petit savoir routinier que, pour se rendre intéressans, ils terminent par l'anecdote triviale qu'inventa un de leurs dévanciers, et qui, à travers les âges, passant de bouche en bouche parmi leurs semblables, n'a pas cessé de s'enrichir de nouvelles absurdités, sur lesquelles le narrateur manque rarement de renchérir encore. Il est très-rare qu'il y ait le moindre fond de vérité dans ces contes; et, le plus ordinairement, l'amateur exercé et judicieux, s'il ne peut imposer silence à son *Cicerone*, se dispense de lui prêter la moindre attention. Descamps en a agi tout autrement avec les siens; ces produits de leur ignare loquacité, lui ont paru des matériaux historiques dignes d'être transmis à la postérité; car de quelle autre bouche aurait-il pu recueillir le conte si riche en circonstances de détail, et en même tems si radicalement faux, sur le tableau peint par van Dyck, qu'il alla visiter à Courtrai (*)?

Quel autre aussi se serait permis, en présence des tableaux de Memling à Bruges, de dire: que c'étaient là des productions d'un homme dégradé et dont la débauche avait flétri l'âme, desséché l'imagination et usé le corps; qu'à l'époque où vécut Memling, un peintre doué de son génie et de son talent eût pu tomber dans la misère; qu'un peintre, élevé et peut-être né à Bruges, formé à l'école flamande et déjà renommé en Italie, n'ait montré du talent pour la première fois et ne soit sorti de l'obscurité, parmi ses concitoyens, qu'en subissant la misère et les maladies qui furent les fruits de son libertinage? Quel autre eut essayé de montrer, dans l'un de ces tableaux, une *robe de malades* qui n'y est pas. Si, à Courtrai, la crédulité de Descamps a résisté à une inscription qu'il recueillit lui-même et qui donnait un démenti positif à l'anecdote sur van Dyck (**): à Bruges, elle résista aux démentis tout aussi formels que les tableaux mêmes donnaient à l'anecdote sur Memling, beaucoup moins cohérente et plus ridicule que l'autre. Ici, sa crédulité ne semble l'avoir abandonné un instant que pour lui faire faire une sottise de plus: car s'il avait écrit le nom du peintre comme le prononçait son *Cicerone*, bien certainement il n'eut pas falsifié ce nom.

Que reste-t-il donc de ce conte qu'on puisse adopter comme base

(*) Voir dans le *Messager* de 1825, la note, page 175 et suiv.

(**) Idem, la fin de la note, page 177.

tribuer à découvrir la vérité, je ne veux pas en me défendant contre vos objections, passer sous silence, que j'ai trouvé juste votre remarque sur le nom de *Hans*. L'usage d'aujourd'hui dans les Pays-Bas étant généralement de se servir du mot *Jan*, et ce sujet n'étant d'ailleurs que d'un intérêt très-secondaire pour ma question, je n'ai pas pensé à examiner la chose de plus près (1).

» J'aurais encore bien des objections à vous faire sur vos notes si je voulais entrer dans le détail, mais le tems me manque, et il suffit de se tenir aux points principaux. Du reste, je vous prie de croire que je ne mets pas une trop grande importance à mes conjectures; seulement, tant que nous avons à opter entre suppositions et suppositions, je préfère celles qui me semblent les plus plausibles, et si cela m'arrivait avec quelque opinion que vous m'opposiez, je n'hésiterais sûrement pas d'en convenir franchement (2).

---

d'un raisonnement quelconque? Croira-t-on que Memling est né à Damme, qu'il a été soldat, ou qu'il a été traité à l'hôpital par charité ou même à ses frais, ce qui serait fort ordinaire, lorsque tout cela ne se trouve absolument que dans le conte de Descamps et dans la bouche des *Cicerones* qui répètent ce conte?

(1) Nous avons relevé cette erreur avec les autres sans y attacher un grand intérêt; s'il n'y avait eu que cela dans la lettre, nous nous serions bien gardés de le faire remarquer. Mais une légère remarque sert souvent de grand appui dans ces sortes de discussions.

(2) C'est la promesse que M. Boisserée nous fait ici de nous communiquer ses objections, qui nous a fait naître la première idée de réunir en un seul corps de travail, tous les points historiques que nous avons jugé nécessaires de soumettre à des discussions; persuadés que ces objections ne peuvent être utiles qu'autant que la force en soit proportionnée à celle des motifs sur lesquels nos opinions sont fondées. Maintenant que nous avons fait tout ce qui nous était possible pour que M. Boisserée et tous nos lecteurs qui s'intéressent aux sujets de la discussion, puissent éva-

» Je serais charmé, si avant la publication du texte qui doit accompagner cet ouvrage, vos recherches me procuraient encore quelques additions importantes à l'histoire de vos anciens peintres.

» Adieu, mon cher Monsieur, donnez moi bientôt de vos bonnes nouvelles et agréez l'assurance réitérée de mon estime la plus sincère."

SULPICE BOISSERÉE.

Extrait par traduction de la Gazette des Arts (Kunstblatt), *publiée à Stuttgart* (1822).

» *L'excellent peintre*, JEAN HEMLING, *est-il né à Constance ?*

» Nous sommes induits à proposer cette question par un ami de la littérature de nos ancêtres, et dont nous possédons une collection inédite et très-précieuse d'antiques poësies allemandes.

» M. *van Laszberg*, à Eppishausen près de Constance, nous communique la généalogie d'un Hans (Jean) Hemling, qu'il a trouvée dans un manuscrit récemment acheté par lui à Constance. C'est la chronique alsacienne de Konigshoven; l'écriture est bien du tems auquel se rapporte le livre; c'est-à-dire, d'une époque rapprochée de l'an 1386. La généalogie, écrite par une main plus moderne que la chronique, contient les noms : 1° du

---

luer cette force respective, nous attendrons les objections avec la confiance que, soit qu'elles refutent ou fassent rentrer dans le doute des opinions que nous croyions bien établies, soit qu'elles provoquent des études ou des recherches nouvelles qui les confirment d'avantage, nous aurons travaillé utilement et au profit de la vérité.

grand-père, *Radin Hemling*, né en 1342 et décédé en 1414; du père, *Conrad*, né en 1394 et décédé en 1448; de la mère, *Marguérite Bruschin*, décédée en 1447, et de leurs six enfans, dont l'avant-dernier, *Hans Hemling*, est né en 1439. Les annotations y sont continuées jusqu'en 1490, époque du décès de l'une des sœurs.

» Outre ces renseignemens de famille, écrits par le possesseur, comme cela avait ordinairement lieu, sur le dernier feuillet du manuscrit, on trouve dans la chronique plusieurs faits remarquables qui se rapportent à Constance, et une énumération des évêques de cette ville, jusqu'à Henry von Hoewen qui en posséda l'évêché depuis 1439 jusqu'en 1475. Cette addition, écrite de la même main que la généalogie, manque dans l'édition du livre de Konigshoven que nous tenons de Schiller.

» Du tout, il semble résulter que la famille de Hemling appartient à Constance. — M. van Laszberg remarque que la mère Marguérite Bruschin, et le mari de la fille Marguérite, Hans Hubschin, dont les noms sont inscrits dans le registre, appartiennent à cette contrée, et que même la famille de ce dernier y est encore existante.

» Une seconde addition se trouve dans la chronique à l'article de Frédéric von Blankenheim, qui, dans la chronique de Konigshoven, termine la série des évêques de Strasbourg. Cet évêque posséda plus tard, c'est-à-dire, depuis 1393 jusqu'en 1423, l'évêché d'Utrecht; et cette addition, non seulement en faisant connaître ce fait mais encore parce qu'elle est écrite dans la langue des Pays-Bas, montre clairement que cet exemplaire de la chronique a été, pendant un espace de tems, à Utrecht. Cette circonstance mérite une attention

toute particulière, parce qu'elle nous montre comment le manuscrit a pu parvenir entre les mains du peintre Hans Hemling, qui vivait dans les Pays-Bas. Ajoutons que les époques indiquées dans la généalogie, ainsi que l'ortographe des noms, s'accordent parfaitement avec les noms de ce peintre.

» Nous ne connaissons jusqu'à présent que deux tableaux de Hemling, qui portent son nom, savoir : *la représentation de Ste Catherine* et l'*adoration des trois Mages*, tous deux dans l'hôpital de S. Jean, à Bruges; l'un et l'autre portent : OPUS JOHANNIS HEMLING, anno 1479. Mais non Hemmelinck, comme Descamps l'écrit (1). La finale est écrite d'après l'usage de la langue des Pays-Bas, dans laquelle le *g* a souvent le son du *k*. Carl van Mander (2) écrivait le nom de la même manière, mais en substituant à la première lettre, la majuscule M : Memmelinck. De ce que le nom, écrit par lui-même, diffère de l'ortographe employée dans les Pays-Bas, la présomption qu'il est allemand d'origine, semble acquérir plus de force. Lorsqu'on veut déterminer les époques, il faut d'abord remarquer que le portrait d'Hemling, qu'on trouve dans le dernier tableau qu'il a achevé en 1479, représente la figure d'un homme âgé d'environ quarante ans, ce qui s'accorde très-bien avec la date de naissance, en 1439. M. V. Keverberg a fait graver ce portrait dans sa *Princesse Ursula* (3).

» Les dates qu'on peut trouver encore sur les ouvrages qu'on a conservés d'Hemling et dont nous avons connaissance, se rapportent aux années 1479, 1480, 1484 et 1487.

---

(1) La vie des peintres, tom. 1r, pag. 12. Paris, 1765.

(2) Leven der nederlandsche en hoogduytsche schilders. Amsterdam, 1617. 4°. fol. 127.

(3) Ursula, princesse Britannique, d'après la légende et les peintures d'Hemling. Gand, 1818.

» Parmi ses ouvrages qui sont égarés, on en cite un de 1470 et un autre de 1450. Nous trouvons ces indications dans le manuscrit italien d'un voyageur anonime, qui appartient à la première moitié du 16me siècle et qui a été publié par Morelli (1).

» La date de 1450 est la seule qui ne convient pas au Hemling de Constance; mais qui nous assurera qu'il n'y a pas ici une faute de lecture ou d'impression? combien n'a-t-il pas pu arriver facilement qu'on ait confondu avec un 5, le caractère romain Λ, employé au 15me siècle pour le chiffre 7? N'a-t-on pas vu récemment M. V. Keverberg rendre par 1485, la date 148Λ, qui se trouvait sur un tableau de Hemling (2)? Il est d'ailleurs à remarquer que l'anonime nomme l'épouse du duc de Bourgogne, Philippe-le-bon, sur le portrait de laquelle il a recueilli cette date de 1450, Isabelle d'Arragon au lieu d'Isabelle de Portugal, et que, pour l'autre tableau, en transcrivant la date 1470, il ajoute les mots: *salvo il vero,* (sauf la vérité); ce qui semble indiquer ou qu'il a écrit d'après des souvenirs ou qu'il manquait d'aptitude pour bien lire.

» Ainsi cette date discordante de 1450, ne doit pas nous détourner d'examiner plus à fonds l'opinion de M. van Laszberg.

» Mais Descamps dit expressement qu'Hemling est né dans la petite ville de Damme, distante de Bruges d'une lieue.

» D'où sait-il celà? Aucun des auteurs qui l'ont précédé ne l'a dit. Carl van Mander, le premier historien des arts et des artistes des Pays-Bas, ne fait qu'une mention très-courte de Hemling, et le compte avec

(1) Notizia, etc.
(2) Princesse Ursula, p. 126.

toute justice au nombre des peintres de Bruges. — Il paraît donc que Descamps a tout uniment puisé dans le conte qui se conserve par tradition dans l'hôpital de S. Jean à Bruges, et qu'il a débité ce conte avec la légèreté qui lui est propre (1).

» Voici ce que porte ce conte : » Un pauvre soldat malade, venu de Damme, fut reçu, soigné et traité dans l'hôpital ; à peine était-il guéri qu'on découvrit en lui un talent extraordinaire pour la peinture ; c'était Hemling, qui peignit les admirables tableaux qui, jusqu'à ce jour, forment le principal ornement de l'hôpital."

» M. de Keverberg (2) fait la remarque, en répétant ce conte, que l'hôpital n'a été fondé que pour les habitans de Bruges ; que ceux de Damme n'ont pas le droit de s'y faire admettre ; et il en conclut qu'Hemling a dû être natif de Bruges. Cela ne s'ensuit pas ; il suffisait qu'Hemling fût malade à Bruges, et il l'était certainement lorsqu'il alla frapper à la porte de l'hôpital. Quoiqu'il en soit, les tableaux qu'il a peints après sa guérison, signalent le maître achevé qui, formé par un long apprentissage chez Jean van Eyck, a excellé dans la peinture et a voyagé.

» Avant de savoir quelque chose d'un Hemling de Constance, nous avions déjà cherché à éclaircir ce conte au moyen de ce que nous avions lu sur l'expédition de Charles-le-téméraire contre les Suisses, où ce prince étala tant de magnificence et qui fut suivie de défaites si désastreuses près de Granson et de Morat, et sur sa

(1) Descamps rapporte ce conte d'après un *on dit*, mais il se garde bien de dire qu'il l'a recueilli à *l'hôpital même*, et encore moins qu'il y était *conservé par tradition*. Or donc, tout ce qu'on en rapporte aujourd'hui, n'est pas par *tradition*, mais bien d'après la notice de cet écrivain.

(2) Princesse Ursula, p. 123.

mort devant Nancy. On n'a qu'à jetter les yeux sur l'histoire de la Suisse par Müller, pour éprouver le plus grand étonnement du luxe et de la profusion de richesses que le duc prodigua dans cette expédition; il s'y fit accompagner de presque tout ce qui composait sa cour et de ses serviteurs, tous resplendissans de richesses. Qu'y a-t-il de plus naturel que de penser que le prince se soit fait accompagner d'un et peut-être de plusieurs peintres, et qu'Hemling, devenu, après la mort de son maître, le premier des peintres des Pays-Bas et de l'Allemagne, ait fait ainsi partie du cortège du prince dont il habitait la ville capitale; qu'à cette occasion il ait adopté le costume militaire, et que, tombé dans la misère après les défaites de Granson et de Morat, il soit rentré dans ses foyers; ou bien, qu'après avoir continué ses services militaires jusqu'à la malheureuse bataille et la mort de son seigneur devant Nancy, le 6 Janvier 1477, il se soit alors seulement rendu chez lui, pendant les rigueurs de l'hiver et dans le plus grand dénûment? La circonstance qu'il est venu de Damme, ne semble d'aucune importance: seulement elle indiquerait la direction que le malade aurait prise pour rentrer dans son domicile, le dernier endroit où il se serait arrêté et où, vraisemblablement, on lui aurait prêté des secours pour le faire arriver jusqu'à Bruges.

» Dans les deux cas, les époques s'accordent parfaitement avec la date de 1479, apposée aux tableaux de l'hôpital; car la bataille de Granson s'est livrée le 3 Mars, et celle de Morat le 22 Juin 1476; ainsi Hemling aura employé environ deux ans pour peindre ses tableaux, si nous comptons depuis l'an 1477 jusqu'au commencement de 1479.

» D'après cet éclaircissement, qu'on peut regarder comme vraisemblable et naturel, il ne résulte du conte que nous avons cité, rien qui confirme ou réfute une opinion sur l'origine de notre peintre de Bruges (1).

» Si maintenant nous revenons à la présomption qu'Hemling soit né à Constance, nous ne trouvons

(1) Pour tout ce qui précède cette explication du conte de Descamps, nous nous référons aux notes que nous avons ajoutées à la lettre de M. Boisserée. Mais quant à cette explication, elle ne nous prouve qu'une chose : c'est que M. Boisserée a un talent que Descamps n'avait pas : celui de revêtir un conte de vraisemblances capables de séduire les plus incrédules. Pour nous, quelque bien paré que soit un conte, il ne cesse pas d'en être un ; nous ne cédons pas à ce genre de séductions.

L'explication admet que *Memling, soldat, malade et tombé dans la misère, fut reçu et traité à l'hôpital, pour lequel il fit ensuite les deux tableaux;* mais cette partie du conte de Descamps, est repoussée par la saine raison, contraire à toute vraisemblance, absolument privée de toute espèce d'appui sur des autorités ou des renseignemens quelconques; elle est de plus entremêlée de faussetés et d'absurdités évidentes; elle ne peut donc fournir la matière ni la base de quelqu'explication que ce soit, et doit être rejettée avec toutes les autres parties de cette misérable rapsodie.

Ensuite, l'explication énonce que Memling, *après la mort de son maître,* était le plus grand peintre *des Pays-Bas et de l'Allemagne.* Dans la pensée de M. Boisserée, le maître de Memling fut Jean van Eyck lui-même. Or, dans un des tableaux de Bruges, daté de 1479, le portrait de Memling, peint par lui-même, ne lui donne, comme l'ont dit avec justesse M. de Keverberg et M. Boisserée lui-même, que l'âge d'environ 40 ans ; donc il est né vers l'an 1440, et il n'a jamais connu Jean van Eyck, mort vers la même époque. Memling est donc l'élève d'un disciple de Jean van Eyck, et des indices tendent à faire croire qu'il l'est de Roger de Bruges. Qu'il n'y ait que ce seul renseignement, il en résultera déjà que le maître d'un tel élève devait être lui-même un bien grand peintre ; mais l'on sait d'ailleurs qu'à la même époque, il existait plusieurs grands peintres, formés à l'école des van Eyck et dont le mérite, s'il n'égalait pas celui de Memling, s'en approchait du moins, de bien près: puisque plusieurs ouvrages d'autres maîtres, lui ont été attribués.

Cette prééminence du mérite de Memling n'était donc pas, à beaucoup près, aussi saillante, ni ne s'offrait pas d'une manière aussi exclusive à l'attention du souverain, que l'explication tend à le faire croire. Rien, d'ailleurs, ne prouve ni ne fait même présumer que le souverain d'alors, le belliqueux Charles-le-téméraire, ait, dans le cours de sa carrière, détourné jamais son attention de la politique ni sur-tout de la guerre, pour la fixer sur les arts de

aucune difficulté pour nous expliquer pourquoi il s'est rendu à Bruges: puisque nous savons que, de même que les artistes modernes ont l'habitude de se rendre en Italie, de même l'habitude générale des anciens peintres allemands était d'aller visiter les Pays-Bas. Déjà au 15me siècle, Cologne et Maestricht avaient les écoles de peinture les plus célèbres de l'Allemagne, et, au 15me siècle, la grande renommée de Jean van Eyck et l'opulence des villes des Pays-Bas, y attiraient tous ceux qui voulaient perfectionner leur talent et l'utiliser sous l'influence de circonstances favorables. Les ouvrages de *Michel Wohlgemuth*, de Nurenberg, de *Martin Schön*, de Colmar, et sur-tout de *Frédéric Herlen*, de Nordlingen, nous offrent des échantillons de l'école de Jean van Eyck; et nous savons que, dans des tems pos-

---

la paix et sur ceux qui les exerçaient; rien donc n'appuie la supposition, d'ailleurs toute gratuite, que Memling ou aucun autre peintre ou artiste, ait été en honneur à la cour et auprès de la personne de ce souverain et l'ait suivi, comme courtisan armé ou non, dans l'une ou l'autre de ses expéditions. Il est vrai que, dans celle contre les Suisses, ce prince étala une étonnante magnificence; mais cette magnificence était toute guerrière et d'ostentation, et à quoi y aurait servi la présence d'un peintre, dont les œuvres et beaucoup moins encore la personne, n'étaient là d'aucun à propos?

Ainsi cette explication, qui d'abord n'a pas de consistance puisqu'elle se rapporte à un fait qui en est totalement dépourvu, n'en acquiert aucune par ses propres élémens.

Ce que nous venons de dire, a un tout autre but que celui d'ouvrir une stérile controverse: Memling, comme on sait, a séjourné et travaillé à l'étranger et nommément en Italie; on n'a pas établi jusqu'ici l'époque ni la durée de ce séjour; peut-être nous en occuperons nous dans une autre occasion; mais il y a déjà des motifs de croire que son absence à l'étranger, peut s'être étendue jusqu'au tems de la guerre de Charles-le-téméraire contre les Suisses et peut-être au-delà. Comme les opinions d'un publiciste du mérite de M. Boisserée, ne peuvent manquer de produire quelqu'effet, et qu'au moins elles laissent de grandes impressions lorsqu'elles n'inspirent pas de conviction, nous avons cru devoir protester d'avance contre des faits qui, à la vérité, ne sont que supposés, mais dont le classement ingénieux peut disposer les opinions à rejetter des faits historiques que des recherches, des discussions ou le hasard pourraient faire connaître.

térieurs, ce n'est pas seulement dans sa vieillesse que Durer a visité les Pays-Bas, mais qu'il y avait aussi dirigé ses premiers voyages.

» Ainsi il n'y a rien de hasardé à admettre que Hans Hemling ait quitté son pays pour apprendre la peinture près de Jean van Eyck, et se soit établi à Bruges. Le livre qui induit à le supposer, avait, dans ce cas, appartenu probablement à Hemling lui-même, et il avait été d'autant plus aisé de l'acquérir dans les Pays-Bas, qu'il était écrit en allemand. On peut même croire que cela est arrivé à Utrecht même, où, sans doute, ce livre a été apporté par Frédéric von Blankenheim, évêque de Strasbourg; car, au tems de Hemling, c'est-à-dire, depuis 1457 jusqu'en 1494, le siége épiscopal d'Utrecht fut occupé par David, fils naturel du duc Philippe de Bourgogne, et, pour un peintre connu à la cour de Bourgogne, il a pu exister des motifs bien particuliers pour faire des séjours dans cette ville. Au reste, des recherches dans les archives de Constance et de Bruges, nous font espérer prochainement des preuves décisives, qui résoudront affirmativement ou négativement la question proposée en tête.

» S'il résultait de ces recherches ou d'autres, qu'Hans Hemling soit né à Constance, il y aurait à faire remarquer combien les impressions de jeunesse influent puissamment sur les productions des hommes d'un grand talent; il nous deviendrait plus facile de concevoir qu'un peintre, élevé sur les bords d'un lac ou dans les vallées de la Suisse, ait toujours montré une grande prédilection pour ces paysages et que, dans tous ses ouvrages, il les ait toujours employés avec un art et des variations si admirables; nous nous croirions mieux en état de comprendre comment Hemling, dans le

voyage des trois Mages et dans celui de la société d'Ursula, a su faire, avec tant de vérité, le plus heureux emploi d'une multitude de sites entre des montagnes, des fleuves et des lacs ; et comment, dans le tableau de S. Christophe, il a su réussir à imiter la plus belle merveille de la nature: celle du soleil levant repercuté dans le miroir éblouissant d'une eau claire et tranquille."

Nous craignons que cette discussion ne paraisse déjà trop longue à beaucoup de nos lecteurs, et nous nous hâtons de déclarer que dorénavant les pages du Messager ne la reproduiront plus lorsqu'il ne s'agira que de soutenir ou de contredire, par de simples argumentations, les sujets dont elle traite ; de nouveaux faits, de nouvelles preuves et, tout au plus, la combinaison de quelques nouvelles probabilités d'une grande valeur, pourront seuls, à l'avenir, y faire insérer encore, sur ces mêmes sujets, un petit nombre de lignes. P. DE GRAVE.

AD

EGNATIUM VAN TOERS, (1)

EGNATII, REGI A CONSILIIS SANCTIORIBUS NEPOTI, ACADEMIÆ GANDAVENSIS CURATORI,

Dum 21 *Octobris* 1826, *quo scilicet die, coram Collegii Curatorum et Academiae Senatu, J. U. D., summa doctrinae praestantia, proclamabatur, Epistolam conscripsit, et sub finem coenae genialis, praelegit* NORBERTUS CORNELISSEN, *et ipse Caussidicorum ordini, dum res gallicae stabant, adsociatus.*

ERGONE festa dies luxit, qua solvere leges,
Egnati, caussasque orare et jura tueri,
Commissum tibi, nec sanctum aspernabere munus,
Quo te diva Themis, Patrui vestigia longe
Docta secuturum dignatur, utroque Senatu,
Discipulûmque choro, et populi plaudente corona;

(1) Primis ævi christiani sæculis *Egnatius* in martyrologiis scribebatur; *Ignatius* est sæculi XVI.

At tibi, dum medio gravium, gravis ipse, virorum
Coetu, palladeam scandebas, care, cathedram,
Optimus et Patruus subrisit molle, triumphi
Forte recordatus similis, *braccae*que, togæque,
Queis, Dyliæ propter rivos, bacchantibus *hallis*,
Induit emunctum *baraliptica* Mater alumnum (1).

Te probitas innata, et mens sibi conscia recti,
Te vigor ingenii, et peramœna decentia morum,
Judiciumque sagax, et nescia fallere frontis
Candidioris imago, piæ signum indolis, et jam
Mille animi dotes sollertem, præmia mille
Discipulum ornabant, nunc ornatura magistrum.

Sed neque dicenti felix facundia deerit, (2)
Excultusque stylus, nec rerum lucidus ordo,
Nec modus in sermone, levis dum caussula poscet,
Solemnisque, gravisque, ut majestate refulget
Res oranda. Tonet vox sæpe et fulminis instar
Vibret, at et placidæ resonans quasi murmur aquai
Judicis ingenium deleniat. O age rectam
Dicendi normam, nec molles indue mores
Orator, coram populo doctoque senatu:
« Telephus et Peleus, cum pauper et exsul uterque"
Poscit opem, miseris quod « pauper et exsul uterque,"
Consule, nec nisi defensos dimitte clientes.

Non te turba minax, aut voltus prava jubentis,
Non te conturbent præsentia forte tyranni
Vincula et audaci probitati carcer apertus,
Sed mage perdura impavidus, sed strennus insta.

At neque delicias Veneris, nec blanda puellæ
Savia spondentes, et si quid dulcius audent,
Castum oratorem, nec sermo potentis amici,
Commoveant, aut quos thesauros servat avarus,
Aut quibus ambitio vulgaris cedit honores.

Audisti? pectus generosum palpitat, et te
Talem præstabis, qualem se præstitit ille

---

(1) Technicum rugosæ Dialectices verbum memorat barbarus et ipse versus: *Barbara, Celarent, Ferii, Darii, Baralipton.*

(2) Hanc ut et plurium Horatii et Juvenalis versuum παῤῥῶδιαν nec dissimulandam scriptor, nec quidem pro *licentia sumta* (num *pudenter?* lector dijudicet) veniam petendam judicavit.

Quem colis, *Egnati*, patrem, veneramur amicum,
Quemque sibi ante alios devinxit nostra patronum
Musa; sed ornatæ doctrinæ præmia nôsti
Quæ fuerunt: populi bene suada omnisque senatus
Inconcussa fides, et ab æquo Rege favores
Non mendicati, præclarum Insigne Leonis,
Atque in Consilio regali haud infima sedes.
Scilicet emeritos merces dignissima Belgas
Hæc manet: ille bonus, quo felix principe gaudet
Patria, primores populi, regnique ministros
Inter plebejos, nullo discrimine, et inter
Patricios legit, et populari nomine Belgæ
Belga salutari gaudet, civesque salutat,
Et quæ nobilitat sola est atque unica virtus.

Sed nunc quærendis postponam seria ludis:
At vos O faciles joculantem absolvite Musam,
Nec risum mappa compescite (1); judice Flacco,
Dum risu tabulæ solventur, missus abibo.

Incipiam. Νέο-caussidici lanugine vix dum
Prima signati, foribus ne arcebo phalangem
Litigiosorum agricolum, qui plurima plenis
Dona ferunt calathis et numos dulce sonantes;
Queis verbosa fori placet altercatio semper,
Brachiaque ad cœlum late porrecta *Bonelli*
Et cathedræ pugnis percussæ, et inania *Damæ*
Argumenta, vagique *Orchontis* rauca sonans vox?
Pellamne, aut miseros postico fallere discam
Atria servantes, ut scilicet *Helluo* dona,
Et tibi præreptos, regale numisma, Wilhelmos
Glutiat? haud adeo non mitem, care, poëtam
Esse tuum credes *Narbertum*: non mihi sermo
Austeri Juvenalis, et ora minantia vafros
Mastige caussidicos, dum, pro nidore culinæ,
Implet inexhaustas subflava moneta crumenas,
Verbaque cum numis, nugasque et inania mutant
Scripta, bene et belle! Næ tu! si degener usus
Despicis antiquos, et quæ gens rustica portat
Liba, (lubens *Themidal* quæ finxero, quale *Minerval*
Fingitur, exacta quod solvit tiro palæstra;)

(1) V. quæ adnotata sunt sub finem.

Crede mihi : Themidi Flandrorum haud gratior ulla est,
Quam quæ juridicos pagana pecunia ditat :
Non tibi sed Themidi sunt hæc oblata ; sacerdos,
Egnati, Divæ non rustice, nulla recusa
Dona, sed attentus porrecta prærripe dextra,
Sæpe saginatos, exsectis testibus, aut quos
India majores transmisit America, gallos,
Pastaque castaneis abdomina ; sæpe bimestrem
Porcillum et rosea petasonem carne superbum ;
Sed neque Scaldicolæ anguillæ, neque Lysea perca
Deerunt, Pomonæque, agrestia munera, fructus,
Prunaque cum corylis, et quas septembribus uvas
Vinea dat feriis. Hæc rusticiora, fatebor,
Munera sunt, capiunda tamen prudentia dicet :
At si te locuples caussarum *Virro* patronum,
Aut oratorem selegit *Apicius* alter (1),
Ut te digna manent docto gustarier ore!
Phasidos auratæ volucres, rhombusque Britanni
Littoris, et Rheni mergendus salmo Lyæo,
Et super immensa, prætoria fercula, lance
Testudo : viden' ut rasis meleagrida fœtam
Tuberibus, (2) puer adproperat, *Virrone* secundo,
Triticeisque anates quas condiit Ambia crustis,
Et jecora ante ignes turgescere jussa furentis
Anseris, (heu! miseram cui nil Capitolia vocem
Profuerunt servata;) sed hæc *Virronis ; Apici'*
Accipe nunc : primo perdices ordiue, nullas
Ni pede subrubro, nulla ostrea, ni quoque barba
Subviridi, nullos nisi quos maria ultima Thules
In tua felices servârunt guttura cancros.
Sæpius his centum prælongo subere testas
Rite sigillatas superaddet, vina Garumnæ,
Cuique parem dederunt hyacinthina Γραμματα famam,
Vinculaque inpatiens dirumpere corticis *Aï* (3) ;

---

(1) Quæ de *Virrone* V. Juven. *sat. V.* sed litigiosum et liberalem fuxi; quæ de *Apiciis* antiqui, nota sunt, et γαστρονομον servavi.

(2) Tubera, (*Lycoperdon Tuber* LINN.) des *Truffes*.
Radentur tubera ; Juv. sat. V.

(3) Notissimi Ovidiani versus de litteris Hyacinthi flori ab Apolline inscriptis :

» Ipse suos gemitus foliis inscribit, et αι, αι,
» Flos habet inscriptum. *Met.* X. 5.

Sed quoque juridico si noverit esse palato
Haud invisa, feret queis gallica nomine *Iesu*
Gens male nugatrix illudit, classica vina
Dum tulit undecimo Bacchus generosior anno,
Et maturavit face scintillante cometes (1).

Ne fuge sacra gulæ mysteria. Sed nec amores,
Nec fuge blandimenta Cypris quæ nectare dulci
Imbuerit. Clamabit opem sub lege tyranni
Sponsa gemens, sponsam auxilio solare gementem;
Ecce Corinna venit tunicam discincta, Corinnæ
Consule, nec teneris labia admovisse labellis
Pœniteat, nec quæ formosa clientula gratis
Oscula patrono delibat, grata rependit:
Juridicis Themis hæc suprema salaria debet,
Et Venus ipsa dedit Paridi, dum Pallada contra
Junonemque deas, Divam defendit, et ipse
Non tuus hæc, si prisca fides annalibus, olim
Despexit Patruus, quem nunc sermone molestum
Forte supercilia offendes austera moventem...

Dì meliora! Themis jam non velata, benigne
Nuganti indulget Musæ, manibusque statera
Excidit et gladius; nec fallimur: ipse jocosæ
Adnuit et Patruus satyræ, facilesque magistri, et
Discipulûm chorus; adrident ridentibus ore
Fannia suaviloque, roseo *Clementia* voltu,
Argutis *Iosepha* oculis; (2) at gratia fronti
Pulchrior *Egnatî* surgit, doctique modestus
Ora pudor juvenis, mixta gravitate, colorat.

Gandae Flandror. 21 *Octobr.* 1826. N. C.

---

(1) Vina alba Turonum et Andegavensium, vernaculè *kerkwyn*, *pastorswyn*, *paterswyn*, gallicè *vin de Jésus*, *vin des curés*. Quæ ex vindemia anni 1811, quo cometes arsit, classicam famam habent.

(2) Cœnæ adsidebant Cl. VV. *van Wambeke*, *de Ryckere*, et *Haus*, in ordine juridico Antecessores; maximæ spei juvenes *de Neck*, et ipse hoc ipso die J. U. D. promotus, *Rolin* et *van Huffel*, mox promovendi; ex familia et amicis domesticis complures; nec deerat selectus matronarum et qualis epulum geniale decet, virginum chorus.

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES.

Programme du Concours et du Salon de 1827.

La commission administrative de la société persévérant dans le système adopté au dernier concours, laisse aux artistes le choix des sujets, excepté pour l'architecture, et leur propose les prix suivans aux conditions établies par ce programme.

PEINTURE.

I. *Histoire.* — *A.* Le tableau devra comprendre au moins trois figures, de grandeur naturelle et à mi-corps. Ses dimensions ne pourront dépasser une aune 45 pouces des Pays-Bas, sur une aune 13 pouces. Il est libre au concurrent de prendre la plus grande de ces dimensions, soit dans la hauteur, soit dans la largeur du tableau, sans le cadre.

Le prix sera une médaille et 800 florins.

B. Un autre prix de 800 florins sera décerné avec une médaille à l'auteur du meilleur tableau de concours pour l'Histoire, dont les figures, au nombre de trois au moins, seront en pied, demi-nature ou même moins, mais pas en dessous de 65 pouces.

Les dimensions du tableau comme à l'article précédent.

II. *Conversation.* — Les figures auront au moins 25 pouces de hauteur: la grandeur du tableau est fixée à 48 pouces sur 65. Le prix est une médaille et 500 flor.

III. *Paysage.* — Les dimensions du tableau sont fixées à 65 sur 81. Il est de rigueur que la composition soit ornée de figures et d'animaux. Le prix est une médaille et 500 florins.

Sculpture. — Les artistes pourront présenter au concours, soit un groupe, soit une statue : l'exécution doit en être faite en pierre, en plâtre ou en terre cuite. La proportion en est déterminée à 81 pouces ou plus. Le prix est une médaille et 400 florins.

Architecture. — *Édifice destiné au dépôt des archives d'un état.* — Cet édifice avec bureaux, logemens pour l'archiviste, son adjoint et le concierge, doit être isolé. La surface du terrain est laissée au jugement de l'artiste; aucune espèce de bois ne pourra entrer dans sa construction.

On en demande les plans, l'élévation, une ou deux coupes principales et quelques détails de la construction, ainsi qu'une note explicative de la nature des matériaux à substituer au bois. Les dessins ne pourront dépasser une aune quarrée chacun, avec son châssis.

Le prix est une médaille et une gratification de 200 flor.

Dessin. — Une composition, soit au crayon noir, soit en crayon de deux couleurs, dont les dimensions seront les mêmes qu'au tableau de conversation. Le prix est une médaille et une gratification de 100 florins.

Gravure. — Il sera accordé une médaille pour le meilleur ouvrage présenté au concours dans les quatre genres suivans, savoir : gravure au burin, à l'eau-forte, en pierre fine et en médaille.

CONDITIONS DU CONCOURS.

1°. Les tableaux, statues, plans, dessins et gravures seront adressés, francs de port, *au Musée de Bruxelles*, le 20 Avril 1827, au plus tard, avant 9 heures du soir.

2. On rejettera, sans exception, tout ce qui sera ou non affranchi, ou présenté postérieurement à cette époque. Cette règle est de rigueur et ne pourra être modifiée par aucun motif, quelque plausible qu'il paraisse.

La Commission rejettera également du concours les objets dont les auteurs n'auraient pas rempli ce qui a été prescrit ci-devant, quant au *minimum* ou au *maximum* des dimensions données et quant au matériel du groupe ou de la statue. Elle traitera de la même manière les ouvrages des concurrens qui auraient déjà paru dans d'autres expositions publiques.

3. On attachera à l'objet envoyé au concours une devise qui sera répétée sur l'enveloppe cachetée d'un billet renfermant les nom, prénoms, domicile et lieu de naissance de l'artiste. Ce billet sera inclus dans une lettre anonyme ou signée qui analysera l'intention de l'auteur dans son ouvrage et sera adressée, franche de port, au Secrétaire.

Le billet renfermera également une attestation de quatre témoins connus qui certifieront que les tableaux, sculptures et dessins dont le sujet est laissé au choix de l'artiste, sont sortis de ses mains et ont été exécutés pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre la publication du programme et l'époque du concours.

Pour les quatre objets de gravure, il suffira d'une attestation semblable qui prouve que l'ouvrage présenté a été terminé pendant l'époque qui vient d'être indiquée, et non encore livré au commerce.

A défaut de remplir exactement ce qui est prescrit par cet article, le concurrent se verrait exposé à ne pas obtenir de prix, ou à rencontrer des obstacles dans la remise de sa composition.

4. La Commission se réserve de ne point donner le

prix d'Histoire, si elle juge qu'aucun des tableaux du concours ne lui en paraît digne. Dans ce cas, elle accordera une gratification et une médaille d'encouragement à l'auteur du tableau, qui, lors du jugement, aura été reconnu le meilleur dans chacune des deux divisions.

5. Les prix étant décernés, les objets couronnés resteront à la société. Il est cependant statué qu'il sera libre à la Commission de réduire les prix d'Histoire à la moitié de leur valeur, en laissant la composition aux artistes, sauf qu'alors ceux-ci lui en remettront une esquisse.

6. Dans les autres genres de peinture, comme aussi pour la sculpture, il sera au choix des artistes de garder les compositions qui auront remporté la palme ou de les céder à la société.

Dans le premier cas, ils recevront pour le tableau de conversation une médaille et 200 florins, autant pour le paysage, et pareillement pour la sculpture. Le plan d'architecture et le dessin préférés resteront à la société, ainsi qu'une épreuve ou empreinte des objets de gravure.

7. Tout concurrent qui aura sollicité des voix sera, sur la preuve du fait, exclus du prix ou de l'*accessit*, si ce dernier est arrêté, et le jury passera, séance tenante, à un autre jugement.

8. Les artistes nés ou naturalisés dans le Royaume sont seuls admis au concours : ceux de ces artistes qui continuent leurs études en France ou en Italie, sont compris dans cette admission.

9. En sont formellement exclus les artistes qui, par leur naturalisation chez l'étranger, ont renoncé à leur qualité de Belge ou sujet des Pays-Bas.

10. Ne pourront également y être admis dans une classe donnée, ceux que, par un concours précédent, la société aurait déjà couronnés pour la même classe,

sauf que, pour les classes de peinture et de gravure, cette exclusion est bornée au genre dans lequel l'artiste aurait déjà obtenu un prix.

11. On exige que les tableaux et dessins soient encadrés, et ces derniers sous glace. On demande encore que les concours d'architecture soient sur châssis.

SALON D'EXPOSITION.

12. Ce salon sera établi au *Musée de Bruxelles*, dans l'emplacement qu'il occupait en 1824.

On y recevra tout objet de peinture, sculpture, architecture, dessin et gravure, exécuté par des artistes vivans, quelles que soient leur patrie et leur résidence; il n'y aura d'exception que pour les ouvrages qui pècheraient contre l'ordre public.

13. Les morceaux destinés à l'exposition y seront adressés, francs de port, avant le 26 Avril 1827; l'artiste ou l'amateur donnera avis de l'expédition, au Secrétaire, par une lettre affranchie, où il fera connaître les nom, prénoms, domicile et demeure de l'auteur, ainsi que les siens. Cette lettre contiendra de plus une note analytique des pièces expédiées; elle mentionnera également, pour les expéditions du dehors, le roulage par lequel s'est fait l'envoi.

14. Outre les précautions suggérées par l'article précédent, et pour faciliter la concordance, on invite les artistes à signer les objets qu'ils destinent au salon, ou à y mettre un monogramme qu'ils indiqueront dans leur lettre d'avis.

15. Tout ce qui arrivera pour l'exposition, postérieument au 26 Avril, n'obtiendra que les places secondaires dont il n'aura pas été disposé pour les pièces parvenues avant cette époque, sauf ce qui sera statué par la Commission pour l'arrangement général du salon.

16. On n'y admettra aucune copie à l'huile de tableaux peints de la même manière, aucune production d'artistes décédés, et en général rien de ce qui aura paru dans les expositions précédentes à Bruxelles. On n'y admettra pas davantage des tableaux sans bordure, et aucune place ne pourra être réservée à des compositions non produites.

16. Le salon sera ouvert dans la première quinzaine de Mai 1827.

En séance de la Commission à Bruxelles, le 20 Avril 1826.

Le Président de la Société,
(Signé) Le Duc d'Ursel.

Le Secrétaire honoraire,
(Signé) J. B. Picard.

QUÆSTIONES IN UNIVERSITATE GANDAVENSI

Pro certamine literario anni 1827 *propositae.*

Ab ordine Mathematicorum et Physicorum.

I. Mathematica quæstio præcedentis anni repetitur, et huc redit: *Extat quoddam in Mechanica generale principium, ex quo petitur solutio problematum circa motum cujusvis corporum systematis: hujus principii enuntiatio, demonstratio et nonnullae applicationes requiruntur.*

II. Quaeritur formationis crystallorum theoria generalis e solidis principiis vel Mathematicis vel Physicis repetenda.

III. Quæritur Orchidis latifoliæ descriptio botanica et anatomica.

Ab ordine Philosophorum et Literatorum.

I. Quæruntur *Lesbiaca*, sive commentatio de rebus memorabilibus insulæ *Lesbi*, quæ in veterum scriptis reperiuntur, citatis ipsis fontibus, e quibus singula hausta sint.

II. Accuratâ et succinctâ narratione exponatur, quo jure, et quo successu *Guilielmus* Normanniæ dux, cognominatus *Conquaestor*, Angliam invaserit, et quid, subactis Anglis, in eorum reipublicæ formâ et institutis sub ipsius imperio immutatum fuerit.

Ab ordine Juridico.

Stabilito fundamento, quo nituntur compensationes (vulgo *récompenses*) quas conjuges, inter quos legalis bonorum communio obtinet, sibi invicem indemnitatis titulo debent; exponatur Doctrina Juris Civilis Hodierni circa hanc materiam, et proponantur regulæ, quæ, exemplis adornatæ, doceant, quomodo, communione conjugali dissolutâ, hæ compensationes in singulis casibus determinari possint ac debeant.

Ab ordine Medicorum.

Quæritur, quid de duplici nervorum encephalicorum ordine censendum sit, quorum alter ad sensus, alter ad motus pertinere creditur.

Commentationes, latino tantum sermone conficiendæ, et aliâ, quam ipsorum auctorum, manu describendæ, ante diem kal. Jun. a. 1827, auctorum sumtibus, ad Academiæ Actuarium mittantur. Præterea singulis commentationibus inscribatur lemma, cui addatur schedula obsignata, Auctorum nomina continens, inque exteriore parte eodem lemmate conspicua. Præmia vero, e Regiâ munificentiâ victoribus decreta, distribuentur primo die Lunæ mensis Octobris a. 1827.

INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS.

Programme des prix.

DANS sa séance publique du 29 Août 1826, la deuxième classe de l'Institut royal des sciences, de littérature et des beaux-arts dans les Pays-Bas, porte à la connaissance du public :

Qu'il n'a point été envoyé de mémoire au concours sur la question d'histoire ci-dessous, proposée en 1822, et dont le terme avait été prolongé en 1824, mais qu'attendu l'importance du sujet et les recherches qu'il nécessite, elle est de nouveau prorogée jusqu'au 31 décembre 1827 ;

Quels sont, sur-tout d'après les monumens historiques, les révolutions qu'a subies le sol du Royaume actuel des Pays-Bas, relativement aux bois, tourbières, dunes, rivières, lacs et en général à toute sa superficie ?

Qu'également il n'a pas été envoyé de mémoire sur la question de littérature ci-dessous, dont le terme est de même prorogé jusqu'au 31 décembre 1827 ;

Quels ont été les divers idiômes ou dialectes de la langue nationale des Pays-Bas, avant la fin du 16^{me} *siècle ?*

La classe désire que l'énumération soit exacte et complète, que l'auteur indique les convenances et les variations de ces idiômes ou dialectes, et qu'il prouve ses assertions en alléguant les passages des auteurs contemporains.

La classe propose de plus une médaille d'or de la valeur de 300 florins, ou, pareille somme en numéraire, pour la solution de la question suivante :

Quel a été, d'après les sources authentiques, le caractère du Comte Florent V, *de Hollande, et de son regne?*

Les mémoires envoyés au concours devront être écrits en hollandais, en latin, en français, en anglais, ou en allemand (en caractères italiques), et adressés, francs de port, au secrétaire-perpétuel de la classe, à l'hôtel de l'Institut royal à Amsterdam, avant le 31 décembre 1827.

Les mémoires couronnés resteront la propriété de la classe et ne pourront être rendus publics, soit dans la langue dans laquelle ils sont écrits, soit dans toute autre, que de son consentement. La classe se réserve de publier ces mémoires, soit en original, soit traduits, soit dans deux langues, ainsi qu'elle le jugera convenable.

Les mémoires envoyés au concours devront être écrits d'une main étrangère, sans signatures, mais accompagnés d'un billet cacheté, contenant les noms et demeure de l'auteur et muni de la même épigraphe que le mémoire.

Tous les savans régnicoles et étrangers sont également admis au concours, même les associés et correspondans de l'Institut et les membres des autres classes: les seuls membres effectifs de la deuxième classe en sont exclus.

Le jugement qui sera proclamé dans la séance publique de 1828, sera inséré dans les journaux.

Les pièces qui n'auront pas été couronnées, avec les billets cachetés, seront renvoyés à l'adresse indiquée.

S. I. Z. WISELIUS,
Secrétaire-perpétuel.

VARIÉTÉS.

NOTICE SUR L'UNIVERSITÉ DE GAND.

M. Voisin, professeur au collége de Courtrai, a fait paraître récemment un petit ouvrage, intitulé *Guide des voyageurs dans la ville de Gand, ou notice historique sur cette ville, ses monumens et ses hommes célèbres.* L'auteur y a réuni, sous un cadre resserré et homogène, ce qu'on trouve disséminé dans des livres trop volumineux ou trop rares, sur l'origine et les accroissemens successifs de l'ancienne capitale des deux Flandres et sur les traces qu'y ont imprimées, jusqu'à nos jours, ses époques de décadence et de prospérité.

Ce petit livre est d'une incontestable utilité pour les curieux qui habitent la ville ou viennent la visiter, et qui, désirant connaître et comparer les antécédens et l'état actuel de ce qu'ils voient autour d'eux, n'ont pas le tems ou la patience de se livrer à de longues recherches. Peut-être parlerons-nous encore de cet opuscule; mais il nous a paru y avoir de l'apropos à consigner ici la description, d'après l'auteur, du palais de l'Université.

» La partie du palais de l'Université dont la façade est dans la rue des Foulons, aujourd'hui rue de l'Université, a été construite sur l'emplacement de la ci-devant église des jésuites, où fut installé, en 1784, le chapitre de Sainte-Pharaïlde, dont on voulait relever la splendeur. Cette façade se compose de huit colonnes d'ordre corinthien, à l'instar et dans les proportions du Panthéon, à Rome. Les chapiteaux en

sont d'une grande beauté et ont été modélés d'après ceux des temples d'Antonin et de Faustine. Dans le fronton est placé un bas-relief par M. *De Calloigne*, de Bruges. Il représente (1) le gouvernement sous les traits de Minerve, dotant la ville de Gand d'une Université et lui remettant les faisceaux académiques. A l'entour sont grouppées les différentes Facultés avec leurs attributs. Aux deux extrémités du fronton, les fleuves l'Escaut et la Lys sont appuyés sur leurs urnes. La frise porte l'inscription suivante :

AUSPICE GULIELMO I, ACAD. CONDITORE,
POSUIT S. P. Q. G. M. DCCC. XXVI.

» Le péristyle a 42 pieds d'élévation; l'aire, ainsi que celui de l'intérieur du bâtiment, en est élevé de cinq marches au-dessus du sol de la rue. Il donne entrée, par une porte principale, ou plutôt par un beau portique, dans un vaste vestibule imitant les salles des Thermes des anciens. La porte a 20 pieds de largeur sur 36 de hauteur; elle est travaillée à jour, comme la célèbre porte du Baptistaire à Florence, et ornée de sculptures représentant les attributs des quatre facultés. La partie circulaire représente les armes de l'Université, soutenues par des Renommées et entourées de palmes de laurier. A droite et à gauche, dans le portique, on a ménagé des loges pour le portier et pour les personnes chargées de veiller à la conservation du monument.

» Deux portes latérales conduisent, par des galeries de communication, aux salles et auditoires des facultés.

(1) Quoique cet ornement ne soit pas encore placé, ainsi que plusieurs autres, j'ai cru devoir en parler comme s'il l'était déjà.
Note de l'auteur.

» Le vestibule ou *salle des thermes*, se compose de quatre colonnes et de huit pilastres corinthiens de 36 pieds d'élévation. Ils supportent des arcs-doubleaux qui forment une voûte d'arête au centre. Cette voûte, de 86 pieds de hauteur, donne un caractère de grandeur et de majesté à cette magnifique salle; le choix des ornemens et des profils y est de l'architecture la plus riche et la plus pure. Elle est éclairée par deux lunettes, chacune de 32 pieds de largeur sur 16½ de hauteur, et pratiquées au-dessus de la corniche de l'ordre. Cette salle sera ornée des bustes de tous les princes du pays qui ont le plus favorisé la culture des lettres et des sciences, depuis Charlemagne jusqu'à Guillaume Ier.

» Toute l'élévation est divisée, au pourtour, en deux rangs d'arcades; le premier sert de communication avec tout le bâtiment, et le second éclaire les galeries de l'étage.

» L'escalier principal, placé au fond du vestibule et en face de la grande entrée, compose un perron de treize marches, et donne entrée dans la *salle des actes* ou *salle académique*. A cette hauteur, l'escalier se divise en deux rampes opposées conduisant à la galerie qui entoure le vestibule. Le palier en est en mosaïque d'un dessin remarquable.

» Deux grandes portes se trouvent sur les paliers des seconds escaliers à droite et à gauche, et une troisième donne entrée à la galerie de la salle des actes; toutes trois sont ornées de caryatides de proportions colossales. Ces caryatides sont surmontées de frontons couronnés par les bustes de Minerve, de Thémis et d'Apollon. Dans le tympan sont les attributs de ces trois divinités.

» La voûte, en berceau, de l'escalier est soutenue par seize colonnes et par seize pilastres d'ordre dorique, formant des balcons autour des rampes de l'escalier qui est éclairé, aux deux extrémités, par des lunettes à demi-circulaires. Une coupole, surmontée au centre, d'une lanterne en abat-jour et soutenue par les douze signes du zodiaque, forme le couronnement du palier, et est ornée, dans les pendentives, de Rénommées distribuant des couronnes. L'architecte semble avoir épuisé dans cette partie du monument toutes les richesses et tous les ornemens de l'architecture romaine; l'œil ne peut se lasser d'en parcourir tous les détails, qui sont du plus grand fini. Sur l'escalier, dans les métopes de l'ordre dorique, sont placés des médaillons retraçant les traits des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; près de chacun d'eux sont les attributs analogues à leurs talents. Ces portraits ainsi que les caryatides, sont en pierre de crazane; ils sont l'ouvrage du ciseau de M. *Parmentier.* Les frères *Bolle* ont fait le stuc et les plafonds.

» Nous entrons dans la *salle des actes,* dont la somptuosité nous a été annoncée par la magnificence des constructions qui la précèdent. Cette salle est circulaire et décorée, au pourtour, de colonnes d'ordre corinthien, au nombre de dix-huit; elles sont d'un stuc blanc et poli, et imitent parfaitement le marbre, ainsi que les vingt-quatre pilastres. Ces colonnes reposent sur des piédestaux; dans les intervalles sont placés dix-neuf balcons en bronze doré, enrichis de faisceaux qui représentent les armes des provinces des Pays-Bas. Les interstices entre les piédestaux s'ouvrent et se ferment à volonté par des panneaux en coulisse; ces panneaux étant ouverts, les loges forment une galerie et peuvent

par cette disposition, contenir un plus grand nombre de spectateurs. Sur les panneaux sont peintes en bronze les connaissances humaines personnifiées.

» Dans la grande galerie, qui sert de communication à tout l'intérieur de la salle des actes, s'ouvrent sept portes d'acajou massif, à deux battans et d'un mécanisme tel que, lorsque l'un des deux battans est ouvert, l'autre s'ouvre de lui-même.

» L'intérieur de la salle est divisé en deux parties distinctes. L'une, destinée au public, est formée de gradins disposés en amphithéatre; l'autre, réservée au sénat académique, est composée d'une estrade à laquelle on arrive par le vestibule qui y est attenant. Sur l'estrade, autour de deux tribunes dont la première est destinée au récipiendaire et la deuxième au recteur, sont établies des espèces de stalles pour les professeurs; elles sont en acajou massif garni en bronze doré. Au-dessus des tribunes, s'élève un trône en velours de soie cramoisi, à franges d'or; il est couronné des armes du royaume et orné de la statue pédestre du Roi. A droite et à gauche, entre deux pilastres, sont les armes de la ville de Gand, et celles de l'université; celles-ci représentent une tête de Minerve entre un rameau d'olivier et un rameau d'oranger, avec cette inscription: *Inter utrumque.* Au-dessous, sont douze médaillons destinés à perpétuer les traits d'autant de grands hommes qui ont immortalisé la patrie par leur génie et leurs ouvrages.

» Le dôme de la salle des actes est en compartimens octogones, ornés de différentes rosaces. Une lanterne en abat-jour, de 60 pieds de circonférence, couronne ce dôme, et projette la lumière la plus agréable sur l'ensemble de cette salle magnifique, qui peut contenir de seize à dix-sept cents personnes.

» Les parties du palais que nous venons de décrire : le portique, le vestibule, l'escalier, la grande salle, forment un ensemble parfaitement en harmonie. L'architecte, pour faire paraître le monument plus vaste encore, a diminué les proportions architecturales à mesure que l'on s'avance vers la salle des actes. C'est sur-tout dans ces parties qu'il semble avoir épuisé toutes les ressources et étalé toutes les richesses de l'architecture ; il s'y est autant appliqué à inventer de nouvelles combinaisons de formes qu'à groupper, pour ainsi dire, sur un espace de terrain assez circonscrit, ce que l'antiquité nous a légué de plus parfait et de plus fastueux. La sculpture y a mis aussi à contribution toutes ses ressources, et a dignement payé son tribut d'hommages aux neuf immortelles.

» En général, le monument peut soutenir une comparaison honorable et peut-être victorieuse, avec ce que l'Europe entière offre de plus somptueux parmi les établissemens consacrés au culte et à la gloire des sciences et des lettres : sans en excepter l'*école de médecine*, à Paris, le *nouveau musée*, à Berlin, ni le *palais des études*, à Naples. Il place au premier rang le talent de M. *L. Roelandt*, professeur d'architecture à l'académie de Gand, et membre de l'institut des Pays-Bas. Ce doit être pour lui une douce récompense que de voir l'empressement et la manière distinguée dont les amis des beaux-arts, en Allemagne et en France, ont déjà rendu compte d'un travail auquel il n'a point encore mis la dernière main."

(Nous omettons des détails sur la distribution ultérieure des emplacemens du rez-de-chaussée.)

» A l'étage, le cabinet d'histoire-naturelle se compose d'une première salle de cent vingt pieds de lon-

gueur, sur trente de largeur. A droite, une suite continue d'élégantes armoires vitrées, renferme déjà plus de 700 oiseaux; à gauche, sont les collections de quadrupèdes, de reptiles et d'insectes. Tous ces objets sont entretenus avec le plus grand soin par M. *den Duyts*, conservateur-préparateur du cabinet.

» A l'angle de cette salle a été menagé un cabinet circulaire pour les médailles et les objets antiques. Le noyau de cette collection, commencée en 1822, a été donné par M. *L. de Bast*, secrétaire de la société royale des beaux-arts et directeur actuel de ce cabinet. Elle s'est accrue insensiblement par la munificence d'autres amis des sciences et des arts, entre lesquels nous aimons à citer M. Falck et M. le comte de Lens. S. M. le Roi, par des subsides annuels et par le don du cabinet de feu M. le chanoine de Bast, a ajouté un nouveau degré d'intérêt à cette collection qu'on peut déjà mettre au rang des plus précieuses des Pays-Bas. Parmi les antiquités romaines qui méritent d'attirer l'attention des connaisseurs, on doit remarquer celles qui ont été trouvées dans la Flandre même, et qui sont décrites dans les ouvrages du savant chanoine de Bast, ainsi que dans la statistique du pays de Waes, par M. van den Bogaerde.

» La salle suivante a cent trente pieds de longueur; elle est affectée à la minéralogie et possède plus de mille échantillons, mis en ordre et classés. Au milieu de cette salle qui, ainsi que les deux autres, reçoit le jour d'en haut par des lanternes couronnant une élégante coupole, est placée une collection de squélettes déjà très-remarquable. La troisième salle renferme les instrumens de physique; elle est semblable à la première.

» Parmi les bienfaiteurs de ce muséum, la reconnaissance exige que nous placions encore au premier

rang, S. M. le Roi qui, à plusieurs reprises, lui a fait des dons considérables. L'exemple de cet auguste donateur a été suivi par quelques citoyens estimables, entre lesquels nous citerons MM. van Caneghem et de Cock frères, négocians en cette ville.

» La façade de l'université dans la rue Longe Meire, achevée en 1820, annonça, dès lors, par l'architecture élégante et les grandes proportions de ses trois portes, ornées de rosaces, la magnificence future de notre palais universitaire.

» L'Université de Gand fut fondée par un décret royal du 25 septembre 1816. Cette institution qui, pour la ville, met le sceau aux bienfaits d'un Roi, père et sincèrement ami de son peuple, fut installée le 9 octobre 1817, dans la salle du trône à l'hôtel-de-ville, en présence du Prince héréditaire; sa prospérité n'a pas cessé depuis lors de s'accroître: dix-neuf Professeurs y donnent dans les diverses facultés, l'enseignement à plus de 400 élèves. Le Gouvernement y a fondé 29 bourses et la ville plusieurs autres, en faveur d'élèves peu favorisés de la fortune et qui ont obtenu d'honorables succès dans leurs études précédentes."

Discours, à l'occasion de l'Inauguration du Palais de l'Université de Gand, par L. V. Raoul.

C'est de bonne foi, c'est même avec amour que M. Raoul célèbre tout ce qui fait honneur à sa nouvelle patrie; si, après les preuves qu'il en a données dans plusieurs occasions, il pouvait rester encore des doutes à cet égard, le discours que nous annonçons est bien fait pour les dissiper. Il est impossible en effet de faire, sans être inspiré par une conviction profonde, des vers aussi beaux, aussi pleins de verve et de poésie

que ceux-ci. Nous prenons de préférence ceux qu'il consacre à l'une des institutions qui a donné naissance au *Messager*, la société royale de botanique et d'agriculture.

C'est ici que Cérès prodigue de richesses,
D'une main libérale épanche ses largesses:
C'est ici qu'aux mortels contrainte de céder,
Quand le soleil envain la voudrait féconder,
Pomone, grâce aux soins d'une active culture,
Triomphe des saisons et dompte la nature .
C'est ici qu'étalant ses plus rares couleurs,
La déesse des prés, des jardins et des fleurs,
A des juges choisis, dans de fraiches corbeilles,
Se plait, deux fois par an, à montrer ses merveilles,
Et dans un seul bouquet, rassemblant l'univers,
Exhale les parfums de cent climats divers.
Envain les aquilons, la neige, la froidure
Ont dépouillé les champs et flétri la verdure :
C'est alors qu'elle trouve, en dépit des hivers,
Et des boutons plus frais et des rameaux plus verts.
Que ne peut des humains l'industrieuse adresse?
Vulcain entre ses bras a reçu la déesse;
Il se glisse en son sein, l'échauffe de ses feux;
Et remplissant les lois d'un concours rigoureux,
Ordonne que, malgré les frimas et la pluie,
Telle plante, à tel jour, se montre épanouie.
Le maître, l'amateur, le simple jardinier,
Tous, sans distinction, aspirent au laurier:
Van Hulthem en triomphe, et, ministre de Flore,
De l'émulation qu'il a su faire éclore,
Habile à propager la généreuse ardeur,
Voit partout de Linné la science en honneur,
Et d'Harlem à Tournay, de Louvain à Bruxelles,
Nos jardins s'enrichir de conquêtes nouvelles.

Citer de pareils vers, c'est se mettre dans l'impossibilité d'en faire dignement l'éloge, c'est engager, de la manière la plus sûre, les amateurs de la belle poésie, à chercher le discours de M. Raoul dans la collection de ses œuvres, dont deux volumes ont déjà paru.

NOTE SUR LA RÉPONSE DE M. LEJEUNE,

A l'article du Messager des Sciences et des Arts, signé B. D.

Si M. Lejeune a cru de son honneur de redresser nos assertions, rien de plus juste; il pouvait le faire: nous n'avons jamais eu l'intention de blesser l'auteur de la *Flore de Spa*, dont nous savons plus que personne apprécier le talent et le mérite. Nous déclarons ici, que, si nous nous sommes vus forcés de le contredire, ce n'est que dans l'intérêt de la science et uniquement pour nous justifier. Au moyen de cette déclaration franche et loyale, nous espérons que M. Lejeune ne pensera plus que nous ayons voulu lui faire une mauvaise quérelle.

En histoire-naturelle on ne commet de fautes que de deux manières : par ignorance ou par précipitation. C'est parce que nous ne reconnaissons pas à M. Lejeune ce premier défaut, que nous avons cru devoir attribuer au second, les erreurs que nous avons rencontrées dans la *Flore de Spa*.

M. Lejeune nous reproche d'avoir dit que les descriptions de la première partie de sa Flore étaient calquées sur celles de Loiseleur; il prétend n'avoir fait que traduire les phrases Linnéennes. Ceux qui voudront comparer les textes, verront facilement si nous nous sommes trompés. M. Lejeune veut prouver encore que les observations sur sa Revue ont été copiées de son ouvrage. A cet égard nous ferons observer que notre article contenait, ainsi que nous l'en avions prévenu, *des remarques et des citations*. Pour ce qui est des dernières, nous n'avons pu les prendre que dans l'ouvrage. Comment, par exemple, aurions-nous jamais pu deviner, que M. Lejeune avait mis dans le genre *Alsine*, L.,

une plante qui offre tous les caractères des *Stellaria?* Quant aux remarques, nous les avons si peu puisées dans son ouvrage, que nous les lui avions transmises avant l'entière publication de sa Revue.

Extrait de l'article de M. Lejeune, *inséré dans le dernier N° du Messager.*

1° L'*Alopecurus paludosus*, M. et K., est certainement la même chose que l'*A. fulvus*, de Smith. Cela est vrai, mais c'est extrait de mes additions à la revue, p. 217.

2° *Pulmonaria angustifolia*, L. J'ai fait exactement la même observation que M. Dumortier, dans les addit. à ma revue, p. 228, n° 292, d'où il l'a sans doute extraite; car pour analyser un ouvrage, il faut, me parait-il, le lire en entier.

3° Le *Larbræa aquatica* doit être placé comme synonyme du *Stellaria alsine* et non pas du *Cerastium aquaticum*, L. Les annales des sciences naturelles de Paris ont déjà depuis long-tems signalé cette erreur de M. Seringe, erreur que j'avais partagée sans examen. Je suis surpris que M. Dumortier n'indique pas la source où il a puisé cette correction.

Extrait de la lettre que M. Lejeune *m'écrivit le* 20 *Septembre* 1824.

1° *Alopecurus fulvus.* La note de M. et K. n'étant pas traduite, M. C.... m'a fait commettre cette légère erreur.

2° *Pulmonaria angustifolia.* J'ai reconnu cette erreur par un échantillon envoyé par M. K.....

3° Le *Larbræa aquatica*, dans la description de l'espèce que je n'avais pas là, est vraiment mon *Stellaria alsine.*

D'après cela, nous pouvons nous justifier du reproche que nous fait M. Lejeune d'avoir copié son ouvrage.

Pour ce qui est du *Larbræa*, si M. Lejeune désire savoir la source où nous avons *puisé cette correction*, nous aurons l'honneur de dire: que c'est dans l'analyse, et que cette observation a été réproduite dans les annales citées ci-dessus et publiées postérieurement à nos observations.

B. D.

Bibliothèque industrielle, ou collection de traités séparés des sciences, et des arts et métiers. Bruxelles, chez Berthot.

On a déjà remarqué la direction éminemment utile qu'imprime aux entreprises scientifiques et littéraires cet esprit d'association qui commence à se naturaliser en France, et qui, nous l'espérons, prendra bientôt racine dans notre pays, où le besoin de sortir des vieilles ornières se fait vivement sentir.

Autrefois, le savant, plongé dans les profondeurs de sa science, dédaignait en quelque sorte ce qu'elle pouvait avoir d'applicable aux choses usuelles: c'eût été déroger à la dignité du savoir; et l'aristocratie de la science n'était ni moins orgueilleuse, ni moins vaniteuse que l'aristocratie de l'épée, ou l'aristocratie de la robe. Aujourd'hui, ces dédains superbes, ces hautaines prétentions sont des ridicules que les médiocrités elles-mêmes ne se permettent plus; car, pour les *notabilités* scientifiques, il y a déja long-tems qu'elles s'en sont tout-à-fait dépouillées. On cherche, avant tout, à être utile, à simplifier, à réduire les élémens des sciences, afin de répandre dans toutes les classes des notions justes, claires et simples. C'est aux ouvriers, c'est aux artisans que l'on s'adresse; et, dans les spéculations même les plus élevées, on ne perd pas de vue l'espoir de les mettre un jour à la portée de toutes les intelligences. On faisait autrefois de la science à l'usage des savans; on en fait aujourd'hui à l'usage du peuple, et l'on ne croit pas que lui aplanir les voies du savoir, ce soit en ravaler la dignité. On sent que descendre des sommités pour tendre la main à ceux qui font en chancelant les premiers pas, toujours incertains et si peni-

bles, ce n'est pas s'abaisser, mais bien en réalité s'élever, et qu'il n'appartient qu'aux grands esprits de se faire petits, si je puis ainsi dire, et de rendre leur savoir vulgaire et populaire. Cette direction qu'ont prise l'enseignement et les écrits, a donné aux travaux des savans un caractère de moralité qu'ils n'avaient point auparavant, et qui, en les animant d'un zèle propre à les soutenir dans les difficultés de leur entreprise, leur sert en quelque sorte de récompense anticipée. De cette direction est née également la nécessité d'une plus grande clarté dans l'exposition des élémens; et cette clarté est telle aujourd'hui, que celui qui comparerait le style scientifique du dernier siècle à celui des écrivains modernes, pourrait à peine croire qu'il s'est écoulé entr'eux un si court espace de temps. Aujourd'hui donc, grâce à cette heureuse impulsion, que les esprits du premier ordre ont puissamment secondée, s'instruit qui veut : l'ignorance ne sera plus, comme autrefois, un mal invincible auquel presque toute la nation était condamnée, elle sera désormais une faute imputable à celui qui en restera entaché. La science devient accessible à tous, et qui n'en a point, c'est qu'il n'en veut point.

Ces réflexions, nous les devons à la lecture du prospectus d'une nouvelle collection de traités sur les sciences, les arts et les métiers, qui s'imprime à Paris, et dont le but principal est de donner aux hommes de métier une connaissance raisonnée d'un art qu'ils pratiquent tous les jours, de les faire sortir ainsi des sentiers étroits d'une routine qui fait d'eux presqu'autant de machines, et dont l'effet inévitable est de tout laisser croupir dans un état stationnaire, si voisin d'une complète décadence.

Il faut bien en convenir, et se dépouiller d'un patrio-

tisme aveugle et maladroit : nos ouvriers sont encore encroutés dans leurs habitudes et servilement routiniers : un gain certain, quoique médiocre, les séduit davantage qu'un succès qui coûterait quelque peine ou un travail inaccoutumé ; ils vont au jour la journée : le fils suit les procédés de son père, l'ouvrier ceux de son maître, sans s'inquiéter s'il y en a de meilleurs et de plus expéditifs ; ils ne font rien et ne croient bon que ce qu'ils ont vu faire depuis long-tems. Leur intelligence ne va pas plus loin que leurs yeux. Rien de plus propre à surmonter et à vaincre cette apathie et cet esprit de routine, que les connaissances théoriques mises à la portée des maîtres, qui, à l'aide de cette instruction, formeront, non plus des machines, des manœuvres plus ou moins adroits, plus ou moins habiles, mais des *élèves*, qui, sachant raisonner leur art, ne reculeront point devant les nouveautés et y apporteront peut-être eux-mêmes d'utiles perfectionnemens. Nous pensons que la nouvelle collection que nous annonçons est plus propre qu'aucune autre du même genre à atteindre ce but si désirable. Elle est conçue dans un excellent esprit ; on ne peut qu'applaudir à l'idée neuve et heureuse qu'ont eue les auteurs de réunir, comme ils le disent eux-mêmes, pour la composition de leurs traités, l'expérience d'un homme élevé dans l'atélier, aux lumières d'un rédacteur versé dans la science. Du reste, et c'est encore une preuve des progrès que font tous les esprits, les lumières seront prises de toutes parts sans ridicule prétention nationale, sans exclusion mesquine ou odieuse dont les sciences elles-mêmes n'ont pas toujours été à l'abri : les auteurs promettent de recueillir, dans les ouvrages anglais et allemands, les procédés de fabrication peu connus des praticiens français, et leurs traités en acquerront un bien

plus haut degré d'utilité. Mais que l'on ne croie point que cette utilité soit toute spéciale, et que les manufacturiers seuls, les seuls fabricans, ou ceux qui s'adonnent exclusivement ou principalement à l'étude des sciences, puissent seuls aussi en faire leur profit. Il n'en est pas ainsi : les traités sont écrits avec assez d'élégance, et les élémens, tout arides qu'ils soient, exposés avec assez d'art et de charmes, pour que les gens du monde, qui demandent de la grâce à la science même, puissent y trouver de l'attrait, et y puiser, sans grande fatigue, ces notions générales auxquelles il n'est plus guères permis à personne de demeurer étranger.

Le premier volume de la collection, qui traite de la chimie et de ses applications aux manufactures et aux arts, vient de paraître chez M. Berthot, à Bruxelles, au prix de 1 florin 65 cents le volume. J. S.

Extrait du journal de Bruxelles.

— Nous avons sous les yeux la première centurie des belles fleurs coloriées, publiée par M. le professeur Th. J. L. Nees-von-Esenbeck et M. W. Sinning, attachés à l'université et au jardin des plantes de Bonn, sous le titre de : *Sammlung schön-blühender gewächse in lithographirten abbildungen, für blumen und garten-freunde. Mit beschreibungen und vollständiger angabe der cultur, von D.r Th. Fr. Nees-von-Esenbeck und W. Sinning, universitäts-gärtner in Bonn.* (Erste centurie) *Dusseldorf, in der lithographischen anstalt von Arnz et Comp.*

Les amis de Flore y verront rendues dans toute leur beauté : le Georgina mirabilis, Gloriosa superba, Melaleuca pulchella, Ipomæa mutabilis, Campanula grandiflora, Phlox acuminata, Tritoma uvaria, Passiflora racemosa, Magnolia pumila, Elichrysum proliferum, Bletia tankervilliæ, Aster grandiflorus, Oxalis hirta et

versicolor, Correa speciosa, Acacia decurrens, Malpighia aquifolia et le Primula prænitens, (Kerr) Primula sertulosa (Kickx) (1).

La description scientifique des fleurs et des plantes de ce bel ouvrage appartient à M. le professeur Nees, membre de la société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, et de plusieurs sociétés savantes.

M. W. Sinning, jardinier-chef du jardin des plantes de l'université de Bonn, s'est particulièrement attaché à la description de la culture de chacune des plantes que l'on publiera dans cet intéressant recueil.

Une entreprise aussi utile qu'agréable, sera couronnée de succès: les amis de Flore, de la Botanique et de l'Horticulture, sauront apprécier un travail qui pour se faire valoir peut se passer de toute recommandation.

— A l'époque où des sociétés d'Agriculture et de Botanique se forment dans presque toutes les villes du royaume, on était étonné de n'en pas voir encore dans le district de S^t^. Nicolas, cette partie de la province, qui fut toujours nommée par excellence *le jardin de la Flandre*. Ce n'est pas que l'agriculture y ait jamais été négligée: dans le pays de Waes, il n'y a pas un pouce de terrain qui ne soit mis en valeur. Aussi M. van den Bogaerde a-t-il observé, *dans la statistique*, que c'est le coin de la terre où se trouvent le plus d'habitans à nourrir, et, (ce qui est très-remarquable) le plus de bras pour cultiver la terre. Mais la partie de la botanique, dont l'objet est restreint particulièrement à la

(1) Nous avons remarqué que M. Nees-von-Esenbeck ignorait, que c'est après l'Exposition des plantes de la société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, en 1824, que l'on y a admis pour la première fois ce *Primula*, sous le nom de *Primula sertulosa*, qui depuis fut adopté par la société Linnéenne de Paris en 1825.

Voir le Messager de l'année 1824, *page* 151.

culture et à la connaissance des plantes d'agrément, y était moins suivie que dans le reste de la Flandre. Cette branche de la science est une nouvelle acquisition pour le district de S^t^. Nicolas, et nous n'hésitons pas à le dire, il en est redevable, du moins en grande partie, au goût et aux connaissances d'un des fondateurs (1) de la société primitive d'Agriculture et de Botanique, établie à Gand en 1809.

La société qui vient de s'ériger à S^t^. Nicolas, a pris le même titre que celle de Gand. Son but est de concourir aux progrès de l'agriculture et de l'économie rurale, de répandre les principes de la botanique et d'encourager la culture des fleurs, plantes et arbustes, tant indigènes qu'exotiques. A cet effet, elle tient des séances ordinaires, à certaines époques et sans convocation préalable; elles sont consacrées aux travaux de la société et à des conférences sur les progrès obtenus et les expériences faites dans l'intérêt de la science. Elle a annuellement une exposition publique de fleurs, plantes et arbustes, le dernier lundi du mois de Février, et pendant les trois jours suivans. Elle décerne, à chaque exposition, des médailles d'honneur au propriétaire de la plante la mieux cultivée et à celui qui aura exposé le contingent le plus riche en belles plantes ou arbustes en fleurs; outre les prix que des motifs d'encouragement pourraient exiger encore dans l'intérêt de l'agriculture et de l'économie rurale.

La société compte déjà au-delà de cinquante membres.

(1) M. l'avocat Lebegue, membre et premier secrétaire de la société d'Agriculture et de Botanique de Gand. Il cessa ses fonctions en 1810, lorsqu'il quitta la ville pour se rendre à S^t^. Nicolas, en qualité de greffier du tribunal de Commerce. On se rappelle que M. Lebegue remporta la médaille de belle culture à la première Exposition des fleurs de la société de Gand.

1

2

3

4

5

6

J. Morrels Sc.

DESCRIPTION DE LA MONNAIE OBSIDIONALE

Frappée à Audenarde, pendant le siège que cette ville soutint, en 1582, contre le Prince de Parme; précédée de quelques détails sur ce siège.

Les monnaies obsidionales sont, comme on sait, des pièces qui tiennent lieu de monnaie courante pendant le siège d'une ville dont les ressources financières sont épuisées. » On ne doit les regarder au fond, dit *De Boze*, que comme des espèces de méreaux, des gages publics de la foi et des obligations contractées par le gouverneur ou les magistrats d'une ville, dans des tems aussi difficiles que ceux d'un siège" (1). Telle est l'idée que l'on a toujours attachée à cette espèce de monnaie, dont l'usage fut fréquent pendant les troubles qui, au XVI^me^ siècle, désolèrent si long-tems les provinces des Pays-Bas.

La matière de ces monnaies est ordinairement un métal de peu de valeur; on en a fait de cuir et de carton; quelquefois cependant on en fabriqua d'argent, soit avec l'argenterie des églises, soit avec la vaisselle des particuliers ou du gouverneur de la ville assiégée.

Elles n'ont cours que pendant la durée du siège; on les échange ensuite contre des espèces légales, soit au trésor municipal, soit à la caisse de l'état. La monnaie obsidionale en cuivre que le comte *Carnot*, gouverneur d'Anvers, fit frapper en 1814, fait exception: on a continué de l'admettre au cours de sa valeur primitive, qui est de 10 et de 5 centimes.

(1) Mémoires de l'académie des inscript., tom. 1. cités par Maugeard, *Introd. à la science des médailles.*

Les types représentent, le plus souvent, les armes de la ville assiégée, le millésime et l'indication de la valeur ; on y lit fréquemment une devise ou légende qui fait allusion aux malheurs de la ville, à l'esprit qui anime les habitans, à leur confiance en Dieu, etc. Il n'est pas rare d'y voir le nom du gouverneur et ses armes, mais on n'y remarque que fort rarement ceux du Souverain.

Avant de décrire celle qu'on frappa à Audenarde et dont plusieurs espèces se conservent encore dans des cabinets monétaires du pays, nous ne croyons pas inutile d'entrer dans quelques détails sur le siège qui donna lieu à cette *ressource extrême* (1). Ce que nous avons à dire des opérations des assiégeans, nous l'empruntons de l'historien *Strada* qui en a donné une description assez minutieuse et portant en ceci l'empreinte de la vérité. Ce qui concerne l'état intérieur de la ville lui est resté inconnu et nous l'avons extrait de plusieurs manuscrits authentiques et contemporains (2).

Le prince Alexandre Farnèse venait de ramener les villes de l'Artois et du Hainaut à l'obéissance de l'Espagne et donnait, de plus en plus, de l'inquiétude au parti des États. Le duc d'Anjou, frère du roi de France, appellé par eux pour prendre les rènes du gouvernement dans les provinces soustraites à la domi-

(1) *Extremum subsidium:* inscription d'une monnaie obsidionale de la ville de Campen, pendant le siège de 1578.

(2) *B. de Rantere*, membre, comme nous, de la commission urbaine pour la conservation des monumens d'art et d'histoire, s'occupe depuis quelques années à débrouiller et à parcourir les nombreuses et intéressantes archives de l'hôtel-de-ville d'Audenarde. Nous lui devons la communication des principaux documens, qui ont servi à la rédaction de cette notice.

nation de Philippe II, était arrivé à leur secours et venait de prendre possession de Cambrai; tandis que le prince d'Orange, à la tête des confédérés, redoublait d'activité pour défendre les autres provinces contre les armes de Farnèse.

Ces premières opérations du duc d'Anjou étaient d'un augure favorable mais de courte durée pour la cause des États; l'armée auxiliaire qui l'avait suivi, l'abandonna bientôt et retourna en France.

Le Duc frustré dans ses desseins, n'abandonna point ses espérances; il partit pour l'Angleterre afin de demander des secours en hommes et en argent à la reine Elisabeth; peut-être était-ce plutôt afin de solliciter sa main en mariage; mais ni l'un ni l'autre projet ne lui réussit.

Sur ces entrefaites, le prince Alexandre arriva devant Tournai et en commença le siège. La garnison, aidée d'une partie de la bourgeoisie, se défendit vaillamment; mais, reduite à l'extrémité après deux mois de résistance et n'ayant pu être secourue du dehors, elle capitula sous des conditions honorables, le 30 Novembre 1581.

La reddition de Tournai fut le prélude du siège d'Audenarde; ce qui inquiéta vivement les Gantois, qui considéraient cette dernière place comme le premier et le plus puissant boulevard sur l'Escaut, pour les garantir contre les armes de Farnèse.

Le célèbre *La Noue*, alors au service des états, en avait fait restaurer et agrandir les fortifications de manière qu'elle lui parût inexpugnable. Il fut tellement préoccupé de cette idée qu'il la nomma *la petite Rochelle*, et qu'ayant été ensuite fait prisonnier par les partisans de l'Espagne, il écrivit au Prince, du fond de sa prison de Limbourg, de ne point tenter le siège d'une ville

qui pouvait lui offrir de la résistance pendant plusieurs années.

Cependant les habitans d'Audenarde se fiaient peu sur cette prétendue inexpugnabilité : l'épouvante et la consternation s'emparèrent d'eux, et plusieurs familles se disposèrent à abandonner leurs foyers ; quelques autres reçurent l'ordre de quitter la ville. On reçut de Gand les munitions et les vivres nécessaires pour soutenir un siège, qui pouvait être de longue durée. On remplaça le gouverneur d'Audenarde, *Mansaert*, généralement haï des habitans et que même ils avaient chassé, par un guerrier habile, ferme et prudent, qui sût se concilier leur estime et soutenir leur courage. *Frédéric van der Borcht*, gentilhomme Bruxellois, reçut cette mission de la part des Magistrats de Gand, tous attachés à la faction de Hembyse. Ce capitaine arriva dans la ville avec quelques compagnies de troupes bien aguerries et y prit si bien ses mesures qu'en peu de tems, il put attendre sans crainte l'approche de l'ennemi.

Entretems le Prince de Parme se tenait à Tournai; il y passa son quartier d'hiver, s'occupant à mûrir ses plans ultérieurs de conquête.

Ce fut le 8 Avril 1582 qu'il se remit en marche; et, par une de ces ruses de guerre dont l'invention lui était familière, il fit semblant de diriger son armée sur Menin. Ce mouvement inattendu détermina le gouverneur *van der Borcht* à envoyer une partie de sa garnison sur les derrières de l'ennemi, ce qui lui réussit mal; car le Prince arriva inopinément devant Audenarde et empêcha la rentrée de ces guerriers, dont la plupart furent tués ou faits prisonniers. Cette première rencontre, qui ne justifiait pas trop la prudence du Gouverneur, affaiblit beaucoup la garnison, qui ne consista

plus qu'en 400 hommes bien déterminés à soutenir le siège; on la renforça par la garde bourgeoise que fournit la ville et qui était de douze compagnies (*vaandelen*). Les écluses sur l'Escaut, à Audenarde et à Gand, avaient été fermées avant l'approche de l'ennemi; de sorte que l'inondation qui s'étendait jusqu'à Gand, entoura la ville de toutes parts et parut empêcher le passage du fleuve. Cet empêchement n'en était point un pour Farnèse; la prise du château de Gavre (1) lui donna la facilité d'établir entre Gavre et Audenarde une communication d'une rive à l'autre, au moyen de pontons qu'il fit garder par un double poste. Ces mesures déconcertèrent les Gantois, qui avaient conservé l'espoir de pouvoir envoyer par cette voie des renforts aux assiégés.

Le Prince ne tarda pas à commencer l'attaque. ayant placé un nombre de couleuvrines sur la hauteur d'*Ædelare* (2), il fit pendant quelques jours tirer vigoureusement sur la ville; mais, après avoir fait beaucoup de dégat aux édifices et ne voyant aucun moyen de se frayer une approche de ce côté, à cause de la hauteur des eaux et de la rapidité de leur cours qui déjoua toutes ses tentatives, il alla placer le centre de ses opérations devant le côté opposé de la ville, en face de la porte de Gand. Ce côté était bien fortifié: un ravelin entouré de larges fossés, semblait offrir un point de résistance ras-

(1) *Gavre,* joli bourg sur l'escaut entre Gand et Audenarde. on ne voit plus les vestiges de son château.

(2) Espèce de montagne nommée *Kerzelaarberg*, qui domine la ville, à peu de distance de ses fossés. Elle est élevée de 68 aunes (mètres) au-dessus du niveau de l'Escaut, pris à la hauteur de 15 pieds à l'échelle de l'écluse. Le Gouvernement actuel y a fait bâtir un fort que l'on s'occupe maintenant d'achever.

surant et qui mettrait à couvert les murailles et la porte de la ville baignées par un autre fossé profond (1).

Nous n'entrerons point ici dans de longs et ennuyeux détails sur les différentes opérations des assiégeans; on peut consulter à ce sujet la seconde décade des guerres des Pays-Bas, par *Strada* et d'autres auteurs; il suffira de dire que, de part et d'autre, on développa une activité et une valeur prodigieuses. Déjà dès la première quinzaine du siège, les soldats de Farnèse s'étaient ouvert une entrée dans le ravelin; mais la garnison les en chassa avec impétuosité, et répara, en terre et à l'instant même, les ravages que les canons de l'ennemi y avaient faits. Ces intrépides guerriers, conduits par plusieurs capitaines intelligens, continuèrent ainsi, soit par une valeureuse défense, soit par des sorties, soit en jettant des matières combustibles sur les couvertures d'osier des mineurs, à déjouer toutes les tentatives des assiégeans; mais un renfort de 300 mineurs bohémiens, que le Prince venait de recevoir, décida enfin du sort de la ville.

Ces mineurs, les plus habiles de l'Europe, parvinrent à pratiquer plusieurs mines, dont l'explosion détruisit une grande partie du ravelin. Cet événement et une canonnade soutenue de 25 pièces de campagne, achevèrent de mettre l'entrée de la ville à découvert; en sorte que la garnison se trouva réduite à défendre les dernières murailles, déjà fortement endommagées.

Une position aussi fâcheuse, les instances de la bourgeoisie et la crainte d'un assaut inévitable, déter-

(1) Ce ravelin vient d'être reconstruit avec la solidité et l'élégance qui caractérisent les progrès de l'architecture moderne. A quelque distance delà, et sur une hauteur dominante, on travaille au creusement des fossés d'un second fort.

minèrent le Gouverneur à demander une capitulation. Des députés furent envoyés au Prince; il leur proposa les conditions de la capitulation de Tournai, que le Gouverneur n'hésita point d'accepter. L'acte fut signé le 2 Juillet 1582, et trois jours après, le Gouverneur, à la tête de la garnison, sortit de la ville. Le même jour, *Mannuy d'Aubrimont* en prit possession au nom du roi d'Espagne, et tous les magistrats furent démis de leurs fonctions. Plusieurs nobles Gantois, qui se trouvèrent dans la ville lors de sa reddition, furent arrêtés et mis en prison. Il fallut de fortes sommes d'argent pour obtenir leur mise en liberté.

Le 19 Juillet (1), le prince Alexandre Farnèse accompagné de son épouse et de tout l'état-major de son armée, fit son entrée solennelle à Audenarde, ville natale de sa mère. Les nouveaux magistrats et la bourgeoisie avaient fait de nombreux préparatifs pour la réception du vainqueur. On conduisit le cortège sous des arcs de triomphe, à la grande église, où des actions de grâce et un service solennel furent célébrés. On se rendit ensuite à la maison-de-ville, où, après les cérémonies, on offrit au Prince une tenture de tapisseries pour un salon; elle représentait plusieurs traits héroïques de la vie d'Alexandre-le-grand. Ces tapis, les plus beaux et les plus riches de ceux qu'on trouva chez les nombreux fabricans de la ville, sortirent des ateliers de *Joseph de Paepe*. Deux mille livres parasis (mille florins de Brab.) ont été portés en compte dans le registre des dépenses de la ville, de l'an 1582 pour l'achat de ce présent. Quelque mince que cette somme paraisse aujourd'hui, elle n'en fut pas moins très-forte pour l'époque.

(1) *Strada* dit que le Prince y fit son entrée le lendemain de la prise de possession, qui fut le 3 Juillet; c'est une erreur: nous avons suivi le texte des registres de la maison-de-ville d'Audenarde.

Dans cette fête solennelle, la garnison composée de wallons et d'allemands, ne fut point oubliée: le magistrat leur fit distribuer neufs gros tonneaux de bière, qui coutèrent chacun 3 livres parasis ou 30 sous de notre ancienne monnaie de Brabant.

Pendant tout le tems que dura le siège, l'intérieur de la ville offrait le triste spectacle de bourgeois divisés entr'eux, tourmentés par une soldatesque insolente, par des impositions pécuniaires, et par une maladie épidémique qu'on nomma *peste* (1). L'argent, le plus puissant auxiliaire des révolutions, manquait absolument alors dans les provinces insurgées; aussi la garnison d'Audenarde ne se fiait point aux promesses, et, quoiqu'abondamment pourvue de vivres, elle voulait être payée à jour fixe, ce qui ne put se faire que pendant quinze jours.

Le 23 Avril, le manque d'argent provoqua des murmures; c'était au moment de la vigoureuse défense du ravelin, et tout était à craindre du refroidissement du zèle des soldats si on n'obviait pas à cet objet d'urgence. Le Gouverneur convoqua à la maison-de-ville le conseil de guerre et les échevins, et il fut résolu de lever une contribution extraordinaire sur les habitans. Quatre échevins et trois notables furent chargés de repartir la taxe, que l'on fixa de trois à vingt livres de gros par menage. Le payement souffrit des obstacles d'autant plus nombreux que la ville était privée de ses principaux habitans.

(1) Il paraît qu'au 16me siècle et long-tems après, on qualifiait vulgairement du nom de peste, toutes les maladies que les modernes ont nommées fièvre putride, fièvre adynamique, typhus contagieux, etc. Ces épidémies meurtrières ne doivent point être rigoureusement attribuées à l'état de siège, puisqu'à la même époque, des villes non assiégées, Gand entr'autres, en souffrirent beaucoup,

Il en fallut venir aux mesures de rigueur, parmi lesquelles le logement de troupes à domicile parut réussir le mieux à forcer les malheureux retardataires. A ces mesures succéda une ordonnance municipale qui défendit, sous peine de punition corporelle, d'augmenter le prix des denrées de consommation journalière.

Au commencement de Mai, une joie subite ranima l'esprit déjà fort abattu des bourgeois. *François van Provyn*, premier échevin de Gand (1), ayant trompé la vigilance des postes espagnols, avait pénétré dans la ville par l'Escaut, accompagné de plusieurs autres personnes de marque. Ils apportaient la nouvelle que le duc d'Anjou était en marche, avec une armée formidable, et que l'on pouvait s'attendre à une prochaine délivrance. Une allégresse générale fut la suite de cette nouvelle; chacun oublia ses malheurs, et on institua un jour de jeûne et de prières, pour l'heureux succès des armes du libérateur qu'on attendait avec la plus vive impatience.

Cependant on ne tarda point à s'appercevoir de la fausseté de ces belles promesses, et les illusions de l'espoir s'évanouirent; mais la déception soutint encore le courage. D'Anjou, toujours dans l'attente d'un renfort étranger, faisait marcher une partie de ses troupes sur des places moins importantes, remettant de jour en jour ses projets sur Audenarde, qu'il observa de loin. Sa conduite vacillante indisposa enfin les Gantois qui mettaient leur salut dans la conservation de cette ville; aussi fut-elle la cause de violens murmures et d'un réfroidissement de l'enthousiasme que l'on avait conçu pour la personne de ce nouveau souverain.

(1) Le même, qui, l'année précédente, avait été à la tête d'une députation, offrir au duc d'Anjou le gouvernement-général des Pays-Bas.

Entretems, la plupart des bourgeois avaient de gré ou de force, payé la taxe pour la solde de la garnison; mais le mois de Mai n'était pas écoulé que le besoin d'argent se fit sentir de nouveau. Alors la troupe éclata en menaces de désobéissance et de sédition au cas que le payement de sa solde restât plus long-tems suspendu. Il est à remarquer que, pour la même cause, de pareilles menaces suivies de révolte eurent également lieu parmi les légions allemandes de l'armée du prince de Parme; mais celui-ci parvint à les appaiser par son audacieuse présence d'esprit, ce qui ne pouvait être tenté sans danger envers les soldats de la garnison: la conjoncture était plus délicate, et il fallait contenter leur exigence sans délai ou subir la honte et le malheur de voir profiter l'ennemi du désordre qui allait éclater dans la ville. La garde bourgeoise même, quelque supérieure en nombre qu'elle fût, n'eût été que d'un faible secours pour retenir des mutins vieillis sous les armes. Le Gouverneur convoqua donc de nouveau le conseil de guerre et les échevins, et leur exposa l'urgence de nouveaux subsides. L'embarras était extrême: on n'osait plus renouveller sur les habitans une contribution dont le prélèvement avait couté tant de peine; la violence eut causé des suites fâcheuses de la part d'une bourgeoisie qui déjà se ressentait des besoins du moment; la ressource de convertir en monnaie l'argenterie des églises et des couvens n'existait pas, puisque depuis long-tems cette argenterie avait disparu. Alors l'un des échevins, nommé *Jacques Steur*, proposa de faire battre une *monnaie de nécessité*, en étain, qui pût tenir lieu de monnaie courante jusqu'à la fin du siège. La proposition fut applaudie et acceptée à l'instant. On prit pour valeur extrinsèque le florin courant

et ses subdivisions; et, il fut arrêté que les porteurs pourraient l'échanger, après le siège, contre de l'argent courant, qui serait pris: pour les troupes, dans le trésor municipal de Gand après leur rentrée dans cette ville, et, pour les bourgeois, dans celui d'Audenarde.

L'échevin *J. Steur* fut chargé du soin de faire exécuter les coins et de fabriquer la monnaie. Ce zelé magistrat y mit tant de célérité que, le 8 Juin, il offrit à l'assemblée de ses collègues un échantillon de chaque pièce de cette ancre de salut qui allait faire échapper à un malheur inévitable. Le lendemain, il fut publié au son de la trompette, que tout habitant était tenu d'accepter la nouvelle monnaie de la solde des troupes, sous peine de punition arbitraire et d'une amende à payer en cette même monnaie; on y ajouta la promesse d'un prompt échange lorsque la ville serait délivrée. Par ce moyen l'ordre et la tranquillité furent rétablis, et les nouvelles pièces continuèrent à circuler jusqu'à la fin du siège.

On a conservé jusqu'à ce jour, à la maison-de-ville d'Audenarde, un certain nombre de pièces de ces monnaies qui rappellent une position si affligeante. Il est étonnant que, des six espèces qui furent frappées, on n'y en trouve que quatre, et précisement celles dont VAN LOON ne fait aucune mention. Cet auteur ne rapporte, dans son intéressante *Histoire métallique des Pays-Bas*, *tom.* 1. *p.* 312, que les deux plus grandes espèces: celles d'un florin et de dix sous, qu'aucun amateur d'Audenarde ne possède. Nous devons à l'obligeance amicale de M. *L. de Bast*, directeur du cabinet de médailles d'antiquités de l'université de Gand, la communication de ces deux pièces qui ont servi de modèle pour la gravure que nous joignons à cette notice.

La forme commune à cette monnaie obsidionale, est carrée; la dimension et l'épaisseur en sont différentes. Le type est sur l'une des faces, et varie plus ou moins dans chaque espèce. Toutes les pièces, à l'exception de celles de l'espèce qui, sur la planche, est marquée nº VI, portent une contremarque en relief, qui fut sans doute le signe apposé par le magistrat pour éviter la contrefaçon.

I. — La pièce d'un florin porte l'écusson aux armes d'Audenarde; au-dessus, le nombre 20 s. (20 *stuivers*); autour, la légende: SPES. NRA. DEVS. 1582.; à l'angle qui surmonte l'écusson et en dehors du champ de l'empreinte, se voit la contremarque; elle figure une $\overline{\text{A}}$ gothique, initiale d'AVDENARDE, placée au milieu d'une paire de lunettes couronnée. C'est encore jusqu'à ce jour la *marque* ordinaire de la ville.

La description et le dessin que van Loon a donnés de cette pièce, sont susceptibles d'être rectifiés. Il a cru voir dans la contremarque, les armes du gouverneur *van der Borcht* qui sont d'argent, écrit-il, au chevron brisé d'azur, à 3 losanges d'or. Ensuite, il prend les armes de Flandre pour celles d'Audenarde, et l'indication de la valeur est omise dans le dessin qu'il en donne.

II. — La pièce d'un demi-florin ou de dix sous, porte l'écusson aux armes de Flandre; au-dessus : 10 s. (10 *stuivers*); même légende que la précédente. La contremarque est l'écusson aux armes d'Audenarde.

III. — Ces dernières armes sont encore représentées sur la pièce de cinq sous; au-dessus, on voit le signe de sa valeur, 5 s. (5 *stuivers*); même légende. La contremarque est identique avec celle du florin.

IV. — La quatrième espèce porte la valeur de cinq escalins parasis ou de dix liards. Son type est la marque

de la ville décrite plus haut; la légende comme sur les précédentes; au champ, 5-*p. s.* (*5 schelen parasys*). La contremarque est un $\overline{A}$ gothique. Si van Loon avait eu une pièce de cette espèce sous les yeux, il n'aurait pas pu se méprendre sur les signes représentés dans la contremarque du florin dont il a donné la description.

V. — La plus petite espèce porte simplement l'écusson aux armes d'Audenarde, avec la contremarque de l'$\overline{A}$ gothique comme dessus. Nous croyons qu'elle a eu la valeur d'un sou.

VI. — La sixième espèce, qui diffère peu, pour la grandeur, de celle de dix liards, paraît avoir été frappée pour un usage particulier: elle ne porte ni contremarque ni signe de sa valeur. Le type représente une croix fleurdelisé formant une rosette gothique comme on en trouve souvent sur les monnaies du 14^{me} et 15^{me} siècles; au milieu on voit l'écusson de la Flandre. La légende et le millésime y sont exprimés comme sur les précédentes. Etait-ce une monnaie reservée pour la solde des officiers?

Nous venons de donner en résumé le récit de ce qui s'est passé, soit au dehors soit au dedans de la ville pendant ce siège mémorable. Quelque grands qu'aient été les malheurs que la bourgeoisie eut à souffrir pendant trois mois, on peut à la rigueur, dire qu'ils ne furent point portés à leur comble: l'incendie, le meurtre et le pillage que la soldatesque effrénée du Prince désirait ardemment, comme le rapporte *Strada*, furent heureusement écartés par un reste de respect qu'avait le vainqueur pour le lieu natal de sa mère, *Marguérite de Parme*. Il fit racheter cette catastrophe, qui eût englouti toute la fortune d'un grand nombre de

bourgeois, par une contribution de 30,000 florins qui devait être distribuée à ses soldats. Cette somme, énorme pour l'époque et les circonstances, devait être payée en six semaines; la sortie de la ville était sévèrement défendue à quiconque n'avait point soldé sa cotisation. On a trouvé dans les archives de la ville, que cette contribution a pesé sur 1600 personnes, la plupart attachées aux nouvelles opinions religieuses, ou qui avaient porté les armes pendant le siège. Les biens des absens furent confisqués, à moins qu'ils ne vinssent payer leur taxe. Outre cette contribution, la ville dut encore verser dans la caisse militaire une somme de 3000 florins, pour le rachat de la cloche communale.

Le Prince accorda le délai d'une année à quiconque voulait quitter la ville, afin que l'on pût vendre et réaliser ses biens. Plus de 80 familles l'abandonnèrent, pour aller se fixer en Hollande ou en d'autres lieux où l'*orthodoxie* n'était point une condition indispensable pour être sujet du gouvernement. On a calculé que la population d'Audenarde, *intrà muros*, devait s'élever, avant le siège, à environ 8000 âmes: si l'on en déduit le grand nombre de familles parties avant et après ce funeste événement, la diminution sera effrayante; aussi est-il vrai de dire que, jusqu'à ce jour, cette ville n'a plus récupéré le même nombre d'habitans qu'elle avait avant 1582 (1), époque où commença également la décadence de ses belles et nombreuses fabriques de tapisserie de haute lisse, dont depuis long-tems on ne conserve plus que le souvenir (2).

D. J. VAN DER MEERSCH.

---

(1) Depuis long-tems la population de la ville d'Audenarde ne peut atteindre le nombre de 5000 ames.

(2) Quoique le nombre et la prospérité de ces fabriques aient décliné prodigieusement depuis cette époque, par le départ ou

I

II

III

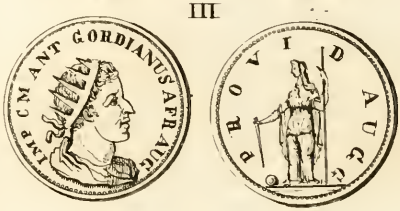

IV

V

VI

VII

VIII

X

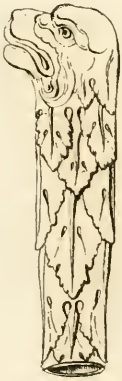

IX

XI

XII

Ch. Cuyhena Sc.

ANTIQUITÉS ROMAINES ET GAULOISES DÉTERRÉES DANS LE PAYS DE WAES.

(*Suite : voyez pag.* 126 *et* 210.)

1° Une superbe médaille en or, de l'empereur Pescennius Niger, fut déterrée en 1823, avec une vingtaine d'autres, dans un champ à Lokeren dans la direction vers Zeveneeke. Elle représente en face la tête couronnée de ce prince, avec la légende suivante: *imp. caes. C. Pesc. Nigerius jus. aug.* Au revers, une femme debout, tenant de la gauche deux cornes d'abondance, et levant la droite vers le ciel. La légende est: *Concordia.* Au champ se trouvent encore les lettres PP. — Les antiquaires n'aiment pas les médailles de ce Prince avec le surnom de *Justus;* Levaillant dit qu'elles sont la plupart contrefaites. On sait que les médailles de Pescennius sont de la plus grande rareté, dans tous les métaux. (v. pl. 2. fig. VII.)

---

l'expatriation de beaucoup de chefs opulens qui furent suivis de leurs principaux ouvriers, on continua encore la fabrication de beaux tapis, mais en quantité toujours décroissante. Le changement de mode dans la décoration des appartemens, le peu d'encouragement de la part du Gouvernement relativement à la sortie des tapis indigènes et l'entrée de ceux fabriqués à l'étranger, ont enfin causé la perte totale de cette branche d'art et d'industrie nationale. — *J. B. Brandt*, le dernier des fabricans de tapis à Audenarde, exposa, dans une déclaration faite au Gouvernement, en 1784, qu'il avait fermé ses ateliers depuis 1779, et qu'il a gardé un grand nombre de ses tapis en magasin, faute d'acheteurs. Il y dit, en outre, qu'il était le seul qui a survécu à tous les fabricans de tapis de la Belgique. Son héritier, M. *François de Meldert*, d'Audenarde, récemment établi à Malines, en conserve encore maintenant une grande partie, qui, sur-tout pour le paysage, font l'admiration des connaisseurs.

2° En Juin 1816, on a déterré à Beveren près d'Anvers, quelques médailles romaines, savoir : en argent, une de Caracalla, une de Geta, une de Balbin, une de Sévérine, trois de Volusien ; en moyen bronze, une d'Alexandre sévère, une de Julie Mamée, deux de Philippe, père ; en petit bronze, trois de Sévérine, une de Tacite, deux de Probus et quatre de Constantin. Voici les plus intéressantes : .....*ntoninus caes.* ; tête nue de Caracalla. Au revers des instrumens pontificaux, et *Severi aug. pii fil.* (pl. 2. fig. XI.) — *Imp. c. d. cael. Balbinus aug.* ; tête couronnée de Balbin ; au revers une figure debout, et *p. m. tr. p. cos.* II. *p. p.* Les médailles de cet empereur en argent ne sont pas communes (v. pl. 2. fig. VI.) — Parmi celles de Volusien, il en est une remarquable par sa belle conservation ; on voit d'un côté la tête radiée de l'empereur avec la légende : *imp. caes. Vib. Volusiano aug.* Au revers, une femme assise, tenant des épis d'une main et un globe de l'autre ; légende : *Junoni Martiali.* (v. pl. 2. fig. IV.) — Celle d'Alexandre Sévère, représentant le dieu Mars, ainsi que celle de Julie Mamée, représentant l'abondance, sont plus communes. Enfin celles de Philippe nous rappellent les spectacles dont parle M. de Bast ; voyez son ouvrage, pag. 235, 2de édit.

3° Parmi les médailles déterrées dans les environs de Lokeren, en 1819, il y en a une qui représente en face la tête couronnée de Septime Sévère ; au revers, Jupiter assis, tenant de la droite une Victoire et de la gauche une haste, avec les mots *Jovi conservatori.* Cette médaille est saucée. (v. pl. 2. fig. XII.) Une autre médaille du même Prince, offre au revers une Victoire debout, ayant des captifs à ses pieds ; la légende porte : *Victoria britan....* Elle se rapporte à la victoire que Sévère

remporta sur Albin, près de Lyon, en 197 de l'ère chrétienne. (v. pl. 2. fig. 1.) — En grand bronze, une d'Otacilia, femme de Philippe le père: *Marcia. Otacil. Severa aug.;* au revers, une femme assise tenant une patère et une corne d'abondance: *Concordia*; exergue: *s. c.* Enfin, une petite médaille saucée de Posthume, très-bien conservée, ayant d'un côté la tête radiée avec la légende: *imp. c. Postumus. p. f;* au revers le dieu Sérapis debout, tenant une haste de la gauche et étendant la droite. Cette médaille n'est pas commune. (v. pl. 2, fig. II.)

4° En 1822, on déterra à Tamise les médailles suivantes: une de Dioclétien, tête radiée, avec les mots: *imp. cc. Val. Diocletianus p. f. aug.*; au revers, Jupiter debout, tenant la foudre de la droite et une haste de la gauche; légende: *Jovi conservat. aug.;* petit bronze. (v. pl. 2, fig. VIII.) — Une en grand bronze de Vérus; *Divus Verus;* tête nue; revers: un bucher à trois étages; au champ: *s. c.*; le mot *Consecratio*, qui devrait s'y trouver, est effacé. — Une Faustine la jeune, en moyen bronze; au revers une femme debout, tenant de la droite une haste et de la gauche un petit enfant; légende: *Fecunditas;* au champ, *s. c.* — Une autre de la même Princesse, en grand bronze, représentant au revers, une femme debout et ayant un enfant sur le bras gauche et deux autres debout à ses pieds. La légende porte: *Junoni Lucinae s. c.* — Enfin, une très-belle médaille de l'empereur Gordien Africain, fils, en petit bronze et d'une rareté extrême, peut-être unique. (voyez *La science des médailles, par L. Jobert*). Elle offre d'un côté la tête radiée de l'empereur, avec la légende suivante: *imp. c. m. Ant. Gordianus Afr. aug.;* au revers, une femme debout, tenant

un bâton de la droite et de la gauche une haste; un globe est à ses pieds. On lit autour: *Provid. augg.* Ce Prince n'a regné qu'un an et demi. (v. pl. 2. fig. III.)

5° Deux instrumens en bronze, semblables à ceux qui se trouvent gravés dans l'ouvrage de M. de Bast, ont été déterrés à Waesmunster, le dernier en 1811, à l'endroit où on construisit le pont. (v. pl. 2. fig. IX.) Des savans ont soupçonné que c'étaient des instrumens Gaulois, employés aux cérémonies des Druides, pour cueillir le fameux Gui de chêne. — Une petite figure représentant un homme à longue barbe et ayant les mains jointes, aussi trouvée à Waesmunster, paraît avoir servi de manche à un couteau. M. de Bast, qui en a fait graver une pareille dans son ouvrage, pl. 1. fig. 8, la regarde comme gothique. — Enfin, un manche semblable aux précédents, mais finissant en forme de tête de lion, fut déterré en 1798, dans une partie de terre, rue des champs à Tamise. (v. pl. 2. fig. X.) (1).

---

(1) Les antiquités désignées au N° 1, appartiennent à M. *J. de Nayere;* les N^os^ 2, 3 et 4, à M. l'avocat *Le Begue;* le N° 5, à M. *P. Versturme,* tous à Gand.

DISCOURS

Prononcé à la séance annuelle de la Société d'Horticulture de New-York, par SAMUEL L. MITCHILL (*).

Messieurs,

L'ART peut-il surpasser la nature? Cette question bien souvent débattue me semble décidée: la nature doit sans doute beaucoup à l'art, mais personne ne dira que les fleurs artificielles surpassent les naturelles ni que les fruits en cire ou en marbre approchent, même en apparence, des productions qu'ils représentent. C'est en perfectionnant l'état primitif de ces

(*) Le docteur *Samuel L. Mitchill* est un des citoyens les plus recommandables des État-Unis; l'étendue et la variété de ses connaissances l'ont mis en rapport avec les principales sociétés scientifiques de l'Europe. Pendant la longue carrière qu'il a déjà parcourue, il s'est rendu utile à son pays par son zèle à propager les sciences et il a souvent contribué par sa voix éloquente à faire adopter des lois sages et bienfaisantes. C'est en 1786 qu'il revint en Amérique après avoir obtenu le grade de médecin à Edimbourg; il fut alors chargé de prendre inspection des eaux de *Saratoga,* dont il s'échappe un gaz qui éteint la flamme et asphixie les animaux. Nommé membre honoraire du collège de Colombie, il signa le traité par lequel les *Mingos* ou Indiens des cinq nations vendirent le district occidental au peuple de New-York. En 1790, il fut élu membre du corps législatif de cette province par sa ville natale, North-Hemstead. Secrétaire de la société pour l'encouragement de l'agriculture, des arts et des manufactures, il prononça le discours annuel devant le sénat avant que le siége du gouvernement fût transféré à Albany. Nommé professeur de chimie et d'histoire-naturelle au collège de Colombie, il fut le premier qui introduisit en Amérique les heureuses réformes des chimistes français. Premier médecin du grand hôpital de New-York, il en remplit les fonctions pendant plus de vingt ans. Ses observations

productions, en améliorant leur condition originelle, que l'art opère de véritables prodiges; nous en trouvons de nombreux exemples dans la culture de la terre, véritable triomphe de l'industrie humaine.

Pour nous en convaincre, jetons un coup-d'œil sur notre hémisphère avant qu'il fût soumis aux défrichemens et aux travaux agricoles.

Lorsque les premiers navigateurs abordèrent près de nos côtes, que virent-ils? Une plage que les plantes marines et tous les accidens d'une nature sauvage rendaient inabordable.

---

géologiques et minéralogiques sur les mines de charbon des bords de l'Hudson, en 1796, furent à cette époque honorablement citées par M. de Volney. En Amérique, où la culture des sciences n'exclut personne des fonctions administratives, il fut élu député à l'assemblée tenue à Philadelphie pour l'abolition de l'esclavage des noirs. Il contribua à faire adopter l'acte qui autorisa R. Livingston à établir des bateaux à vapeur sur la rivière d'Hudson. Ce fut dix ans après qu'il fit avec R. Tulton le premier voyage par bateau à vapeur, en Juin 1808. Nommé, par la ville de New-York, membre du congrès des États-Unis, il proposa et fit adopter une loi par laquelle le séjour de 14 ans pour obtenir la naturalisation des étrangers fut réduit à cinq. Réélu un an après, il prit une grande part aux discussions sur la quarantaine et présenta aux chambres, en 1803, le rapport à la suite duquel on envoya des députés pour réclamer la possession du pays depuis les monts Rocky jusqu'à l'océan pacifique, comme faisant partie de la Louisiane. En 1809, lorsqu'il était membre de la législature de New-York, il fit partie du comité chargé d'examiner la possibilité d'un canal pour joindre les lacs à la rivière d'Hudson, projet qui depuis a été si heureusement exécuté. Il serait trop long d'énumérer les mémoires qu'il a écrits sur la médecine et les sciences naturelles et sur des objets d'utilité publique. La liste des sociétés scientifiques auxquelles ce savant est aggrégé, tiendrait ici trop de place. Ce digne citoyen jouit de l'estime et de la considération de ses compatriotes, et malgré son grand âge, il ne cesse de travailler à l'avancement des sciences et à la prospérité de son heureuse patrie.

Arrêtés par ces barrières, maîtrisés par les brisans, jettés sur des collines de sable formées par les vents, ils trouvèrent plus loin, des marais, des terres inondées, un sol humide et couvert en grande partie d'herbes marécageuses; ensuite des forêts impénétrables, de vastes savanes couvertes çà et là d'herbages, des recifs, des rocs formant par leurs masses amoncelées d'inaccessibles montagnes de pierre. Il fallait se frayer un chemin à travers ces déserts sauvages, où les ronces, les arbrisseaux épineux, les orties arrêtaient à chaque pas la marche; où des plantes vénéneuses offraient partout des dangers; où d'épais buissons, des arbres déracinés, des lianes entrelacées aux branches des arbres, des basfonds, des étangs et des torrens présentaient sans cesse des obstacles nouveaux.

Dans ces régions incultes, erraient des tribus de sauvages cherchant leur nourriture et se défendant contre leurs ennemis. Vivant de la chasse et de la pêche, ils laissaient la terre inculte; pour se construire une habitation, ils abattaient des branches d'arbres, et le feu les aida ensuite pour attaquer les gros troncs. Leurs seules plantations, leurs seuls jardins, s'il est permis d'employer ce nom, consistaient tout au plus en maïs, en fèves, peut-être en tabac; à ces faibles produits ils ajoutaient les fruits sauvages et des racines; la chasse et la guerre ne leur permettaient pas d'autres travaux.

Les panthères, les loups, les renards, les ours parcouraient les forêts; la loutre, le lièvre, diverses espèces d'écureuils, les daims, les marmottes et beaucoup d'autres animaux choisissaient librement leur demeure; des reptiles plus ou moins dangereux, se cachaient dans les buissons; le serpent à sonnettes et le serpent

sachem menaçaient de leur venin ceux qui osaient troubler leur repos.

Tel était l'aspect de nos contrées lorsque l'homme civilisé vint l'habiter. Que de changemens s'opérèrent alors ! Peu de nos végétaux naturels parurent mériter d'être cultivés dans les jardins et dans les fermes ; on les détruisit par le fer ou le feu pour faire place à des plantations plus utiles, et la charrue acheva cette destruction. D'autres travaux succédèrent à ceux-ci : on pratiqua des irrigations dans les lieux privés d'eau ; on creusa des fossés pour donner un écoulement aux eaux surabondantes. Des enclos s'élevèrent, soit pour marquer les limites des propriétés, soit pour séparer les différens terrains ; on mit en œuvre ce qu'on trouva à sa portée : on tira des matériaux des rochers voisins ; les noyers et les cèdres fournirent le bois, et les tiges épineuses du *ligustrum* furent utilisées pour former des haies.

Il fallait encore apprendre à adapter les plantes à la nature de chaque terrain et de chaque climat, et savoir où il fallait former des champs ou des prairies. On eut alors à choisir entre le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, le tabac, le coton, le riz, le lin, le chanvre, le trèfle et une infinité d'autres végétaux.

Ainsi nous voyons que l'homme, par son industrie et son travail, a changé la nature et lui a donné un nouvel aspect. Des productions de divers pays éloignés se sont trouvées réunies, et dans un autre ordre que celui que la nature leur avait assigné.

Le soin des grandes fermes, les travaux des champs, appartiennent à l'agriculture. Le jardinage ou horticulture s'exerce dans des espaces plus resserrés et demande des soins plus minutieux, des attentions plus

délicates; c'est là que se font admirer l'intelligence et l'habileté du cultivateur.

Lorsqu'on visite les jardins de plusieurs des membres de cette société, les yeux sont agréablement attirés par la beauté des plantes, des camélia, des orangers, des végétaux du Cap et de la Nouvelle-Hollande. On admire les ressources de l'art; le bon choix des procédés et des instrumens, les bonnes méthodes pour préparer les engrais, pour se délivrer des plantes inutiles ou nuisibles.

A la vue d'un tel état de perfection, il semblerait que, dans un discours annuel, il doit y avoir peu de choses nouvelles à offrir; mais le sujet est si étendu qu'il reste toujours de nombreuses observations à faire.

Nous recommanderons d'abord de multiplier nos relations avec les sociétés de botanique et d'agriculture des différentes parties du monde. Dans quelques pays, des jardins d'une grande étendue sont entretenus par le Souverain; dans d'autres, par des sociétés ou par de riches particuliers. L'administration en est généralement confiée à des personnes instruites qui entrent volontiers en échange de graines, de plantes, de boutures, avec d'autres établissemens. Les avantages réciproques qui en résultent sont évidens; aussi les fonctions du secrétaire-correspondant sont-elles très-importantes : il est le membre le plus actif de la société. La paix dont jouit notre pays ainsi que l'Europe et presque toute l'Amérique méridionale, nous donne les plus grandes facilités pour les correspondances; nos vaisseaux qui visitent les côtes de presque tous les pays, peuvent, de plus en plus, être d'une grande utilité.

Nous avons reçu des semences des jardins de botanique de Batavia, de Cuba, de celui de Paris. Il faudrait

autant que possible, se procurer les catalogues qui indiquent les espèces des plantes et leur classification.

Un établissement manque à la société: c'est un jardin à son usage particulier; le but en serait aussi utile qu'agréable. Livrons nous à l'espoir qu'avant peu d'années nous en posséderons un; en attendant, des expériences se feront chez des membres sur leurs terres, leurs confrères en seront témoins, les produits en seront offerts dans une exposition, ou bien, des mémoires lus à l'assemblée en constateront les résultats.

Ces remarques font sentir la nécessité d'avoir des registres pour consigner les observations des membres et de nos correspondans. Notre mémoire nous est souvent infidèle et l'âge l'affaiblit encore; on doit donc noter sur des registres les faits importans ou bien les conserver par l'impression. En ceci, on pourrait imiter la société d'horticulture de Londres; mais pour réunir des matériaux suffisans, il faut que vos observations soient conservées, non sur des feuilles volantes, ni en les enfouissant dans les colonnes d'un journal, mais en les consignant dans un de nos ouvrages périodiques.

Nous avons à vous féliciter sur l'accroissement de la bibliothèque; le nombre des ouvrages est peu considérable, mais notre établissement est encore nouveau; les livres sont nécessaires à ceux qui cherchent l'instruction, mais leur excessive multiplication a l'inconvénient d'augmenter la perte du tems et les dépenses d'étude. Aussi serait-il convenable qu'au lieu de se procurer tout ce qui traite de la botanique indistinctement, on se bornât à faire un choix parmi les livres classiques; pour compléter la collection, on y joindrait des journaux périodiques et des brochures qui traitent d'objets relatifs à vos travaux. Comme vous avez nommé

récemment une commission pour ce sujet, je prends la liberté d'inviter ceux qui la composent, à ne pas se borner à l'achat de livres, mais à y joindre des plans et des dessins de jardins, de bâtimens, de serres, des moyens inventés pour distribuer la chaleur, des machines pour les arrosemens, des figures de plantes rares et même des insectes qui nuisent aux végétaux.

Je ne puis passer sous silence la nécessité de former un herbier; chaque membre peut y contribuer: une feuille de papier gris, une tige d'amaranthe suffisent pour commencer, et peu et peu la collection s'augmentera; on aurait l'attention d'ajouter au nom de chaque plante ses propriétés utiles ou nuisibles; cela rendrait par la suite ce recueil très-agréable à consulter et en ferait un utile délassement.

Je ne dois pas oublier de recommander fortement à votre attention la partie de l'histoire-naturelle nommée *entomologie*. Comme les insectes sont de tous les animaux la classe la plus nombreuse, et que la plupart sont nuisibles, il importe de les connaître, et cela entre dans les attributions de la société. On les conserverait sous leurs différentes formes et métamorphoses: en larves, en nymphes et dans leur état parfait; avec un peu du soin cela est facile. Ces collections fourniraient les moyens de reconnaître les insectes qui ravagent nos forêts, nos champs, nos jardins; ceux qui s'attachent aux chênes, aux arbres à fruit, aux plantes potagères, aux rosiers et à beaucoup d'autres végétaux intéressans. Lorsqu'ils seront bien connus, on parviendra à les détruire ou à prévenir leurs ravages.

Des mémoires sur les engrais pourraient fournir un grand nombre d'observations importantes; la théorie de leurs propriétés et la manière de les employer exigent

encore bien des éclaircissemens; le voisinage d'une grande ville vous en fournit l'occasion. De toutes les matières qui contribuent à fertiliser le sol, les plus utiles sans doute, sont celles qui proviennent de la putréfaction des substances organiques; mais le fumier animal est quelquefois trop actif et doit être mélangé avec d'autres; souvent il donne une mauvaise qualité aux plantes : les choux, la pomme-de-terre, les navets sont dans ce cas, ainsi que le tabac et le froment; et le fumier d'étable donne un goût désagréable aux asperges. Il se fait dans l'acte de la nutrition des végétaux, une absorption des parties constituantes de l'engrais et du sol, de même qu'on le remarque dans le règne animal. Les canards domestiques nourris des débris de la cuisine, ont un mauvais goût; on sait que la chair du porc varie selon la nourriture qu'on lui a donnée; l'amertume des perdrix est attribuée aux bourgeons d'arbres dont elles se nourrissent, et le gibier qui vit de poisson, en contracte la saveur. Il passe donc dans les corps organisés, végétaux ou animaux, des substances qui, par leur assimilation, ne perdent pas toutes leurs propriétés primitives. Aussi les agriculteurs et les jardiniers devraient ne pas se borner à rechercher la quantité des produits, mais s'attacher à satisfaire par la qualité le goût des gens délicats.

Les graminées forment une classe de plantes qui s'accommodent merveilleusement aux différentes latitudes : le froment, l'orge, l'avoine, le maïs réussissent dans des climats très-différens; cette facilité de propagation ne se borne pas aux graminées: l'acacia, précieux par ses fleurs odorantes et son bois très-dur, a bien réussi à Long-Island quoiqu'il vienne de l'Amérique du sud; j'ai vu le magnolia tripetala sur la côte méridionale du

lac Erié; l'orgueil de la Chine, le mélia, est presqu'acclimaté : on espère qu'il bravera bientôt la rigueur de nos hivers.

J'insiste à appeller votre attention particulière sur la naturalisation des plantes exotiques ; il reste encore en cela beaucoup à faire. Il y a deux difficultés principales à surmonter : l'une, c'est d'accoutumer les plantes des climats chauds à la température des pays froids; et l'autre, d'accoutumer les plantes qui habitent des lieux élevés à croître dans les plaines, dans des sols bas et voisins de la mer. Vous apprécierez toute l'importance de pareils essais.

On a fait ici et dans nos environs, beaucoup de tentatives pour acclimater la racine si vantée de l'*Arachaea*, qui croît a Bogota; j'en ai obtenu du baron de Shack, de la Trinité (1), et de M. Mitchell. Dans le dernier envoi, les plantes étaient en pleine végétation; je les ai confiées aussitôt à un honorable membre de cette société, en Novembre 1824. Ce végétal, de la classe des ombellifères, est regardé comme un des plus utiles de l'Amérique du sud; les Espagnols le nomment *Apio*, à cause de sa ressemblance avec le céléri et le persil, du genre *Apium*. M. de Shack assure cependant que c'est un *Conium* (2). La racine se divise en beaucoup de branches dont chacune parvient à la grosseur d'un ecorne de bœuf, lorsqu'elles sont dans un sol qui leur est favorable. On préfère de beaucoup cette plante à la pomme-de-terre; elle est d'un usage général pour la nourriture des habitans de Santa-Fé et des pays circonvoisins; le

(1) M. le baron de Shack est agent botanique de l'empire d'Autriche en Guinée et au Brésil.

(2) Voir la description de cette plante dans les annales de botanique de MM. Prunig et Smiths, vol. II. pag. 400.

sol où elle croît naturellement, est à peu près à 8000 pieds au-dessus du niveau de la mer et d'une température de 58 à 60 degrés Fahrenheit. Les tentatives faites jusqu'ici pour introduire l'*Arachaea* dans les sols maritimes de notre climat, n'ont pas réussi. A la Trinité, cette plante croissait vigoureusement en tiges et en feuilles, mais les racines restaient chétives. Les individus cultivés à New-York, dans le jardin de M. Floy, périrent lorsqu'on les transplanta en pleine terre. Il est douteux que l'*Arachaea* puisse jamais produire des racines dans nos climats; cependant les horticulteurs de Glasgow pensent qu'en en semant la graine, on pourrait, avec des soins et de la persévérance, l'accoutumer à supporter une plus grande pesanteur de l'atmosphère et les variations de la température. Ce sont des essais à faire pour ajouter cette plante comestible à celles que nous possédons déjà.

Nous avons les mêmes craintes de non-succès pour la culture de la patate à feuilles simples et à racines vélues, que le Dr Finslar et le commodore Hull nous ont envoyée des côtes du Pérou. Elle croît naturellement au sommet des montagnes de St. Laurent, et ses racines sont comestibles. J'en ai planté plusieurs, qui ont péri à l'exception de deux individus dont j'espérais des fleurs et des fruits; mais en peu de jours les fleurs, à peine épanouies, se fanèrent. Les plantes venues de racines, que j'ai données à Davis Gelson esq., ont fleuri. J'ai déjà adressé à ce sujet une lettre à la société; depuis, j'en ai communiqué une figure coloriée d'après nature, à M. le secrétaire Sabine, pour la société d'horticulture de Londres. Il n'est pas probable que cette racine tubéreuse puisse égaler notre pomme-de-terre commune, mais il serait utile de la connaître pour pouvoir juger de ses propriétés.

Dans la supposition que c'est un Solanum non décrit, je l'ai nommé *S. Laurentii* : pomme-de-terre de St. Laurent. J'espère que nous pourrons continuer les essais, car j'ai trouvé l'occasion de faire passer un envoi de racines à l'honorable Josiah Quincy; il m'a écrit qu'il les avait distribuées aux cultivateurs les plus intelligens de Boston.

Nos relations avec l'Amérique du sud nous procurent plus de productions qu'il ne serait possible d'en obtenir en faisant voyager dans le pays même. Grâce à la complaisance de mes amis, Munson et Storer, je puis vous offrir trois espèces d'*Epidendrum* ou plantes aériennes de Buenos-Ayres. Les racines tirent leur nourriture de l'atmosphère et non de la terre (1).

Nous avons aussi introduit le saule de l'Euphrate et le peuplier du Po; les grandes branches droites de celui-ci, les tiges minces et flexibles du premier, et le joli feuillage de tous les deux, les ont fait cultiver partout. A ces qualités se joignent encore celles de venir de boutons et de croître rapidement; ce qui explique leur prompte multiplication.

Mais d'où vient que les superbes habitans de nos forêts sont négligés pour des arbres exotiques d'une qualité inférieure? Notre *Liriodendron*, malgré sa haute stature, ses feuilles singulières et ses fleurs élégantes, est dédaigné; notre *Tilia*, remarquable par ses fleurs et son port distingué, a tout à craindre des hommes et n'a rien à en attendre; parmi nos neuf espèces de

(1) Plusieurs plantes du même genre ont été cultivées dans le jardin de botanique d'Anvers. Suspendues à une corde au milieu de la serre, elles ont donné de jolies fleurs; ensuite elles se sont desséchées et ont péri. Celles qui ont été remises en terre après la floraison, ont eu le même sort. *Note du traducteur.*

Peupliers, plusieurs parviennent à la hauteur de 40 à 80 pieds; des trente-quatre espèces de Chênes qui croissent dans nos forêts, le quercitron, le chêne de fer, le chêne blanc, celui des montagnes, élèvent leur cime jusqu'à 50 à 60 pieds et sont d'une grosseur proportionnée; ne pourraient-ils pas donner à nos avenues et à nos plantations un aspect imposant, même druidique, si j'ose m'exprimer ainsi? Le Platane, le plus élevé de nos arbres, acquiert souvent de 10 à 15 pieds de diamètre; ne mérite-t-il pas que nous le distinguions davantage? Parmi nos dix-neuf espèces de Pin, le sapin argenté d'Amérique, le sapin *hemlock spruce*, le pin blanc, le *pinus pendula*, ne devraient-ils pas être choisis pour nos plantations.

Qu'il me soit donc permis d'exhorter les propriétaires et les chefs des établissemens publics, à traiter plus favorablement des arbres précieux dont la race est en danger de s'éteindre.

Quelques-uns de nos fruits sauvages ne doivent même pas être oubliés. J'ai déjà depuis long-tems formé le vœu que, des dix-huit espèces de Pruniers propres à l'Amérique septentrionale, la prune de Chicasa et la prune maritime soient placées dans nos jardins, soit à cause de la bonté de leur fruit jaune et pourpre, soit comme des curiosités indigènes, remarquables par leur élégance.

Pourquoi ne voit-on pas plus souvent dans nos plantations le *Pyrus coronaria*, dont les dames recherchent le fruit pour faire des confitures et dont les belles fleurs odorantes sont un des plus beaux ornemens du printems? La même question peut se faire au sujet du *Vaccinium oxycoccos*, ornement de nos forêts et dont les baies rouges, d'un acide agréable, remplaceraient avantageusement celles du *V. macrocarpon*. Les deux *Sorbus* de

nos montagnes, l'un à fruits pourpres, l'autre à fruits écarlates, sont dans le même cas, ainsi que plusieurs espèces de Vignes, telles que le raisin d'été, le raisin de Bland et le *vitis rotundifolia*.

Vous entretiendrai-je d'observations météorologiques; mais en quoi sont-elles utiles pour des praticiens comme nous? Qu'on excepte l'emploi du thermomètre dans l'orangerie et la serre chaude et pour connaître la température de l'eau, à quoi nous servent les instrumens qui constatent des circonstances atmosphériques? Le baromètre donne-t-il des moyens de prédire le froid ou le chaud, les vents ou les orages de la saison suivante? Noter exactement, comme cela se fait, combien le mercure monte ou descend, n'est-ce pas, pour nous, perdre du tems? L'hygromètre indique l'humidité de l'air atmosphérique et l'ombromètre la quantité de pluie qui tombe; mais à quoi bon, lorsque nos jardins souffrent par trop de sécheresse ou d'humidité? L'électromètre empêche-t-il que les éclairs ne brillent ou ne disparaissent selon des lois que l'intelligence humaine ne saurait connaître ? Disons cependant qu'on a cru remarquer que quelques arbres ont, plus que d'autres, la propriété d'être conducteurs du fluide électrique; que, p. ex. le Locaste est plus souvent frappé par la foudre, et que le Hêtre n'en est jamais atteint. Dans quelques endroits de notre pays, il est d'usage, m'a-t-on assuré, de se placer sous la protection de ce dernier arbre lorsqu'en voyageant, on est surpris par un orage; si cela se confirmait, en élever beaucoup autour de nos plantations pourrait être une précaution très-utile.

J'ai éprouvé, il y a quelques jours, une bien grande satisfaction à assister à un examen sur la botanique dans une institution de jeunes demoiselles: elles répon-

daient sans hésiter aux questions que leur maîtresse leur faisait; on voyait que ces leçons leur étaient agréables. Rien n'est mieux entendu dans notre système social que l'usage de cultiver l'esprit des femmes; c'est dans leurs bras, c'est au berceau, que nos premières leçons nous sont données par elles et qu'elles nous inculquent les premiers rudimens de nos connaissances; nous recevons d'elles nos premières idées, et nous contractons avec elles nos premières habitudes. Leur éducation est donc bien digne de toute notre attention; rendre les femmes chrétiennes, c'est sauver notre religion; les rendre patriotes, c'est mettre la république en sûreté.

Voici une preuve du pouvoir du beau sexe: une jeune personne tenait un bouquet de fleurs qui attirait les regards d'un jeune étourdi; à ses questions quelles étaient ces fleurs, elle répondit en les lui désignant toutes par leurs noms génériques et spécifiques, et en lui indiquant leur place dans le système de Linnée. Le jeune homme, confus de son ignorance, s'empressa de prendre des leçons de botanique pour se rendre digne d'entrer dans la société de cette jeune femme.

Il y a dans les fleurs, la verdure et les bois quelques chose qui plait à tout être pensant. S'il en fallait des preuves, on les trouverait dans ces stances à l'usage des enfans et que j'entends si souvent répéter par les miens:

A rapturous prospect out yonder is seen:
Fields, forests and meadows, all clothed in green:
And though to enjoy it, the day long we try
It never grows tiresome, nor wearies the eye.

Et ceux-ci:

The garden looks beautiful after the showers:
Come, let us go, sister, and pick a few flowers:
For the violets, the daisies, the pinks and the roses
Will give us the means to make pretty posies.

Eh! Qu'y a-t-il qui doive nous étonner dans cet enthousiasme de nos enfans? Les livres sacrés ne nomment-ils pas un lieu de délices le jardin où naquit le premier homme? Homère, en ornant de beautés naturelles la grotte de Calipso et le palais d'Alcinoüs, le Tasse en créant les jardins magiques d'Armide, ne furent-ils pas inspirés par le même enthousiasme? Ce poëme plein de goût, de science et d'érudition, que Darwin, son auteur, nomma *le Jardin Botanique*, et cette pièce de vers où brillent tant d'esprit et de grâces, le chapeau de paille (capello de paglia) de Largi, sont-ils écrits, peuvent-ils être lus de sang-froid? Les *Géorgiques Brésiliennes* que *Prudentio Amaralli* publia, il y a peu d'années à Lisbonne, traitent sur-tout de la culture du manioc et du tabac et de la fabrication du sucre; il est vrai que l'auteur connaît profondément son sujet; mais, tout en nous instruisant, ce poëme, en hexamètres latins, n'a-t-il pas encore le pouvoir de nous charmer? et, pour en finir, quelles impressions magiques ne font pas éprouver les poëmes de Delille et de Mason, dont la France et l'Angleterre se glorifient?

Je rentre dans les sujets de nos attributions. La destruction des plantes nuisibles ou inutiles se recommande éminemment à votre attention; on continue de se plaindre dans le nord du dommage causé par le chardon de Canada, *cnicus arvensis;* le *cyperus hydra*, herbe indestructible, ravage, malgré la houe et la charrue, toutes les plantations du sud; l'*hypericum perforatum* est un des végétaux les plus nuisibles aux prairies de notre voisinage; comme il est vivace, on n'a pas encore pu réussir à s'en délivrer. Le *plantago maxima* et le pourpier nous prouvent que des plantes potagères peuvent aussi devenir des herbes nuisibles. Je remarquerai

ici comme une singularité que le *chrysanthemum leucanthemum*, considéré dans presque tout le pays comme plante inutile, sert comme un excellent fourrage sec dans la partie orientale de long-Island.

Les maladies des plantes sont un autre sujet très-important d'étude et d'observation; il existe parmi elles comme parmi les animaux des maladies locales ou générales; même des épidémies. On se rappelle encore qu'il y a un demi-siècle, tous les Troënes furent détruits; la maladie qui fait languir et périr les pêchers de nos environs existe encore; l'aubépine ne peut plus être employée dans les haies; le prunier est moins productif qu'autrefois; dans quelques contrées de notre pays, des arbres de nos forêts, les pins, par exemple, périssent en grand nombre sans que l'on puisse en découvrir la cause. Ce sujet est très-digne de recherches.

Il resterait encore beaucoup de sujets intéressans à traiter, mais le tems qui s'est écoulé m'avertit que je dois finir; je ne réclamerai donc plus votre indulgence que pour quelques mots.

N'oublions pas que c'est la Divine Providence qui nous fait jouir de tout ce qui nous environne. Si le jour succède à la nuit, si les saisons se partagent l'année, si le soleil nous prodigue la chaleur et la lumière, si la pluie et la rosée fertilisent nos champs, si l'air entretient la vie, c'est au divin auteur de la nature que nous en sommes redevables. Offrons lui les témoignages de notre reconnaissance, mais n'oublions pas que nous avons des devoirs à remplir. Notre organisation nous oblige au travail; il est utile à notre santé, à nos plaisirs; c'est par notre persévérance dans le travail que nous acquérons des connaissances et que nous les perfectionnons. Par elle, les rochers ont été changés en

remparts, les eaux ont fait place à des terres cultivées, les déserts sont devenus fertiles, les productions de la nature se sont améliorées. Jusqu'où le travail étendra-t-il les progrès de l'agriculture? C'est ce qui surpasse de beaucoup nos connaissances présentes, et ces progrès futurs défient toutes les règles du calcul.

SUR LA FÉCONDATION DES PLANTES. — PLAN DU JARDIN DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LONDRES.

La fécondation des plantes est l'ouvrage de la nature; mais le cultivateur expérimenté est parvenu à pervertir, pour augmenter ses profits ou ses jouissances, l'ordre que la nature a établi; secouant le pollen d'une fleur sur le stigmate de la fleur d'une plante différente, il réussit, par ces sortes de mariages adultères, non-seulement à créer des variétés dans les espèces, mais encore des hybrides, véritables métis, provenus d'espèces différentes.

On sait que les insectes, en butinant dans les nectaires et sur les anthères des fleurs, font aussi naître des graines qui donnent de nouvelles variétés, et que le vent peut produire le même effet; mais cette attraction sympathique qui, dans les plantes dioïques, fait arriver le pollen des fleurs des individus mâles jusqu'aux stigmates des fleurs des individus femelles, quelquefois à de fort grandes distances, ne serait-elle pas un agent que la nature emploie pour procréer elle-même, mais plus en grand et même parmi les plantes monoïques et hermaphrodites, des hybrides qui, pour les botanistes, sont autant d'espèces et même de genres de plus? Nous

avons sous les yeux le plan du jardin que la société d'horticulture possède à Chiswich, et la disposition ou distribution des plantes cultivées dans ce bel établissement, nous semble combinée d'après des vues qui ne sont pas étrangères à l'action de l'attraction sympatique dont nous parlons. Il se peut que nous nous trompions; mais, quels que soient les motifs ou la prévoyance qui ont présidé à cette distribution, nous croyons que les amis de l'horticulture verront avec plaisir le plan de ce beau jardin et le catalogue qui indique la place qu'y occupent les divers végétaux et de quelle manière ils y sont groupés.

Places assignées sur le plan du jardin de la société d'horticulture de Londres, aux différens végétaux qui y sont cultivés.

1 Mélange d'arbustes à l'entrée du jardin.
2 Mélange d'arbustes. Espèces et variétés de la Pervenche (vinca).
3 Rosiers nains dans la platte-bande. Roses trainantes en espalier.
4 Variétés des Azalées nudiflores et visqueuses.
5 Mélange d'arbustes.
6 Arbrisseaux trainans et Chrysanthemum contre le mur. Plantes bulbeuses et autres de cette nature dans la platte-bande.
7 Erica en pleine terre.
8 Différentes roses de jardin.
9 Variétés du Nerprun alterne, Rhamnus alaternus.
10 Variétés du rosier très-épineux, rosa spinosissima.
11 Roses d'Amérique et variétés de rosier églantier, rosa rubiginosa.
12 Mélange de roses exotiques, espèces et variétés.
13 Roses de la Bretagne, espèces et variétés.
14 Spirées, Viornes; (Viburnum).
15 Spirées, Viornes, Ciriers, (Myrica); plantes buissons, (Nitraria).
16 Fothergilla, Clethra.
17 Heliotropes, Geranium et pareilles plantes tendres que l'on peut exposer pendant l'été.
18 Spirées, Viornes, Amandiers.
19 Menziesia, Erica, pas tout-à-fait de pleine terre; Empetrum.

20 Spirées, Viornes, Potentilla, Calycanthus.
21 Berberis (épinette vinette) Prinos.
22 Berberis, Spirées, Viburnum, Ononis.
23 Ledum, Magnolia, Gordonia, Rhodora.
24 Hydrangea hortensis.
25 Nyssa, Halesia.
26 Daphne, Phlomis, Aucuba.
27 Genista.
28 Roses de la Chine.
29 Cistus.
30 Roses de Mai.
31 Yucca.
32 Thuja, Laburnum, Syringa.
33 Yucca.
34 Cytisus.
35 Juniperus, Poterium, Decumaria, Styrax.
36 Aristotelia, Dorycnium, Bupleurum, Sideroxylum, Fuchsia, Bumelia, Vella, Cneorum, Adelia, Fontanesia, Camphorosma, Pistacia, Notelaea.
37 Juniperus, Styrax.
38 Hydrangea hortensis.
39 Hybiscus syriacus.
40 Caragana (Robiniers).
41 Mélange de rosiers.
42 Caragana.
43 Pæonia Moutan.
44 Roses de Macartney (Rosa bracteata).
45 Hypericum, Ruscus.
46, 47 Spartium, Philadelphus, Euonymus.
48 Castanea, Edwardsia.
49, 50 Cratægus.
51 Æsculus.
52, 53, 54 Cratægus.
55, 56 Prunus, Amygdalus.
57 Rhododendrum ponticum, Azalea pontica.
58 Kalmia, Cephalanthus, Gaultheria.
59 Andromeda, Pinckneya.
60 Rhododendrum chamæcistus, Itea, Andromeda.

61 Vaccinium.
62 Pyrus, Cupressus.
63 Pyrus, Ribes.
64 Laurus, Chionanthus, Sophora, Anagyris, Virgilia, Salisburia.
65 Pyrus.
66 Buxus, Ribes, Cotoneaster, (Néflier cotoneux), Amelanchier (Alisier.)
67 Phillyrea, Tamarix, Ribes, Acacia, Zizyphus, Bigelovia, Liquidambar, Salvia.
68 Ilex, Bignonia, Gymnocladus, Lavatera, Schinus, Celastrus, Liriodendrum.
69 Robinia.
70 Betula, Alnus.
71 Gleditschia, Ailanthus, Amorpha, Cercis, Kölreuteria, Ceanothus.
72 Juglans, Fagus, Carpinus, Astragalus.
73 Juglans, Ostrya, Menispermum, Kerria, Lavandula.
74 Dahlias et pareilles plantes.
75 Canal.
75 * Débordement d'eau de source.
76 Acer.
77, 78, 79, 80 Quercus, Ulmus.
81 Quercus, Ulmus, Planera, Larix, Elæagnus, Colutea, Hippophaë, Shepherdia, Artemisia, Atriplex, Baccharis, Santolina, Cineraria, Iva.
82 Lieu bourbeux pour les plantes aquatiques.
83 Pinus, Tilia, Rhamnus, Asimina, Diospyros, Anona, Comptonia.
84 Pinus, Tilia, Euphorbia, Aralia.
85 Fraxinus, Ligustrum.
86 Fraxinus, Pinus, Cornus, Ephedra, Broussonetia, Hyssopus, Coriaria, Ptelea.
87 Fraxinus, Pinus, Staphylea, Vitex.
88 Fraxinus, Pinus, Rhus, Psoralea.
89 Salix.
90 Salix, Celtis, Salsola, Polygonum, Paliurus.
91 Pinus, Populus, Xanthoxylon, Xanthorhiza.
92 Pinus, Populus, Corylus, Rubus, Hamamelis, Solanum, Ruta.
93 Pinus, Populus, Ulex, Sambucus.
94 Les Orchidées de pleine terre de la Grande-Bretagne.

95 Betula, Alnus.
96 Salix.
97 Populus, Pinus, Morus, Xylosteum, Symphoria, Diervilla.
98 Pinus, Platanus, Taxus, Rosmarinus, Medicago, Callicarpa, et un mélange d'arbustes.
99 Roses doubles d'Ecosse.
100 Emplacement pour les réunions ou assemblées de la Société d'Horticulture.

OBSERVATIONS

Faites par M. D. H. Beucker Andreae, de Leeuwarden, *sur quelques végétaux exposés à l'inondation de la Frise en* 1825.

Les arbres, les arbrisseaux, les plantes de jardinage et les fruits de la terre ont fait connaître, dans l'année 1825, jusqu'à quel point les uns peuvent résister dans les provinces maritimes, au fléau des inondations, et combien ce même fléau peut être nuisible à d'autres.

Les taillis de bois de chêne, quoique plongés dans l'eau jusqu'en été et que les tiges mêmes en eussent jauni, ont continué à croître sans laisser apercevoir la moindre incommodité.

Les chênes se sont bien conservés, et cette conservation a été générale pour tous les arbres qui poussent profondément leurs racines.

Le mûrier et le poirier qui s'enracine plus profondément que le pommier, ont été conservés.

Les pêchers, et particulièrement les jeunes, n'ont aucunement souffert. M. van Eysinga a fait à cette occasion une observation assez singulière : il a remarqué que le pêcher-orange long-tems plongé dans l'eau saumâtre, au lieu de donner, comme habituellement, un

fruit d'un goût fade, en a produit par la suite d'une agréable saveur. Une observation moins heureuse a été faite sur les fruits des vignes inondées; les sarmens, après avoir été sous l'eau pendant plus de six semaines, n'ont donné que des raisins d'un goût un peu salé.

Les groseillers à fruit noir, *Ribes nigrum*, Lin., ont paru se plaire dans les lieux inondés, tandis que les autres variétés du groseiller y ont été frappées de mort.

Quelques haies d'ormes ont échappé aux inondations: le *Lonicera caprifolium*, Lin., (chèvre-feuille des jardins), a été conservé; le géroflier et la rose en ont retenu une triste et lente végétation.

L'asperge (*Asparagus officinalis*), plante indigène de nos côtes septentrionales, n'a pas été très-sensible aux inondations; les grandes fèves, dites fèves romaines, ont supérieurement bien fleuri, tandis que les autres sortes de fèves, les haricots et les pois, n'ont pas levé sur les terres labourées depuis à différentes reprises.

Parmi les espèces de choux que l'on cultive, celle qui est connue sous le nom de *boere-kool* (chou des paysans), s'est partout bien conservée; le chou-navet et le chou-carotte n'ont point souffert.

Le pourpier, les poireaux, les oignons, le céléri, les épinards et l'oseille n'ont jamais paru si beaux dans les potagers.

Les *Atriplex* (aroches); les *Chenopodium* (pattes d'oie), les *Rumex* (oseilles), et autres plantes de cette nature, ont tapissé les terres en jachères; d'où il a été permis de conclure que les plantes acides sont celles qui ont le mieux résisté à l'influence des eaux salées.

Le *Festuca ovina*, Lin., (coquiole), si renommé pour la qualité du pâturage qu'il fournit aux moutons; le *Festuca maritima*, dont le fourrage vert est très-

recherché des animaux ; l'*Hordeum maritimum*, le *Poa maritima*, qui tous ont embelli nos côtes inondées, ont fait observer : que c'eût été d'un avantage incalculable pour le cultivateur de se procurer des graines de ces sortes de fourrages pour les semer sur ces terres, en quelque sorte perdues par le débordement des eaux salées.

Les arbres, arbrisseaux, fruits de la terre et de jardinage qui ont langui, ou qui sont morts à la suite de l'inondation de 1825, sont en grand nombre : les groseillers submergés pendant quelque tems, ont été trouvés morts de suite ; d'autres, qui ont offert quelque végétation, ont donné des fruits d'un goût âpre et salin.

Les abricotiers ont péri pour la plupart, et l'on a remarqué que les vieux ont tous succombé.

Les pommiers, excepté ceux qui se trouvaient plantés dans des terres fortes et compactes, ont également tous péri.

Les taillis d'aune, de bouleau et de bois de frêne, n'ont pu résister à l'eau de mer ni à l'eau saumâtre ; les soins que l'on a pris, par la coupe, pour leur conservation, ont été inutiles.

Le hêtre et le cerisier, ont eu la force de donner des pousses de boutons ; et là s'est borné toute leur végétation.

Les tilleuls, après des efforts continus pour végéter, au point même de donner des feuilles jusqu'en automne, ont presque tous succombé. Quelques espèces de peupliers n'ont pas été plus heureuses.

Les noyers et les saules ont péri, avant ou peu après la pousse des boutons. Le saule pleureur a conservé des feuilles pendant tout l'été ; mais dès le commencement de l'automne, les feuilles devinrent brunes et l'arbre mourut.

Les ormes ont offert différens résultats : les uns ont été trouvés morts de suite; d'autres ont survécu, mais de manière à donner peu d'espérance pour le retour de leur bonne végétation.

Les haies de bois d'orme ont paru reprendre quelque vigueur vers le mois d'Août; on ignore si leur végétation a continué.

Les fraises, celles même qui n'ont été sous l'eau que peu de tems, ont péri de suite; il en a été généralement de même de toutes les plantes dont la transplantation avait été nécessaire.

Les choux, autres que l'espèce dite *boere kool*, s'ils ont échappé à la mort ont été malingres et ne se sont pas pommés.

Parmi les plantes d'agrement de pleine terre, le lis jaune (*Hemerocalis lutea*), a été la seule qui ait bravé les inondations; sa fleur n'en a été que plus belle.

Les céréales et nommément le blé sarrasin, ont tellement souffert que celles qui ont poussé, sont mortes avant la formation de leurs épis.

La pomme-de-terre plantée dans les lieux inondés n'a pas péri; elle a bien levé, mais son fruit a été de si mauvais goût et de si mauvaise qualité, qu'il n'a été bon qu'à être donné aux bestiaux.

Le colza a été généralement perdu; les trèfles blancs et rouges ont péri; les pâturages où les eaux ont séjourné long-tems, ont été détruits de telle manière que la terre semblait encore toute nue au mois d'Août.

Les petites touffes de verdure que les cultivateurs crurent être de l'herbe, n'offraient que des joncs (*Juncus bulbosus*), Lin.; de la salade de mer (*Salicornia herbacea*); le sabline (*Arenaria marina*); des aroches (*Atriplex littoralis*) et d'autres plantes de même nature.

ARTS ET MÉTIERS.

Depuis moins de six mois, la ville de Gand, grâce à la protection du Gouvernement, à l'activité et à la munificence de ses Magistrats et de quelques amis des arts, a, pour ainsi dire, improvisé plusieurs cours publics en faveur de ces hommes utiles, qui sont la première richesse d'un pays. Le succès de ces leçons gratuites a déjà surpassé toutes les espérances. Des centaines d'ouvriers qui, il y a quelques mois, savaient à peine dans quel royaume ils habitaient, et ignoraient encore les premiers élémens de l'instruction, courent chaque jour, avec une ardeur incroyable, aux écoles qui viennent de leur être ouvertes pour y puiser les notions primaires qui leur sont d'une nécessité indispensable dans leur laborieuse carrière. Parmi ces cours publics, il en est un dont le succès me paraît d'autant plus digne d'être remarqué qu'il semblait douteux à un grand nombre de personnes, à raison des difficultés que de semblables innovations avaient rencontré ailleurs: c'est celui de *Géométrie et de Mécanique appliquées aux Arts.* Deux fois la semaine, des ouvriers courageux, dérobant deux heures de leur soirée aux travaux qui leur donnent du pain, viennent emprunter à la géométrie et à la mécanique, des moyens plus économiques, plus rapides et plus faciles, de réussir dans leurs diverses professions. Là, groupés en silence autour d'un jeune savant (1), qui déploie déjà des connaissances,

(1) M. le prof. *Le Maire*, de Gand, appelé en 1826, par S. M., à l'enseignement dans la faculté des sciences de l'Université de Gand, est spécialement chargé du cours de Géométrie et de Mécanique appliquées aux Arts.

ordinairement fruits tardifs de l'âge mûr et de l'expérience, ils écoutent avec une attention soutenue et un calme sans mélange, des leçons dont ils sentent tout le prix et dont ils font déjà d'heureuses applications. Ce nouvel établissement tourne non-seulement au profit de l'industrie et de la prospérité nationales, mais encore à celui de la morale publique. Je pourrais citer plusieurs exemples d'hommes et de jeunes gens qui font maintenant un emploi studieux des momens qu'aux jours de leur ignorance, ils consumaient inutilement dans l'oisiveté, le plaisir ou la dissipation.

Gand, qui sous le gouvernement impérial, avait obtenu le second rang parmi les villes manufacturières de l'immense empire français, se montre plus que jamais digne d'elle-même ; et, dans la lutte des travaux de l'industrie, où s'est engagé le monde civilisé depuis l'heureux retour de la paix, elle a fait les plus généreux efforts pour conserver les palmes de l'activité et du travail. Honneur, à ses magistrats et à ses laborieux habitans ! Que son exemple soit encore cité et serve de modèle aux autres villes des Pays-Bas ! Qu'elle continue à s'avancer dans la route glorieuse qu'elle s'est tracée, et allume de plus en plus, au milieu de ses enfans, les flambeaux des sciences et de l'industrie ! C'est ainsi qu'elle les rendra meilleurs et par conséquent plus heureux ; car ma raison refuse de croire aux assertions mensongères de ces froids égoïstes qui médisent des lumières et de l'instruction.

On me permettra, pour mieux faire sentir toute l'utilité de l'enseignement industriel établi à Gand, de citer ici quelques fragmens du beau discours de M. Ch. Dupin, sur *les effets de l'enseignement populaire*, prononcé le 29 Novembre 1826, au conservatoire des arts

et métiers à Paris, lors de la séance d'ouverture du cours normal de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. Les vérités qu'il renferme sont d'un intérêt général pour tous les peuples, et ce n'est pas à la France seule qu'il doit appartenir de cueillir les fruits d'une institution aussi précieuse. *D'autres nations, plus heureuses que nous,* dit, en faisant sans doute allusion au Royaume des Pays-Bas, M. Jullien, de Paris, fondateur-directeur de la Revue encyclopédique, *en profiteront mieux encore, et sauront apprécier de plus en plus les immenses avantages de l'instruction populaire et de l'enseignement industriel.*

AUG. V.

» Que les hommes auxquels la nature a donné plus de mérite que d'opulence, plus de talent que de bonheur, viennent à nous avec confiance; ils auront deux titres de plus à nos yeux. En retour de cette préférence, nous ne leur demanderons qu'une chose : ce sera d'accueillir avec la même prédilection les hommes d'une humble fortune, les hommes de métier, les simples ouvriers qui suivront un jour leurs leçons, et de leur tendre une main amie, qui les aide à sortir de la pénurie, à s'élever par la culture de l'intelligence appliquée au labeur physique pour le rendre plus fructueux.

» On a commencé par croire que les vérités mathématiques étaient nécessairement inintelligibles pour les simples ouvriers, parce que, dans des livres dogmatiques, elles sont présentées sous des formes abstraites et difficiles ; on a cru qu'il n'était pas possible de les rendre aisées et palpables ; c'était une erreur : la méthode seule était défectueuse. Il n'existe aucun principe mathématique, applicable aux travaux des arts, qu'on ne puisse,

avec un peu d'étude, trouver le moyen de faire aisément comprendre à tout individu qui possède une intelligence ordinaire. Pour démontrer cette vérité, je n'irai pas chercher en exemple les principes élémentaires de la simple géométrie, ou les combinaisons mécaniques les moins compliquées. Je choisirai des lois mathématiques que les savans ont cherchées durant cinquante siècles avant de les trouver.

» Supposons que, pour délasser un instant l'esprit des ouvriers qui suivent le cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, je veuille leur montrer dans la nature, les formes géométriques dont leur industrie fait usage. En peu de mots, je pourrais, ce me semble, rendre clair cet admirable système du monde, qu'il a fallu cinq mille ans pour découvrir et calculer. Je dirais au ferblantier, au plombier, au chaudronnier, au tourneur : quand vous taillez de biais un tuyau, un rouleau, un entonnoir, vous faites une coupe ovale; et vous, jardinier, vous tracez le même ovale avec un cordeau et des piquets : supposez que votre ovale ait pour longueur, deux cents millions de lieues, et remplacez un piquet par une boule éternellement lumineuse, un soleil, 1,348,460 fois plus gros que la terre; enfin, la terre, faites la rouler sur cet ovale, avec une vitesse de 23,000 lieues par heure; alors vous aurez l'idée de la force immense que le Tout-Puissant emploie pour mouvoir l'un des moindres globes d'un des moindres mondes, qui comptent autant de soleils que nous pouvons compter ou plutôt supposer d'étoiles dans l'étendue de l'univers. Tracez ensuite autour du même piquet, centre du soleil, autant d'ovales que de planètes, en les inclinant plus ou moins, en les faisant de la largeur et de la longueur que je puis vous donner en chiffres :

et voilà les routes des planètes ; enfin chaque planète est le soleil de ses satellites et le foyer de leur ovale.

» Voilà comment nous ferons aisément comprendre aux ouvriers la grandeur de notre système solaire et celui des masses qui le composent, et l'ordre, si simple, si beau, et j'ose dire si divin, des mouvemens éternels qui en règlent les phénomènes. Cette idée ils l'auront acquise en peu de minutes, tandis que, je le répète, des peuples policés, illustres par les œuvres de leurs arts, ont cultivé les sciences durant des siècles, sans pouvoir s'élever aux mêmes connaissances.

» ..... Ainsi, de nos jours, avec des moyens bien simples, des démonstrations bien aisées et des calculs élémentaires, on peut faire comprendre aux artisans de toutes les professions, ces vérités scientifiques et ces secrets du système du monde que les philosophes de l'antiquité les plus illustres par leur génie, ont cherché sans pouvoir les découvrir. Enrichir les esprits de tout un peuple par les trésors de la science moderne, sans sortir du cercle d'études qui convient aux progrès, à l'exercice des plus simples travaux manuels, n'est-ce pas élever ce peuple même au-dessus de tous ceux qui l'ont devancé dans l'admirable carrière de la civilisation ?.....

» Ou je me trompe, ou des rapprochemens pareils auront, pour l'esprit des ouvriers, un noble et généreux attrait: plus pur, plus vif même que la contemplation des édifices, des tableaux et des statues, chefs-d'œuvre de nos grands artistes. Quand les hommes de l'industrie viendront à comparer la force du bras le plus robuste à la force qu'il faut pour mouvoir la terre, le soleil et les planètes, les satellites et les comètes, ils comprendront qu'une intelligence supérieure, immor-

telle, infinie, veille à la géométrie du monde, et règle, par les lois d'une science immuable, les formes et les mouvemens de l'univers; et nous lui dirons : » Le grand » homme qui nous apprit ces lois imposées par le Créa- » teur de toutes choses, ce ne fut ni un brame, ni un » payen, ni un musulman, ni un athée; ce fut un » chrétien. Profondément pénétré de la sublimité d'un » système dont il avait embrassé la grandeur et décou- » vert la sagesse, il n'entendait jamais prononcer le » nom du Créateur de cette harmonie éternelle sans » découvrir sa tête et courber son front respectueux. » Il devenait plus humble croyant, à mesure que son » génie concevait une plus haute idée des œuvres du » Tout-Puissant." Ouvriers français! élevez vos idées jusqu'à la piété de Newton; c'est aux grands peuples qu'il appartient d'être religieux à la manière des grands hommes.

» ..... Qui croirait que, pour exercer sa domination sur toute la nature, l'homme ait besoin d'accomplir moins de travaux corporels que pour atteindre humblement la borne des destinées auxquelles il semble confiné, dans l'enfance de l'industrie. Mais, dans ce premier état, l'homme ne vient à bout des travaux qu'il s'impose que par la force de son corps et de ses membres; il arrose de ses sueurs les produits informes des arts les plus grossiers; il s'épuise à fabriquer des ébauches; tandis que, par les progrès de son expérience et de son intelligence, il finira par produire quelque jour, avec une facilité rapide, les chefs-d'œuvre des arts les plus parfaits.

» Ainsi l'un des nobles et des plus grands avantages de la science dont je dois envisager les applications, c'est d'avoir délivré l'homme d'une foule de travaux

qui n'exigent qu'une grande consommation de forces physiques, pour lui confier des travaux où l'intelligence est le moteur principal. Examinons de plus près l'influence de cette faculté développée chez de simples ouvriers.

» Lorsqu'on observe avec soin les travaux d'un atelier nombreux, on est frappé de la différence des résultats obtenus par les divers ouvriers qui les exécutent. On voit les uns doués par la nature d'une très-grande force matérielle, s'épuiser en efforts prodigieux, et néanmoins produire un travail également médiocre, soit pour la quantité, soit pour la qualité et l'exécution.

» On en voit d'autres dont le corps grêle ou la complexion délicate ne permettent guère de grands efforts physiques, mais qui compensent ce défaut par une rare intelligence, et par l'habitude d'observer, de comparer, de réfléchir. Ils ne perdent pas un seul mouvement; ils n'appliquent à la production de chaque effet particulier, que la proportion des forces strictement nécessaire pour le produire; ils évitent et les faux coups, et les pressions superflues, et les frottemens inutiles ou contraires. Par cette économie de leurs moyens, ils font plus vîte, plus parfaitement et avec peu de fatigues, ce que les hommes les plus robustes s'épuisent à produire quand le savoir et l'adresse ne viennent pas à leurs secours.

» Des dispositions naturelles à l'observation, une dextérité dont la source est dans la souplesse de certaines articulations, dans l'aisance et la précision de certains mouvemens, doivent rendre moins long et moins imparfait l'apprentissage de chaque art mécanique. Mais dans cet apprentissage même, où trop souvent on confie tout au hazard ou à la routine la science peut offrir d'utiles

enseignemens pour atteindre, par une voie plus sûre, plus directe et plus facile, au but, dont, sans elle, on ne peut approcher que par des à-peu-près et des tâtonnemens.

» C'est au directeur d'atelier et de manufacture à faire, avec le secours de la mécanique appliquée, une étude spéciale de tous les moyens d'économiser la force de ses ouvriers pour les leur révéler; il y gagnera doublement: il produira de plus grands résultats avec un même nombre d'hommes; il pourra les fatiguer moins, et pourtant en obtenir davantage. Eux-mêmes apprendront, dans un tems donné, non-seulement à faire plus, mais à faire mieux.

» Ainsi, la main-d'œuvre deviendra, dans l'industrie nationale, de plus en plus économique, et chaque jour la verra moins éloignée de la perfection. Les produits de nos arts, mieux appropriés à nos besoins, accroîtront les jouissances de la vie; et ces produits, livrés à la société pour des valeurs moins élevées, multiplieront le nombre d'hommes qui peuvent se procurer des jouissances. Par ces moyens divers, tantôt balançant l'industrie étrangère, tantôt remportant la palme, les produits perfectionnés de notre industrie toujours croissante, iront montrer nos titres de gloire dans les bienfaisans travaux de la paix, aux peuples qui tant de fois ont vu nos titres à la gloire dans les travaux de la guerre.

» ..... On a divisé le domaine de l'industrie en trois grandes classes, suivant la nature des facultés qu'il faut principalement exercer pour exceller dans chaque profession. Les *Beaux-Arts*, où l'on doit déployer surtout de l'imagination et du goût; les *Arts Libéraux*, qui demandent un emploi plus spécial de la raison, de la mémoire, de la réflexion, et qui ne peuvent réussir

que par un complet et libre exercice de nos facultés intellectuelles ; enfin les *Arts Mécaniques*, ainsi nommés parce qu'ils exigent sur-tout le secours de la main (μεχανή).

» ..... Beaucoup d'arts, considérés aujourd'hui comme purement mécaniques, sont susceptibles de s'élever ; et tel est le but que je dois indiquer à vos efforts et proposer à votre ambition. Vous rendrez, en l'atteignant, de très-grands services à notre industrie et à la société ; vous éleverez de plus en plus le savoir, la fortune, la dignité, l'indépendance de tant de classes d'industrie ; vous multiplierez le nombre d'occupations où les hommes peuvent faire un puissant emploi de leurs facultés intellectuelles. Ainsi s'accroîtra la partie éclairée et pensante des classes laborieuses ; en devenant plus nombreuses, plus riches, plus respectables, elles deviendront aussi plus respectées ; et la place occupée par les hommes industrieux, si ravalée dans l'enfance des peuples barbares, s'élevera de plus en plus vers le rang honorable où l'appellent les progrès de nos connaissances.

» On a prétendu qu'il ne fallait donner aux simples ouvriers, employés dans les arts mécaniques, que les moindres notions possibles sur tout ce qui pourrait développer leur esprit, exercer leur intelligence et faciliter leur mémoire. Il a semblé superflu et même pernicieux de montrer à lire, à écrire et sur-tout à compter, aux ouvriers ; comme s'ils pouvaient devenir moins bons artisans, en acquérant des moyens meilleurs de connaître ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font et ce qu'ils ont à faire. Quand même certaines parties de l'instruction donnée aux gens de métier ne leur seraient pas immédiatement utiles, elles ne tarderaient pas à le devenir ; car l'homme est appelé par la nature à tirer parti de

toutes ses facultés, suivant l'état d'énergie où elles se trouvent developpées en lui. Enfin, chacun des progrès de vos ouvriers sera pour vous un accroissement de richesses : il diminuera les peines que vous devrez vous donner pour leur faire comprendre vos vues, vos plans et vos moyens d'exécution. C'est donc pour vous mêmes, c'est pour la prospérité de vos ateliers et manufactures que vous aurez travaillé, lorsque vous aurez donné des moyens d'instruction aux individus de la classe ouvrière.

» Vous le voyez : les améliorations importantes dont je viens de présenter l'idée, seront le fruit des travaux et des conquêtes de nos facultés intellectuelles, qui prendront ainsi une part de plus en plus étendue dans le domaine de l'industrie, originairement possédé par la seule force physique.

» A ces premières observations, je dois ajouter une pensée, qui, pour les directeurs d'ateliers et de manufactures, me paraît être du plus haut intérêt.

» Dès qu'un établissement d'industrie est un peu considérable, soit qu'il exige un matériel d'une grande valeur, soit qu'il exige un personnel nombreux d'ouvriers, de manœuvres, de portiers, de gardiens, etc., il faut des chefs et des sous-chefs d'ouvrage, d'inspection, de comptabilité ; ces chefs et sous-chefs doivent tous savoir lire, écrire et compter, pour tenir note de tous les ordres dont ils sont chargés ; et si, parmi les ouvriers qu'emploie le chef de l'établissement, il ne s'en trouve qu'un fort petit nombre qui possède ces premiers élémens d'instruction, la lecture, l'écriture et l'arithmétique, il n'y a plus de choix possible. Souvent alors, pour tenir des registres ou pour diriger des travaux, il est forcé de prendre des hommes privés

de l'intelligence, de la conduite et des qualités du caractère, si essentiels dans toute place de confiance ; tandis qu'il verra peut-être dans son établissement, ainsi livré à l'ineptie des sous-ordres, des sujets pour qui la nature fut prodigue de ses dons, mais qui, ne connaissant pas même l'*a, b, c,* ni l'addition, sont obligés de végéter au dernier rang de leur métier.

» En supposant donc que le chef de tout établissement industriel de quelqu'importance, ne consultât que son pur intérêt positif, matériel, il devrait, par économie, faire apprendre à lire, à écrire, à compter; il devrait faire apprendre un peu de géométrie, un peu de mécanique, à tous ses artisans. Bientôt il se trouverait secondé par des hommes d'une intelligence plus développée; il serait surpris de voir les procédés géométriques ou mécaniques dont se composent ses fabrications, perfectionnés, avec une énergie et une rapidité toutes nouvelles, dans cette foule de détails dont l'amélioration ne peut dépendre que de l'ouvrier même qui les exécute. Il se trouverait d'autres ouvriers qui s'éleveraient plus haut encore, et reculeraient plus loin les bornes de chaque genre d'industrie confié à leur labeur. Tous ces progrès, je le répète, tourneraient au profit du chef d'atelier et de manufacture, qui aurait ainsi élevé ses ouvriers au-dessus d'eux-mêmes, par les élémens les plus simples d'une instruction première.

» Ajoutons encore que les sciences et les arts les plus sublimes devraient souvent à cette étendue, à cette multiplicité d'instruction, des sujets qui, sans cela, n'auraient jamais percé l'obscurité de la situation où le sort et l'ignorance les aurait irrévocablement relégués. Si nous prenions ici la liste de tous les hommes qui signalent leur génie dans les sciences et dans les arts,

nous verrions qu'un grand nombre est sorti des rangs de cette classe modeste dans laquelle l'aisance est réduite au strict nécessaire, et sur-tout de la classe encore moins favorisée de la fortune, qui n'a pour unique ressource qu'un travail opiniâtre et de tous les momens. Oui, Messieurs, la plupart de ces hommes illustres qui ont tant ajouté à la gloire de leur pays par leurs découvertes et par leurs chefs-d'œuvre, sont nés dans la médiocrité, et plus souvent encore dans les rangs de la pauvreté. Cette humble origine, dont quelques-uns ont le malheur de rougir, est leur plus beau titre d'honneur; elle montre tout ce qu'ils avaient à faire pour lutter contre leur mauvais sort, et triompher de la fortune par la seule force de leur génie et de leur caractère."

BULLETIN
DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND.

Exposition d'hiver.

La société, dans sa séance du 8 Janvier 1827, a maintenu toutes les résolutions prises les années antérieures pour l'exposition des plantes.

Les demandes et les pièces pour l'admission de nouveaux membres sont déposées sur le bureau.

Dans la séance du 15 Janvier, lecture a été donnée des différens programmes publiés par la société.

En remplacement des membres démissionnaires et décédés, ou, qu'un défaut de correspondance fait croire tels après cinq années revolues, il a été résolu que le complétement des cadres des différentes sections de la société, aurait lieu dans la séance d'élection du 22 Janvier.

Sur le rapport de M. le Président, le titre de membre résidant a été déféré à Son Exc. M. *van Doorn*, Gouverneur de la Flandre orientale, protecteur né de la société.

Ont été nommés membres correspondans : M. *Christophe Hughes*, de Baltimore, ancien secrétaire au traité de pacification de Gand, entre S. M. Britannique et les Etats-Unis d'Amérique, aujourd'hui chargé d'affaires des Etats-Unis près le Gouvernement des Pays-Bas ; M. *John S. Skinner*, éditeur de l'*American farmer*, à Baltimore ; M. *Bosc*, membre de l'Institut, professeur au jardin du roi, à Paris ; M. *W. Sinning*, jardinier en chef du jardin botanique de l'université de Bonn ; M. le baron *de Serret*, cultivateur d'arbres forestiers, à Beernhem, près de Bruges.

Le titre de membre résidant a été déféré à M. *Bergsma*, professeur extraordinaire à l'Université de Gand, chargé de l'enseignement de la chimie appliquée aux arts industriels ; à M. *P. Byls*, cultivateur-fleuriste et pépiniériste à Gand.

La séance du 29 Janvier, après les comptes rendus par M. le Trésorier, s'est terminée par des dispositions d'amitié et de reconnaissance : la société a ordonné que des arbustes ou plantes en fleurs seraient exposés pour les savantes institutions étrangères qui continuent à l'honorer de leur correspondance et de leurs bienveillantes communications.

La société a résolu aussi qu'elle exposerait des

plantes en l'honneur des salons de fleurs de Harlem, d'Utrecht, de Tournay, de Louvain, de Bruxelles, de Bruges, d'Ypres et de St. Nicolas; et a décidé, par la voie du scrutin, qu'elle exposerait des plantes ou arbustes en témoignage de reconnaissance et d'estime pour M. *Th. Beale*, à Macao, dans la province de Canton en Chine; pour M. *Th. F. L. Nees-von Esenbeck*, professeur à l'université de Bonn et inspecteur du jardin botanique; pour M. *C. Blume*, ancien directeur du jardin de plantes de Java, à Buitenzorg, actuellement à Bruxelles; ainsi que pour M. *Ph. Fermondt*, un des premiers membres-fondateurs de la société.

Cette séance a été terminée par la résolution d'exposer un arbre funéraire et une inscription en mémoire de M. *Jefferson*, ancien président des Etats-Unis, cultivateur à Monticello; de M. *Ch. van Aken*, négociant, et de M. *van der Linden*, amateurs-fleuristes à Gand, que la mort a enlevés aux sciences et à la société.

L'*Asclepias tuberosa* était la plante désignée depuis 1825 pour être offerte en fleurs épanouies au 6 Février à 9 heures du matin; pendant les années 1825, 1826 et 1827, aucun pied n'a été présenté au concours. La société qui a vu différentes fois dans ses concours des plantes aussi rebelles que celle-ci, céder enfin à l'opiniatre persévérance des cultivateurs, espère avec confiance de voir l'*Asclepias tuberosa* épanoui au salon d'hiver de 1828.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en belles plantes ou arbustes en fleurs, et remarquable par la culture et la diversité de ses individus, a été adjugée à M. *Pierre Verleeuwen*, cultivateur, fleuriste et pépiniériste; la collection qui lui a mérité cette honorable distinction, offrait un nombre de 13 plantes,

dont voici les noms dans l'ordre qu'elles tiennent dans la notice des plantes exposées au salon.

809 Kamellia sasanqua, rosea.
810 Epacris pungens.
811 ——— ———
812 ——— purpurescens.
813 ——— attenuata.
814 Magnolia yulan.
815 Cypripedium venustum.
816 Azalea indica, fl. alb. simp.
817 Pyrus japonica, fl. alb.
818 Pæonia papaveracea.
819 ——— suffruticosa.
820 Strelitzia reginæ.
821 Polygala stipulacea.

La mention très-honorable a été unanimement votée pour le beau contingent envoyé par M. *Aug. van de Woestyne*, de sa collection de Wondelghem.

Les contingens envoyés entr'autres par M. *N. de Cock*, de sa collection de Loochristi; par M. *C. Lanckman*, cultivateur-fleuriste à Gand; par M. *J. de Cock*, de sa collection de Melle, et par M. *Alex. Verschaffelt*, cultivateur-fleuriste à Gand, ont été honorablement mentionnés.

Le prix de Belle Culture a été adjugé au *Mimosa decurrens*, n° 299, de la collection de M. le baron *Du Bois-de Vroeylande*, de Marie-Leêrne. Le premier accessit au n° 169, *Amaryllis rutilans*, de la collection de M. *N. de Cock*, à Loochristi. Le deuxième accessit au n° 176, *Strelitzia reginae, var. nana*, de la collection de M. *J. de Cock*, à Melle.

Les quinze plantes qui ont disputé les honneurs du prix de *Belle Culture*, et qui, par cette distinction, ont mérité la *mention honorable*, sont :

N° 168 *Amaryllis superba*, } de la collection de M. N. de Cock.
170 ——— *fulgida*, }

175 *Kamellia japonica, welbankii,* } de la collection de
178 *Banksia ericifolia,* } M. J de Cock.
285 *Azalea indica*, de la collection de M. Eug. d'Hane, à Leeuwerghem.
426 *Amaryllis Johnsonia,* } de la collection de
429 *Kamellia japonica, Lanckmani,* } M. Lanckman.
656 *Azalea indica, fl. alb.,* } de la collection de M. van
657 *Epidendrum cochleatum,* } Cassel.
710 *Epacris grandiflora,* }
712 *Protea speciosa nigra,* } de la collection de M. Aug.
713 *Musa coccinea,* } van de Woestyne.
809 *Kamellia Sasanqua, rosea,* } de la collection de M. P.
815 *Cypripedium venustum,* } Verleeuwen, fils.
819 *Pœonia suffruticosa,* }

Quoique les arrêtés reglémentaires de la Société aient déterminé le nombre de plantes ou arbustes auxquel on peut accorder la *mention honorable*, jamais réunion de plantes, n'a offert autant d'individus qui méritassent cette distinction

M. le Président exprime les regrets de la Société, de n'avoir pu adjuger les médailles du concours pour l'introduction dans les provinces méridionales, de plantes potagères et d'arbres fruitiers de bonne espèce, originaires d'un climat plus chaud et dont on pourrait assurer la jouissance annuelle ; ainsi que la médaille du concours annuel, à la collection de poires et de pommes de dessert, cultivées dans la Flandre orientale.

Il vote des remercimens à M. le professeur *van Mons*, de Louvain, et à M. *Braconnier*, bourguemaître de Lessines, pour les beaux fruits à pépins, que ces estimables amateurs d'horticulture, nos confrères, ont envoyé, hors du concours, à la Société.

La séance du 6 Février a été suivie du banquet d'usage : le simple cultivateur, assis à côté de nos premiers Magistrats, reçut, dans cette fête si touchante,

des mains de M. le Président de la Société, et de M. le Bourguemaître, Conseiller-d'Etat, *J. van Crombrugge;* la médaille qui lui était destinée.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE TOURNAY.

La médaille d'honneur que la société accorde à tout particulier, sociétaire ou non, qui aura gagné *une nouvelle espèce de poire fondante,* dans l'arrondissement de Tournay, n'a pas été remise lors de l'exposition publique en Février 1827. Celle pour l'exposition des plus belles poires et pommes de dessert et, de préférence, de nouvelles poires fondantes, a été décernée à la collection de fruits exposée par M. *J. Brabant*, jardinier de l'athénée royal, et l'accessit à la collection de M. *Maret,* jardinier de M. *Lefebvre-Boucher,* à Orcq.

La société a remis le prix de belle culture à l'*Azalea indica, fl. alb.,* de la collection de M. *Dumont-Dumortier.* Elle a accordé le premier accessit au *Pancratium caribæum,* de M. *L. Derasse,* et le second, au *Rhododendrum ponticum,* de M. *Dehults,* Président de la Société.

Malgré l'intempérie de la saison, un ensemble de plantes bien cultivées, exposé sous les yeux du public, a mérité des complimens flatteurs pour les amis de la belle culture et de la botanique.

SOCIÉTÉ DE FLORE A BRUGES.

La société a ouvert son salon de fleurs au public, les 6, 7, 8 et 9 Février 1827. Le *Lilium concolor*, le

Pæonia officinalis et le *Mimosa paradoxa*, étaient les trois plantes de concours désignées pour être admises en fleurs épanouies à l'exposition d'hiver de 1827. Le premier prix de ce concours a été adjugé au *Pæonia officinalis*, de M. *L. Busschaert*, et l'accessit, au *Lilium concolor*, de M. *Chantrell-de Stappens*.

Le *Mimosa paradoxa* n'a pas été présenté au salon.

Le prix de belle culture a été accordé au *Kamellia sasanqua, fl. carn.*, de la collection de M. *Chantrell-de Stappens*, et les mentions honorables au *Kamellia japonica Maidenblusch*, de la collection de M. *J. Jooris*, et au *Kamellia japonica, aucubæfolia*, de la collection de M. *B. Drubbele*.

La médaille d'honneur que la société remet à celui de ses membres qui fournit à l'exposition le contingent le plus beau et le plus riche en plantes en fleurs, a été adjugé à la collection de M. *Chantrell-de Stappens*.

La société a remis au jardinier-fleuriste *Jean Crom*, une médaille d'encouragement pour avoir étalé au marché aux fleurs à Bruges, pendant l'année 1826, l'ensemble le plus riche et le mieux choisi en plantes en fleurs.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE LOUVAIN.

Le salon d'exposition de la société a été ouvert au public le samedi 17 Février; le prix de la belle culture a été adjugé à un *Cyclamen persicum*, cultivé par M. *Jean Dart*, et qui offrait plus d'une centaine de fleurs épanouies. Le premier accessit a été décerné au *Kamellia japonica, pæoniflora*, exposé par M. *van Dorne*, et le second, à l'*Amaryllis johnsonia*, exposé par M. *Deschrymaker-de Dormal*.

La Direction de la Société n'a pas eu la satisfaction

de pouvoir remettre tous les prix des concours : elle se permet de croire qu'elle sera plus heureuse à l'exposition de 1828.

SALON DE FLORE DE BRUXELLES.

L'exposition des fleurs a eu lieu le 13 Février 1827 ; MM. les Directeurs de la Société ont décerné, la veille, le prix pour la plante dont la floraison a offert le plus de difficulté : la *Rose*, dite *unique de Provence*, de la collection de M. *van Halewyck*, cultivée par M. *Gillot*, jardinier-fleuriste à Bruxelles, a obtenu cette médaille. La mention honorable a été accordée à la *Rose*, dite *Rosa provincialis*, de M. *Lanckman*, de Gand ; à la *Rosa, pomponia*, de Mad. la Duchesse de *Beaufort;* au *Cactus flagelliformis*, de M. *van der Heyden*, à Ixelles; et au *Cactus salicornoïdes*, de M. le docteur *Sommé*, à Anvers.

La Commission de la Société n'a pas décerné le prix pour la plante la plus rare ou dont l'introduction est très-récente en Europe. Elle a adjugé le prix de belle culture au *Pæonia suffruticosa* (1), exposé au nom de S. M. la Reine des Pays-Bas.

Le prix pour la collection la plus riche en plantes bien cultivées, a été accordé par le sort, qui a décidé en faveur de la collection de M. le baron *van Volden*, contre celle de M. *vander Maelen*.

Les collections présentées par Mad. *Meeuws-Wouters*, MM. *van Lulle* et *Lambert de Roover*, ont été mentionnées honorablement.

---

(1) Cette plante, cultivée par M. *Verleeuwen*, cultivateur-fleuriste à Gand, avait fait partie de la belle collection de plantes à laquelle la Société d'Agriculture et de Botanique de Gand avait décerné une médaille d'honneur, le 6 Février de la même année.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE ST. NICOLAS.

La première exposition de plantes en fleurs a eu lieu les 26, 27, 28 Février et 1r Mars 1827; deux médailles de concours y ont été proposées cette année: 1° au propriétaire de la plante ou arbuste en fleurs, jugé le plus parfaitement cultivé; 2° à celui qui aurait exposé le contingent le plus riche en belles plantes ou arbustes en fleurs, remarquable par la culture et la diversité de ses individus.

La société a adjugé le prix de belle culture au *Mimosa longifolia*, de M. *Moens*, cultivateur, fleuriste et pépiniériste à Anvers. Le premier accessit, au *Mimosa paradoxa*, de M. *Louis de Coninck*, et le deuxième, au *Pæonia suffruticosa*, de M. *Fr. van Damme*, cultivateurs, fleuristes et pépiniéristes à Gand.

La médaille d'honneur pour le contingent le plus riche en belles plantes et arbustes en fleurs, a été adjugée à M. *Ch. van Landeghem-Talboom*, trésorier de la société. Le premier accessit, à M. *Fr. van Damme*, le second, à M. *C. Lanckman*, cultivateurs, fleuristes et pépiniéristes à Gand.

La société décernera annuellement, à commencer de 1828, une montre en argent à celui des cultivateurs du district de St. Nicolas qui aura présenté une botte de lin écru, de sa propre culture et qui sera jugé le plus beau et le meilleur en qualité.

S'il est un phénomène en horticulture qui excite une agréable surprise, et qui soit une preuve sensible de l'intelligence du cultivateur, c'est la floraison anticipée d'une plante que l'industrie humaine force de s'épa-

nouir, à jour fixe, bien long-tems avant l'époque marquée par la nature. C'est par là sur-tout que, depuis 1809, ont brillé les Expositions de la Société de Botanique de Gand; c'est par cet art merveilleux que nos jardiniers et nos pépiniéristes ont mérité l'honneur de se voir couronnés dans presque tous les concours des villes voisines; c'est là ce qui a fait la réputation de MM. *Verschaffelt, Verleeuwen, Lanckman, van Damme, van Cassel*, et de tant d'autres. S'ils n'ont pu encore réussir à soumettre l'*Asclepias* aux efforts de leur industrie, d'autres plantes en grand nombre n'ont pu y résister.

La société de Bruxelles a déjà plusieurs fois applaudi à leurs succès, et elle s'est plue particulièrement à reconnaître l'excellence de leurs procédés, depuis l'envoi fait en 1825 par M. *van der Maelen*, de sa collection de *Kamellias*, si parfaitement cultivés chez le chanoine *Raymaeker*, décédé à Gand, en 1827.

Un hommage bien honorable, rendu encore dernièrement à nos cultivateurs par la société de Bruxelles, c'est le choix fait par elle de la *Pivoine* de M. *Verleeuwen*, comme seule digne d'être exposée au nom de S. M. la Reine, et d'obtenir le prix de belle culture.

Ce n'est point, il est vrai, M. *Verleeuwen* qui a reçu le prix; il a été adjugé à M. *Lanckman*, qui, après l'exposition de Gand, était devenu propriétaire de la plante.

La *Pivoine* en question est le *Pæonia suffruticosa*, arbuste qui nous vient de la Chine; ses fleurs sont très-grandes, très-pleines, à pétales nombreux, d'un joli rose et marquées à la base d'une couleur plus foncée.

Si la ville de Gand peut s'applaudir des résultats heureux qu'a déjà produit sa Société de Botanique

et d'Agriculture, elle a droit aussi de s'enorgueillir du zèle que mettent à l'imiter la plupart des autres villes de la Belgique. Courtrai vient encore tout nouvellement de suivre cet exemple : une trentaine de cultivateurs et d'amateurs de la botanique, s'y sont réunis pour former en quelque sorte une succursale de la société-mère, et c'est à elle qu'ils s'adressent pour se procurer les renseignemens nécessaires à la confection d'un bon réglement. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette noble et paisible émulation, et nous félicitons l'institution nouvelle d'avoir choisi pour son secrétaire M. *A. Voisin*, professeur de rhétorique au collége de Courtrai. Si l'amour de l'étude, l'instruction et le patriotisme suffisent pour faire un bon secrétaire, M. *Voisin* a toutes les qualités requises.

EXPOSITION DE PLANTES A HARLEM.

La dixième exposition de plantes à Harlem aura lieu le 14, 15, 16 et 17 Juin 1827. Tous les amateurs, cultivateurs de plantes, fleuristes, etc, du Royaume, sont invités à y faire des envois, et à en prévenir avant le 6 Juin, l'un ou l'autre des membres de la commission, composée de MM. *Beets*, *J. A. van Bemmelen*, *V. Loosjes*, *C. A. van Sypesteyn*, à Harlem; M. *J. P. Hoeufft*, à Amsterdam; M. *H. Weldyk*, à Alkmar, chargés de cette exposition.

Les plantes, envoyées franc de port au local de *Stadsdoelen*, y seront reçues depuis le samedi 9, jusqu'au lundi 11 Juin à midi; ce terme est de rigueur.

Le mercredi 13 Juin, une commission fera le choix de trois plantes *les plus rares*, et d'une plante la *mieux*

cultivée, parmi celles envoyées au salon, auxquelles les médailles seront adjugées.

Il est de rigueur, qu'aux plantes destinées pour concourir, il soit attaché une devise ou une marque, et qu'il y soit joint un billet répétant sur l'adresse la même devise ou marque et contenant le nom et la demeure du concurrent.

Pour faciliter le jugement de la Commission, les concurrens sont priés de déclarer: » depuis quel tems les » plantes *rares* qu'ils envoyent au concours, sont importées dans le Royaume"; et, quant à la plante la *mieux cultivée:* » depuis quel tems ils en sont les culti» vateurs."

Les amateurs qui désireraient avoir des instructions plus amples sur cette exposition, peuvent s'adresser à MM les Membres de la Commission, ou à M. *J. T. Siegel*, secrétaire-général de la société, à Harlem.

INSTITUT ROYAL DES PAYS-BAS.

Nous avons parcouru avec un vif intérêt le rapport sur les travaux de l'Institut, lu dans l'assemblée-générale, tenue à Amsterdam, les 28 et 30 Août 1826, sous la présidence de M. *C. A. den Tex:* il est une nouvelle preuve des services rendus aux connaissances humaines par ce corps savant, qui compte dans ses rangs un grand nombre d'hommes jouissant d'une réputation européenne.

L'institut possédait déjà des manuscrits très-remarquables qu'il avait reçus de M. *Titsingh*, autrefois résident des Pays-Bas, au Japon. M. *van Ewyck*,

administrateur pour l'instruction publique, les sciences et les arts, vient de lui adresser un grand nombre de renseignemens sur ce pays peu connu jusqu'ici; ils ont été communiqués au Gouvernement des Indes Neerlandaises par le docteur *Siebold*, médecin belge résidant à Nangasacki. — Cette précieuse collection renferme :

1° Une dissertation sur la langue de Corée, destinée par l'auteur à l'académie royale de Paris.

Son Exc. le Ministre de la marine et des colonies, et M. van Ewyck, ont désiré que cette dissertation ne fût remise à l'académie royale de Paris, par l'entremise de l'Institut, qu'après qu'une copie exacte en eût été prise, afin d'éviter que les découvertes et les recherches d'un savant *employé par le Gouvernement pour les faire*, ne parvinssent aux savans nationaux par des mains étrangères. Le Président en a fait prendre les copies nécessaires.

2° Des planches faisant partie d'une dissertation sur la langue Japonaise: dissertation qui n'a point encore paru jusqu'à ce jour.

3° Une dissertation sur l'art des accouchemens chez les Javanais.

A ces pièces est joint un rapport du docteur *Siebold* au Gouverneur-général des Indes-Neerlandaises, du 26 Novembre 1824, touchant des travaux scientifiques.

Depuis sa dernière séance, l'Institut a fait plusieurs pertes douloureuses. Il a à regretter, dans la première classe, M. *E. Ekama*, professeur d'astronomie à l'université de Leyde; M. *C. Brunings*, ingénieur en chef du Waterstaat; M. *Willem van Barneveld*, chimiste et pharmacien, et M. *J. C. Krauss*, professeur de médecine à l'université de Leyde.

Dans la seconde classe, l'Institut a perdu : M. le baron *de Villenfagne*, membre des états députés de la province de Liège et curateur de l'université de cette ville, connu par plusieurs ouvrages sur l'histoire de sa province ; le révérend *Lambert van Bolhuis*, ministre réformé à Groningue, auteur d'une grammaire neerlandaise, couronnée par la société d'*utilité publique*, en 1791 ;

Dans la troisième classe : l'historien *T. D. Wiarda*, et M. *Barbié du Bocage*, auteur de l'atlas pour l'intelligence du *Voyage du jeune Anacharsis*, par Barthélemy ;

Dans la quatrième classe : M. *Balthasar-Paul Ommeganck*, paysagiste Anversois ; M. *Chrétien-Frédéric Ruppe*, professeur de musique et maître-de-chapelle à l'université de Leyde ; M. *David*, peintre d'histoire ; M. *A. van Stry*, peintre à Dordrecht, et M. *Thibault*, architecte à Paris.

Les nouveaux membres de l'Institut, agréés par S. M., sont : pour la première classe : MM. *A. van Beek*, à Utrecht ; *H. C. van der Boon Mesch* et *H. F. Thyssen*, à Amsterdam ; *Witwall*, à Leyde ;

Pour la seconde classe : MM. *J. C. de Jonge*, à La Haye, et le rév. *A. de Vries*, à Haarlem ;

Pour la troisième : le professeur *L. A. Warnkoening*, à Liège ;

Et pour la quatrième : MM. *P. H. Gool van Frankenstein*, à Amsterdam ; *L. de Bast*, à Gand, et *F. J. Navez*, à Bruxelles.

M. *Quatremere de Quincy*, secrétaire-perpétuel de l'académie royale des beaux-arts à Paris, a été nommé membre associé de la 4me classe. MM. *Stratingh*, à Groningue ; *A. Quetelet*, à Bruxelles, et *L. S. le Jeune*, à Verviers, ont été nommés membres correspondans de la première classe. MM. *Horace Vernet* et *F. Garnier*,

a Paris; *Schorn*, à Munich; *Cels*, à Tournay; *Adams*, à Delft; *Mol*, à Harlem, et *van Huffel*, à Gand, ont été nommés en la même qualité dans la 4me classe.

Après les rapports faits par les secrétaires des deuxième et troisième classes sur les travaux de l'année, et les comptes de la commission administrative ayant été examinés et approuvés, M. *van Lennep*, bibliothécaire-général, a lu son rapport sur les accroissemens de la bibliothèque. Ce rapport qui, avec le discours de M. le président *Den Tex*, est le plus intéressant du procès-verbal, en ce qu'il prouve l'heureuse influence de l'Institut sur les sciences, les arts et les lettres, contient une liste de cinquante-trois ouvrages publiés pendant l'année par les membres de cette savante et utile société. Trente-trois de ces ouvrages sont écrits en hollandais, quinze en français, quatre en latin et un en italien.

INSTITUT. (4me classe.)

La 4me classe de l'Institut royal des Pays-Bas a tenu le 29 Novembre 1826, sa sixième séance publique sous la présidence de M. *H. H. Klyn*. Les attributions de cette classe embrassent la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure et la musique, etc. Après que M. le président eut prononcé son discours, plein d'apperçus lumineux et d'idées nouvelles sur la culture et l'utilité des beaux-arts, M. *J. de Vos*, secrétaire, a lu à son tour un rapport très-intéressant; nous y trouvons:

1° Un compte rendu des travaux de la classe, pendant les deux dernières années; 2° les rapports sur les pièces envoyées en réponse aux questions proposées en 1824; 3° le programme des prix nouvellement proposés.

Dans ce rapport, M. *de Vos* fait connaître les questions

du Gouvernement sur les moyens d'améliorer l'enseignement dans les écoles de dessin et d'architecture, et les réponses de la 4me classe ainsi que ses travaux sur cette branche si utile et si propre à porter à un plus haut degré de perfection les arts et les métiers. — M. *Humbert de Superville* avait demandé au Roi un subside pour pouvoir publier son grand ouvrage *sur les beaux-arts;* son Exc. le Ministre de l'intérieur, sur le rapport favorable de la 4me classe et d'après un décret royal, a fait l'acquisition du texte et des dessins de cet ouvrage, qui, après l'impression, seront envoyés en cadeau à l'Institut, au nom de S. M. — M. *Reghellini*, à Bruxelles, avait offert de vendre à S. M. le portrait de Raphaël, peint par ce grand peintre lui-même. M. le directeur du cabinet royal de La Haye, ayant jugé que ce portrait ne pouvait pas être celui de Raphaël, et n'osant pas même assurer qu'il soit l'ouvrage de ce maître, S. M. daigna consulter la classe à ce sujet, qui partage l'avis du directeur du cabinet royal de La Haye, et regarde ce portrait comme étant celui du duc d'Urbin et non de Raphaël. — M. *de Vos* rappelle ensuite les efforts de la classe pour fonder une *école de musique* ou *de chant;* son but est de former non-seulement des acteurs et des chanteurs, mais encore et avant tout, des maîtres de chant dont nous éprouvons maintenant une grande pénurie, et qui puissent repandre les bonnes méthodes dans les différentes provinces du Royaume. On espère former ainsi par la suite une école nationale de musique, qui tiendrait le milieu entre celle des Italiens et des Allemands. Cette pensée a été très-bien accueillie par le Gouvernement. — La classe est informée que par un décret de S. M., un de nos plus habiles graveurs, M. Braemt, est chargé de graver chaque année une médaille historique

dont le sujet sera désigné par le Roi. La première représentera l'*Inauguration de S. M. en* 1815; et la seconde l'*Installation de l'ordre militaire de Guillaume.*

M. *Humbert* a lu ensuite un fragment de son ouvrage sur la peinture, dont il attribue l'invention aux Egyptiens et dont il développe les progrès avec le plus grand talent. Entr'autres remarques neuves, il observe que, dans les statues grecques, le nombril est placé beaucoup plus bas qu'il ne l'est ordinairement dans la nature. Aristote dit quelque part que, si l'espace qui sépare la poitrine du nombril est grand, c'est un signe d'une longue vie; n'est-ce pas ce que les Grecs ont voulu exprimer dans les statues de leurs dieux, qui sont immortels?

M. *van Os* donna ensuite communication de quelques réflexions sur l'*analogie entre la peinture et la poésie*, ou plutôt sur le sentiment qui doit animer le peintre et le poéte, pour exprimer leurs pensées par des couleurs ou des mots: sentiment sans lequel les productions de l'un et de l'autre sont froides et inanimées.

M. *Saportas*, dissertant sur l'*art du paysagiste*, et après avoir parlé de l'utilité de la méditation dans les arts, traita plus particulièrement de la différence qui existe entre les écoles Italienne, Française, Flamande et Hollandaise; différence qui a pris naissance dans le caractère, le climat et les idées religieuses de ces différens peuples.

M. le secrétaire de la classe communiqua quelques réflexions sur la *musique*. Malheureusement, nous autres Belges, dit l'orateur à la fin de son discours, nous n'avons pas d'école de musique; cependant plusieurs de nos compositeurs ont prouvé ce que nous pouvons faire. Si nous parvenions à nous créer une école dans la mu-

sique, il n'y a pas de doute que le même caractère de vérité et de simplicité, qui a toujours distingué notre école de peinture et la distingue encore, ne brillât aussi dans notre musique; nous ne tomberions ni dans la mélodie voluptueuse des Italiens, ni dans la mélodie travaillée des Allemands, ni dans la légéreté superficielle des Français; mais notre musique porterait le sceau de la simplicité et de la vérité. L'orateur regarde comme le meilleur moyen de parvenir au but, l'érection d'une bonne école de chant.

M. *den Tex* lit ensuite une notice sur la musique italienne et sur le principal compositeur vivant de cette école: le célèbre *Rossini*.

M. *Klyn*, après avoir parlé des principes généraux des arts et de leur heureuse influence, communique à la classe quelques pensées sur l'art du tragédien, à l'occasion d'un ouvrage de Talma, intitulé : *Quelques réflexions sur Lekain et l'art théâtral*, qui se trouvent dans la *Collection des mémoires sur l'art dramatique*, imprimée à Paris. M. *Klyn* est loin de partager l'opinion des Français qui regardent Talma comme un tragédien incomparable et comme le réformateur du costume théâtral.

Après avoir payé un tribut de regret à quatre membres décédés pendant le courant de l'année précédente, MM. *Vollenhoven*, *Ruppe*, *Ommeganck* et *Marcus*, le secrétaire de la classe proclame les noms des nouveaux membres récemment admis, et lit ensuite les rapports des diverses commissions.

La classe remet en concours la question suivante :

Quels ont été, dans la musique, les mérites des Belges, principalement dans les 14^{me}, 15^{me} *et* 16^{me} *siècles; quelle influence ont eue sur les écoles de musique qui*

se sont formées peu après en Italie, les artistes Belges de ce tems, qui se sont rendus en ce pays?

Elle demande pour la gravure:

Une collection d'épreuves d'un ouvrage, consistant en six morceaux convenablement achevés y compris le texte et gravées à l'eau-forte sur cuivre, d'après les études et au choix de l'artiste.

Les planches auront 22 centimètres sur 17 ½ centimèt.

On pourra faire usage de la pointe sèche et du burin, aux endroits où la force et l'effet de l'eau forte seraient insuffisans.

Les pièces doivent être adressées, avant le 1 Mars 1828, avec les formalités d'usage, au secrétaire de la quatrième classe, local de l'institution, *Kloveniers-Burgswal,* à Amsterdam.

VARIÉTÉS.

CABINET D'ANTIQUITÉS, DE MÉDAILLES ET DE RARETÉS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

Cette collection, la seule jusqu'à ce jour qui, dans les provinces méridionales, soit attachée à une institution publique, a pris un rang honorable parmi les établissemens de ce genre, depuis que le Roi, par un acte de sa munificence, l'a enrichie du cabinet de médailles, de monnaies et d'antiquités, cédé à S. M. par feu M. le chanoine *de Bast,* qui l'avait en grande partie formé de pièces découvertes et déterrées depuis plus d'un demi-siècle, dans quelques-unes de nos Provinces; offrant ainsi un intérêt local et national, ce don n'en est que plus précieux pour la Flandre.

Parmi de nombreux dons nouveaux faits à ce cabinet, nous désignerons les objets que M. le lieutenant-général *van Geen* vient d'envoyer de l'île de Java, où, dans un haut commandement militaire, il déploye la bravoure, les talens et l'expérience d'un ancien guerrier (1).

Le premier de ces objets est ce qu'on appelle en malais un *Batjo-Ranting:* espèce de cuirasse ou cotte de maille d'un Prince des Celèbes, îles de l'Archipel-Belgique dans ces parages éloignés;

Le second, un *Kris* ou *Kreess:* espèce de poignard en usage dans ces îles, et qui a appartenu à un prêtre d'une caste supérieure;

Le troisième, un chapelet fait d'ivoire ou d'une autre matière animale, auquel était joint un petit sachet, en forme de scapulaire, dans lequel on a trouvé un petit livret en caractères arabes: probablement quelque conjuration ou prière. Le chapelet et le sachet paraissent avoir appartenu au même prêtre, ainsi qu'un quatrième objet qui mérite une attention particulière: c'est un Manuscrit in-folio de l'*Al-Coran.*

Ce superbe Manuscrit, envoyé de Java par S. E. le Général *van Geen*, n'est pas en langue javanaise mais en arabe littéral: c'est un exemplaire du *Coran*, écrit avec le plus grand soin et accompagné de tous les points, signes, notes critiques et singularités que l'usage et les superstitions Mahométanes ont consacrés à l'égard de ce livre vénéré dans tout l'Orient.

---

(1) Les objets qu'on va décrire, ont été remis au Collége des Curateurs, par M. le Capitaine *Schlarbaum*, aide-de-camp de S. A. le Duc *B.* de *Saxe-Weimar.* C'est à ce Prince que M. le Général *van Geen* les a adressés, par l'intermédiaire de M.r le Capitaine-adjudant *Kilian*, revenu en Europe.

Ce Manuscrit ne porte ni titre, ni date, ni nom d'écrivain ; tout ce qu'on peut voir, c'est qu'il est en caractères *Neshî*, et paraît avoir été écrit par un *Sunnite*, plutôt que par un sectateur d'*Ali*. L'exemplaire a dû appartenir originairement à quelque *Sultan:* ce qu'on peut conjecturer de ce qu'à la droite de la première peinture, dans le demi-cercle, se trouve le mot *Málici*, (Regi, *au Roi.*) Les tableaux contiennent des chapitres du *Coran*, transcrits dans les feuilles non encadrées d'or qui les acccompagnent."

On y voit que le premier tableau à droite contient l'*el-phatakhason*, ou chapitre initial du *Coran*, qui sert aux Mahométans de formule de prière; le deuxième est le fameux chapitre de la *Vache;* la première partie contient les dix-sept premières *Sourates*, (chapitres ou *Ordres* du livre sacré); les deux tableaux du milieu ne contiennent qu'un seul chapitre; la seconde partie contient les autres *Sourates* jusqu'au 114me ou dernier, tracé dans le tableau final à la gauche du livre. Le titre du *Coran* chez les Orientaux, est *el-motskhaphoto-'l-qorána*, ou simplement *al-koráno*, et comprend, disent-ils, 77639 mots et 323015 lettres. Les versets et les chapitres ne sont point numérotés, mais seulement les trente *sections*, qui, dans l'exemplaire donné par M. le général *van Geen*, sont désignées par un mot accompagné du nom de nombre et renfermé dans un cercle doré; peut-être, dans l'origine, avait-on écrit le mot qui signifie *gén*, (ange ou génie), et cette division avait-elle rapport aux trente génies ou *décans* de l'ancienne mythologie des Persans et des Arabes idolâtres: la forme de ces deux mots étant presqu'identique, même dans des écritures fort anciennes. Chaque section est partagée en quinze parties distinguées par des cercles noirs, remplis en or et marqués en marge."

M. *** à qui nous devons cette description, dont les détails sont extrêmement curieux et intéressans (1); observe: qu'outre les *variantes*, marquées en marge, » le texte est rempli de lettres et de traits, marqués en » rouge, dont la signification, selon les Mahométans, » est *connue de Mahomet seul*, mais que le manuscrit a » conservés avec la plus scrupuleuse exactitude."

L'obligeance de M***, qui réunit au plus haut degré et le désir et l'empressement d'obliger qui relèvent la modestie et le talent, l'a porté à marquer d'un signe quelques-uns des chapitres les plus célèbres; entr'autres, le 96me, qu'on prétend avoir été le premier composé par Mahomet, *qui alors ne savait pas lire*, et qui commence par les mots littéralement traduits: » Lis » *ô Mahomet, au nom de ton Seigneur; c'est lui qui est* » *le Créateur, etc.*" De là peut-être le nom du *Qoran* qui signifie *lecture*. Parmi les autres chapitres ainsi marqués, se trouve celui de *Marie*, où il est fait mention de la religion chrétienne, et celui de *Locman*, commenté par *Erpenius*, et tant de fois réimprimé dans les livres élémentaires.

La société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, a nommé *membres honoraires non résidans:*

---

(1) Ces détails, à moins que des caractères arabes qu'en ce moment nous n'avons pas, n'y puissent être joints, ne peuvent donner aux savans qu'une idée inexacte de ce précieux manuscrit. M. le Secrétaire-inspecteur-adjoint à l'Université, à qui le Collége des Curateurs a spécialement confié la conservation et la direction du cabinet d'antiquités de l'Université, s'est empressé de joindre le mémoire que nous avons sous les yeux au manuscrit même. Il se fera un devoir et un plaisir de communiquer le tout aux orientalistes qui voudraient consulter ou l'ouvrage ou les notes qui s'y trouvent jointes.

LL. EE. M. le vicomte du Bus de Ghisignies, gouverneur-général des Indes-Neerlandaises, etc., et M. le lieutenant-général van Geen, un des commandans en chef dans l'île de Java; et *membres correspondans* : M. Domis, de Bruxelles, savant orientaliste, résidant de Samarang (1), et M. J. van der Vinne, fiscal près de la cour de justice et secrétaire de la société des sciences et des arts, à Batavia.

— La société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand vient de recevoir un cachet supérieurement bien travaillé, de M. Seraphin van Caneghem, un de ses membres, vice-consul de S. M. à Canton, province de la Chine.

Ce cachet imite, mais sur un plus grand module, la médaille que la société tient de l'obligeance d'un autre de ses membres, M. Braemt; il est travaillé en nacre de perle et surmonté d'un pied en ivoire, exécuté délicatement et avec beaucoup de goût.

Il est remarquable que la beauté de cette médaille ait frapppé jusqu'aux artistes de la Chine, qui, en imitant le beau travail de M. Braemt, ont honoré son talent.

Médaillon décerné par la Société royale des Beaux-Arts de Gand à M. Pieneman, *peintre d'histoire à Amsterdam.*

On a souvent dit que cette société, la première qui fut instituée dans la Belgique (en 1808), ne devait être envisagée que comme un lien commun qui rattachait

---

(1) C'est à M. Domis qu'on doit la description d'un monument javanais, qui est très-bien décrit dans la X^me^ partie des *Verhandelingen van het Bataviaansch genootschap, te Batavia,* 1825, et dont nous avons également donné la description dans le cahier du mois de Mai 1825.

au même centre un grand nombre d'artistes et d'amis des arts, disséminés sur la vaste étendue de l'empire français, et qui bientôt s'accrut par l'accession des artistes et des Mécènes les plus recommandables de l'Italie, de l'Allemagne et des autres parties de l'Europe, où la culture des arts est en honneur.

Cette société, comme celle d'Agriculture et de Botanique, créée dans la même année, a mérité de servir de type et de modèle à plusieurs autres qui ont été érigées depuis cette époque; elle doit toutes ses ressources à elle-même et aux sacrifices qu'elle s'est constamment imposés, et jamais elle n'a reçu de secours ni du Gouvernement français, ni du Gouvernement actuel; mais le Roi a su apprécier son utilité: il connaît les services qu'elle rend, et, en lui accordant le titre de *société royale*, S. M. s'en est déclaré le protecteur.

L'institution, outre les prix qu'elle accorde dans ses concours proposés aux artistes, aux compositeurs de musique et aux littérateurs, et l'achat d'objets d'art (1), laisse rarement échapper l'occasion de distinguer les morceaux d'art qui ont paru avec éclat dans les salons d'exposition; au salon de l'an 1820, quatre ou cinq peintres et sculpteurs avaient reçu un médaillon d'or; en 1826, la même distinction a été accordée à la *Bataille de Waterloo*, grande composition exécutée par M. *Pieneman*, un des membres de la société.

---

(1) En 1823, elle a employé 11,000 francs, et en 1826, 13,000 francs, pour l'acquisition de tableaux, statues, gravures, etc. au salon de Gand. Une commission prise au sein de la société, est généralement chargée des opérations de cette partie, elle est présidée de M. d'Hoop van Alstein.

D'un côté est gravé l'emblême de la société, avec la légende :

J. G. PIENEMAN INTER PICTORES BELGII PRINCIPES ADNUMERATO.

et l'exergue :

EONAR. ARTIUM SOC. REG. GAND. GRATA.
M. DCCC. XXVI.

sur le revers est placée l'inscription suivante :

QUOD
VICTORIAM WATERLOANAM
ET DUCIS AURANTIACI VULNERA
MIRABILI ARTE PINXIT.
ET EXIMIUM PENICILLI OPUS
ANNUENTE REGE OPT.
SOCIIS GANDAVENSIBUS
MONSTRAVIT.

On sait que ce tableau, acquis par le Roi, est destiné au palais que l'on élève pour le Prince royal à Bruxelles.

Médaille de M. Braemt.

Annoncer un ouvrage de cet habile graveur, c'est presque toujours annoncer que la reconnaissance va consacrer un nouveau bienfait, et faire ressortir une nouvelle preuve de l'infatigable activité et du talent de l'artiste.

Cette médaille d'un grand module, a été votée à S. M. par le commerce du Hainaut, en témoignage de reconnaissance, à l'occasion de l'achèvement du canal qui, joignant la Haine à l'Escaut, affranchit le commerce Belge du passage forcé des bâtimens sur le sol français, des droits de péage et d'autres inconvéniens.

La médaille porte d'un côté, l'*effigie de S. M.*, avec l'inscription :

GUILIELMUS I. BELGARUM REX.

et sur le revers, *le génie des Arts et de l'Industrie, réunissant sur le sol de la Patrie, la Haine et l'Escaut.*

De l'autre côté, la figure assise du Dieu de ce fleuve, du côté de *Tournay*, et, du côté de *Mons*, celle de la Nayade de la rivière, ayant à leurs pieds la ville de *Condé*, sont entourées de leurs attributs.

Le relief du pays entre les trois villes, dont on reconnaît le plan et les tours, montre, à vue d'oiseau, le tracé du *nouveau canal* depuis son départ du *canal de Mons*, près de *la Frontière*, jusqu'à son entrée dans l'*Escaut* près d'*Antoing*, gravissant à travers les énormes déblais de *Blaton* et de *Grandcamp*, le plateau élevé qui domine la frontière et qui obligeait la navigation de Mons à l'Escaut, à sortir du pays. — On aperçoit, sous *Blaton*, les cinq écluses qui élèvent au Biez de partage, et les pompes à vapeur qui y refoulent les eaux de la Haine pour l'alimentation ; et, sous *Maubray*, on voit les huit écluses par où le *Canal* descend dans l'Escaut.

La banderolle déployée du Génie, porte l'inscription :

NAVIGATIO PATRIAE RESTITVTA.

Et l'exergue, au bas de la Médaille :

REG: OPT: PATRI PATRIAE
HANNONIA: GR:
MDCCCXXVI.

Ces Médailles ont été frappées en or, en argent et en bronze.

DÉCRET ROYAL.

Nous GUILLAUME, *par la grace de Dieu, Roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc., etc.*

Voulant donner aux artistes de notre royaume une

nouvelle preuve de protection particulière, et faire naître parmi eux une émulation utile aux progrès des beaux-arts;

Sur la proposition de notre ministre de l'intérieur, du 18 de ce mois, n° 11;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. A commencer de l'année 1827, il sera annuellement disposé d'une somme de *vingt mille florins*, sur le trésor, pour l'achat de tels objets d'art d'artistes vivans des Pays-Bas, qui posséderont un mérite réel et reconnu. Seront en premier lieu pris en considération, les objets d'art qui se trouvent aux expositions annuelles.

2. Il sera en outre, distribué sur la susdite somme des primes pour la gravure en taille-douce sur cuivre, pierres fines, pour médailles, lithographies remarquables, plans d'architecture, etc.

3. Les expositions mentionnées à l'art. 1er, sont celles qui ont habituellement lieu à *Amsterdam*, *Anvers*, *Bruxelles* et *Gand*.

4. Une commission de cinq membres au moins, et de neuf au plus, à nommer par notre ministre de l'intérieur, à l'occasion desdites expositions, jugera les ouvrages présentés, et fera, dans les *vingt* jours après l'ouverture de l'exposition, un rapport au département de l'intérieur, sur le résultat de son examen.

Ce rapport nous sera soumis par notre ministre de l'intérieur, accompagné de ses observations et propositions, avant la fin de l'exposition, ou au plus tard, quinze jours après l'examen.

5. A l'avenir, sauf les dispositions particulières à émaner de nous, il ne sera fait acquisition, pour le compte de l'état, d'aucun ouvrage d'artistes vivans, si ce n'est de la manière déterminée par le présent arrêté.

6. L'on aura égard, de préférence, aux artistes qui

se seront distingués par des ouvrages d'un mérite éminent, lorsqu'il sera accordé des chaires de professeurs aux Académies royales de dessin, de sculpture, de gravure et d'architecture.

Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal officiel.*

Donné à Bruxelles, le 25 Mars 1827, de notre règne le quatorzième.

Signé GUILLAUME.

La commission nommée pour faire les achats et pour proposer des récompenses et des distinctions à accorder aux artistes qui exposeront au salon de Bruxelles en 1827, sont :

S. E. M^r. *Verstolk van Soelen;* S. E. M^r. le comte *de Liedekerke de Beaufort;* M. le baron *Wellens,* bourguemaître de Bruxelles; M. le chev. *van Ertborn,* bourguemaître d'Anvers; M. le comte *E. de Robiano;* M. *C. Apostool;* M. *A. Brondgeest;* M. *J. de Vos Wz.,* membre de l'Institut royal de Pays-Bas, et M. *J. Schamp,* l'un des directeurs de l'académie royale de Gand.

HISTOIRE NATIONALE.

Nous GUILLAUME, *Roi des Pays-Bas, etc., etc., etc.*

Considérant qu'il existe sur l'histoire de notre pays de nombreux documens qui n'ont point été exactement examinés ou dont on n'a encore fait aucun usage, et qu'il n'y a jusqu'ici, aucune histoire des Pays-Bas faite d'après des pièces authentiques, et qui embrasse toutes les parties de ce royaume;

Considérant qu'une telle histoire aurait le grand avantage de nourrir l'amour de la patrie, d'affermir les vertus civiques et de fortifier le caractère national;

Vu le rapport de notre ministre de l'intérieur du 14 du courant, n° 115 ;

Avons arrêté et arrêtons ;

Art. 1er. Il sera pris des mesures pour faire découvrir, examiner et mettre au jour, dans l'intérêt de l'histoire des Pays-Bas, les documens qui la concernent et qui, jusqu'ici, sont restés inconnus ou dont il n'a point été fait un usage suffisant.

2. Tous les savans nationaux qui s'occupent de travaux historiques, sont invités à nous faire parvenir le plutôt possible : 1° un plan détaillé, d'après lequel ils pensent qu'il conviendrait d'écrire une Histoire générale des Pays-Bas, uniquement basée sur les documens authentiques, et justifiée par eux dans toutes ses parties ; 2° une indication des moyens qu'ils croient les plus propres à l'exécution de ce plan.

3. Celui dont les vues, après avoir été soumises à un examen spécial, seront reconnues par nous les meilleures, qui, ayant d'ailleurs les capacités nécessaires, voudra se charger de la partie principale du travail, sera nommé par nous, sur le pied à établir ultérieurement, historiographe du royaume.

4. Ceux qui dans la suite auront composé le meilleur ouvrage sur quelque partie séparée de l'Histoire des Pays-Bas, en réponse à des questions qui seront proposées, seront non-seulement indemnisés de leurs travaux, mais ils recevront encore de nous des distinctions honorifiques ou toute autre récompense.

5. Notre ministre de l'intérieur est chargé de donner les ordres nécessaires aux gouverneurs de toutes les provinces et du grand-duché de Luxembourg, à l'effet de faire mettre en ordre et classer toutes les archives des provinces, villes, communes et corporations, et

d'en faire dresser des inventaires dont un double sera envoyé à notre dit ministre, pour qu'on puisse en tirer parti pour la composition de l'Histoire générale des Pays-Bas.

Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 23 Décembre 1826.

Signé GUILLAUME.

LETTRE DE S.S. LÉON XII,

Adressée au Secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts à Gand.

L'auteur des *Annales du salon de Gand en* 1820, n'avait entrepris cet ouvrage que dans l'intention de rendre hommage aux artistes des deux écoles aujourd'hui réunies de la Belgique, et de prouver à l'Europe entière que notre patrie soutenait avec avantage et gloire le nom honorable qu'elle s'était acquis depuis quatre siècles dans la culture des arts; c'est dans cet esprit (et dans cet esprit seul) que l'auteur a saisi toutes les occasions d'en faire parvenir des exemplaires, à la Famille Royale des Pays-Bas, aux princes étrangers, aux principales académies de peinture, et aux premiers artistes de l'Europe et des Etats-Unis, et c'a été pour lui une bien douce satisfaction de voir que son travail, aussi bien que son désintéressement, ont été appréciés.

Le deuxième départ de M. *Philippe van Brée* (1) pour Rome, lui avait suggéré l'idée de le charger d'un exemplaire de cet ouvrage pour S. Exc. M. le comte *de*

(1) Frère de M. *Matth. van Brée*, professeur de l'académie royale d'Anvers; M. *Phil. van Brée* a exposé au salon de Gand, plusieurs productions de son spirituel et gracieux talent, et dans ce nombre l'*atelier de M. van Dael* et *la reine Blanche.*

Celles, ambassadeur des Pays-Bas près du Saint-Siége, avec prière d'en offrir un autre à la bibliothèque du Vatican, comme un hommage de reconnaissance, et, en quelque sorte, au nom même des artistes Belges dont les productions embellissent la collection, envers le Gouvernement Pontifical et les illustres chefs, sous la protection desquels le plus grand nombre de nos premiers artistes ont perfectionné ou perfectionnent encore leur talent dans la capitale classique des arts.

Les gravures et le texte même furent examinés aux douanes, et on conçoit que des sujets tels, par exemple, que celui du tableau de M. *Math. van Brée*, représentant Guillaume I, prince d'*Orange*, qui intercède en faveur des évêques d'Ypres et de Bruges, devant les protestans de Gand, et plus encore celui du tableau de M. *Odevaere*, représentant le pape *Léon III* prosterné aux pieds de *Charlemagne* et l'*adorant* après l'avoir couronné (1), auraient eu besoin de quelques explications que peut-être des douaniers n'eussent pas facilement comprises ; mais M. *P. van Brée* ayant dit qu'un des deux exemplaires était destiné à M. le comte *de Celles*, et que l'autre serait par Son Excellence présenté à Sa Sainteté, les douaniers s'empressèrent de les rendre, en disant qu'ils abandonnaient le tout à la sagesse de notre ambassadeur.

Ce fut à S. S. Léon XII que M. le comte *de Celles* eut l'honneur de remettre l'exemplaire ; le Saint-Père parut satisfait de cet hommage, et l'auteur reçut en réponse le bref suivant, que les artistes, sur-tout ceux qui ont fait ou qui font encore leurs études à Rome, liront avec plaisir, parce qu'ils verront que leur patrie

(1) Le mot *adorer, adorare*, ne doit et ne peut être pris ici dans le sens qu'on attache vulgairement à ce mot.

et leurs talents y sont dignement appréciés par un Gouvernement qui emprunte une partie de sa gloire de la protection qu'il aime à accorder aux artistes Belges.

Nous n'avons pas eu la fausse modestie de retrancher de cette lettre quelques expressions, peut-être trop flatteuses pour nous : mais nous aimons à les reporter sur ceux qui nous ont aidé dans notre travail et dans nos recherches, et sur-tout sur les artistes dont les dessins gravés d'après leurs productions, font le premier mérite de notre collection.

La souscription porte : *Dilecto filio L. de Bast. Gandavum.*

LEO P.P. XII.

» *Dilecte Fili, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Operis donum, studio curisque tuis editi, cui titulus :* Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas, etc., *sane quam jucundum Nobis fuit. Est enim animi testimonium in Nos tui, utque confirmas, tot insignium regni istius florentissimi virorum, qui optimis sibi, in hac urbe bonarum artium simul et religionis domicilio, propositis exemplis ad imitandum, præstantissimorum artificum gloriam sunt æmulati. Neque vero timendum visum est, ne, cum oblati a te Nobis operis inspectione aut lectione recreare animum vacaverit, aliquid Nobis occurrat, religionis morumque sanctitati minus congruens, aut eruditioni tuæ, et eorum merito, quorum opera suscipis illustranda, non apprime respondens. Fructum igitur hujusmodi studiorum tuorum, et quæ indein te, atque in Belgicum nomen perventura est, gloriam tibi gratulamur, ac pignus grati animi paternæque caritatis nostræ Apostolicam Benedictionem amanter impertimur.*

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, die 7 Martii anni 1827. *Pontificatûs nostri anno IV.*"

» G. Gasparini *SS. B. N. ab epist. latinis.*"

Voici la traduction de ce bref:

Léon XII, Pape.

» Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique: le don de l'ouvrage publié par vos soins, et qui a pour titre: *Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas, etc.*, Nous a certainement été très-agréable; en effet, il est une preuve de vos bons sentimens envers Nous, et de ceux, comme vous le confirmez, de tant d'hommes renommés de votre florissant Royaume qui, dans cette ville, métropole des beaux-arts et en même tems de la religion, s'étant proposé d'excellens modèles à suivre, sont devenus les émules de la gloire des plus célèbres artistes; et il ne Nous a pas paru à craindre que, lorsque Nous aurons le loisir de récréer notre esprit par l'examen ou par la lecture de l'ouvrage que vous Nous offrez, Nous y trouvions quelque chose qui soit moins en harmonie avec la sainteté de la religion et des mœurs, et ne réponde pas entièrement ou à votre érudition, ou au mérite de ceux dont vous avez pris sur vous d'illustrer les ouvrages. Nous vous félicitons donc et de l'heureux résultat de votre travail, et de la part de gloire qui doit vous en revenir ainsi qu'au nom Belge, et comme un gage de notre reconnaissance et de notre affection paternelle, Nous vous donnons avec satisfaction notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 7 Mars 1827; de notre Pontificat le IV^me^."

» Signé G. Gasparini, Secrétaire de SS. notre Seigneur pour l'expédition des brefs latins."

Le cachet est aux armes particulières de la famille de *la Genga*, qui sont une aigle couronnée aux aîles déployées, surmontée de la thiare et des clefs en sautoir.

Le papier de la lettre, de fabrique romaine, porte les mêmes armes.

ORNITHORINQUES.

A la description de ce singulier amphibie que nous avons donnée dans le dernier N° du *Messager*, p. 256, il nous reste à ajouter les particularités suivantes, qui ajoutent encore, s'il est possible, à l'anomalie de sa conformation et de ses habitudes.

» M. Géoffroy de Saint-Hilaire a lu, le 26 Mars der-
» nier, dans une séance de l'académie des sciences à
» Paris, un nouveau mémoire sur les Ornithorinques;
» il en résulte que, comme les crocodiles et les tortues,
» ils sont ovipares; on connaît leurs œufs, qui sont au
» nombre de deux, le nid de la femelle et le tems de
» l'incubation."

Ainsi ce que le savant auteur de l'article avait conjecturé avec tant de sagacité, et ce que, par des analogies parfaitement raisonnées, il avait déviné, se trouve avoir été vérifié et démontré par des observations plus récentes.

Redevoering uitgesproken by de inwyding van het Akademisch Paleis, door den hoogleeraer J. L. Kesteloot, *by het nederleggen van het Rektoraat, den* 3 *October* 1826.

Ce discours, où l'auteur se montre partout digne de la réputation qu'il s'est acquise par des productions littéraires d'un grand mérite, est peu susceptible d'analyse, puisqu'il n'est, comme M. Kesteloot veut bien

nous le dire lui-même dans son avant-propos, que l'épanchement d'un cœur reconnaissant envers l'auguste fondateur de notre Université, envers le collège des curateurs, le conseil de régence, toutes les autorités, et tous les bons citoyens qui ont concouru à faire fleurir dans nos murs, une institution qui jeune encore, a déjà poussé de profondes racines et porté d'heureux fruits. Tel devait être en effet le sentiment éprouvé par l'orateur en présence de ce magnifique palais, qui doit attester à la postérité comment Guillaume Ier, se plaçant au-dessus du vulgaire des Rois, sut donner à ses peuples des lumières en garantie de leurs libertés, et maintenir à la fois nos institutions politiques et la gloire héréditaire des Belges dans le domaine des arts.

L'habile architecte auquel nous devons de posséder le plus beau monument consacré en Europe, au culte des muses, devait être, et a été en effet un des ornemens de cette fête. M. Kesteloot a terminé son discours par une allocution touchante à M. Roelandts, né comme lui à Nieuport, et à qui M. l'Ambassadeur *de Falck*, qui honorait la cérémonie de sa présence, a bien voulu remettre, au nom de l'orateur, une médaille portant l'inscription suivante :

AULA ACAD. GANDAVI FLANDROR. EXSTRUCTA
SOLENNI DEDICATIONIS DIE
IV NONAS OCTOBR.
A. MDCCCXXVI.

et sur le revers :

ARCHITECTO
LUD. ROELANDT
URBIS ET ACAD. AEDILI
JAC. LUD. KESTELOOT
IN ORD. SCIENT. MEDICAR. PROF. ORD.
H. T. RECTOR. MAGN.
UT ADMIRATIONIS PUBLICAE
SIC ET PRIVATAE AMICITIAE
TESSERAM
NEOPORTANO NEOPARTANUS
OMNIUM APPLAUSU
D. D.

Astronomie élémentaire, par A. Quetelet.
Paris, 1826.

Quelle que soit la diversité des opinions sur le mérite des *Résumés* en tout genre, considérés comme ouvrages destinés à répandre les connaissances utiles dans toutes les classes de la société, on ne peut méconnaître dans l'empressement et la faveur avec laquelle ils sont accueillis du public, un trait qui caractérise honorablement notre siècle. Jamais la soif d'apprendre n'a été plus générale; jamais non plus, on ne vit les savans plus disposés à répondre à ce noble besoin qui anime, au plus haut degré, la génération actuelle. De là la naissance des résumés. Mais malheureusement, dès que des hommes habiles ont découvert la voie dans laquelle il faut marcher pour satisfaire aux exigences de leur siècle, la foule des imitateurs se précipite sur leurs pas; de là aussi, tous ces ouvrages médiocres que l'on a publiés depuis quelque tems sous le nom de résumés et de *Manuels:* ouvrages dont les auteurs, pour abréger la matière qu'ils ont pris à tâche de traiter, ne trouvent rien de mieux que de la tronquer. Un *Résumé* bien fait suppose dans son auteur une connaissance complète et approfondie de la science qu'il veut mettre, comme il est convenu de le dire maintenant, *à la portée de la masse des intelligences.* Si cela est vrai, c'est sur-tout pour une science telle que l'astronomie, dont toutes les parties, étroitement liées entr'elles, forment un vaste ensemble que l'on ne peut envisager d'un coup-d'œil qu'après de profondes études et de longs travaux. D'ailleurs, comme le dit très-bien M. Quetelet, les savans n'ignorent pas combien il est difficile de mettre à la portée des gens du monde les résultats d'une science essentiellement fondée sur le calcul. Sous ce rapport, l'ouvrage

dont nous avons à parler, et dont nous aurions dû plutôt entretenir nos lecteurs, fait le plus grand honneur à M. Quetelet. Bon pour tout le monde, il doit l'être surtout pour les nombreux élèves qui ont l'avantage d'entendre le savant professeur expliquer de vive voix, avec les développemens convenables, les vérités qu'il a su exposer par écrit dans un ordre et sous des formes qui lui appartiennent. Ceci nous fait réfléchir que nous pourrions bien avoir eu tort de parler de *Résumés* à propos de son livre, qui est un traité complet d'astronomie physique: ce tort si c'en est un, ne doit être imputé qu'au titre de *Bibliothèque industrielle* que MM. *Malher et compag.* ont jugé, nous ne savons pourquoi, nécessaire d'adjoindre à celui d'*Astronomie élémentaire*, qui marcherait très-bien seul. Nous nous étions proposé d'offrir à nos lecteurs l'analyse détaillée d'un ouvrage qui justifie la confiance que le Gouvernement a témoignée à M. Quetelet, en le chargeant des plans et de l'établissement d'un observatoire à Bruxelles; mais nous avons senti qu'une pareille analyse d'un livre qui se distingue sur-tout par une grande concision, n'aurait été en quelque sorte qu'une table de matières, et nous avons préféré inspirer le désir de le lire, en prouvant par une citation, l'élégante simplicité avec laquelle on y trouve développées, des vérités qui, dans tous les tems, ont excité l'intérêt des êtres pensans. Nous prenons la conclusion de l'ouvrage où l'auteur se résume en ces termes: » Si nous » jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur notre » système planétaire, nous verrons le soleil se mouvoir » continuellement autour de son axe, et se diriger dans » l'espace selon une ligne dont les élémens nous sont » encore inconnus. Autour de cet astre, le plus con-

» sidérable et le plus influent de notre système, circu-
» lent, dans des ellipses, onze planètes principales, qui
» se dirigent toutes dans l'ordre des signes du zodiaque,
» qui ont toutes un mouvement de rotation sur elles-
» mêmes, dirigé dans le même sens; autour de plusieurs
» de ces planètes, circulent à leur tour dix-huit satellites
» qui parcourent aussi des ellipses dans l'ordre des
» signes, mais qui semblent assujettis à la condition de
» présenter toujours la même face vers leur astre cen-
» tral. De tems en tems, quelques comètes qui parais-
» sent étrangères à notre système, et qui se meuvent
» dans tous les sens et dans toutes les directions, vien-
» nent se jeter au milieu de tous ces astres, mais tou-
» jours en suivant des trajectoires dont l'observation
» et le calcul demêlent bientôt toutes les circonstances.
» Quelques-uns mêmes de ces corps, moins étrangers
» à notre système, circulent autour du soleil comme
» de véritables planètes, dont ils ne se distinguent que
» par une excentricité plus grande dans leur orbite
» elliptique.

» Pendant que tous ces corps se meuvent avec la
» plus parfaite harmonie et en suivant des lois immua-
» bles, dont plusieurs ont été reconnues par l'obser-
» vation et l'analyse, il s'établit entr'eux des actions et
» des réactions infinies, que l'on a pu apprécier égale-
» ment par des approximations bien suffisantes. C'est
» ainsi que l'on a reconnu de petites altérations dans
» les excentricités et les inclinaisons des orbites, des
» déplacemens dans les lignes des apsides et des nœuds;
» on a pu remonter encore à la cause de l'aplatissement
» que présentent les planètes dans le sens de leur axe
» de rotation; on a pu même estimer leur pesanteur
» comme si on les avait placés dans des balances; et

» l'on a assigné quelle était la pesanteur à leur surface » et quel serait le tems qu'employerait un corps pour » y tomber d'une certaine hauteur. L'astronomie a pu » expliquer avec le même bonheur, des phénomènes » qui se renouvellent journellement sur notre globe : » ainsi on n'ignore plus la vraie cause des marées, les » effets de la réfraction astronomique, de l'aberration » des étoiles, et une foule d'autres phénomènes moins » sensibles encore, et qui semblaient devoir échapper » pour toujours à l'attention la plus minutieuse.

» La découverte de petits mouvemens que l'on a » reconnus à plusieurs étoiles, et que les astronomes » modernes observent avec une si louable émulation, » nous mettra sans doute sur la voie pour reconnaître » de nouvelles merveilles que nous ignorons encore. Peu » à peu nous acquerrons peut-être aussi des données sur » l'éloignement des étoiles les plus voisines de nous: » éloignement tel que l'on doit considérer comme nul, » à côté de lui, le diamètre de l'écliptique, qui est ce- » pendant de 69 millions de lieues. Aussi, ce sont » moins les instrumens qui nous manquent pour ob- » server les distances, qu'une base suffisamment éten- » due. L'on a pu calculer la vitesse de la lumière, qui » parcourt 70,000 lieues par seconde, et l'on n'a pu » apprécier encore la distance des étoiles les plus bril- » lantes qui, aux yeux du vulgaire, semblent néanmoins » médiocrement éloignées. La véritable observation ne » fait que de naître; c'est elle seule qui, par les do- » cumens utiles qu'elle amasse, pourra révéler par la » suite des tems, des secrets que nous n'avons pu » connaître encore, et qui doivent être les fruits de » plusieurs siècles de recherches assidues."

Il est inutile de dire que M. Quetelet, qui depuis

plusieurs années se tient au courant de la science par ses études et par les relations précieuses qu'il a soin d'entretenir avec des savans distingués des différens pays de l'Europe, n'a pas manqué de rapporter dans son traité les acquisitions dont l'astronomie s'est enrichie dans ces derniers tems. On y trouve ce que l'observation est parvenue à découvrir sur les étoiles doubles, triples, multiples, ainsi que sur les étoiles tourbillonnantes, les nébuleuses, les étoiles qui se déplacent, les aérolithes et les étoiles filantes. L.

Positions de physique, ou résumé d'un cours de physique générale, par A. Quetelet. *Brux.*, 1827, *tome* 1^r^.

Avec cette épigraphe : *Summa sequar fastigia.*

L'auteur, qui aurait pu prendre aussi pour épigraphe : *indocti discant, ament meminisse periti*, ne cesse de prouver le zèle qui l'anime pour la propagation des connaissances utiles et pour l'instruction de cette jeunesse à laquelle il est d'autant plus sûr d'inspirer une salutaire émulation, que, jeune encore lui-même, il ne doit qu'à sa science la juste considération dont il jouit. Nous pensons qu'on sentira tous les jours davantage le besoin de livres élémentaires, conçus dans le même esprit que les *Positions de physique*, sur-tout pour les sciences plus riches de faits que de théories.

La *philosophie botanique de Linné*, les *positiones physicæ de van Swinden*, à qui M. Quetelet n'a emprunté que le titre de son ouvrage, un grand nombre de traités allemands sur diverses sciences, sont des modèles en ce genre; ajoutons que celui de M. Quetelet est peut-être mieux approprié à l'enseignement, parce qu'il est débarrassé de ce luxe d'érudition dont un professeur peut et doit à la vérité tirer parti pour ses leçons, mais

qui égare plutôt qu'il ne guide les élèves dans le vaste champ des sciences.

Le volume que nous annonçons contient la physique des corps pondérables; il se divise en 5 sections: la première consacrée *aux corps en général*, la seconde *aux corps solides*, la troisième *aux corps liquides*, la quatrième *aux corps aériformes*, et la cinquième à l'*acoustique*. Partout l'auteur, après avoir exprimé avec une élégante concision les principes de la science, indique les expériences les plus faciles au moyen desquelles on peut les confirmer. L.

Leçons sur la mécanique et les machines, données à l'école gratuite des arts et métiers de Liège, par M. G. Dandelin, *professeur à l'Université de Liège. Liège*, 1827.

Depuis long-tems M. Dandelin est connu comme un des élèves distingués de cette école de Monge, qui fit faire à la géométrie de si rapides progrès et qui la servit autant par la simplification des méthodes que par les vérités nouvelles dont elle enrichit la science. C'est assez dire quelle place M. Dandelin occupe chez nous parmi ceux qui cultivent les mathématiques. On se rappelle encore son beau mémoire sur la focale, où, reprenant les idées de son ami Quetelet, il trouva à la courbe découverte par ce dernier, une foule de propriétés nouvelles: on se rappelle sur-tout avec quelle heureuse simplicité il parvint à démontrer, au moyen des projections stéréographiques, des propositions qui jusqu'alors n'avaient été accessibles qu'à des méthodes difficiles et traînantes.

Les leçons que M. Dandelin publie en ce moment pour le cours de mécanique, dont il est chargé à l'école

des arts et métiers de Liège, prouveront aux nombreux lecteurs qu'elles ne peuvent manquer d'avoir, qu'il sait traiter avec la même supériorité les diverses branches des mathématiques. Du moins, un mérite qui sera saisi par tout le monde, c'est l'extrême clarté avec laquelle il présente ses idées, l'ordre heureux dans lequel il les dispose, l'élégance et la facilité avec laquelle il les exprime.

Nous regretterions de voir ces leçons bien au-dessus de la portée des lecteurs à qui l'auteur semble les destiner, si elles ne promettaient un ouvrage qui doit tourner au profit de la science, et trouver place dans nos bibliothèques, à côté de ceux des *Dupin*, et des *Hachette*, sur la même matière.

Les géomètres verront avec plaisir, dans une note placée à la fin de la première leçon, une démonstration nouvelle du parallélogramme et du parallélipipède des forces, et les artistes ne pourront que gagner à lire tout ce que l'auteur dit dans la seconde, relativement au centre de gravité de l'homme considéré en repos ou en mouvement.

Les leçons de mécanique de M. Dandelin formeront 35 livraisons, et composeront 2 vol., ensemble de 70 feuilles d'impression, avec environ 35 ou 40 planches. Plusieurs leçons ont déjà paru. L.

Dans le compte rendu à la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, par M. L. van der Linden, en 1826, on voit une notice de M. Kickx, sur quelques plantes observées aux environs de Bruxelles, depuis l'impression de sa *Flora Bruxellensis*, en 1813.

Cette notice est précédée de réflexions très-judicieuses sur la confection des flores partielles et sur la manie

d'innover sans raison, qui s'est emparée de beaucoup de botanistes.

Les plantes trouvées par M. Kickx, dans un rayon de cinq lieues environ, sont au nombre de 171, en y en comprenant quelques-unes propres à d'autres contrées, mais qui se sont naturalisées dans notre pays et y croissent aujourd'hui spontanément.

— Un journal mensuel portant pour titre : *Répertoire de chimie, pharmacie, matière pharmaceutique et chimie industrielle*, est publié à Louvain depuis Janvier 1827, par M. P. J. Hensmans, docteur en sciences physiques et mathématiques, etc.

Cet intéressant ouvrage sera enrichi, au besoin, de planches lithographiées.

— Parmi les ouvrages remarquables qui se publient maintenant à Bruxelles, on doit mettre au premier rang l'*Iconographie des Professeurs des Universités du Royaume des Pays-Bas*, dessinés d'après nature par Hess, et lithographiés par A. Lemonnier. La première livraison qui vient de paraître, est consacrée uniquement à l'université de Louvain et contient les portraits suivans : de MM. *J. F. M. Birnbaum*, professeur ord. de philosophie et de droit; *F. J. Dumbeck* et *G. J. Meijer*, professeurs ord. de philosophie et lettres; *J. F. Sentelet*, prof. ord. des sciences mathém. et physiq.; *J. M. Baud*, prof. ord. de médecine et de chirurgie; *J. B. van Mons*, prof. ord. de médecine et de physique.

On peut mettre cette iconographie à côté de ce qui a été fait de plus beau dans ce genre en France et en Allemagne; il est à espérer que les éditeurs continueront à répondre à notre attente et qu'ils donneront à cette belle collection tous les soins qu'elle mérite.

Overzigt der Ambachten en Kunsten, aan welke de Meetkunde tot nut verstrekt; naar Ch. Dupin, *door* G. van der Jagt, *directeur aan de koninklyke akademie te Amsterdam.* Amst., 1826.

Lorsque le baron Charles Dupin entreprit, en décembre 1820, l'enseignement de la géométrie et de la mécanique appliquée aux arts et métiers et aux beaux-arts, il eut à lutter contre les obstacles que l'esprit de routine ne manque jamais de susciter à ceux qui tentent des innovations et des perfectionnemens, en quelque genre. De ce nombre fut un préjugé encore trop répandu parmi nous, comme il l'était en France lorsque M. Dupin commença l'essai des grandes vues qu'il paraît avoir recueillies dans les Iles Britanniques, pendant le voyage qu'il y fit pour dérober aux Anglais le secret de leur puissance civile, militaire et commerciale: c'est celui d'un grand nombre d'ouvriers persuadés que la connaissance de la géométrie ne peut leur être que d'une médiocre utilité. Pour combattre cette opinion erronée, M. Dupin publia une revue des arts et des métiers auxquels la géométrie fournit des notions et des procédés utiles, et M. *van der Jagt* fit de cet ouvrage une traduction libre en hollandais, qu'il présenta comme l'ouverture du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, dont il est chargé à Amsterdam. L'ordre alphabétique adopté par M. Dupin ne pouvant être le même dans les deux langues, M. *van der Jagt* s'est trouvé par là même dispensé de suivre pas-à-pas le géomètre français, et porté tout naturellement à faire à son ouvrage les modifications nécessaires pour l'approprier à notre état industriel. Tel procédé, tel art, tel métier, inconnu en France, est pratiqué

chez nous, et réciproquement; on doit donc savoir gré à M. *van der Jagt* d'avoir nationalisé un ouvrage utile et l'on peut recommander la lecture de sa traduction aux Belges qui, exclusivement habitués à l'usage de la langue française, imaginent qu'il est difficile de trouver dans le hollandais, les termes nécessaires pour exprimer jusque dans leurs moindres nuances, les procédés et les détails des arts. L.

Grondbeginselen der Meetkunst voor den Ambachtsman, door G. van der Jagt. *Amst.*, 1826. 1ste en 2de aflev.

Cet ouvrage, écrit avec le plus grand soin, nous paraît annoncer autant un Traité rigoureux et complet de géométrie, qu'une suite de propositions dont on peut tirer parti dans la pratique des arts. Sans doute, le comble de la perfection pour des ouvriers, serait d'unir à une connaissance exacte de la pratique, une connaissance non moins complète de la théorie; mais il nous semble que si l'on peut espérer qu'un jour, on verra de tels ouvriers, nos vœux doivent être, pour le moment, plus modestes. Ce n'est pas, lorsqu'on entend encore contester tous les jours l'utilité de l'enseignement industriel, qu'il faille porter ses vues aussi loin; et, selon nous, nous pourrons nous estimer heureux lorsque nous verrons répandues dans les classes laborieuses, ces notions pratiques de géométrie et de mécanique que les Anglais savent si bien leur inculquer, sans toutefois se mettre en peine de les étayer sur des axiomes, des démonstrations, etc. Ils ne donnent ces dernières que lorsqu'elles sont bien simples, c'est-à-dire, telles que des ouvriers puissent les saisir; dans tous les autres cas, ils énoncent la proposition et montrent en quoi

elle peut être utile. Il n'y a pas en effet, pour un ouvrier, de meilleure démonstration que celle qui naît de la conviction d'atteindre le but chaque fois qu'il suit le précepte de la science. C'est, sans doute, pour cette raison que M. Dupin, lorsqu'il veut démontrer les divers cas d'égalité des triangles, n'emploie ni la superposition, ni les autres moyens usités en pareil cas. Il commence par faire construire un triangle au moyen de trois côtés, de deux côtés et un angle compris, d'un côté et deux angles adjacens; et il conclut de ces constructions que deux triangles sont égaux : 1° lorsqu'ils ont les trois côtés égaux; 2° lorsqu'ils ont un angle égal compris entre deux côtés égaux chacun à chacun; 3° lorsqu'ils ont un côté égal adjacent à deux angles égaux, chacun à chacun. C'est là, ce nous semble, la marche qu'il faut suivre toutes les fois qu'on le peut; dans le cas contraire, nous pensons que c'est perdre son tems que de l'employer à faire des démonstrations pour des lecteurs qui ne peuvent les entendre et qui d'ailleurs ne demandent que des préceptes. Le but de l'enseignement industriel sera atteint lorsque les vérités usuelles de la science seront devenues comme autant de proverbes pour le peuple; on sait qu'en général le peuple croit principalement aux proverbes parce qu'il les entend répéter souvent. Il suit de ces considérations que, si M. *van der Jagt* n'écrit son ouvrage que pour des artistes instruits et d'un esprit cultivé, nous ne pouvons que donner les plus justes éloges à la manière dont il mène de front la théorie et la pratique, sans négliger la première pour celle-ci; ce que M. *Dupin*, à qui cependant on n'a pas encore reproché d'être trop élémentaire, a cru devoir faire quelquefois. Mais s'il écrit pour la classe ouvrière en général, son ouvrage est au-dessus de la portée des lecteurs auxquels il le destine. L.

MYN GEBOORTEDAG,

door Bellamy.

Toen ik, op mijn' geboortedag,
Nog naauwlijks in het wiegje lag,
Kwam 't dartel wicht, de looze Min,
Het kraamvertrek al lagchend in.
Het knaapje schaterde overluid:
» Veel heils met deze jonge spruit!
» Hij zal, zoo ik mij niet bedrieg,
Dit zeggend keek hij in de wieg,
» Hij zal nog aan mijn moeders kroon
» Een parel zijn van 't eerste schoon.
» Me dunkt dat op zijn kleen gelaat,
» Alreeds een trek der liefde staat.
Men zegt, als of ik 't laatste woord
Reeds met bewustheid had ghoord,
Dat ik, met eenen lieven lach,
Naar 't vrolijk minnegodje zag.
» Zie! sprak de dartel jongen toen,
En gaf mijn kleene wang een zoen.
» Zie! heb ik nu wel mis geraan?
» Het kind ziet mij reeds lagchend aan!
» Gewis, mijn liefste kind; gij zijt
» In mijne komst met regt verblijd:
» Ik zal u, in uw prille jeugd,
» Genieten doen de zoetste vreugt,
» Door mij zult gij het pnik en de eer
» Der meisjes .... zie ... daar lacht hij weêr!
» Ja, jongen! wordt maar schielijk groot!
» Dan schenk ik u een speelgenoot,
» Een meisje vol bevalligheên,
» Uitmuntend schoon en juist van leên!
» Nu lacht gij, maar gij weet nog niet
» Wat gunsten u de liefde biedt.
» — Kom. Nog een kusje, kleene knaap!
» En wieg den jongen nu in slaap.
Zoo sprak de Min, en snelde voort,
De bengel hield aan mij zijn woord;
Mijn kindsheid was maar naauw voorbij,

MON JOUR DE NAISSANCE;

imitation du hollandais.

A peine, au jour de ma naissance,
Je reposais en mon berceau :
Un enfant, armé d'un flambeau,
Dans la chambre, avec pétulance,
Entre en riant : c'était l'amour.
Bon jour, dit-il, cent fois bon jour
Au beau poupon. Ou je m'abuse,
(A ces mots le dieu plein de ruse
Me regardait malignement,)
Ou bien, à la cour de Cythère,
De la couronne de ma mère
Un jour il sera l'ornement.
Que dis-je? sur ce front charmant
Déjà brille l'ardeur de plaire.
On prétend, mais je n'y crois guère,
Qu'à ce compliment gracieux,
Comme si j'avais dans ses yeux
Compris ce qu'il voulait me dire,
Avec un aimable sourire,
Je le contemplais tout joyeux.
— Me trompais-je dans mon présage,
S'écrie alors le petit dieu,
Dont soudain un baiser de feu
Effleure mon tendre visage,
Il me contemple en triomphant!
Oui, oui, triomphe, cher enfant,
Triomphe de l'heureux message
Que je viens remplir près de toi :
Les plus doux plaisirs du bel âge,
Tu les goûteras sous ma loi.
De l'élite des jeunes filles,
Les plus fraîches, les plus gentilles,
Les ... voyez! il rit de nouveau.
Cher enfant, pour un sort si beau,
Grandis, et, sans me faire attendre,
De Paphos je reviens exprès
Offrir à tes premiers souhaits,

Of hij was altoos aan mijn zij.
Hij bragt mij waak in 't lomrig bosch,
Daar zaten wij op 't groene mos,
En hoorden, hoe de nachtegaal
De ziel verteedert door zijn taal.
» Ik wil u, sprak het gulle wicht,
» Ook leeren hoe men, in gedicht,
» De vreugden van het hart verheft,
» De ziel der jonge schoonen treft.
Toen schonk hij mij een elpen lier,
En leerde mij, met lossen zwier,
Op allerhande trant en maat
Hoe hij de zilvren koorden slaat.
Doch — schoon mijn speeltuig helder klonk,
Toen hij mij schoone Fillis schonk,
Kreeg steeds mijn teedre poëzij
Een aangenamer melodij.
Nu zing, nu speel ik anders niet,
Dan 't zoet, 't geen mij de liefde biedt.
En zijn eens, door den ouderdom,
Mijn vlugge vingers stram en krom,
Mijn lied, schoon kracht en jeugd verdwijn,
Zal immer van de liefde zijn!

Dans la compagne la plus tendre,
Un trésor de grâce et d'attraits.
Tu ris! mais tu ne peux m'entendre:
Non : tu ne peux encor comprendre
Quelles faveurs je te promets.
Viens, un petit baiser encore;
Et, jusqu'au lever de l'aurore,
Dans ton berceau repose en paix.
Il dit, et part à tire-d'aile.
A sa promesse il fut fidèle:
Je ne comptais pas dix-sept ans,
Que déjà fixé sur mes traces,
Il me comblait de mille grâces,
Me prodiguait mille présens.
Souvent, au bord d'une onde pure,
Assis tous deux sur la verdure,
Nous écoutions dans les forêts
Philomèle de ses regrets,
Seule, attendrissant la nature.
— Voudrais-tu, me dit-il, un jour,
Tendre et mélodieux comme elle,
Aux sons d'une lyre immortelle,
Chanter les douceurs de l'amour
Et toucher le cœur d'une belle?
Prends cette lyre. — Et sur le champ,
Il m'enseigne, maître indulgent,
Comment et sur quelle mesure,
D'un art savant, d'une main sûre,
On touche les cordes d'argent.
Déjà de l'instrument sonore
Je tirais des sons ravissans;
Mais il me donna Léonore,
Et soudain, plus touchante encore,
Ma voix prit de plus doux accens.
Maintenant l'amour seul m'inspire:
C'est pour lui seul que je respire.
Et même, lorsque sans retour,
J'aurai, de l'âge où l'on soupire,
Vu s'éclipser le dernier jour,
D'une main faible, sur ma lyre,
Exprimant mon tendre délire,
Je veux encor chanter l'amour.

Nouveau moyen de Transport à l'aide duquel on prétend faire voyager dix fois plus vîte, que par les moyens de communication les plus rapides.

M. Delessert communique à l'académie le résultat de quelques notes qui lui ont été adressées sur un nouveau moyen de transport, inventé en Angleterre, il y a trois ans, par M. Vallance, ingénieur. » Ce moyen, dit M. Delessert, qui a pour but de faire voyager avec dix fois plus de rapidité que par les moyens employés jusqu'à ce jour, est si extraordinaire, que l'exécution en paraissait impossible, et qu'on croyait devoir le reléguer dans la classe des projets chimériques. Mais comme on vient d'en faire l'expérience en petit, et qu'on se propose de l'exécuter incessamment sur une plus grande échelle, j'ai pensé que l'académie écouterait avec intérêt quelques détails à ce sujet, qui m'ont été transmis dernièrement par des témoins oculaires."

Le principe de cette invention repose sur le parti que l'on peut tirer de la pression atmosphérique, produite par le vide formé au moyen d'une pompe mue par une machine à vapeur située à l'extrémité d'un grand tuyau ou conduit cylindrique, dans lequel serait placé un chariot roulant sur un chemin de fer, muni d'un écran ou planche circulaire qui fermerait le conduit, et contre lequel agirait la pression de l'air.

On conçoit que la rapidité de ce chariot dans cette espèce de grand fusil à vent peut être excessive, puisqu'il irait avec la vélocité de l'air, moins la friction et la difficulté du mouvement des roues.

L'inventeur prétend que les soufflets cylindriques de certaines forges, font sortir l'air par les tuyaux avec une rapidité qui varie depuis cinquante jusqu'à deux cents lieues par heures, et il croirait possible de donner

à ces chariots, roulants dans de grands cylindres, une vîtesse de trente lieues par heure, en employant des machines à vapeur d'une force convenable. On avait contesté vivement la possibilité de pareils résultats, et on ne parlait même plus de l'invention de M. Vallance, lorsqu'en dernier lieu on en a fait l'essai à Brighton, sur une petite échelle. L'inventeur a fait construire un cylindre d'environ deux cents pieds de long, dans lequel un grand nombre de curieux ont voyagé, entr'autres M. le duc de Bedfort, lord Holland, et M. le comte Flahaut, qui a communiqué à M. Delessert quelques détails sur ce qu'il a vu.

Le cylindre qui a servi à cette expérience, a 9 pieds de diamètre; la voiture dans laquelle on se place, se compose d'un train sur trois roues; au-devant de cette voiture est fixée une planche ou diaphragme qui occupe la totalité du cylindre et sert d'obstacle et pour ainsi dire de voile à l'air qui cherche à remplir le vide formé en avant, au moyen d'une pompe située à l'extrémité du conduit. On a placé une seconde pompe à l'autre extrémité, pour aller à volonté en avant et en arrière.

Cet appareil est loin encore d'avoir réalisé les avantages que s'en promet l'inventeur, puisqu'on n'y fait qu'environ deux lieues à l'heure. Mais il est juste d'observer que le cylindre n'est formé que de planches couvertes de toiles; qu'il est par conséquent moins imperméable à l'air qu'il ne le serait s'il était construit en briques; que la planche circulaire laissait un espace vide d'un pouce tout à l'entour, et que la raréfaction de l'air produite par la pompe n'avait fait baisser le baromètre que d'un dixième de ligne.

M. Vallance annonce qu'il va faire construire un conduit plus étendu qui ira depuis Londres jusqu'aux grands

bassins appelés les *West et East-India-Dochs*, sur une longueur d'environ trois milles.

Les opinions sont encore très-partagées en Angleterre sur ce nouveau moyen de communication et sur la possibilité d'en tirer parti. En général on le regarde comme impossible à réaliser en grand; cependant, M. Coulin, ingénieur, qui a été envoyé en Angleterre par le gouvernement de Russie, vient de faire paraître un rapport extrêmement favorable à cette invention. Il prétend que la construction d'un chemin de ce genre, coûtera moins que celle d'un canal; qu'il pourra suivre toutes les sinuosités et les pentes du terrain; qu'on pourra aisément les arrêter à volonté; qu'ils ne pourront être renversés; qu'en augmentant la puissance des machines à vapeur, on pourra augmenter prodigieusement la rapidité de la course, même pour des transports d'un poids considérable; qu'en un mot, on ne doit pas se hâter de condamner un projet qui n'est pas plus extraordinaire, que ne le fut dans l'origine l'invention de la poudre, des balons, des télégraphes, des gazomètres, des machines et bateaux à vapeur. Je me garderai bien, dit en terminant M. Delessert, d'émettre une opinion sur la possibilité de pareils résultats; c'est à nos savans confrères qu'il appartient de les apprécier. J'ai cru seulement devoir vous les présenter, pensant qu'un sujet d'un intérêt aussi général pouvait mériter votre attention.

FIN.

Errata. Dans le dernier N° page 318, deux fautes typographiques et une inversion vicieuse, ont échappé à l'attention de l'Auteur et à celle du Prôte.

A la tête du petit poëme de M. *N. Cornelissen*, on lit : *ad Egnatium van Toers, Egnatii .... nepoti .... curatori, etc.* Lisez : *Egnatii .... curatoris .... nepotem.*

TABLE DES MATIÈRES

DU MESSAGER DES SCIENCES ET DES ARTS.

Année 1826.

Page

Traduction d'une élégie grecque, trouvée dans la bibliothèque du Vatican, à Rome. 1

Description des plantes, arbres et arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce, de 1800 à 1824. 13 et 228

Pont de fer, exécuté à la campagne de M. le comte Vilain XIIII, à Bazele, Flandre orientale. 18

Tableau représentant la bataille de Waterloo, peint par J. W. Pieneman, exposé à la maison-de-ville de Gand. 19

Amélioration des arbres fruitiers; incision annulaire. 81

Manière de faire la plaie annulaire pour mettre à fruit les arbres gourmands. 83

Observations sur les résultats obtenus, par cette opération, à Fréloux en 1819. 86

Notice sur le gisement du calcaire magnésien, dans la province de Liège; par M. Engelspach-Lariviere. 92

Recherches sur le croup, dans les animaux domestiques; par M. Hurtrel d'Arboval. 95

Théorie des droits de l'homme en société. 107

Botanique : réponses à quelques remarques critiques de M. Dumortier sur la revue de la flore de Spa, par M. Lejeune. (Voir pag. 40.). 119

Notice sur un grand nombre d'antiquités gauloises et romaines, déterrées dans le pays de Waes. 126, 210 et 363

Epitaphe de Hugues van der Goes, peintre, élève de Jean van Eyck. 128

Inscription d'un vase égyptien. 129

Essai historique et critique sur Tongres, par M. Droixhe, professeur au collége de Courtrai. 136

Le bon Samaritain et la Frascatane, tableaux de M. J. Maes, de Gand, actuellement à Rome. 141

Page

Mort d'Annibal Carrache. Fragment d'un ouvrage inédit sur les arts en Italie, par M. O..... 201

Notice sur une sorte de verbascum, par M. Kickx père. 206

Notice sur l'arakatscha, plante à racine édule de l'Amérique équinoxiale, par M. J. Kickx fils. 215

Notice sur une statue antique, en bronze doré, découverte à Lillebonne. 221

Recherches sur l'ancien forum Hadriani et ses vestiges, près de La Haye en Hollande, par le baron de Westreenen de Tiellandt. 236

Extraits de divers rapports faits à la société royale d'agriculture et de botanique de Gand. 249

Notice sur l'ornithorhynque. 256

Dévouement de Thémistocle et des Athéniens, à la liberté de la Grèce, tableau peint par J. Odevaere. 263

Lettre de M. S. Boisserée au Secrétaire de la société royale des beaux-arts à Gand, précédée d'un résumé des discussions sur l'histoire de la peinture au XV^me^ siècle, les frères van Eyck, leurs disciples, leur école, etc. 268

Ad Egnatium van Toers, carmen Norberti Cornelissen. 318

Description de la monnaie obsidionale frappée à Audenarde, pendant le siège que cette ville soutint en 1582, contre le prince de Parme; précédée de quelques détails sur ce siège. 349

Discours prononcé à la séance annuelle de la société d'horticulture de New-Yorck, par Samuel L. Mitchill. 367

Sur la fécondation des plantes; plan du jardin de la société d'horticulture de Londres. 383

Observations faites par M. D. H. Beucker Andreae, de Leeuwarden, sur quelques végétaux exposés à l'inondation de la Frise en 1825. 387

Arts et métiers; cours d'enseignement industriel, ouverts à Gand. 391

Bulletin des Académies et Sociétés savantes.

Société royale d'agriculture et de botanique à Gand; exposition d'hiver. 25

Couplets chantés au banquet. 29

Observations sur les salons de fleurs. 30

Société de Flore à Bruxelles. 34

Société d'agriculture et de botanique à Louvain. 35

Page

Société de Flore à Bruges. 37
Société d'horticulture de Tournay. 38
Société économique de Harlem. 39
Institut royal des Pays-Bas. 145
Quæstiones, ab instituti regii belgici classe tertia, anno 1825. 148
Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles; 150
jugemens du concours de 1826, et programme pour celui de 1827.
Société hollandaise des sciences à Harlem. 153
Rapport de la société royale d'agriculture et de botanique
de Gand, de 1826, par M. J. B. Delbecq. 168
Société royale des beaux-arts de Bruxelles; programme du
concours et du salon de 1827. 323
Quæstiones in universitate Gandavensi pro certamine lit-
terario anni 1827 propositæ. 328
Institut royal des Pays-Bas; programme. 330
Société royale d'agriculture et de botanique de Gand; ex-
position d'hiver. 402
Société d'horticulture de Tournay. 407
Société de Flore à Bruges. 407
Société d'agriculture et de botanique de Louvain. 408
Salon de Flore de Bruxelles. 409
Société d'agriculture et de botanique de S. Nicolas. 410
Exposition de plantes à Harlem. 412
Institut royal des Pays-Bas. 413
— — — quatrième classe. 418

Variétés.

Revue de la Flore de Spa, par A. L. S. le Jeune; annonce
et remarques critiques, par M. B. D. (Voir pag. 119.). 40
Flora Belgii septentrionalis, auct. H. C. van Hall. 46
Plantes cryptogames du nord de la France, par H. Desmazieres. 49
Choix de plantes de la Belgique, par A. L. S. Lejeune et
R. Courtois. 51
Dictionnaire portatif de chimie et de minéralogie, par
M. Drapiez. 53
Bydragen tot de natuurkundige wetenschappen, verzameld
door H. C. van Hall, N. Vrolik en G. Mulder. 54
Prospectus: de la splendeur des beaux-arts en Italie, jusqu'à
Raphaël, et de leur décadence progressive après sa mort, par
J. Odevaere, peintre de S. M. le Roi des Pays-Bas. 56

Page

Résolution de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand pour encourager la culture des orangers et citronniers. 60

Ouvrages reçus par la société royale des beaux-arts de Gand. 61

Lofrede op Balthasar-Paul Ommeganck, landschap schilder. 63

Notice biographique sur François-Balthasar Solvyns, auteur des Hindous. 68

Vente à Anvers d'une collection d'antiquités Egyptiennes, recueillie à Alexandrie, et de médailles grecques et romaines. 77

Exposition au salon de la société des beaux-arts de trois tableaux envoyés de Rome par M. Maes, peintre, de Gand. 78

Horticulture: l'art d'améliorer les fruits par semis. 79

Essais de préparation, etc., pailles indigènes, pour la fabrication des chapeaux, nattes et autres objets. 80

Médaille frappée lors de l'achèvement de l'ancienne maison provinciale de correction, aujourd'hui maison centrale de détention; gravée par M. Braemt. 187

Voyage de S. A. le duc de Saxe-Weimar, dans les Etats-Unis d'Amérique et le Canada. 192

Gaz-inflammable naturel. 195

Nouvelle histoire générale de la Belgique, par M. Lejeune. 198

Notice sur l'université de Gand. 332

Discours à l'occasion de l'inauguration du palais de l'université de Gand, par L. V. Raoul. 339

Note sur la réponse de M. Lejeune, à l'article du *Messager*, signé B. D. (Voir pag. 40 et 119.). 341

Bibliothèque industrielle, ou collection de traités séparés des sciences, et des arts et métiers. 343

Collection des fleurs coloriées, par J. L. Nees-von-Esenbeck. 346

Société d'agriculture et de botanique, érigée à St. Nicolas. 347

Cabinet d'antiquités, de médailles et de raretés de l'Université de Gand. 420

Membres honoraires non-résidans nommés par la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand. 423

Cachet travaillé à la Chine en nacre de perle. 424

Médaillon décerné par la société royale des beaux-arts de Gand, à M. Pieneman, peintre d'histoire. 424

Médaille à l'occasion de l'achèvement du canal joignant la Haine à l'Escaut, par M. Braemt. 426

Décret royal pour l'achat annuel d'objets d'art d'artistes vivans des Pays-Bas. 428

Page

Histoire nationale : décret royal qui provoque la découverte, etc., des documens concernant l'histoire des Pays-Bas et qui sont restés jusqu'ici inconnus. 429

Lettre de S. S. Léon XII, au Secrétaire de la société royale des beaux-arts à Gand. 431

Sur les ornithorhynques. 435

Redevoering, etc. Discours prononcé lors de l'inauguration du palais académique, par M. le professeur J. L. Kesteloot, le 3 Octobre 1826. 435

Astronomie élémentaire, par M. Quetelet. 437

Positions de physique, ou résumé d'un cours de physique générale, par M. A. Quetelet. 441

Leçons sur la mécanique et les machines, données à l'école gratuite des arts et métiers de Liège, par M. G. Dandelin. 442

Notice de M. Kickx sur quelques plantes observées récemment aux environs de Bruxelles, en 1813. 443

Journal mensuel : *Répertoire de chimie, etc.* publié à Louvain, par M. P. J. Hensmans. 444

Iconographie des professeurs des universités du royaume des Pays-Bas, dessinés d'après nature. 444

Overzigt der ambachten en kunsten, aan welke de meetkunde tot nut verstreckt, naar Ch. Dupin, door van der Jagt. 445

Grondbeginselen der meetkunde, door van der Jagt. 446

Myn geboortedag, door Bellamy, (mon jour de naissance, imitation du hollandais.) 448

Nouveau moyen de transport à l'aide duquel on prétend faire voyager dix fois plus vite, que par les moyens de communication les plus rapides. 452

FIN.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00676 5404